



## CASDAR

# Un autre regard sur les prairies permanentes à forte biodiversité de Haute-Saône

## Résultats des inventaires naturalistes réalisés en 2015

Habitats, flore, insectes, oiseaux

*Février 2016*

maison de l'environnement de Franche-Comté

7 rue Voirin - 25000 BESANÇON  
Tél.: 03 81 83 03 58 - Fax: 03 81 53 41 26  
cbnfc@cbnfc.org  
www.cbnfc.org



BOURGUET N., DUFLO C., HURAUULT B., JACQUOT P., 2016. CASDAR. *Un autre regard sur les prairies permanentes à forte biodiversité de Haute-Saône. Résultats des inventaires naturalistes réalisés en 2015. Habitats, flore, insectes, oiseaux.* Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés. LPO Franche-Comté. BORPLACAL. 205 p. + annexe.

Clichés de couverture (de gauche à droite) : Alouette lulu, *Lullula arborea* (Frédéric Crimmers) ; Cuivré des marais, *Lycaena dispar* (Perrine Jacquot, CBNFC-ORI) ; Scorsonère humble, *Scorzonera humilis* (Christophe Hennequin, CBNFC-ORI). Photo de fond : prairie humide diversifiée (Basile Hurault, CBNFC-ORI).

## CASDAR

# Un autre regard sur les prairies permanentes à forte biodiversité de Haute-Saône Résultats des inventaires naturalistes réalisés en 2015

*Habitats, flore, insectes, oiseaux*

décembre 2015

**Analyse des données :** Catherine DUFLO<sup>(1)</sup>  
et Basile HURAUULT<sup>(1)</sup> (flore et habitats) ;  
Perrine JACQUOT<sup>(1)</sup> (insectes) ; Noé  
BOURGUET<sup>(2)</sup> (oiseaux et habitats d'espèces)

**Cartographie des végétations :**  
Basile HURAUULT<sup>(1)</sup>

**Rédaction :** Basile HURAUULT<sup>(1)</sup> (flore et  
habitats) ; Perrine Jacquot <sup>(1)</sup> (insectes) ;  
Noé BOURGUET<sup>(2)</sup> (oiseaux et habitats  
d'espèces)

**Saisie des données :** Stephanie BREDAS,  
Noé BOURGUET<sup>(2)</sup>

**Mise en page :** Basile HURAUULT<sup>(1)</sup>

**Relecture :** Yorick FERREZ<sup>(1)</sup> (flore  
et habitats), François DEHONDT<sup>(1)</sup>  
(flore, habitats, insectes)

**Étude réalisée par :**

(1) le Conservatoire botanique national  
de Franche-Comté – Observatoire régional  
des Invertébrés ;  
(2) la Ligue pour la Protection des Oiseaux  
de Franche-Comté.

**en partenariat avec** l'association  
BORPLACAL





## Table des matières

Méthodologie.....	3
Synthèse des résultats et fiches parcelles.....	17
Belperrin D. : Villersexel – le Pré aux Vernes .....	19
Belperrin M. : Autrey-le-Vay – les Mortes du Rond .....	23
Belperrin M. : Villersexel / Moimay – D486 .....	29
Blanchard O. : Mont-le-Vernois – le Vernois.....	33
Boulanger C. (EARL La Roulotte du Berger) : Noroy-le-Bourg – les Mauvais .....	37
Boulanger C. (EARL La Roulotte du Berger) : Villers-le-Sec – Combe du Pommier .....	43
Cabut A. (EARL du Grand Buisson) : Villersexel – le Chapeau Chinois.....	49
Cabut A. (EARL du Grand Buisson) : Saint-Sulpice – Mon Denis .....	55
Carteron D. : Aillevans – les Grandes Planches .....	59
Chopard (GAEC) : Moimay – le Lauzin.....	65
Chopard (GAEC) : Pont-sur-l’Ognon – Champ de la Croix .....	71
Choux G. (LEGTA) : Chariez – la Pierre qui Vire .....	77
Contet F. : Dampierre-sur-Linotte – Champs Liébaux .....	83
Contet F. : Vy-les-Filain – Combe Paillet .....	89
Decard G. : Marast – la Grande Pièce .....	95
Decard G. : Villersexel – le Gros Buisson .....	101
Demoly J.P. : Oricourt – la Noye.....	107
Etignard Y. : Mailley-et-Chazelot – en Picheney .....	113
Etignard Y. : Mailley-et-Chazelot – les Epines du Frêne .....	119
Gaudinet S. (GAEC Vert Pâturage) : Liévans – Bois de Rouvrois .....	125
Gaudinet S. (GAEC Vert Pâturage) : Noroy-le-Bourg – la Vaivre .....	129
Gauthier C. : Vellefaux – Friches de Ste-Anne.....	135
Goyset L. : Dampvalley-lès-Colombe – les Grandes Planches .....	141
Goyset L. : Frotey-les-Vesoul – le Carré St-Denis .....	147
Goyset L. : Frotey-les-Vesoul– le Breuil.....	151
Henry G. (GAEC Prés de la Destinée) : Monjustin-et-Velotte – les Charmes .....	157
Hummel D. : Noroy-le-Bourg – Planche Gouverne .....	163
Marchand F. (EARL Pré Mailley) : Colombier – Cornay .....	169
Mougin P. (EARL la Ferme Bleue) : La Demie – D78.....	175
Mougin P. (EARL la Ferme Bleue) : Vesoul – la Montoilotte .....	181
Py H. : Filain – Combe Gillier .....	187
Py H. : Filain – Les Monnins.....	193
Vannier A. (EARL de la Chaye) : Mailley-et-Chazelot – le Grand Diable .....	199
Annexes.....	207



# Méthodologie

## Flore et habitats

Trente-deux parcelles ont été prospectées dans le département de la Haute-Saône entre mai et juillet 2015.

### Typologie

Dans une première phase, des relevés phytosociologiques réalisés dans les habitats\* ouverts ont permis de réaliser une typologie des prairies selon la méthode sigmatiste. Certains groupements végétaux ont également été identifiés directement sur le terrain. Des calculs de similarités et de fidélités ont aidé au rapprochement des relevés avec la nomenclature. Le référentiel utilisé est le synopsis des groupements végétaux de Franche-Comté (Ferrez *et al.*, 2011).

En complément, une typologie des structures paysagères a été réalisée. Cela concerne par exemple les haies, les fourrés, les fossés, etc. Les habitats artificiels ne pouvant pas être décrits par la phytosociologie ont également été classés dans cette catégorie (plantations, zones rudérales, etc.).

Par ailleurs, le rapprochement avec la typologie Corine Biotopes (Bissardon *et al.*, 1997) a également été réalisé.

### Cartographie

En ce qui concerne les habitats ouverts, la cartographie est effectuée selon le cahier des charges régional de cartographie des habitats naturels (Guyonneau, 2008). L'échelle de travail sur le terrain est le 1/1 000. L'échelle de restitution des cartes varie entre 1/2 000 et 1/5 000 en fonction de la surface des parcelles. Les végétations ont été prospectées de manière systématique. Leurs contours ont été reportés sur des photographies aériennes orthonormées datant de 2013 (IGN©BDORTHO2013). Les descripteurs suivants ont été notés :

- numéro de polygone,
- groupement phytosociologique ou unité Corine Biotope,
- pourcentage de recouvrement du groupement végétal à l'intérieur de l'unité (voir paragraphe 2.4.),
- pratique de gestion observée,
- atteinte portée au groupement pouvant remettre en cause sa pérennité,
- sylvofaciès pour les boisements,
- typicité floristique par rapport au groupement de référence.

La numérisation des polygones a été réalisée selon la méthode de report à vue sur écran, à l'aide du logiciel Mapinfo version 12.0.

### Relevés floristiques

Les relevés floristiques réalisés sont de deux types :

- relevés phytosociologiques réalisés dans le cadre de la cartographie des habitats (les stations figurent sur les cartes de végétations),
- relevés complémentaires réalisés en parcourant la parcelle, d'une part sur les habitats ouverts et d'autre part sur les végétations structurantes des haies, boisements, etc (listes d'espèces saisies dans la base de données taxa du CBNFC-ORI).

La richesse spécifique indiquée correspond au total des espèces observées dans ces deux types de relevés. Afin d'apprécier qualitativement le profil écologique d'une parcelle, il convient de croiser le nombre d'espèce total observé, le nombre de relevés phytosociologiques réalisés et le nombre d'espèces qu'ils contiennent, ainsi que le nombre de communautés végétales\*.

## **Flore et habitats remarquable**

La flore et les habitats remarquables ont été recherchés de manière simultanée lors des prospections de terrain.

Les statuts de rareté, de protection, et le caractère déterminant pour les ZNIEFF\* de Franche-Comté ont été utilisés. Le coefficient d'abondance-dominance des espèces patrimoniales a pu être indiqué lorsqu'un relevé phytosociologique a été réalisé.

Pour les habitats, il a été indiqué si l'habitat présente un intérêt international au titre de la directive habitat-faune-flore, ou bien si la végétation présente un intérêt régional en tant que groupement déterminant pour les ZNIEFF\* de Franche-Comté. Le pourcentage de recouvrement de l'habitat remarquable sur le site a été indiqué.

## **Analyse des structures paysagères**

Le pourcentage de recouvrement des structures paysagères référencées dans la légende a été calculé sous SIG. L'échelle suivante a permis de classer les parcelles selon l'importance de ces structures :

- Faible : recouvrement des structures < 10 %
- Modéré : recouvrement des structures compris entre 10 et 30 %
- Elevé : recouvrement des structures >30 %

D'autre part, une analyse de la qualité de la structuration des lisières a été réalisée sur la base des observations de terrains réalisées à l'échelle de chaque polygone. Il a été noté si la lisière présente :

- une bonne structuration (boisement->fourré->ourlet->prairie) ;
- une structuration moyenne (boisement->fourré ou ourlet->prairie) ;
- une mauvaise structuration (boisement->prairie).

## **Classement des parcelles**

Il a été choisi de classer les parcelles suivant leur niveau trophique (teneur en éléments nutritifs dans le sol) et leur degré d'humidité. Les parcelles ont été classées grâce à l'analyse des relevés phytosociologiques et des valeurs de Landolt associées aux relevés, avec une pondération par le recouvrement des espèces. L'habitat majoritaire sur la parcelle a permis cette caractérisation.

Trois groupes ont été proposés pour chaque paramètre :

Niveau trophique :

- eutrophisé\*
- aucune mention (mésoeutrophe)
- mésotrophile\*

Humidité :

- inondable
- humide
- sec ou très sec

## Insectes

Les groupes taxonomiques étudiés seront les Odonates (libellules et demoiselles), les Orthoptères (sauterelles, grillons et criquets) et les Rhopalocères (papillons dits « de jour »). Chacune des parcelles sélectionnées fera l'objet de trois prospections :

- une de mai à mi-juin, pour les espèces précoces (essentiellement des Odonates et des Rhopalocères) ;
- une en juillet, essentiellement pour les Rhopalocères ;
- une en août-septembre, pour les espèces tardives (essentiellement des Orthoptères).

Lors de chaque visite, la prairie sera traversée pour inventorier les trois groupes cités précédemment. Les éléments structurants particuliers (lisières de haies, ruisseaux, mares, bras morts...) feront l'objet d'une visite spécifique pour en détecter l'entomofaune associée.

### Rhopalocères (papillons de jour)

Les adultes sont détectés à vue ou capturés éventuellement à l'aide d'un filet entomologique pour détermination. Une recherche de chenilles ou d'œufs sur certaines plantes hôtes (ortie, *Rumex*...) sera parfois réalisée le cas échéant.



*Figure 1 Entomologiste avec un filet à papillons, chenilles de paon-du-jour sur une ortie et thécla du prunier dans un filet pour détermination (source : Perrine Jacquot)*

### Orthoptères (sauterelles, grillons et criquets)

Les adultes sont détectés à vue ou à l'oreille. Ils peuvent être éventuellement capturés pour détermination avec un filet fauchoir ou entomologique.

## Odonates (libellules)

Les adultes sont également détectés à vue et possiblement capturés au filet pour être vérifiés ou déterminés. Des récoltes d'exuvies (enveloppe dans laquelle se trouve la larve avant d'émerger) d'Odonates seront effectuées sur les berges des pièces d'eau pour y détecter l'éventuelle présence de larves d'Odonates remarquables.



Figure 2 *Orthétrum brun* capturé pour identification et exuvies de libellules sur un support (source : Perrine Jacquot)

## Espèces remarquables

Les espèces menacées en Franche-Comté ou déterminantes pour les zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF\*) ont été recherchées sur l'ensemble des parcelles. En effet, les milieux favorables à ces espèces ont fait l'objet d'une pression de prospection élevée. Une estimation de leurs effectifs a été réalisée lorsque l'une d'elle a été observée.



Figure 3 *Cuivré des marais*, *conocéphale des roseaux* et *agrion de Mercure*, trois espèces quasi menacées en Franche-Comté et déterminantes ZNIEFF\* détectées au cours des prospections

## Oiseaux

### Protocole d'inventaire des oiseaux nicheurs

L'objectif du projet étant de faire le lien entre d'un côté les caractéristiques agronomiques et paysagères des parcelles et de l'autre leur biodiversité, l'attention s'est focalisée sur les espèces nicheuses, leurs exigences écologiques étant plus élevées que celles des oiseaux de passage ou de celles venant uniquement s'alimenter. Qui plus est, un habitat favorable aux espèces nicheuses couvre aussi le plus souvent les besoins des espèces de passage dont la niche écologique\* est relativement similaire. Ainsi, des massifs de buissons profiteront aussi bien à certains passereaux locaux typiques des milieux agricoles semi-ouverts qu'à ceux qui recherchent un abri et de la nourriture au cours de leur migration.



Du fait de la taille généralement réduite des parcelles, il a été choisi de procéder à un dénombrement si possible exhaustif des territoires de nidification, par une déclinaison allégée de la méthode dite du « plan quadrillé » (Bibby et al., 1992).

Au cours de la saison de reproduction, du 15 avril jusqu'à la première décade de juin, nous sommes passés à 3 reprises dans chaque parcelle, avec un espacement d'au moins 8 jours entre chaque visite. Les prospections débutaient au lever du soleil pour s'achever au plus tard vers 10h00, période pendant laquelle l'activité vocale des oiseaux est la plus intense.

À chaque visite, nous avons noté les oiseaux présents, leur sexe lorsque c'était possible et leur comportement, tout au long d'un parcours à pied mené à allure lente, ponctué de quelques arrêts. Le trajet suivi visait à couvrir toute la surface de la parcelle, en s'assurant qu'aucun secteur n'était hors de portée auditive ou visuelle lors du cheminement (Figure 4).



Figure 4. Exemple de parcours à pied réalisé sur une parcelle pour inventorier les oiseaux nicheurs.

Pour déterminer si un individu nichait sur la parcelle, les informations qui nous intéressaient étaient :

- La présence d'un individu dans un habitat connu pour être propice à la reproduction de l'espèce,
- La présence d'un couple dans un habitat favorable à sa reproduction,
- La présence d'un mâle chanteur ou manifestant un comportement territorial (chasse ses congénères de même sexe, posté dans un même secteur lors d'au moins deux visites),
- Des cris et des comportements d'alarme alors que nous approchions ou lorsqu'un prédateur potentiel passait à proximité de l'endroit où stationnait l'oiseau,
- La présence d'adultes en train de couvrir,
- Des simulations de blessure par des adultes afin d'éloigner un prédateur potentiel de l'emplacement du nid,

- Des comportements de construction de nid, d’approvisionnement de jeunes au nid ou de transport de sacs fécaux,
- Des jeunes au nid vus ou entendus,
- Des jeunes vus en compagnie de leurs parents et encore en âge d’être nourris par eux.

### Délimitation des territoires des oiseaux nichant sur les parcelles du projet :

Une fois les 3 passages effectués, les données produites ont été analysées pour délimiter les territoires des couples nicheurs pour chacune des espèces identifiées (Figure 5).

Un territoire est délimité lorsque :

- Un individu a été observé dans un même secteur au cours d’au moins 2 visites,
- Un individu manifestant un comportement de reproducteur (chant, défense du territoire, alarme) est observé lors d’au moins un passage (pour les espèces pouvant chanter lors de leur halte migratoire, une observation supplémentaire lors d’un passage suivant est nécessaire pour délimiter le territoire),
- La taille du territoire et la distance avec les territoires les plus proches des congénères est conforme à ce qui est connu de l’écologie de l’espèce,
- l’habitat occupé convient à la reproduction de l’espèce.

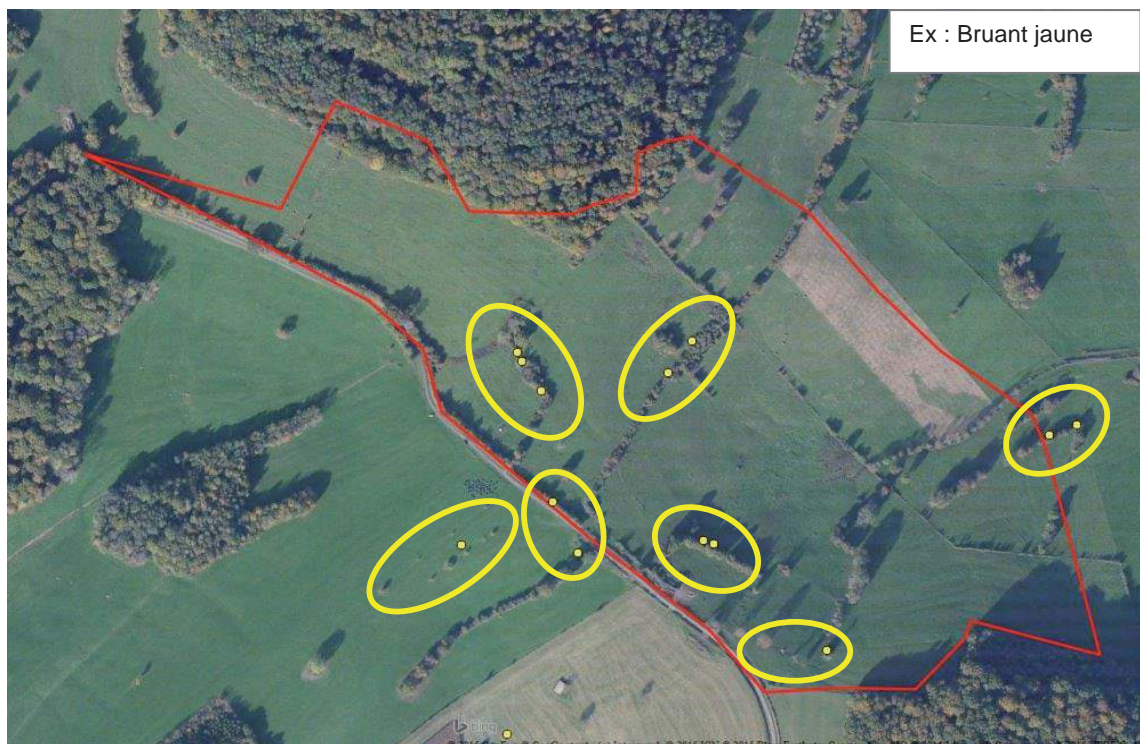


Figure 5. Exemple de délimitation de territoires de nidification du Bruant jaune.

La somme des territoires toutes espèces confondues indiquent l’abondance des oiseaux nichant sur la parcelle, et à ce titre, reflète sa capacité d’accueil pour ce groupe faunistique. Un examen de la somme des territoires par espèce permet d’affiner le diagnostic de la capacité d’accueil de la parcelle, en faisant le lien entre les exigences écologiques de vmilieus agricoles semi-ouverts sont bien représentées aura déjà une bonne capacité d’accueil pour ce cortège d’espèces.

## Caractérisation de la biodiversité avifaunistique des parcelles ; analyse par cortèges d'espèces et par patrimonialité des espèces :

### Cortège d'espèces des milieux agricoles

Toutes les espèces d'oiseaux observées sur les parcelles du projet ne sont pas nécessairement dépendantes des prairies et des éléments paysagers associés (haies, arbres isolés, massifs buissonnants) pour la pérennité de leurs populations. Ainsi, le Merle noir *Turdus merula* et la Mésange bleue *Cyanistes caeruleus* se rencontrent aussi bien dans les jardins et les parcs urbains que dans les forêts et les haies des campagnes. Ce sont des espèces dites généralistes.

D'autres, comme le Pic épeiche *Dendrocopos major* par exemple, sont des espèces plutôt forestières présentes dans les espaces agricoles à la faveur des haies arborées, des bosquets et des jardins privés. Cependant, une altération des milieux agricoles n'est pas de nature à affecter fortement l'état de conservation de leurs populations.

En revanche, certaines espèces recherchent un type de milieu qu'elle ne rencontre le plus souvent que dans les espaces agricoles, souvent du fait de la forte régression de leur habitat originel, substitué par des milieux agricoles pouvant assurer globalement les mêmes fonctions (abri, site de nidification, source de nourriture).

Ce sont ces espèces qui nous intéressent particulièrement ici, dans la mesure où l'altération des paysages agricoles exerce un effet significatif sur l'état de conservation de leurs populations. Elles peuvent être scindées en deux groupes, selon leurs exigences écologiques :

- Les espèces qui nécessitent un couvert herbacé, plus ou moins clairsemé, pour nicher au sol, sur une surface assez étendue offrant une vue dégagée. Ce sont par exemple l'Alouette des champs *Alauda arvensis*, la Bergeronnette printanière *Motacilla flava* et à un moindre degré, le Bruant proyer *Emberiza calandra*.
- Les espèces qui nécessitent une mosaïque d'habitats, avec des étendues de prairies, parfois aussi de cultures, entrecoupées de buissons, de haies, de murets et de bosquets. Dans certains cas, comme pour l'Alouette lulu *Lulula arborea*, la hauteur du couvert herbacé joue aussi un rôle important dans la sélection de l'habitat.

Sur les parcelles du projet, les espèces du second groupe sont plus fréquentes, en raison de la physionomie des parcelles. Ce sont par exemple la Pie-grièche écorcheur *Lanius Collurio*, le Bruant jaune *Emberiza citrinella*, le Torcol fourmilier *Jynx torquilla* et l'Alouette lulu.

### Espèces patrimoniales :

Parmi les espèces du cortège des milieux agricoles, certaines voient leur état de conservation se fragiliser, notamment suite aux modifications du paysage agricole provoquées par l'intensification des pratiques agricoles et par la conversion des prairies en cultures. À ce titre, un statut de menace plus ou moins fort (de « presque menacé » à « en danger critique d'extinction ») leur a été attribué selon l'ampleur de leur déclin sur la liste rouge de Franche-Comté et sur la liste rouge nationale.

Elles sont ici considérées comme remarquables, dans la mesure où elles nécessitent une attention particulière dans les efforts de préservation et de restauration de la biodiversité des milieux agricoles. Les préconisations formulées dans le cadre du projet viseront précisément à pérenniser et améliorer leur état de conservation.

Faisant office d'espèces emblématiques, des mesures ciblées sur leurs besoins permettront également d'agir positivement et plus largement sur l'état de conservation des autres espèces de ce cortège aux besoins similaires.

## Reptiles et amphibiens : évaluation des micro-habitats sur les parcelles :

Bien qu'aucune prospection ciblant les amphibiens et les reptiles n'ait été entreprise sur les parcelles du projet, nous avons cependant examiné dans chaque parcelle les micro-habitats favorables aux reptiles et aux amphibiens (Photos 1 à 15) :

- Pieds des haies et des massifs buissonnants et arbustifs (bandes enherbées développées ou au contraire assez pauvres),



- Lisières de boisement et de bosquet (bandes enherbées développées ou au contraire assez pauvre),
- Amas de pierres ou de bois mort,
- Murets en pierre,
- Dolines,
- Ronciers,
- Couvert herbacé irrégulier, alternant des zones rases ou clairsemées avec des zones plus hautes et plus denses,
- Mares (pour les amphibiens),
- Fossés (pour les amphibiens),
- Végétation rivulaire (ligneuse, pluristratifiée....).

La diversité et l'abondance de ces micro-habitats nous ont servi à qualifier indirectement l'intérêt potentiel de la parcelle pour les reptiles et les amphibiens.



*Photo 1 & 2. Micro-habitat favorable aux reptiles : zone empierrée avec végétation.*



*Photos 3 à 6. Micro-habitats favorables aux reptiles : Couvert herbacé irrégulier, buissons touffus et végétation ligneuse basse.*





*Photos 7 à 12. Micro-habitats favorables aux reptiles et aux amphibiens en phase terrestre : Pieds de haies avec bande herbacée, lisière de bosquet avec transition progressive vers la végétation prairiale.*





*Photos 13 & 14. Habitats aquatiques favorables aux amphibiens et aux reptiles : fossé dans une prairie humide et mare prairiale avec végétation rivulaire.*



*Photo 15. Berge de rivière favorable à la couleuvre à collier.*

## Profil écologique de la parcelle : Fiche type

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Gestion indiquée par l'exploitant
Nom de l'exploitant	Nom de famille de l'exploitant
N° de la parcelle	Exemple : FH06 pour fauche humide n°6
Commune	
Lieu-dit	
Surface (en ha)	Surface prospectée (peut être différente du RPG)
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Conditions écologiques de l'habitat majoritaire déduites de l'analyse phytosociologique et des valeurs de Landolt associées aux relevés
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Evolution possible de la végétation de la prairie et des structures paysagères (haies, fourrés, etc.) en cas de modification des pratiques
Types de structures paysagères	Structures paysagères observées (exemple : fourrés, arbres isolés, etc.)
Recouvrement des structures paysagères	Faible/Moyen/Fort (% recouvrement calculé par SIG)
Répartition des structures paysagères	Groupées/Assez dispersées/Dispersées/ ?
Qualité de la structuration des lisières	Bonne/Moyenne/Mauvaise (moyenne des informations relevée à l'échelle du polygone cartographié)
Présence d'un milieu aquatique attenant ou à l'intérieur de la parcelle	Exemple : Oui (rivière)
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Faible/Moyen/Fort
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Potentiellement intéressante/Intéressante/Réservoir de biodiversité avéré (peut être décliné par groupe taxonomique en cas l'évaluation différente)
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Potentiellement intéressante/Intéressante/Très intéressante (peut être décliné par groupe taxonomique en cas l'évaluation différente)
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	Nombre total d'espèces inventoriées dans la prairie : relevé(s) phytosociologique(s), relevé d'espèces complémentaires, relevés d'espèces ligneuses.
Papillons de jour	Nombre total d'espèces observées dans la prairie
Sauterelles, criquets et grillons	Nombre total d'espèces observées dans la prairie
Libellules	Nombre total d'espèces observées dans la prairie
Oiseaux nicheurs	Nombre total d'espèces observées dans la parcelle (prairie + haies, arbres isolés, bosquets...)
Reptiles/Amphibiens	Nombre total d'espèces observées dans la parcelle (prairie + haies, arbres isolés, bosquets...)
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	Nombre d'espèces protégées ou inscrites à la liste rouge nationale ou régionale
Papillons de jour	Nombre d'espèces protégées, inscrites à la liste rouge régionale ou déterminantes ZNIEFF
Sauterelles, criquets et grillons	Nombre d'espèces protégées, inscrites à la liste rouge régionale ou déterminantes ZNIEFF
Libellules	Nombre d'espèces protégées, inscrites à la liste rouge régionale ou déterminantes ZNIEFF
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	Nombre d'espèces très liées aux milieux agricoles, inscrites aux listes rouge régionale et/ou nationale, déterminantes ZNIEFF et/ou d'intérêt européen
Reptiles/Amphibiens	Nombre d'espèces inscrites aux listes rouge régionale et/ou nationale, déterminantes ZNIEFF et/ou d'intérêt européen

<b>Richesse des groupements végétaux</b>	
Nombre de groupements végétaux	Nombre de groupements végétaux différenciés dans la cartographie des végétations : groupements de milieux ouverts, arbustifs ou boisés.
Nombre de groupements végétaux remarquables	Nombre de groupements végétaux inscrits à la directive habitat-faune-flore (Natura 2000) ou déterminants pour la création de ZNIEFF en Franche-Comté.

# Légende des cartes de végétations

## Structures paysagères

- Habitats humides**
- Ripisylve arborée
  - Ripisylve arborée x Fourré riverain
  - Fourré riverain / humide
  - Fossé x Mégaphorbiale
- Habitats surfaciques**
- Boisement
  - Lisière forestière
  - Recolonisation forestière
  - Fourré bas
  - Fourré évolué
  - Roncier
  - Boisement x Fourré
- Hales**
- Hale mésophile arborée
  - Hale mésophile arbustive
  - Hale mésophile mixte
- Habitats artificiels**
- Arbre isolé / alignement
  - Verger
  - Plantation de peupliers
  - Prairie améliorée
- Autres habitats**
- Mer
  - Cours d'eau
  - Zone rudérale
  - Eboulis

## Habitats ouverts : phytosociologie

- Roselières hautes et magnocaritages**
- Phragmitetum australis
  - Caricion gracilis
  - Caricetum gracilis
  - Caricetum acutiformis
  - Groupe ment à Scirpus sylvaticus
- Roselières basses**
- Oenanthion aquaticae
- Mégaphorbiales**
- Filipendulo ulmariae - Convolvuletea sepium
- Prairies inondables**
- Agrostietea stoloniferae
- Prairies longuement inondables**
- Oenanthion fistulosae
  - Ranunculo repentis - Alopecuretum geniculati
- Prairies de fauche courtuement inondables**
- Bromion racemosi
  - Senecioni aquatici - Brometum racemosi
- Prairies inondables pâturées**
- Mentho longifoliae - Juncion inflexi
  - Potentillon anserinae
  - Potentillo anserinae - Alopecuretum geniculati
  - Junco acutiflori - Cynosuretum cristati

- Prairies humides acidiflines**
- Junco conglomérati - Scorzonetum humilis
- Prairies de fauche**
- Arrhenatheron elatioris
- Prairies mésohygrophiles**
- Colchico autumnalis - Arrhenatheron elatioris
  - Colchico autumnalis - Festucetum pratensis
- Prairie mésophile**
- Gallo veri - Trifolietum repentis
- Prairie mésophile eutrophe**
- Heracleo sphondylii - Brometum molle
- Prairies pâturées**
- Lolio perennis - Cynosuretum cristati
  - Lolio perennis - Plantagininetum majoris
- Pelouses pâturées**
- Medicagini lupulinae - Cynosuretum cristati
- Pelouses**
- Mesobromion erecti
  - Festuco lemání - Brometum erecti
  - Onobrychido vicifoliae - Brometum erecti
- Friches**
- Artemisieta vulgaris
- Reliévé phytosociologique**

## Synthèse des résultats et fiches parcelles

Nom de l'exploitant	N° de la parcelle	Commune	Lieu-dit	Conditions écologiques	Gestion	Humidité	Niveau trophique	Qualité de l'écosystème			Nombre d'espèces						
								Oiseaux	Flore/habitats	Insectes	Flore	groupements végétaux	Papillons de jour	Sauterelles, criquets et grillons	Libellules	Insectes remarquables	Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles
CONTET F.	FS03	VY-LES-FILAIN	COMBE PAILLET	Fauche humide	Fauche	Humide	Mésoeutrophe	potentiellement intéressante	intéressante	intéressante	73	5	12	11	3	1	2
CABUT A. ; EARL du Grand Buisson	FI01	VILLERSEXEL	LE CHAPEAU CHINOIS	Fauche humide mésotrophile	Fauche	Humide	Mésotrophe	potentiellement intéressante	très intéressante	intéressante	75	11	15	8	11	3	1
CARTERON D.	FH03	AILLEVANS	LES GRANDES PLANCHES	Fauche humide mésotrophile	Fauche	Humide	Mésotrophe	intéressante	très intéressante	très intéressante	78	9	12	8	10	0	3
GOYSET L.	FH05	FROTEY-LES-VESOUL	LE CARRE ST-DENIS	Fauche inondable	Fauche	Inondable	Mésoeutrophe	intéressante	intéressante	potentiellement intéressante	23	2	11	2	1	0	1
MOUGIN P. ; EARL La Ferme Bleue	FH06	VESOUL	LA MONTOILOTTE	Fauche inondable	Fauche	Inondable	Mésoeutrophe	intéressante	très intéressante	très intéressante	44	6	15	9	9	4	3
HENRY G. ; GAEC Prés de la Destinée	FH02	MONTJUSTIN-ET-VELOTTE	LES CHARMES	Fauche inondable eutrophisée	Fauche	Inondable	Eutrophe	potentiellement intéressante	intéressante	potentiellement intéressante	67	11	14	8	3	0	5
GAEC CHOPARD	FH04	PONT-SUR-L'OGNON	CHAMP DE LA CROIX	Fauche inondable mésotrophile	Fauche	Inondable	Mésotrophe	potentiellement intéressante	intéressante	potentiellement intéressante	44	4	15	10	4	/	3
GAUDINET S. ; GAEC Vert Pâturage	PH04	NOROY-LE-BOURG	LA VAIVRE	Fauche inondable mésotrophile	Fauche	Inondable	Mésotrophe	Intéressante	très intéressante	potentiellement intéressante	72	8	10	9	1	1	3
GAUTHIER C.	FS06	VELLEFAUX	FRICHES DE STE-ANNE	Fauche sèche	Fauche	Sèche	Mésoeutrophe	Intéressante	Intéressante	Intéressante	78	3	17	13	0	0	5
PY H.	FS05	FILAIN	LES MONNINS	Fauche sèche eutrophisée	Fauche	Sèche	Eutrophe	Intéressante	Intéressante	Intéressante	76	6	19	10	1	1	4
BOULANGER C. ; EARL La Roulotte du Berger	FS04	VILLERS-LE-SEC	COMBE DU POMMIER	Fauche sèche mésotrophile	Fauche	Sèche	Mésotrophe	Intéressante	Intéressante	Intéressante	51	4	24	10	0	4	3
ETIGNARD Y.	FS07	MAILLEY-ET-CHAZELOT	LES EPINES DU FRENE	Fauche sèche mésotrophile	Fauche	Sèche	Mésotrophe	Intéressante	Intéressante	Intéressante	71	5	18	9	/	1	4
HUMMEL David	FS09	NOROY-LE-BOURG	PLANCHE GOUVERNE	Fauche sèche mésotrophile	Fauche	Sèche	Mésotrophe	Intéressante	Intéressante	Intéressante	68	5	24	7	/	2	4
PY H.	FS02	FILAIN	COMBE GILLIER	Fauche sèche mésotrophile	Fauche	Sèche	Mésotrophe	potentiellement intéressante	intéressante	potentiellement intéressante	66	4	13	10	/	0	3
VANNIER A. ; EARL de la Chaye	FS08	MAILLEY-ET-CHAZELOT	LE GRAND DIABLE	Fauche sèche mésotrophile	Fauche	Sèche	Mésotrophe	potentiellement intéressante	intéressante	intéressante	92	4	18	12	/	1	1
BELPERRIN M.	PI04	AUTREY-LE-VAY	Les Mottes du Rond	Fauche/pâturage humide	Fauche/pâturage	Humide	Mésoeutrophe	intéressante	potentiellement intéressante	potentiellement intéressante	74	3	11	7	10	/	8
CABUT A. ; EARL du Grand Buisson	A compléter	SAINT-SULPICE	MON DENIS	Pâturage (à déterminer)	Pâturage			intéressante	A compléter	très intéressante	A compléter	A compléter	17	11	15	4	3
CONTET F.	PS02	DAMPIERRE-SUR-LINOTTE	CHAMPS LIEBAUX	Pâturage humide eutrophisée	Pâturage	Humide	Eutrophe	intéressante	potentiellement intéressante	potentiellement intéressante	37	3	10	7	/	1	5
DECARD G.	PI02	VILLERSEXEL	LE GROS BUISSON	Pâturage humide eutrophisée	Pâturage	Humide	Eutrophe	intéressante	potentiellement intéressante	potentiellement intéressante	59	8	11	12	4	0	5
GOYSET L.	PH01	FROTEY-LES-VESOUL	LE BREUIL	Pâturage humide eutrophisée	Pâturage	Humide	Eutrophe	Potentiellement intéressante	Potentiellement intéressante	Potentiellement intéressante	53	7	10	7	2	0	2
DEMOLY J.P.	PH02	ORICOURT	LA NOYE	Pâturage humide eutrophisée	Pâturage	Humide	Eutrophe	Intéressante	Intéressante	Intéressante	85	10	25	14	/	1	4
BELPERRIN M	FI02	VILLERSEXEL / MOIMAY	D486	Pâturage humide mésotrophile	Pâturage	Humide	Mésotrophe	potentiellement intéressante	Intéressante	potentiellement intéressante	50	6	9	4	8	1	0
GAEC CHOPARD	PI01	MOIMAY	LE LAUZIN	Pâturage inondable eutrophisée	Pâturage	Inondable	Eutrophe	Potentiellement intéressante	Potentiellement intéressante	Potentiellement intéressante	55	5	14	12	3	1	4
GAUDINET S. ; GAEC Vert Pâturage	PH04	LIEVANS	BOIS DE ROUVROY	Pâturage inondable eutrophisée	Pâturage	Inondable	Eutrophe	Intéressant	Intéressant	Intéressant	48	9	20	11	1	0	Complété après prospections en 2016
MARCHAND F. ; EARL Pré Mailley	PI03	COLOMBIER	CORNAY	Pâturage inondable eutrophisée	Pâturage	Inondable	Eutrophe	Potentiellement intéressante	Potentiellement intéressante	Potentiellement intéressante	54	8	13	7	4	0	4
BELPERRIN D.	PI05	VILLERSEXEL	LE PRE AUX VERNES	Pâturage inondable eutrophisée	Pâturage	Inondable	Eutrophe	Potentiellement intéressante	Potentiellement intéressante	Potentiellement intéressante	43	4	4	2	1	/	2
DECARD G.	PS01	MARAST	LA GRANDE PIECE	Pâturage sèche	Pâturage	Sèche	Mésoeutrophe	très intéressante	intéressante	intéressante	59	9	23	9	1	0	6
BLANCHARD O.	FS01	MONT-LE-VERNOIS	LE VERNOIS	Pâturage sèche mésotrophile	Pâturage	Sèche	Mésotrophe	Potentiellement intéressante	Potentiellement intéressante	Potentiellement intéressante	37	4	15	6	2	/	0
BOULANGER C. ; EARL La Roulotte du Berger	PS06	NOROY_LE_BOURG	LES MAUVAIS	Pâturage sèche mésotrophile	Pâturage	Sèche	Mésotrophe	Intéressante	Intéressante	Intéressante	84	9	24	11	0	3	3
CHOUX G. ; LEGTA	PS04	CHARIEZ	LA PIERRE QUI VIRE	Pâturage sèche mésotrophile	Pâturage	Sèche	Mésotrophe	Très intéressante	Très intéressante	Très intéressante	82	6	22	13	2	2	5
MOUGIN P. ; EARL La Ferme Bleue	PS03	LA DEMIE	D78	Pâturage sèche mésotrophile	Pâturage	Sèche	Mésotrophe	Très intéressante	Très intéressante	Très intéressante	76	7	27	14	/	2	7
GOYSET L.	PH01	DAMPVALLEY-LES-COLOMBE	LES GRANDES PLANCHES	Pâturage très sèche	Pâturage	Sèche	Mésoeutrophe	intéressante	très intéressante	très intéressante	105	8	34	20	10	4	4
ETIGNARD Y.	PS07	MAILLEY-ET-CHAZELOT	EN PICHENEY	Pâturage très sèche mésotrophile	Pâturage	Sèche	Mésotrophe	très intéressante	intéressante	intéressante	69	4	17	15	/	1	7

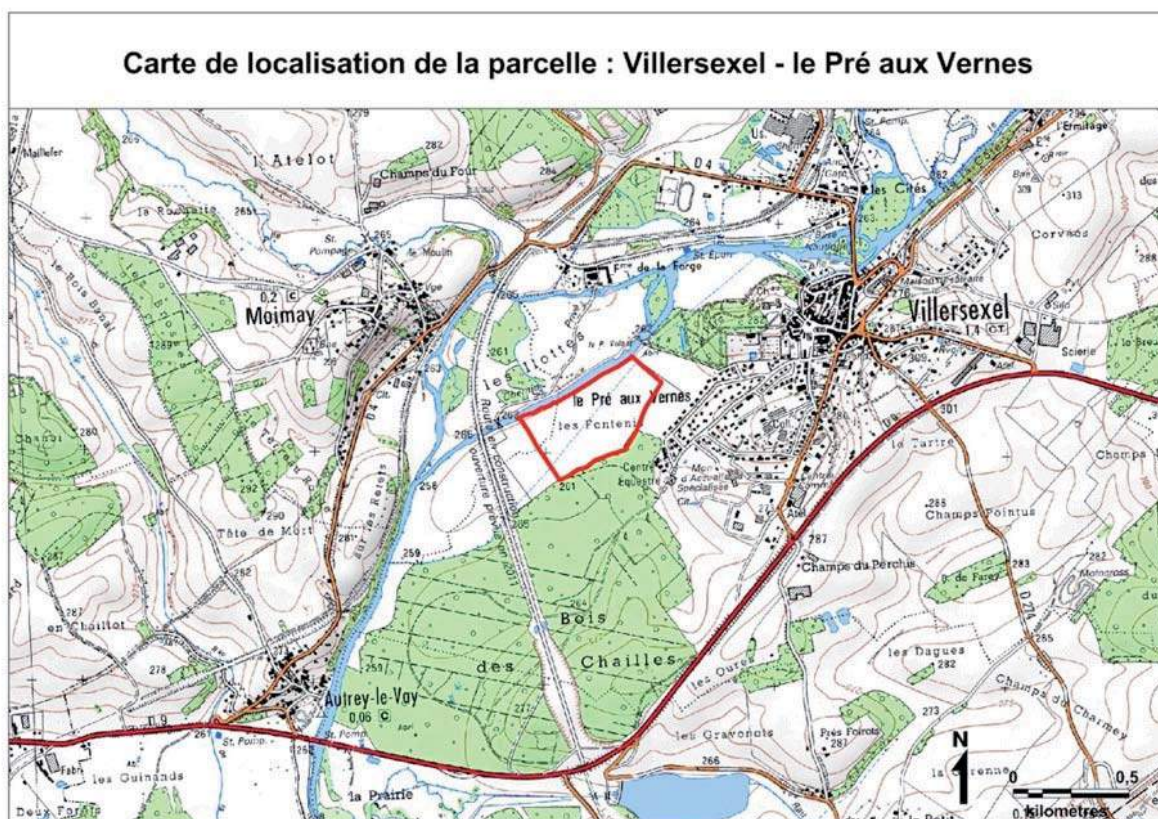




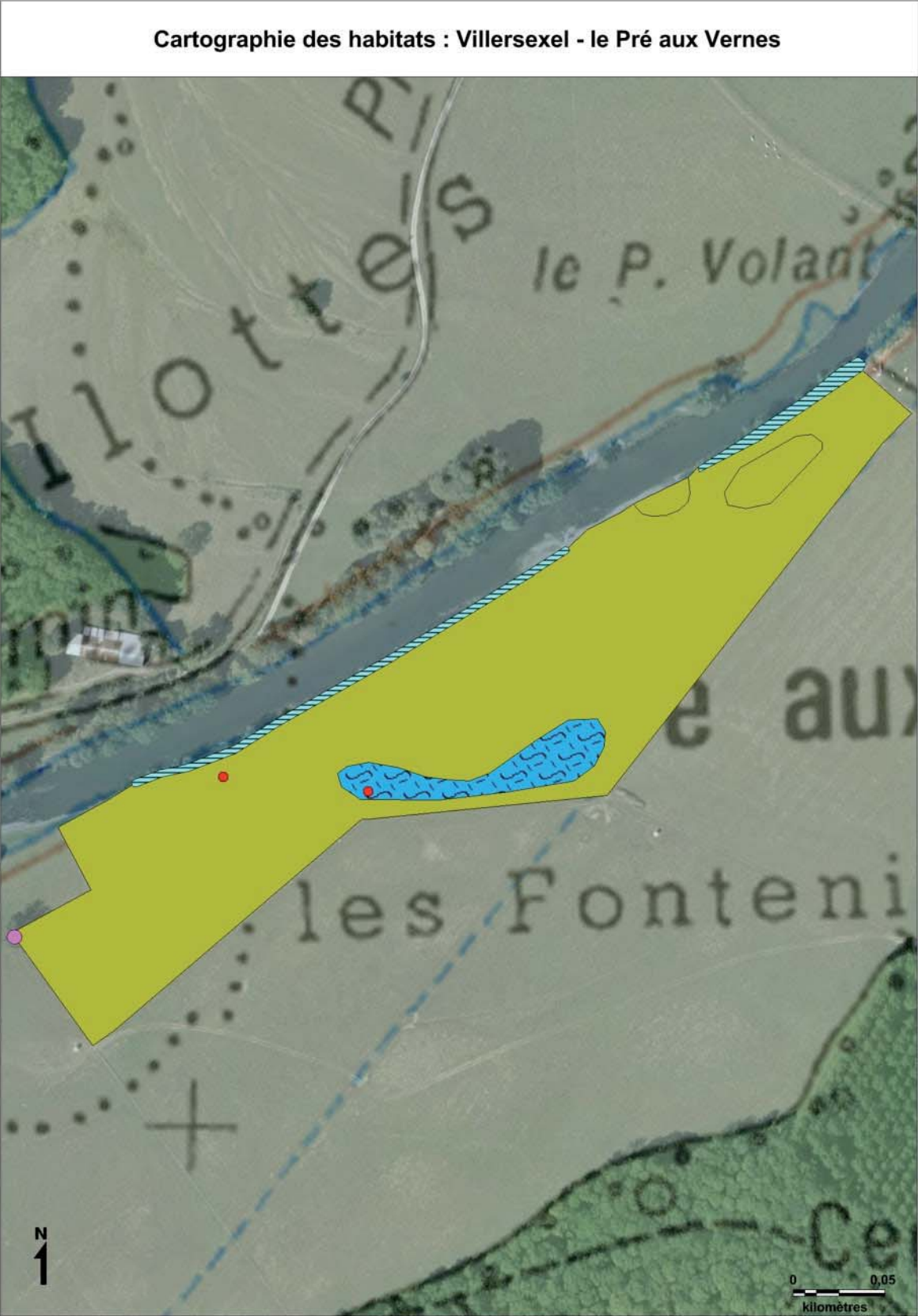
## Belperrin D. : Villersexel – le Pré aux Vernes

### Contexte

La parcelle du Pré aux Vernes est située en vallée de l'Ognon, directement en bordure de ce cours d'eau. Il s'agit d'une prairie pâturée localisée en zone inondable sur des alluvions récentes. Les pratiques actuelles ne permettent pas l'expression d'une prairie inondable à caractère patrimonial en Franche-Comté. De plus, le recouvrement faible en éléments structurants du paysage n'est pas optimal pour la faune.



Cartographie des végétations



## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Pâturage bovin
Nom de l'exploitant	BELPERRIN D.
N° de la parcelle	PI05
Commune	VILLERSEXEL
Lieu-dit	LE PRE AUX VERNES
Surface (en ha)	3,6
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Pâturage inondable eutrophisée
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Apparition d'une flore mésotrophile des prairies inondables ainsi que d'une lisière herbacée humide haute, apparition d'une végétation buissonnante plus dense le long de la rivière
Types de structures paysagères	Fourrés riverains, arbres isolés
Recouvrement des structures paysagères	Faible (3,72%)
Répartition des structures paysagères	Groupés
Qualité de la structuration des lisières	Mauvaise
Présence d'un milieu aquatique attenante ou à l'intérieur de la parcelle	Oui (rivière)
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Faible
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Potentiellement intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Potentiellement intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	43
Papillons de jour	4
Sauterelles, criquets et grillons	2
Libellules	1
Oiseaux nicheurs	2
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	/
Sauterelles, criquets et grillons	/
Libellules	/
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	2
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	4
Nombre de groupements végétaux remarquables	0

## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce remarquable de la flore n'a été observée.

### ● Habitats

Aucun d'habitat d'intérêt européen ou régional n'a été observé.

Les communautés végétales observées sont caractéristiques d'une pression de pâturage importante qui limite l'expression d'une diversité floristique intéressante.

### ● Papillons de jour

Aucun papillon de jour remarquable n'a été observé au cours des trois passages. La diversité est très faible sur cette parcelle avec seulement quatre espèces inventoriées. Ces résultats sont dus au manque de ressources alimentaires, de plantes-hôtes et l'hétérogénéité de la pâture (hauteur de végétation uniforme, absence de zones refuges, absence d'éléments boisés...).

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Les prospections n'ont permis aucune observation de sauterelle ou criquet remarquable. La faible hauteur de la strate herbacée explique en partie la faiblesse du peuplement.

### ● Libellules

Une seule libellule a été observée le long de L'Ognon. Ceci s'explique en partie par l'absence de point d'eau sur la parcelle. De plus, la physionomie de la rivière le long de la parcelle étudiée et la ripisylve, très morcelée, limite fortement le développement de libellules.

### ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Chardonneret élégant	Vulnérable	NON	1
Moineau friquet	Presque menacé	NON	1
Richesse spécifique/ha	0.55		
Abondance/ha	0.55		

La faible quantité de buissons et d'arbres limite considérablement l'offre en site de nidification pour la plupart des espèces liées aux espaces agricoles semi-ouverts. Le Chardonneret élégant peut néanmoins nicher dans les arbres et arbustes en bord de rivière, de même que le Moineau friquet qui peut tirer parti d'une cavité arboricole ou d'un trou dans la berge pour y loger son nid. L'herbe assez rase du pâturage permet à plusieurs espèces d'accéder à une nourriture en grande partie inaccessible quand l'herbe est haute : les micromammifères pour la Buse variable et le Faucon crécerelle, les invertébrés pour les étourneaux, les corvidés et certains passereaux.

### ● Reptiles et amphibiens

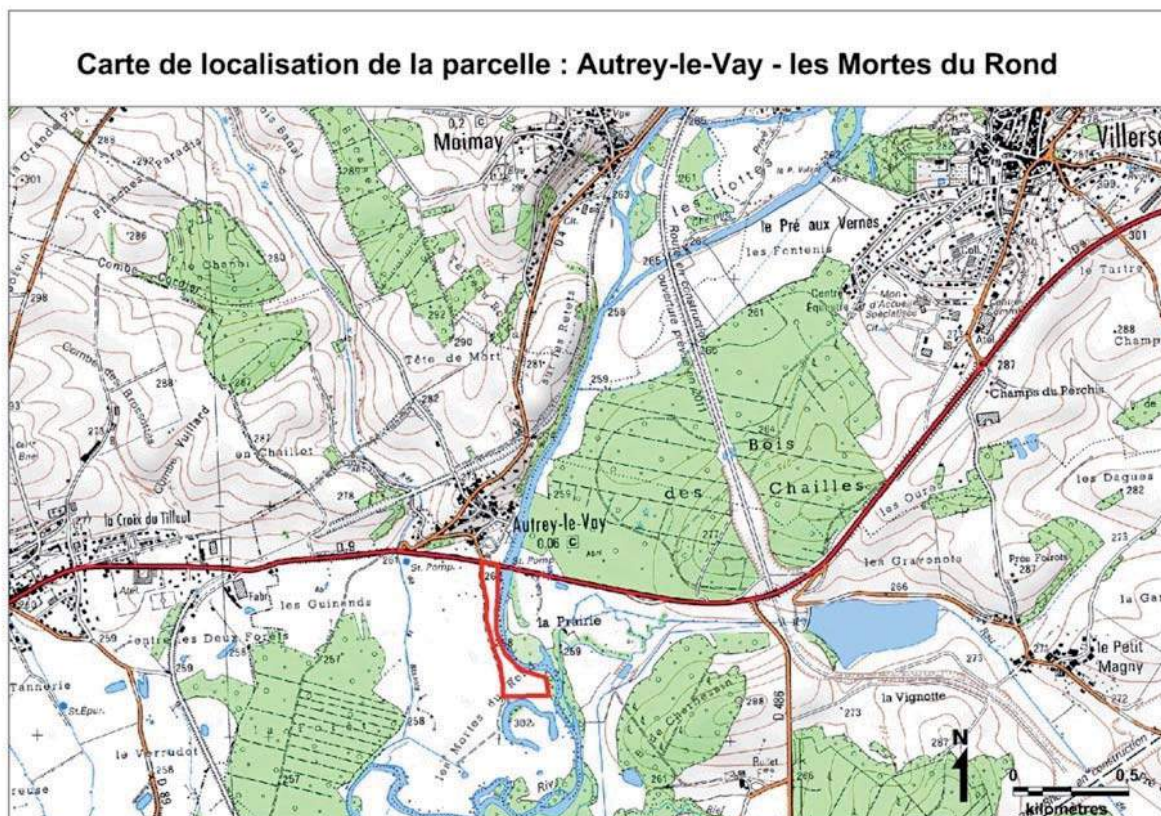
Aucune espèce n'a été observée lors des prospections, mais la berge peut abriter de la Couleuvre à collier. L'intérieur de la parcelle, dépourvu de micro-habitats (pieds de buissons, tas de bois ou de pierres, murets, haies), n'est guère propice aux amphibiens en phase terrestres ainsi qu'aux reptiles.



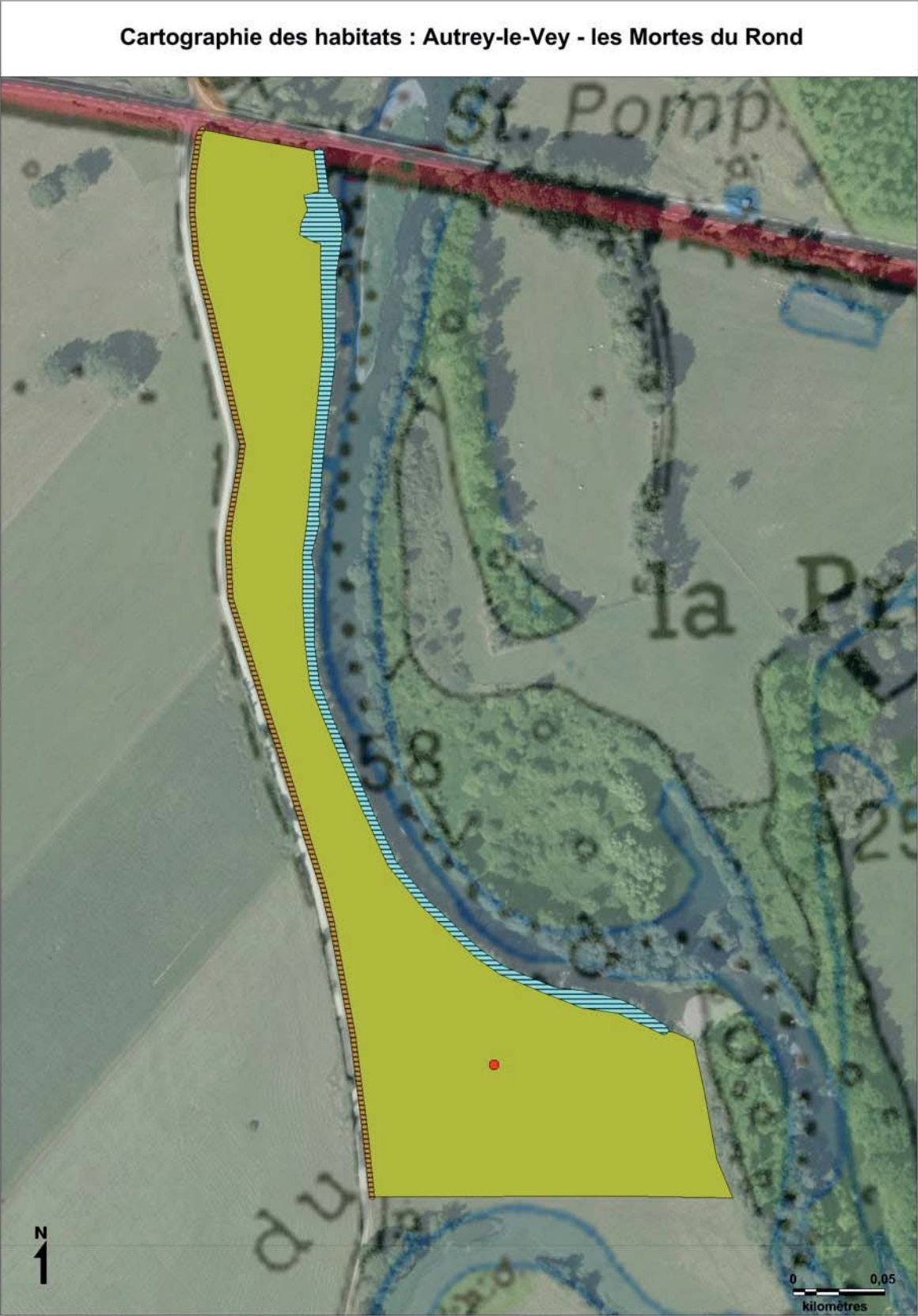
## Belperrin M. : Autrey-le-Vay – les Mortes du Rond

### Contexte

La parcelle des Mortes du Rond est située en vallée de l'Ognon, directement en bordure de ce cours d'eau, sur un secteur classé en ZNIEFF de type 1. Il s'agit d'une prairie pâturée et fauchée localisée en zone inondable sur des alluvions récentes. Les pratiques actuelles ne permettent pas l'expression d'une prairie inondable à caractère patrimonial en Franche-Comté. Par ailleurs, la qualité des structures paysagères et des lisières ne favorise pas une diversité faunistique élevée.



Cartographie des végétations





## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Fauche et pâturage ovin
Nom de l'exploitant	BELPERRIN M.
N° de la parcelle	PI04
Commune	AUTREY-LE-VAY
Lieu-dit	Les Mortes du Rond
Surface (en ha)	4,74
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Fauche/pâturage humide
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Fauche humide diversifiée et végétation des lisières humides herbacées hautes le long de la ripisylve
Types de structures paysagères	Ripisylve buissonnante, arbustive et arborée, continue. Quelques arbres isolés
Recouvrement des structures paysagères	Modéré (11,95%)
Répartition des structures paysagères	/
Qualité de la structuration des lisières	Mauvaise
Présence d'un milieu aquatique attenante ou à l'intérieur de la parcelle	Oui (rivière)
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Modérée
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Oiseaux : intéressante Flore/Végétations : intéressante Insectes : potentiellement intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Oiseaux : intéressante Flore/Végétations : potentiellement intéressante Insectes : potentiellement intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	74
Papillons de jour	11
Sauterelles, criquets et grillons	7
Libellules	10
Oiseaux nicheurs	26
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	/
Sauterelles, criquets et grillons	/
Libellules	/
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	8
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	3
Nombre de groupements végétaux remarquables	0

## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce remarquable de la flore n'a été observée.

### ● Habitats

Aucun d'habitat d'intérêt européen ou régional n'a été observé.

Le relevé phytosociologique réalisé dans la prairie a été rapproché d'une communauté floristique pâturée qui ne présente pas d'intérêt européen. Par ailleurs, la ripisylve ne correspond pas à l'habitat décrit dans la directive européenne.

### ● Papillons de jour

Aucun papillon de jour remarquable n'a été observé. Néanmoins, onze espèces différentes ont été inventoriées. Deux espèces contactées pondent leurs œufs sur l'ortie dioïque : il s'agit du vulcain et du robert-le-diable. Deux autres papillons déposent leurs œufs sur des trèfles ou de lotiers présents sur la parcelle étudiée, l'azuré de la bugrane et l'azuré du trèfle.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune sauterelle et aucun criquet remarquables n'a été détecté au cours des trois passages. La plupart des individus observés se trouvaient dans les zones refuges en bordure de parcelle (zones non fauchées et non pâturées en lisière). La partie centrale, du fait de la faible hauteur de végétation, abrite peu d'espèces. Le cortège inventorié comprend par exemple le gomphocère roux, criquet typique des lisières et des ourlets, et le conocéphale gracieux, sauterelle qui affectionne les hautes herbes.

### ● Libellules

Comme la parcelle est située en bordure de rivière, dix espèces de libellules ont pu être observées mais aucune n'est remarquable en Franche-Comté. De nombreuses demoiselles immatures (qui venaient d'émerger) trouvent refuge dans la ripisylve et les haies qui bordent la prairie. Ce milieu est également utilisé pour la chasse, en effet elles se nourrissent d'autres insectes tels que des mouches ou des moustiques. L'anax empereur, par exemple, peut y capturer une libellule déprimée pour la dévorer.

### ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Bruant jaune	Presque menacé	NON	1
Chardonneret élégant	Vulnérable	NON	1
Fauvette grisette	Presque menacé	NON	1
Grive litorne	Presque menacé	NON	1
Linotte mélodieuse	Vulnérable	NON	1
Moineau friquet	Presque menacé	NON	2
Pie-grièche écorcheur	Peu préoccupant	NON	2
Torcol fourmilier	Presque menacé	OUI	1
Richesse spécifique/ha	1.68		
Abondance/ha	2.11		

La parcelle accueille plusieurs oiseaux nicheurs liés aux milieux agricoles semi-ouverts à la végétation ligneuse en limite de la parcelle. Les couples de ces espèces trouvent un habitat favorable dans le linéaire buissonnant s'étirant entre la prairie et le chemin. Certains, comme le Torcol et la Grive litorne se plaisent également dans les arbustes et les arbres de la berge. Les espèces essentiellement

granivores se nourrissent plutôt sur le chemin, ses bas-côtés et dans les prairies dont l'herbe est assez rase ; les autres, insectivores, capturent les insectes vivant dans les haies, la prairie et la végétation rivulaire.

Le couvert herbacé est trop haut et trop dense en revanche pour permettre aux alouettes de nicher au sol.

### ● Reptiles et amphibiens

Aucune espèce n'a été observée lors des prospections. Cependant, le pied de la haie séparant la parcelle du chemin offre des micro-habitats favorables aux reptiles, ainsi qu'un habitat terrestre convenable aux amphibiens. De même, la végétation en bordure de rivière constitue un habitat attractif pour la Couleuvre à collier.

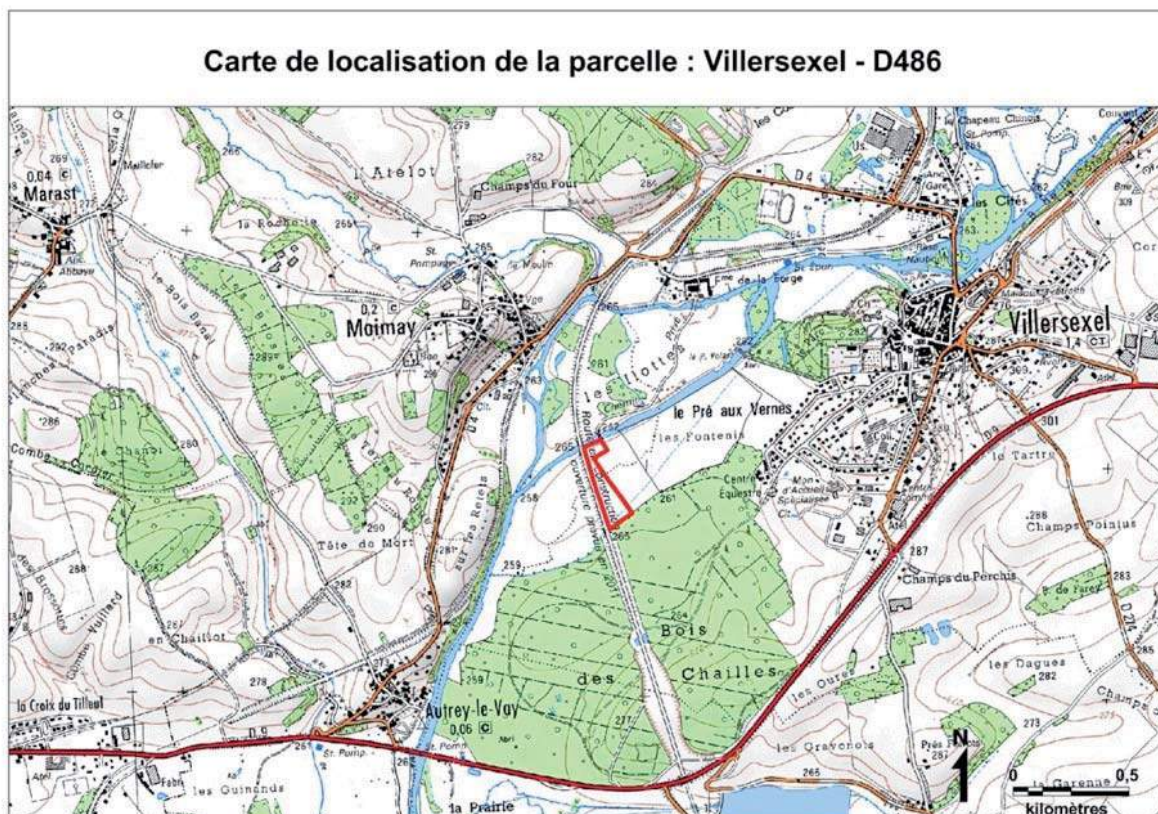




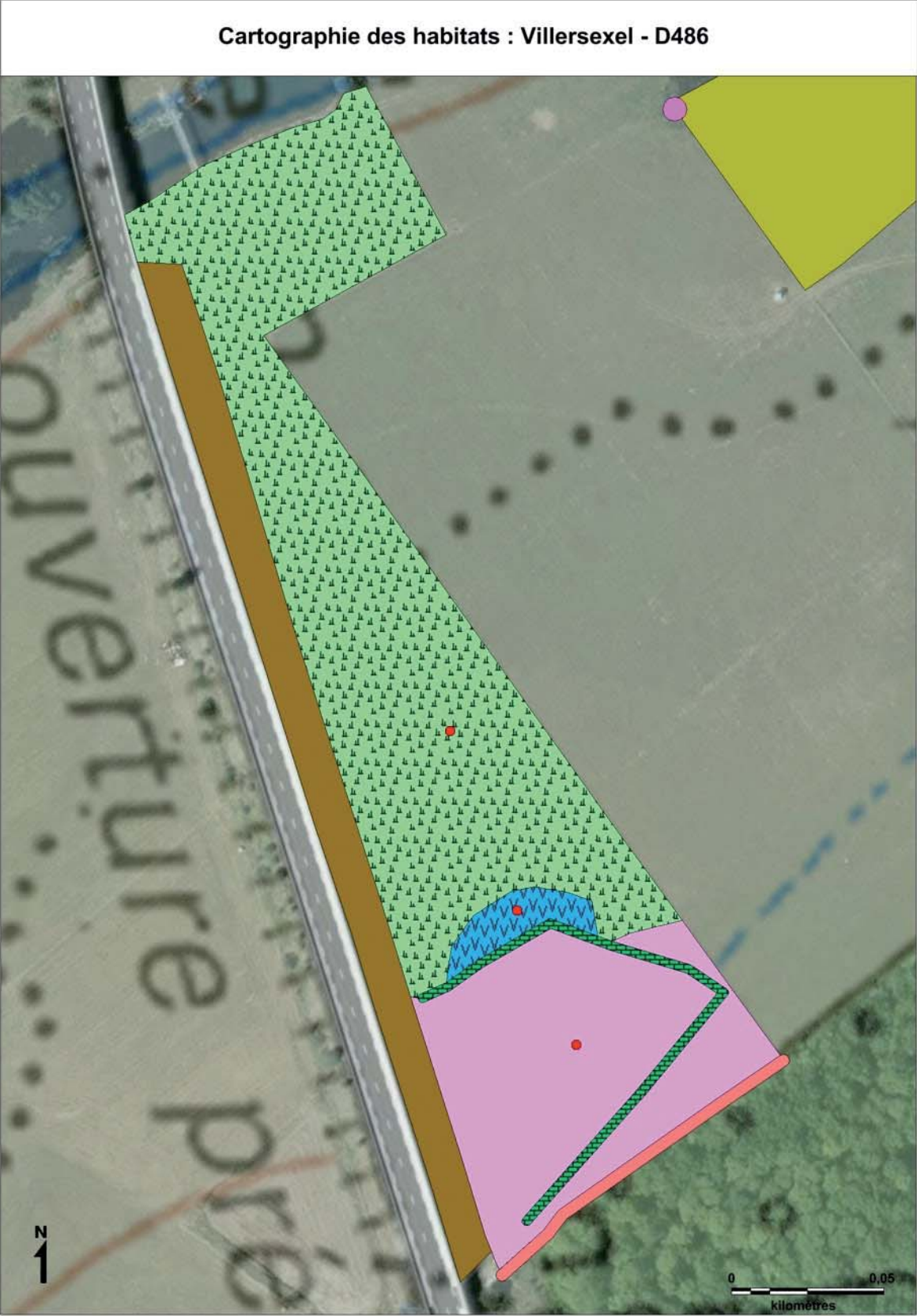
## Belperrin M. : Villersexel / Moimay – D486

### Contexte

La parcelle bordant la D486 est située en vallée de l'Ognon, directement en bordure de ce cours d'eau. Il s'agit d'une prairie pâturée localisée en zone inondable sur des alluvions récentes. Elle présente une diversité élevée de groupements végétaux, avec des prairies humides à engorgées plus ou moins marquées par le pâturage, des mégaphorbiaies, des friches. En revanche, le recouvrement faible en éléments structurants du paysage, ainsi que la mauvaise qualité de la structuration de la lisière n'est pas optimal pour la faune.



Cartographie des végétations



## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Pâturage ovin
Nom de l'exploitant	BELPERRIN M
N° de la parcelle	F102
Commune	VILLERSEXEL / MOIMAY
Lieu-dit	D486
Surface (en ha)	2,96
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Pâturage humide mésotrophile (très humide au sud)
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Diversification des structures de végétations : haies, fourrés et végétation herbacée humide haute
Types de structures paysagères	Fossé, lisière forestière.
Recouvrement des structures paysagères	Faible (3,77%)
Répartition des structures paysagères	/
Qualité de la structuration des lisières	Mauvaise
Présence d'un milieu aquatique attenante ou à l'intérieur de la parcelle	Oui (rivière)
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Faible
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Oiseaux : potentiellement intéressante Flore/végétations : Intéressante Insectes : potentiellement intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Oiseaux : potentiellement intéressante Flore/végétations : Intéressante Insectes : potentiellement intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	50
Papillons de jour	9
Sauterelles, criquets et grillons	4
Libellules	8
Oiseaux nicheurs	0
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	1
Sauterelles, criquets et grillons	/
Libellules	/
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	0
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	6
Nombre de groupements végétaux remarquables	3



## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce remarquable de la flore n'a été observée.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêt	Recouvrement
<i>Junco conglomerati</i> – <i>Scorzoneretum humilis</i>	International (Natura)	24,10%
<i>Colchico autumnalis</i> – <i>Festucetum pratensis</i>	International (Natura)	54,77%
Mégaphorbiaie	International (Natura)	2,15%

Ces habitats sont caractéristiques d'une gestion par la fauche qui était sans doute historiquement pratiquée dans cette vallée alluviale. Ils semblent se maintenir en raison de la faible pression de pâturage ovin actuellement appliquée. Le pâturage peut entraîner une évolution de la végétation vers des habitats d'intérêt écologique inférieur.

### ● Papillons de jour

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Cuivré des marais	Presque menacé	OUI	1

Un individu de Cuivré des marais a été observé sur le site pendant les prospections. La parcelle n'offre pas les conditions nécessaires à la reproduction de ce papillon du fait de l'absence de zones refuges abritant une de ses plantes-hôtes (diverses espèces de *Rumex*). Néanmoins, cette prairie offre des ressources alimentaires aux imagos.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucun criquet et aucune sauterelle remarquable n'a été observé sur la prairie au cours des prospections. Les espèces inventoriées se trouvaient essentiellement sur les marges et au niveau des drains au sud de la parcelle.

### ● Libellules

Aucune espèce remarquable n'a été observée lors des prospections. La proximité de la parcelle avec la rivière Ognon au nord et un ruisseau au sud explique la présence de quatre espèces sur la parcelle. En effet, cette prairie constitue un milieu de chasse puisqu'elle abrite des insectes source de nourriture pour les adultes. Elle sert également de zone de repos pour les individus immatures qui finissent leur phase de maturation.

### ● Oiseaux nicheurs

Aucune espèce nicheuse n'a été observée lors des prospections. L'absence d'éléments paysagers explique en grande partie ceci, conjuguée à la faible taille de la parcelle. La végétation herbacée hygrophile qui s'y développe pourrait convenir à certaines espèces, mais la surface d'habitat semble insuffisante pour les accueillir.

### ● Reptiles et amphibiens

Aucune espèce n'a été observée lors des prospections. L'intérieur de la parcelle, dépourvu de micro-habitats (pieds de buissons, tas de bois ou de pierres, murets, haies), n'est guère propice aux reptiles inféodés aux milieux humides, ainsi qu'aux amphibiens en phase terrestre.

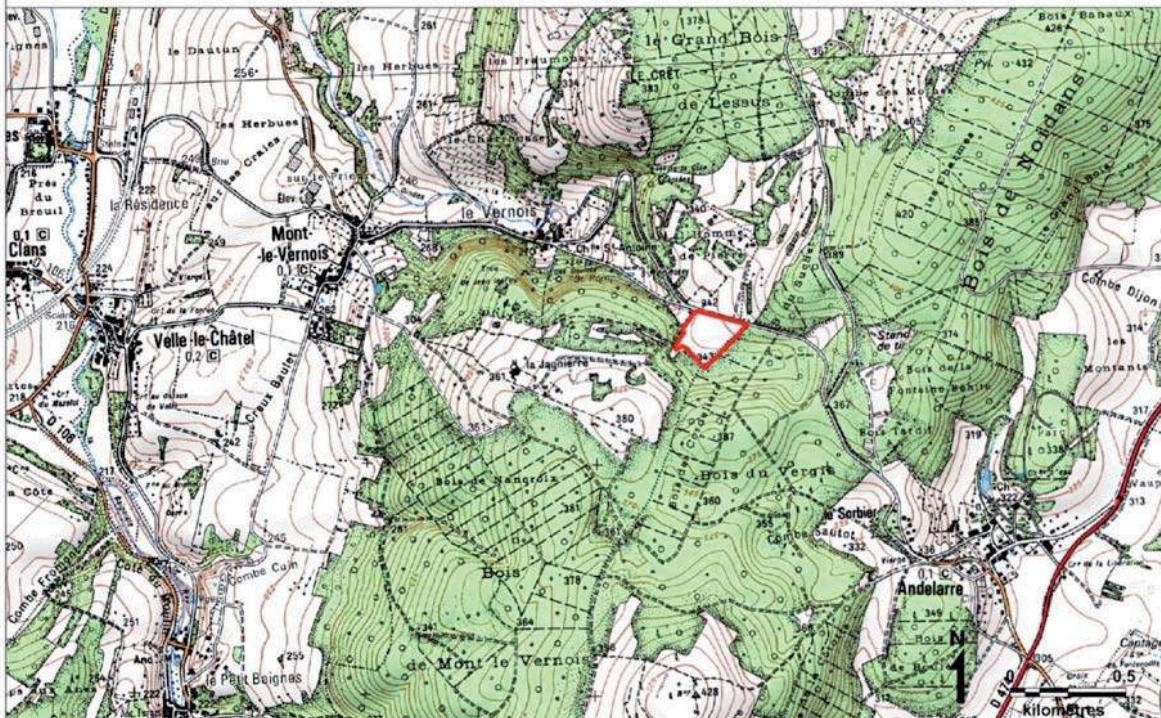


## Blanchard O. : Mont-le-Vernois – le Vernois

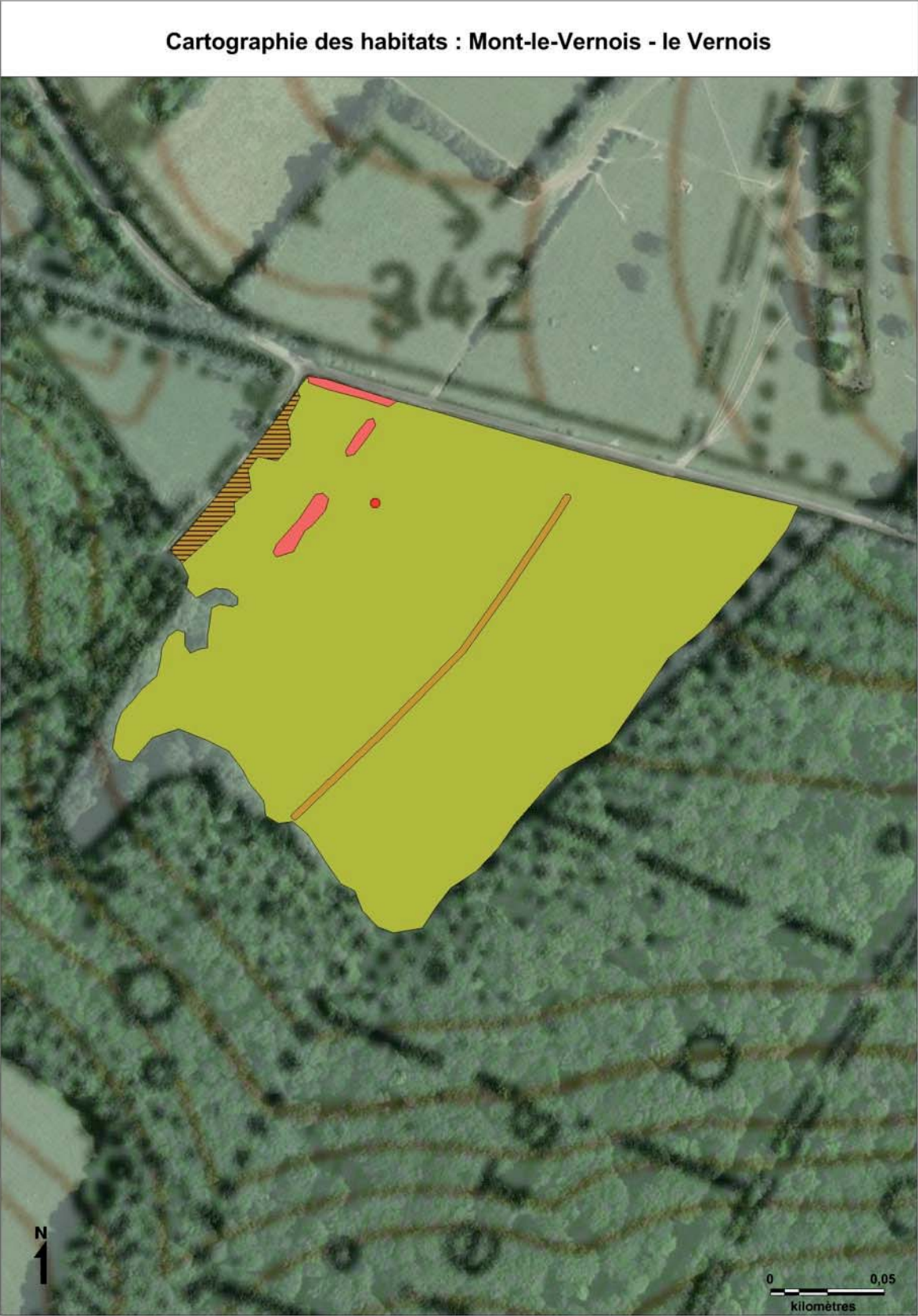
### Contexte

La parcelle du Vernois est installée sur le secteur des plateaux calcaires centraux. Il s'agit d'une prairie mésophile à Ray-grass et à Crételle, encore marquée par le pâturage historiquement pratiqué, qui ne présente pas d'intérêt écologique particulier. Le faible recouvrement des structures paysagères n'est pas favorable à une diversité faunistique élevée.

Carte de localisation de la parcelle : Mont-le-Vernois - le Vernois



Cartographie des végétations





## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Fauche
Nom de l'exploitant	BLANCHARD O.
N° de la parcelle	FS01
Commune	MONT-LE-VERNOIS
Lieu-dit	LE VERNOIS
Surface (en ha)	3,87
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Pâturage sèche mésotrophile
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Fauche sèche mésotrophile
Types de structures paysagères	Haies, fourrés, verger
Recouvrement des structures paysagères	Faible (4,43%)
Répartition des structures paysagères	Groupés
Qualité de la structuration des lisières	Moyenne
Présence d'un milieu aquatique attenante ou à l'intérieur de la parcelle	/
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Modérée
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Potentiellement intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Potentiellement intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	37
Papillons de jour	15
Sauterelles, criquets et grillons	6
Libellules	2
Oiseaux nicheurs	13
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	/
Sauterelles, criquets et grillons	/
Libellules	/
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	0
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	4
Nombre de groupements végétaux remarquables	0

## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce remarquable de la flore n'a été observée.

### ● Habitats

Aucun d'habitat d'intérêt européen ou régional n'a été observé.

L'historique de pâturage sur cette parcelle est observé au travers de l'analyse de la communauté végétale. Le groupement végétal n'a donc pas été rapproché de la prairie de fauche d'intérêt communautaire au titre de la directive habitat-faune-flore.

### ● Papillons de jour

Aucune espèce remarquable n'a été observée au cours des prospections. Néanmoins, quinze espèces ont été inventoriées. La plupart des individus ont été comptabilisés en lisière forestière et dans le verger.

Le cortège de papillons est composé d'espèces forestières : le tircis, dont les chenilles se développent en forêt, et le tabac d'Espagne. Les adultes de ces deux espèces volent souvent en lisière ou le long des chemins forestiers. Le nacré de la ronce est lié aux associations arbustives, puisque ses chenilles se nourrissent de ronce. Des espèces typiques des milieux herbacés mésophiles sont également présentes, telles que la piéride du navet, la piéride de la rave, le fadet commun, le tristan ou encore le myrtil.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune espèce remarquable n'a été inventoriée. Six criquets et grillons différents ont été détectés. La structure du milieu influence fortement le nombre d'espèces et l'abondance de ces insectes. La faible diversité spécifique constatée sur cette parcelle résulte notamment du fait de l'homogénéité de la hauteur de végétation. En effet, les prairies de fauche sont moins favorables aux Orthoptères que les pâtures.

### ● Libellules

Aucune espèce remarquable n'a été vue sur cette parcelle. Seules deux espèces ont été observées, ceci est dû à l'absence de milieu aquatique. L'aesche bleue était en chasse et le caloptéryx éclatant provenaient certainement du ruisseau des dindes, qui passe à proximité.

### ● Oiseaux nicheurs

Peu d'oiseaux ont été vus sur la parcelle même, hormis quelques passereaux dans les arbres fruitiers. Presque tous les individus manifestant un comportement de reproducteur ont été observés en lisière de la parcelle ; il s'agit d'espèces typiquement forestières ou généralistes. La quasi-absence de buissons et d'arbustes dans la parcelle, conjuguée à une végétation herbacée assez haute, ne permet pas aux espèces associées aux espaces agricoles de disposer d'un habitat de reproduction favorable. En agissant sur ces deux points, notamment le premier, il serait sans doute possible d'attirer certaines de ces espèces sur la parcelle (notamment les insectivores liés aux buissons : Pie-grièche écorcheur, Fauvette grisette...).

### ● Reptiles et amphibiens

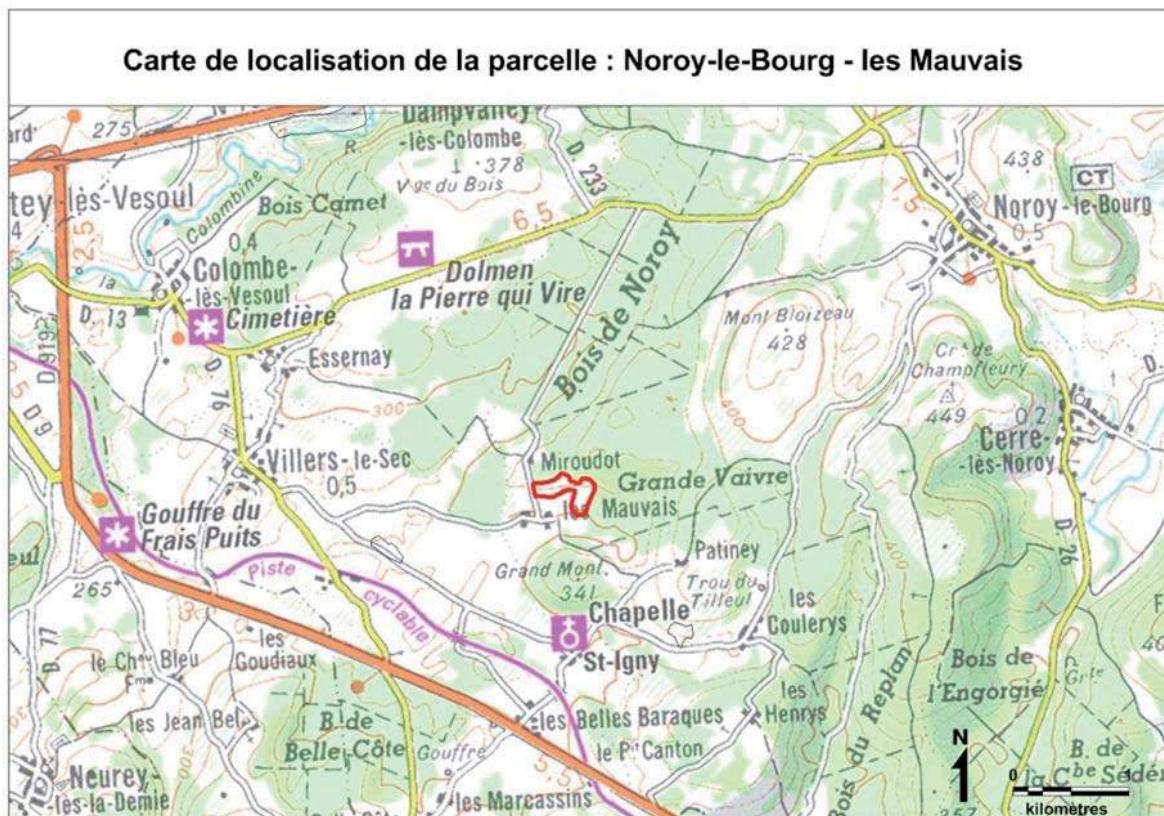
Aucune espèce n'a été observée lors des prospections. La faible exposition de la parcelle limite significativement son attrait pour les reptiles ; cependant, la lisière forestière est susceptible d'offrir un habitat propice aux espèces de ce groupe. Situés en sommet de colline, la parcelle et son environnement proche ne présentent pas d'intérêt pour les amphibiens.



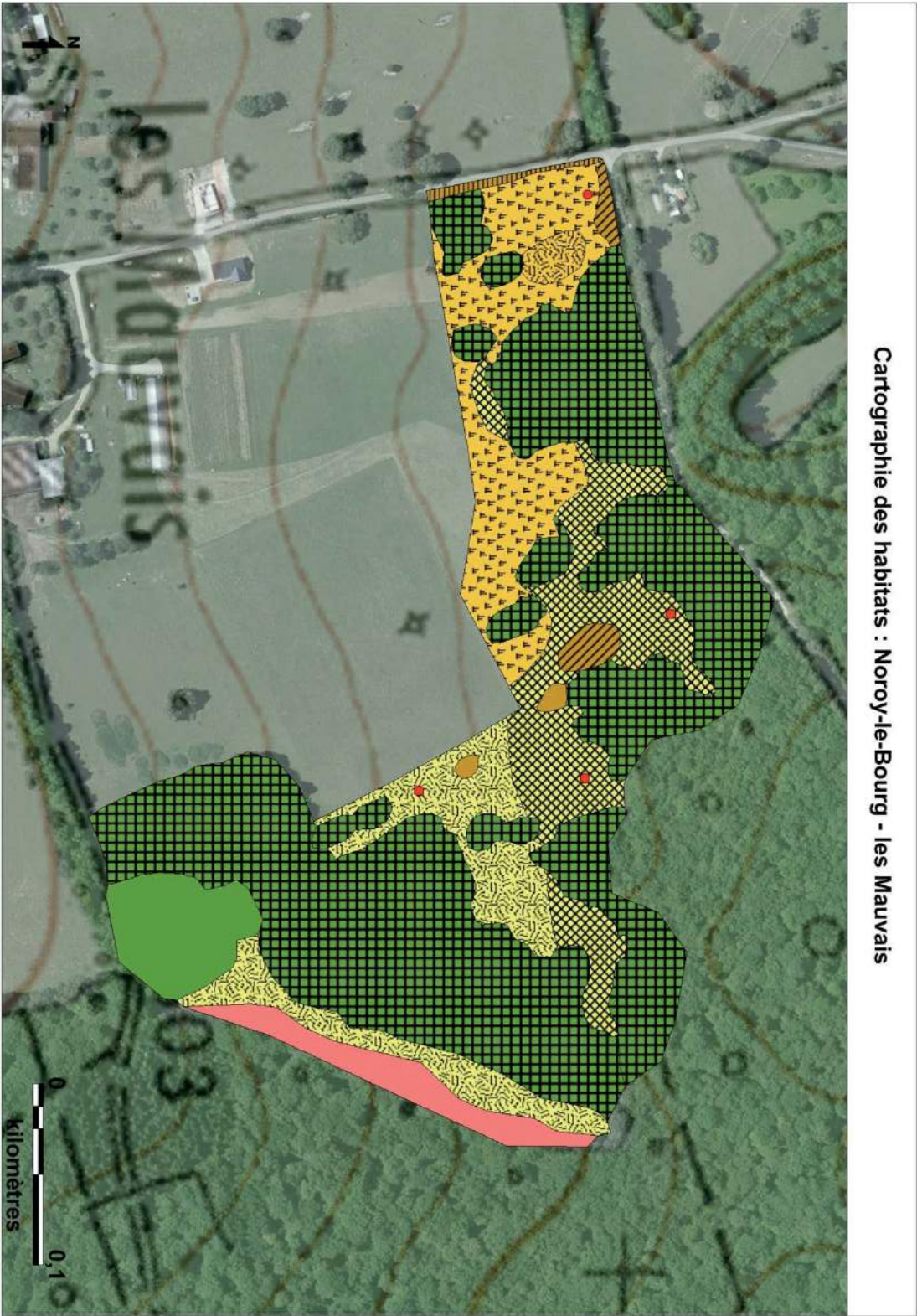
## Boulangier C. (EARL La Roulotte du Berger) : Noroy-le-Bourg – les Mauvais

### Contexte

La parcelle des Mauvais est située dans le secteur des plateaux calcaires centraux sur des formations du Jurassique moyen. Elle est composée d'une mosaïque intéressante d'habitats mésophiles : boisements, fourrés, haies, pelouses pâturées et surtout pelouses mésophiles et prairies d'intérêt européen. L'hétérogénéité du pâturage conditionne cette variété d'habitat. Les secteurs plus intensivement pâturés ne sont pas favorables pour le développement d'une pelouse d'intérêt européen du *Mesobromion erecti*. En revanche, le recouvrement et la qualité des structures paysagères jouent un rôle important pour la diversité faunique.



Cartographie des végétations



Cartographie des habitats : Noroy-le-Bourg - les Mauvais



## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Pâturage ovin
Nom de l'exploitant	BOULANGER C. ; EARL La Roulotte du Berger
N° de la parcelle	PS06
Commune	NOROY_LE_BOURG
Lieu-dit	LES MAUVAIS
Surface (en ha)	8,80
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Pâturage sèche mésotrophile
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Augmentation de la surface de pelouses du <i>Mesobromion</i>
Types de structures paysagères	Bosquets, massifs buissonnants, quelques buissons isolés, lisière de boisement
Recouvrement des structures paysagères	Elevé (66,18%)
Répartition des structures paysagères	Assez dispersées
Qualité de la structuration des lisières	Bonne
Présence d'un milieu aquatique attenant ou à l'intérieur de la parcelle	/
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Elevée
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	84
Papillons de jour	24
Sauterelles, criquets et grillons	11
Libellules	0
Oiseaux nicheurs	32
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	3
Sauterelles, criquets et grillons	/
Libellules	/
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	3
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	9
Nombre de groupements végétaux remarquables	3

## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce remarquable de la flore n'a été observée.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêt	Recouvrement
<i>Onobrychido viciifoliae – Brometum erecti</i>	International (Natura)	11,67%
<i>Heracleo sphondylii – Brometum mollis</i>	International (Natura)	0,84%
<i>Galio veri – Trifolietum repentis</i>	International (Natura)	11,15%

Les habitats remarquables observés sont plutôt typiques d'une gestion par la fauche. La présence de ces végétations peut donc être le reflet d'une gestion ancienne par la fauche. Le pâturage extensif pratiqué actuellement semble permettre le maintien de ces groupements végétaux. En revanche, l'*Heracleo – Brometum* correspond à une gestion intensive de la prairie (fertilisation, fauches fréquentes).

### ● Papillons de jour

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Thécla de l'amarel	Préoccupation mineure	OUI (en cortège 3 espèces)	2
Thécla du prunier	Préoccupation mineure	OUI (en cortège 3 espèces)	5
Azuré des coronilles	Préoccupation mineure	OUI (en cortège 3 espèces)	1

Trois espèces remarquables ont été observées sur la parcelle des Mauvais. Les deux théclas ont besoin des buissons pour la nourriture de leurs chenilles. Les larves de ces deux papillons consomment surtout des feuilles de prunellier.

Leurs plantes hôtes sont présentes dans les bosquets et les lisières de cette parcelle. Il convient donc de conserver ces éléments paysagers pour les préserver.

Les femelles d'azuré des coronilles pondent sur la coronille bigarrée. La présence de buissons et de lisières est également déterminante pour la préservation de cet insecte.

Des espèces typiques des prairies maigres ont été recensées, telles que le demi-deuil, le myrtil, le fadet commun, la mélitée du plantain ou encore la mélitée du mélampyre. Les plantes-hôtes concernées sont le brome dressé ou le plantain.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune espèce remarquable n'a été contactée. Néanmoins, onze espèces ont été comptabilisées, dont des espèces typiques de pelouses sèches, comme la decticelle chagrinée, qui apprécie les sites avec des zones minérales associées à des secteurs de végétation dense piquetée de buissons. La decticelle bicolore, également présente, affectionne les pelouses chaudes à végétation haute. Le cortège comprend aussi une espèce liée aux lisières chaudes, la leptophye ponctuée.

### ● Libellules

Aucune espèce de libellule n'a été contactée. L'absence de milieu aquatique sur la parcelle ou à proximité explique ce résultat.



## ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Bruant jaune	Presque menacé	NON	2
Fauvette grisette	Presque menacé	NON	1
Linotte mélodieuse	Vulnérable	NON	1
Richesse spécifique/ha	0.34		
Abondance/ha	0.45		

La parcelle présente un faciès assez contrasté, avec d'un côté une végétation herbacée assez haute et dans l'ensemble dénuée d'éléments ligneux, de l'autre des surfaces importantes couvertes de bosquets sous lesquels les brebis viennent pâturer, ainsi qu'une lisière forestière contre laquelle vient buter la parcelle. Cette végétation arborée, bien que surplombant la végétation rase de la pâture à moutons, accueille exclusivement des espèces généralistes ou résolument forestières. En effet, l'espace est sans doute trop resserré et trop ombragé pour les espèces aimant nicher au sol dans une végétation clairsemée, comme l'Alouette lulu, et le dérangement occasionné par les moutons sans doute trop important pour mener à bien une saison de reproduction. C'est plus à l'écart des bosquets, au niveau des buissons, que se rencontrent les oiseaux plus typiques des espaces agricoles semi-ouverts.

## ● Reptiles et amphibiens

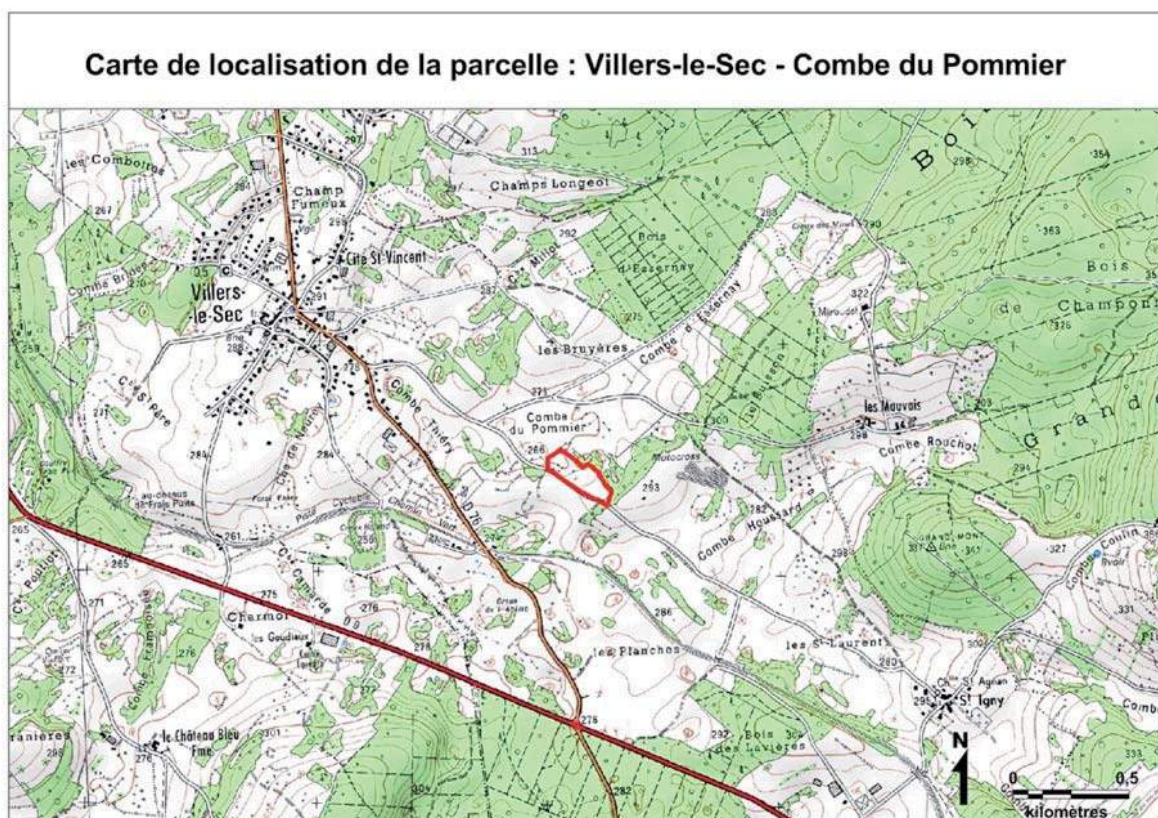
Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée lors des prospections et aucune n'est connue sur la parcelle dans les données transmises par les bénévoles. La végétation ligneuse constitue un habitat convenable pour les amphibiens en phase terrestre, que ce soit pour hiverner, chasser ou transiter. Les pieds des massifs buissonnants et les lisières des bosquets constituent un habitat propice aux reptiles, mais au potentiel limité avant la première coupe et dans les zones fortement pâturées par les moutons



## Boulangier C. (EARL La Roulotte du Berger) : Villers-le-Sec – Combe du Pommier

### Contexte

La parcelle de la Combe du Pommier est située dans le secteur des plateaux calcaires centraux sur des formations du Jurassique moyen. Elle est composée de prairies de fauche mésophiles d'intérêt européen, ponctuées de fourrés générant des lisières dont la qualité structurale est intéressante pour la diversité faunistique.





Cartographie des végétations





## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Fauche
Nom de l'exploitant	BOULANGER C. ; EARL La Roulotte du Berger
N° de la parcelle	FS04
Commune	VILLERS-LE-SEC
Lieu-dit	COMBE DU POMMIER
Surface (en ha)	4,13
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Fauche sèche mésotrophile
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Prairie de fauche plus diversifiée avec lisières herbacées hautes
Types de structures paysagères	Bosquets, massifs buissonnants, quelques buissons isolés, lisière de boisement
Recouvrement des structures paysagères	Elevé (37,26%)
Répartition des structures paysagères	Assez dispersés
Qualité de la structuration des lisières	Moyenne
Présence d'un milieu aquatique attenant ou à l'intérieur de la parcelle	/
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Modérée
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	51
Papillons de jour	24
Sauterelles, criquets et grillons	10
Libellules	0
Oiseaux nicheurs	27
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	4
Sauterelles, criquets et grillons	/
Libellules	/
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	3
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	4
Nombre de groupements végétaux remarquables	1

## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce remarquable de la flore n'a été observée.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêt	Recouvrement
<i>Galio veri – Trifolietum repentis</i>	International (Natura)	62,74%

Le *Galio – Trifolietum* est intimement lié à la gestion extensive par fauche et à une teneur en éléments nutritifs peu élevée dans le sol. La prairie observée présente une diversité floristique importante, contribuant à une bonne santé du bétail.

### ● Papillons de jour

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Azuré des coronilles	Préoccupation mineure	OUI (en cortège de 3 espèces)	1
Hespérie des sanguisorbes	Préoccupation mineure	OUI en cortège de 3 espèces)	1
Moiré franconien	Préoccupation mineure	OUI en cortège de 3 espèces)	2
Thécla du prunier	Préoccupation mineure	OUI en cortège de 3 espèces)	1

Les femelles d'azuré des coronilles pondent sur la coronille bigarrée. La présence de buissons et de lisières est également déterminante pour la préservation de cet insecte.

L'hespérie des sanguisorbes est liée au talus et aux pelouses sèches notamment. Les œufs sont pondus sur la petite pimprenelle, les adultes volent d'ailleurs souvent à proximité. La présence de cailloux et de terre à nu est favorable à ce papillon car les adultes se pose sur ces micro-habitats pour se chauffer au soleil.

Les chenilles du moiré franconien se développent sur le brome dressé. Cette espèce n'est pas typique des milieux secs, puisqu'il évolue aussi en milieu humide et dans des secteurs semi-boisés. Toutefois, sa présence sur cette parcelle témoigne de pratiques agricoles extensives et d'un taux de floraison important.

La thécla du prunier est lié aux buissons composant les bosquets, les haies et les certaines lisières de cette parcelle. En effet, les chenilles de ce papillon se nourrissent de divers pruniers, mais surtout le prunellier. Les adultes mésophiles apprécient particulièrement les lisières ombragées associées à des prairies maigres ou encore les haies des bocages.

Le cortège est constitué d'espèces typiques de prairies mésophiles, telles que la piéride de la rave, le fadet commun et l'azuré de la bugrane. Des papillons typiques de prairies maigres ont aussi été observés : le fluoré, le demi-deuil, le moiré franconien ou encore la méliée des scabieuses. Quelques espèces forestières, comme le citron et le tircis, ont fait l'objet d'observations du fait de la proximité de parcelles boisées.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune espèce remarquable n'a été observée au cours des prospections. Onze sauterelles, criquets et grillons ont été inventoriés. Du fait de la fauche, le cortège est assez peu diversifié et comprend plusieurs criquets communs, dont le criquet des pâtures et le criquet mélodieux.

Plusieurs sauterelles et criquets ont été contactés en bordure de la parcelle, dans les ourlets et les zones refuges non fauchées. En effet, le phanéroptère commun, le conocéphale gracieux, la decicelle bariolée ou encore le criquet des roseaux affectionnent les habitats avec de hautes herbes.

### ● Libellules

Aucune espèce de libellules n'a été observée. L'absence de milieux aquatiques sur la parcelle ou à proximité explique ce résultat.

### ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Bruant jaune	Presque menacé	NON	2
Fauvette grisette	Presque menacé	NON	2
Pie-grièche écorcheur	Peu préoccupant	NON	1
Richesse spécifique/ha	0.73		
Abondance/ha	1.21		

La présence de haies buissonnantes et de massifs buissonnants rend la parcelle attractive pour les oiseaux liés aux espaces agricoles semi-ouverts, notamment la Pie-grièche écorcheur. Les secteurs qui leur sont le plus favorable sont le nord de la parcelle et les buissons d'épineux échelonnés en limite sud et est. Les bosquets abritent surtout des espèces plus généralistes ou à caractère forestier. La hauteur et la densité du couvert herbacé sont en revanche moins favorables aux espèces nichant au sol ou s'alimentant essentiellement à terre, comme les alouettes.

### ● Reptiles et amphibiens

Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée lors des prospections et aucune n'est connue sur la parcelle dans les données transmises par les bénévoles. La végétation ligneuse constitue un habitat convenable pour les amphibiens en phase terrestre, que ce soit pour hiverner, chasser ou transiter. Les pieds de haies et des massifs buissonnants, ainsi que les lisières des bosquets constituent un habitat propice aux reptiles, mais au potentiel limité avant la première coupe. L'herbe est alors trop haute pour créer les micro-habitats dont ont besoin ces espèces pour réguler leur température.



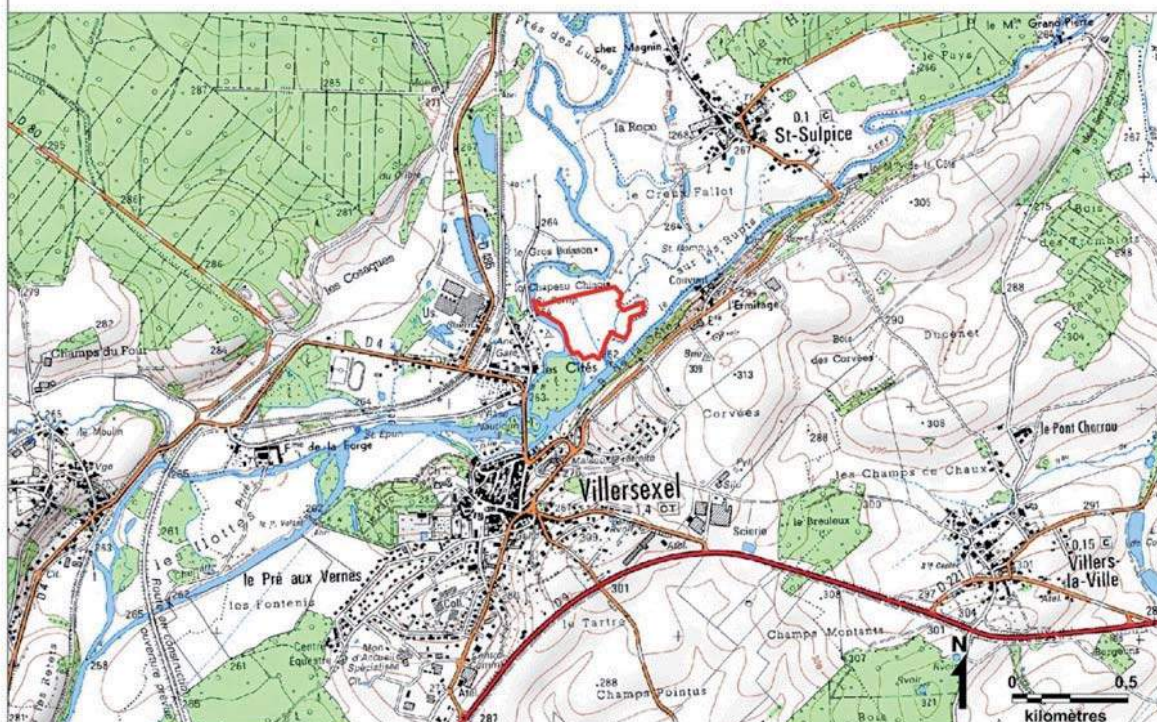


## Cabut A. (EARL du Grand Buisson) : Villersexel – le Chapeau Chinois

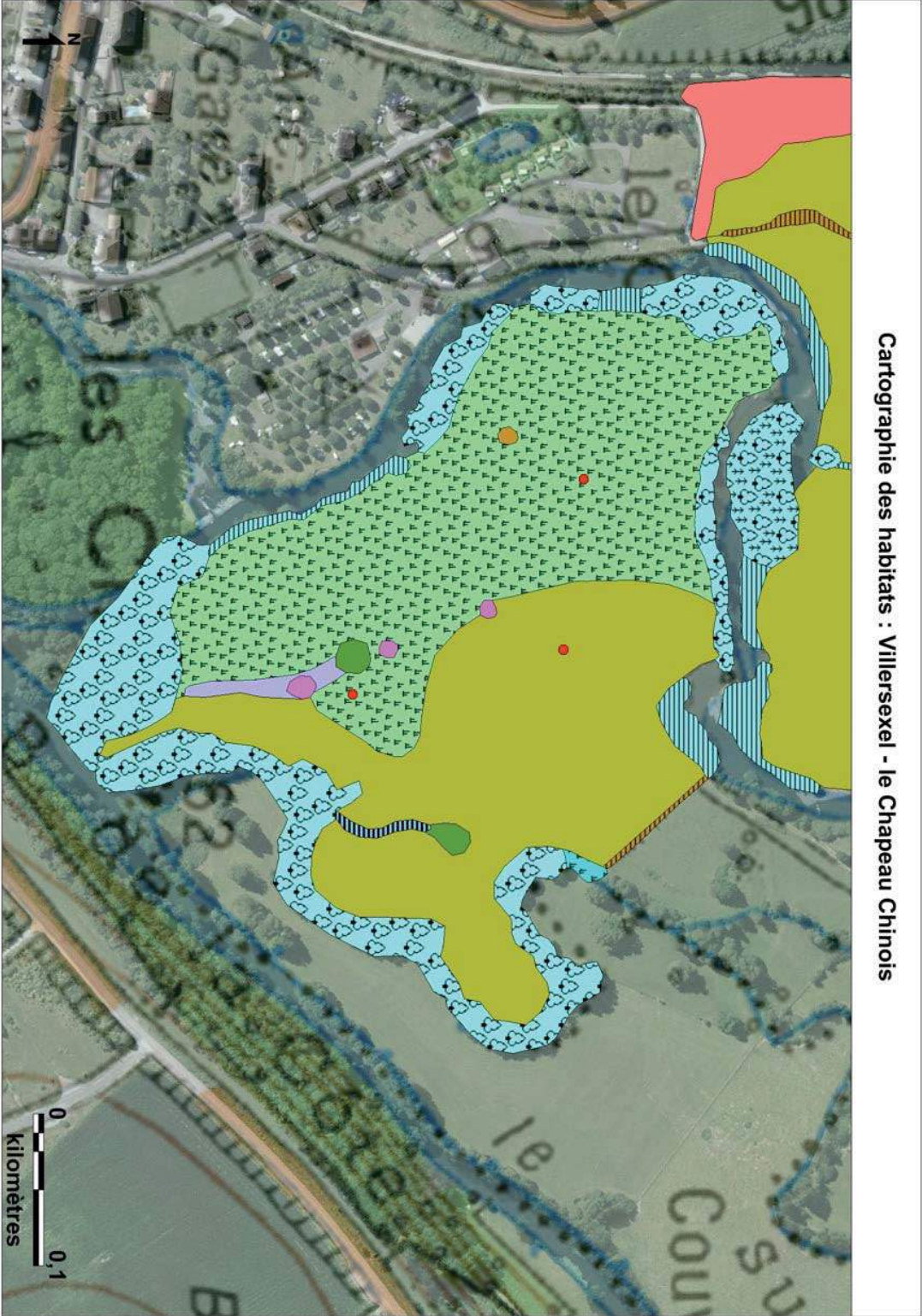
### Contexte

La parcelle du Chapeau Chinois est située en vallée de l'Ognon, directement en bordure de ce cours d'eau, sur un secteur classé en ZNIEFF de type 1. Elle est composée d'une richesse importante de milieux plus ou moins humides : ripisylves et fourrés riverains, prairie de fauche inondable, magnocariçaie, etc. Le secteur est encore marqué par la pratique du pâturage à l'est. Cette gestion n'est pas favorable pour l'établissement d'un groupement végétal remarquable.

Carte de localisation de la parcelle : Villersexel - le Chapeau Chinois



Cartographie des végétations





## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Fauche
Nom de l'exploitant	CABUT A. ; EARL du Grand Buisson
N° de la parcelle	FI01
Commune	VILLERSEXEL
Lieu-dit	LE CHAPEAU CHINOIS
Surface (en ha)	13,10
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Fauche humide mésotrophile (+ ancienne pâture à l'est)
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Prairie de fauche non altérée par le pâturage, quelques buissons isolés supplémentaires au milieu de la prairie
Types de structures paysagères	Ripisylve, fourré riverain. Quelques arbres isolés
Recouvrement des structures paysagères	Modéré (24,74%)
Répartition des structures paysagères	Assez dispersés
Qualité de la structuration des lisières	Moyenne
Présence d'un milieu aquatique attenant ou à l'intérieur de la parcelle	Oui (Rivière et bras mort)
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Modérée
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Oiseaux : potentiellement intéressante Flore/végétations : très intéressante Insectes : intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Oiseaux : potentiellement intéressante Flore/végétations : très intéressante Insectes : intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	75
Papillons de jour	15
Sauterelles, criquets et grillons	8
Libellules	11
Oiseaux nicheurs	24
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	1
Papillons de jour	0
Sauterelles, criquets et grillons	2
Libellules	1
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	1
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	11
Nombre de groupements végétaux remarquables	2

## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance
<i>Scorzonera humilis</i>	NT	OUI	R

Cette espèce est inféodée à des sols subissant une variation importante d'humidité due à un battement de la nappe d'eau.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêt	Recouvrement
<i>Colchico autumnalis - Festucetum pratensis</i>	International (Natura)	40,40%
Ripisylve arborée et fourré riverain	International (Natura)	23,47%

Le *Colchico - Festucetum* est lié à une gestion extensive par la fauche et au maintien du fonctionnement hydrologique. Les boisements riverains se rapprochent de ceux décrits dans la directive habitat-faune-flore (habitat Natura 2000).

### ● Papillons de jour

Aucune espèce remarquable n'a été inventoriée sur cette parcelle. Le cortège de papillon est composé d'espèces typiques de prairies mésophiles comme la piéride de la rave, la piéride du navet, le petit nacré, le myrtil, l'azuré de la bugrane ou encore le fadet commun. Trois espèces dont les femelles pondent sur l'ortie dioïque parmi d'autres plantes-hôtes ont été observées : le robert-le-diable, le vulcain et la belle-dame. A noter que cette dernière pond principalement sur des chardons et que c'est une espèce migratrice.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Conocéphale des roseaux	Quasi menacé	OUI	8

Le conocéphale des roseaux a été contacté à plusieurs reprises sur la parcelle du Chapeau Chinois. Cette sauterelle occupe principalement des cariçaies dans les vallées alluviales comme c'est le cas sur cette prairie. En effet, les individus comptabilisés se situaient en bordure d'un petit ruisseau affluent du Scey. En dehors de ces cariçaies, quelques zones refuges en bord de cours d'eau et en bordure de parcelle avec une végétation haute abritent d'autres espèces de sauterelles et criquets, tels que le conocéphale gracieux et le criquet des roseaux.

### ● Libellules

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Cordulie à corps fin	Vulnérable	OUI	2
Libellule fauve	Peu préoccupant	OUI (en cortège de 3 espèces)	2

La proximité de cette parcelle avec deux cours d'eau, le Scey et l'Ognon a permis d'observer onze espèces de libellules, dont la cordulie à corps fin, protégée à l'échelle nationale. Deux individus ont été observés sur le Scey. La présence d'une lisière arborée lui est indispensable, la ripisylve est donc à préserver pour qu'elle puisse se maintenir.



La libellule fauve a été inventoriée dans le cours d'eau qui traverse la parcelle étudiée. Cette rivière a faible courant offre les conditions favorables à sa reproduction du fait de sa végétation aquatique et des zones herbeuses et boisées qui l'entourent.

Cette prairie de fauche constitue une zone de repos et de chasse pour les libellules liées aux milieux aquatiques qui sont inclus dans le périmètre d'étude et qui le borde.

### ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Pie-grièche écorcheur	Peu préoccupant	NON	1
Richesse spécifique/ha	0.07		
Abondance/ha	0.07		

La parcelle est délimitée sur toute sa périphérie par un cordon de végétation rivulaire, plutôt arbustive et buissonnante au nord, essentiellement arborée à l'ouest et au sud. Cette formation végétale accueille des espèces généralistes ou d'autres qui se plaisent en bordure des cours d'eau et des étangs.

La seule espèce nicheuse véritablement liée aux milieux agricoles semi-ouverts, l'Hirondelle rustique ne survolant la parcelle que pour s'alimenter, est la Pie-grièche écorcheur. L'extrémité est de la parcelle, là où se trouvent quelques buissons d'épineux, est incluse dans le territoire d'un couple.

Le couvert herbacé est modérément dense, mais trop, semble-t-il, pour permettre la présence d'oiseaux nicheurs au sol ou se nourrissant à terre (telles les alouettes). En outre, l'insuffisance de buissons à l'intérieur de la parcelle restreint son potentiel d'accueil pour les espèces qui ont besoin d'espaces ouverts agrémentés de refuges, de perchoirs et de postes de chant.

### ● Reptiles et amphibiens

Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée lors des prospections et aucune n'est connue sur la parcelle dans les données transmises par les bénévoles. La lisière de la végétation rivulaire constitue un habitat favorable pour les reptiles, ne serait-ce que la Couleuvre à collier, assez fréquente en bord de rivière. Aucune mare n'est présente dans la parcelle ou à proximité immédiate ; néanmoins, la végétation rivulaire représente un habitat terrestre convenable pour les amphibiens en phase terrestre.



## Cabut A. (EARL du Grand Buisson) : Saint-Sulpice – Mon Denis<sup>R</sup>

### Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Pâture
Nom de l'exploitant	CABUT A. ; EARL du Grand Buisson
N° de la parcelle	A compléter
Commune	SAINT-SULPICE
Lieu-dit	MON DENIS
Surface (en ha)	A compléter
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Pâture
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	A compléter
Types de structures paysagères	Ripisylve, friche arbustive sur merlon. Quelques arbres isolés, lisière de bosquets
Recouvrement des structures paysagères	Modéré
Répartition des structures paysagères	Groupées
Qualité de la structuration des lisières	Moyenne
Présence d'un milieu aquatique attenant ou à l'intérieur de la parcelle	Oui (dépression humide dans la moitié sud et Rivière en limite ouest)
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Modérée
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	A compléter
Papillons de jour	17
Sauterelles, criquets et grillons	11
Libellules	15
Oiseaux nicheurs	26
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	A compléter
Papillons de jour	2
Sauterelles, criquets et grillons	1
Libellules	1
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	3
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	A compléter
Nombre de groupements végétaux remarquables	A compléter

## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore et habitats

A compléter

### ● Papillons de jour

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Petit Mars changeant	Presque menacé	OUI (en cortège de 3 espèces)	1
Hespérie des potentilles	Presque menacé	OUI (en cortège de 3 espèces)	1

Le petit Mars changeant occupe des milieux boisés assez ouverts, il est notamment observé en lisière et au bord des cours d'eau et des étangs. Il est d'ailleurs fréquent que les mâles se désaltèrent sur les plages envasées des rivières. Le maintien de ce papillon passe par la préservation des ripisylves et des lisières forestières. Les essences locales doivent être conservées en bordure de rivière et des ourlets doivent être favorisés en lisière.

L'hespérie des potentilles est une espèce mésophile qui occupe des prairies maigres sur sol marneux ou alluvionnaires. Les femelles pondent sur plusieurs espèces de potentilles. La pérennité de ce papillon sur la prairie serait à préciser. La zone la plus favorable à son développement se situe au niveau de l'ancienne voie ferrée, en haut de pente.

Le cortège de papillons de jour est complété par des espèces communes de prairie mésophile, telles que la piéride de la rave, le fadet commun, le myrtil ou l'azuré de la bugrane.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Conocéphale des roseaux	Presque menacé	OUI	15

Le conocéphale des roseaux a été contacté sur la parcelle Mon Denis. Cette sauterelle occupe principalement des cariçaies dans les vallées alluviales comme c'est le cas sur cette prairie. En effet, les individus comptabilisés au sud de la parcelle dans une dépression humide à proximité de l'ancienne voie ferrée. La pression de pâturage est moins importante sur cette zone car moins accessible par le bétail. Elle offre des conditions favorables au développement de cette sauterelle.

Le reste du cortège est constitué d'espèces qui affectionnent les hautes herbes, comme le conocéphale gracieux, le phanéroptère commun et le criquet des roseaux. Le criquet ensanglanté, qui affectionne les prairies humides, est également présent.

### ● Libellules

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Agrion nain	Presque menacé	OUI (en cortège de 3 espèces)	6

L'agrion nain occupe notamment les mares dans les prairies ensoleillées ; c'est le cas sur cette parcelle. Les six individus contactés se situaient donc dans une mare au sud de la parcelle à proximité de l'ancienne voie ferrée (même secteur d'occupation que le conocéphale des roseaux).

Le reste du cortège est assez diversifié du fait de la proximité de l'Ognon et d'anciens bras morts.



## ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Bruant jaune	Presque menacé	NON	2
Grive litorne	Presque menacé	NON	1
Pie-grièche écorcheur	Peu préoccupant	NON	1
Richesse spécifique/ha	A compléter		
Abondance/ha	A compléter		

La parcelle comporte dans sa moitié un merlon haut de plus de 2 m sur lequel une friche arbustive et buissonnante s'est développée. Cette formation végétale accueille des espèces généralistes ainsi que trois spécialistes des milieux agricoles semi-ouverts : la Pie-grièche écorcheur, le Bruant jaune et la Grive litorne. Le reste de la parcelle présente moins d'intérêt pour ce type d'espèces, la ripisylve étant dépourvue de formations buissonnantes et les lisières des bosquets ne comportent pas d'ourlets qui puissent offrir un habitat convenable.

L'Hirondelle rustique niche probablement dans la ferme voisine, mais ne fréquente la parcelle que pour s'alimenter ou récupérer des matériaux pour façonner son nid.

Le couvert herbacé est semble-t-il trop uniformément ras et exposé au bétail pour permettre la présence d'oiseaux nicheurs au sol (tels les alouettes).

## ● Reptiles et amphibiens

Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée lors des prospections et aucune n'est connue sur la parcelle dans les données transmises par les bénévoles. Néanmoins, la friche sur le merlon offre de nombreux micro-habitats favorables aux espèces de ce groupe, ne serait-ce que la Couleuvre à collier, assez fréquente en bord de rivière.

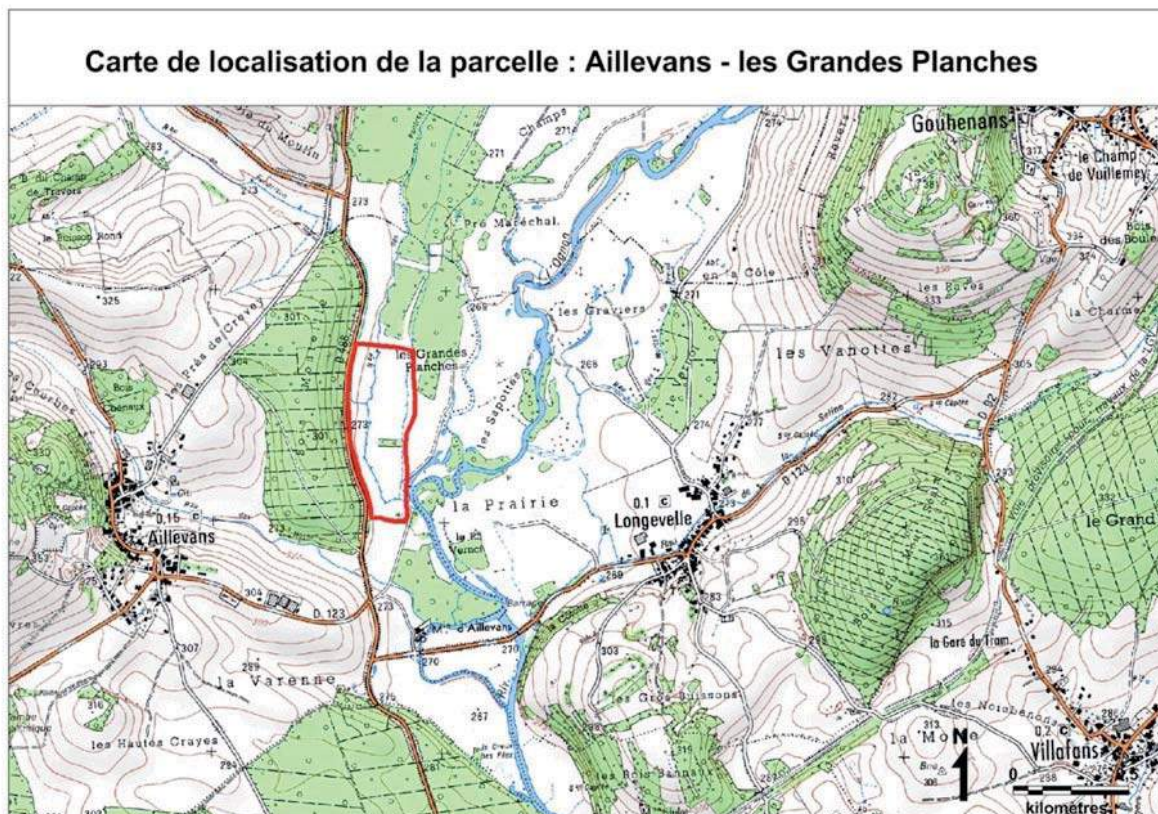
La dépression humide et la végétation hygrophile au pied du merlon constitue un milieu potentiellement attractif pour les amphibiens se contentant de niveau d'eau assez bas pour se reproduire (Grenouille rousse, Triton Palmé et alpestre...).



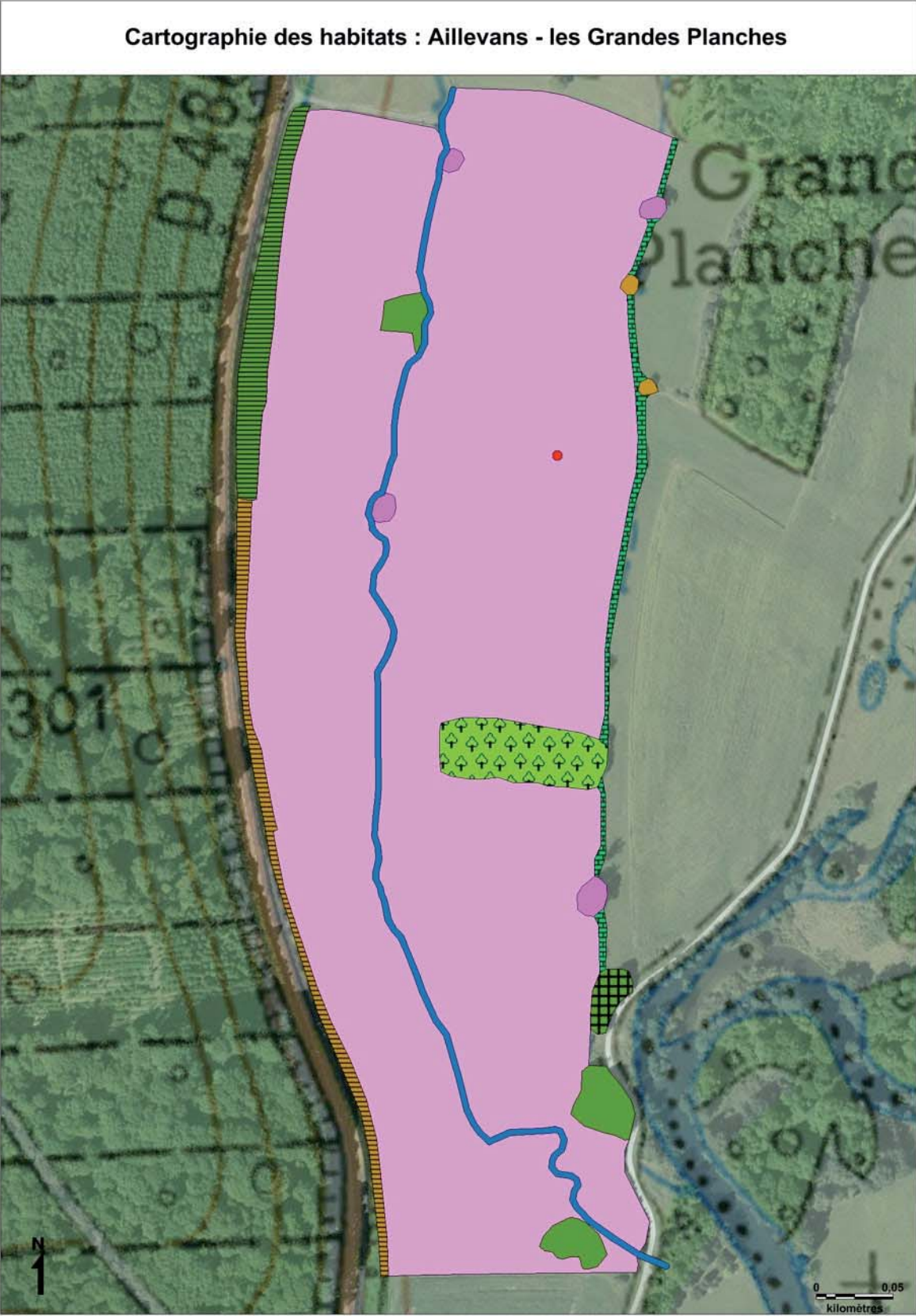
## Carteron D. : Aillevans – les Grandes Planches

### Contexte

La parcelle des Grandes Planches à Aillevans est localisée dans le secteur de la vallée de l'Ognon. Elle est parcourue par un petit cours d'eau : le ruisseau des Pontcey, un affluent de l'Ognon. Elle présente une physionomie assez homogène avec un recouvrement modéré de structures paysagères. Cependant, l'habitat majoritaire est une prairie humide acidiline qui revêt un intérêt européen. Cette prairie abrite des espèces d'insectes, d'oiseaux et de plantes remarquables.



Cartographie





## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Pâture/fauche ; ovin/bovin/équin
Nom de l'exploitant	CARTERON D.
N° de la parcelle	FH03
Commune	AILLEVANS
Lieu-dit	LES GRANDES PLANCHES
Surface (en ha)	17,48
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Fauche humide mésotrophile acidophile
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Augmentation des surfaces de fourrés riverains et de lisières humides hautes. Diversification de la flore mésotrophile et acidophile.
Types de structures paysagères	Buissonnant, arbustif et surtout arboré, essentiellement en haie ou en bosquet. Quelques buissons isolés.
Recouvrement des structures paysagères	Modéré (12,43%)
Répartition des structures paysagères	Groupés
Qualité de la structuration des lisières	Moyenne
Présence d'un milieu aquatique attenant ou à l'intérieur de la parcelle	Oui (Ruisseau traversant une partie de la parcelle)
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Modérée
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Oiseaux : intéressante Flore/végétations : très intéressante Insectes : très intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	78
Papillons de jour	12
Sauterelles, criquets et grillons	8
Libellules	10
Oiseaux nicheurs	17
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	2
Papillons de jour	
Sauterelles, criquets et grillons	
Libellules	
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	3
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	9
Nombre de groupements végétaux remarquables	2

## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance /Dominance
<i>Dactylorhiza majalis</i>	NT (France)	NON	1
<i>Scorzonera humilis</i>	NT	NON	2

Ces espèces sont typiques des prairies de fauche humides acidoclines non fertilisées subissant un battement de nappe important.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêt	Recouvrement
Mégaphorbiaie	International (Natura)	1,17%
<i>Junco conglomerati</i> – <i>Scorzoneretum humilis</i>	International (Natura)	87,57%

La mégaphorbiaie est un habitat d'intérêt européen se développant généralement en bordure de cours d'eau ou dans des prairies humides abandonnées. Il s'agit d'un groupement transitoire entre la prairie et le fourré humide. Cet habitat est particulièrement favorable pour l'entomofaune.

Le *Junco – Scorzoneretum* est un groupement végétal se développant sur des sols humides, acidoclines, organiques, dans les vallées où l'alluvionnement est faible. Il occupe les niveaux topographiques moyens et inférieurs. Sa présence est directement liée à la pratique de la fauche et l'absence de fertilisation.

### ● Papillons de jour

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Cuivré des marais	Presque menacé	OUI	1

Un adulte de cuivré des marais a été observé au niveau du ruisseau des Pontcey qui traverse la prairie. Ce papillon, protégé à l'échelle nationale, pond ses œufs sur diverses espèces de *Rumex* dont la patience crépue qui est présente sur la prairie. Cet insecte est typique des prairies inondables et des bords de ruisseaux. L'individu en question butinait des fleurs de salicaires et de menthes, nombreuses en bordure du cours d'eau.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Conocéphale des roseaux	Presque menacé	OUI	8

Le conocéphale des roseaux a été contacté sur la parcelle des Grandes Planches. Cette sauterelle occupe principalement des cariçaies dans les vallées alluviales comme c'est le cas sur cette prairie. En effet, les individus comptabilisés se situaient en bordure du ruisseau du Pontcey à proximité du chemin peu avant la confluence avec l'Ognon. Cette zone est en effet préservée de la fauche et offre des conditions favorables à son développement.

## ● Libellules

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Agrion nain	Presque menacé	OUI	1
Libellule fauve	Peu préoccupant	OUI	5
Orthétrum brun	Peu préoccupant	OUI	3

La présence d'un cours d'eau sur la parcelle a permis d'observer dix espèces de libellules, dont trois sont déterminantes ZNIEFF.

L'agrion nain occupe notamment les ruisseaux courants dans les prairies ensoleillées ; c'est le cas sur cette parcelle. Les deux individus contactés se situaient donc dans le ruisseau peu avant le gué au sud de la parcelle (même secteur d'occupation que le conocéphale des roseaux).

Les libellules fauves et les orthétrums bruns ont été comptabilisés sur la moitié sud du cours d'eau, la moitié nord étant quasiment asséchée. Ces deux espèces sont souvent observées ensemble. Leurs larves vivent au sein des sédiments du cours d'eau.

### Remarque

Le ruisseau abrite également la Mulette épaisse, qui est une petite moule d'eau douce inscrite sur les annexes 2 et 4 de la Directive Habitat Faune-Flore et presque menacée à l'échelle mondiale.

## ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Bruant jaune	Presque menacé	NON	1
Fauvette grisette	Presque menacé	NON	2
Pie-grièche écorcheur	Peu préoccupant	NON	3
Richesse spécifique/ha	0.17		
Abondance/ha	0.34		

Les massifs de buissons localisés dans la moitié nord de la parcelle et la haie basse qui la borde sur une partie de sa longueur offrent un habitat attractif pour ces trois espèces, typiques des espaces agricoles où les champs et prairies sont parsemés de végétation buissonnante et arbustive. Avant la première coupe, la végétation herbacée haute et dense n'offre pas d'accès aux espèces ayant coutume de venir se nourrir à terre, que ce soit de graines, d'invertébrés ou de micromammifères.

## ● Reptiles et amphibiens

Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée lors des prospections et aucune n'est connue dans les données transmises par les bénévoles. La végétation herbacée de haute taille limite l'attrait de l'intérieur de la parcelle pour les serpents liés aux milieux humides (essentiellement la Couleuvre à collier), mais les berges du ruisseau, les massifs buissonnants et les bosquets leur offrent un habitat favorable. Ces éléments sont également propices aux amphibiens en phase terrestre. Le ruisseau qui traverse la parcelle n'est pas leur habitat de reproduction préférentiel, mais il arrive que le Crapaud commun, la Grenouille rousse, voire le triton palmé se reproduisent dans des petits cours d'eau semblables.

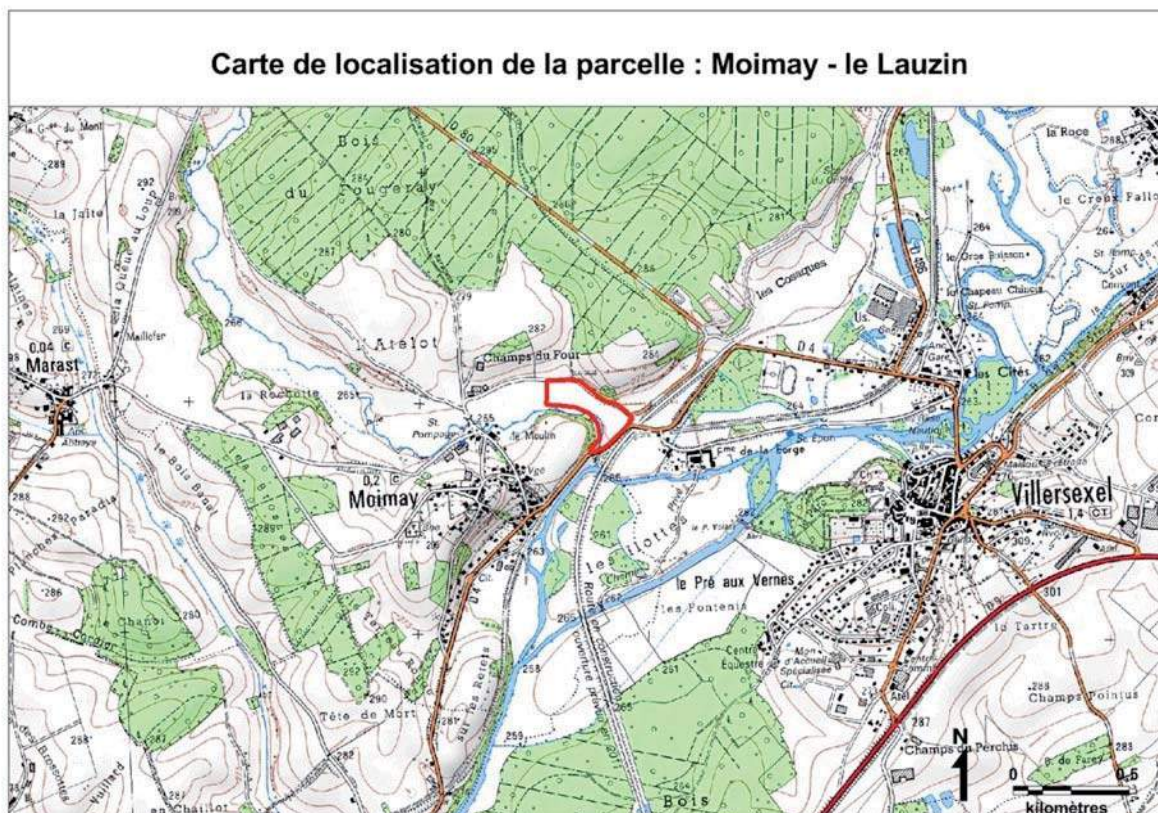




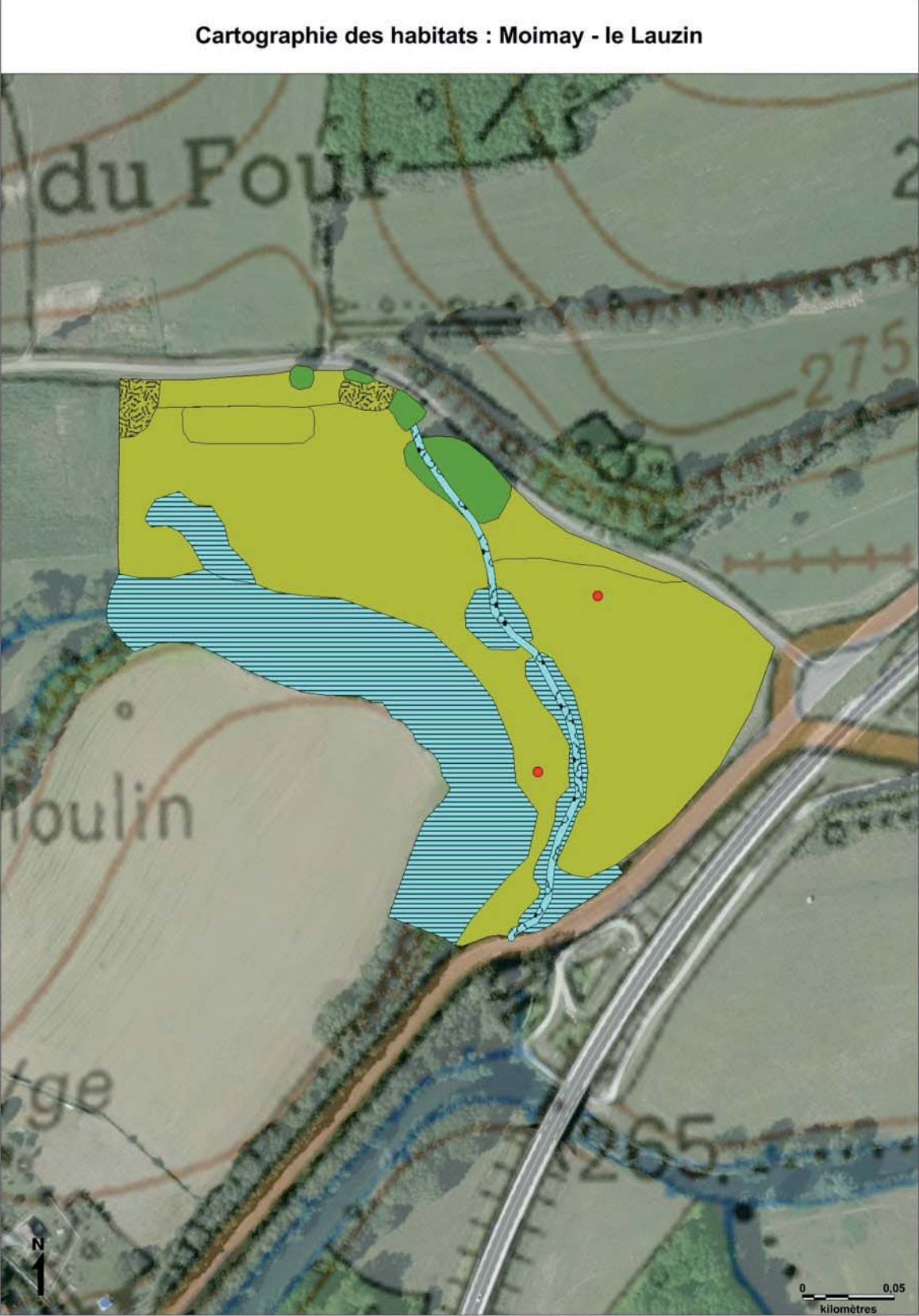
## Chopard (GAEC) : Moimay – le Lauzin

### Contexte

La Parcelle de Moimay est située dans la vallée de l'Ognon, le long d'un affluent de ce cours d'eau : le Lauzin, sur des alluvions récentes. Elle abrite des groupements végétaux typiques des pâturages plus ou moins intensives, piétinées. On note un recouvrement important de structures paysagères avec des boisements et des fourrés humides, mais la mauvaise qualité de la structure des lisières peut limiter la diversité faunistique.



Cartographie des végétations



## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Pâture bovin
Nom de l'exploitant	GAEC CHOPARD
N° de la parcelle	PI01
Commune	MOIMAY
Lieu-dit	LE LAUZIN
Surface (en ha)	6,16
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Pâture inondable eutrophisée
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Pâture avec flore prairiale mésotrophile diversifiée. Apparition de lisières humides herbacées hautes, haies buissonnantes dans la partie nord de la parcelle
Types de structures paysagères	Végétation rivulaire buissonnante et arborée, quelques buissons et arbustes isolés, arbres isolés et petit bosquet, lisière de boisement, source
Recouvrement des structures paysagères	Elevé (36,19%)
Répartition des structures paysagères	Assez dispersés
Qualité de la structuration des lisières	Mauvaise
Présence d'un milieu aquatique attenant ou à l'intérieur de la parcelle	Oui (Rivière)
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Modérée
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Potentiellement intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Potentiellement intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	55
Papillons de jour	14
Sauterelles, criquets et grillons	12
Libellules	3
Oiseaux nicheurs	13
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	1
Sauterelles, criquets et grillons	0
Libellules	0
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	4
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	5
Nombre de groupements végétaux remarquables	0



## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce de la flore remarquable n'a été inventoriée.

### ● Habitats

Aucun habitat remarquable n'a été inventorié.

### ● Papillons de jour

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique
Cuivré des marais	Presque menacé	OUI

L'adulte de cuivré des marais a été observé au cours du premier passage en dehors de la parcelle à l'est au bord de la départementale 4.

Le cortège de papillon inventorié sur la pâture est constitué d'espèces communes typiques des milieux mésophile, comme le fadet commun, l'azuré de la bugrane, la piéride du navet, la piéride de la rave ou le tristan.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune espèce remarquable n'a été détectée sur la prairie. Néanmoins, le cortège est constitué de douze espèces. La quasi totalité des individus ont été observés le long du ruisseau qui traverse la parcelle (affluent du Lauzin) et dans les zones refuges le long du Lauzin en rive gauche. En effet, la hauteur de végétation y est plus importante et convient donc à différentes espèces, telles que la grande Sauterelle verte, le conocéphale gracieux et le criquet des roseaux.

### ● Libellules

Aucune espèce remarquable n'a été notée. Seules trois libellules ont été observées au niveau du Lauzin. Cet été étant particulièrement sec, le ruisseau qui traverse la prairie était pratiquement à sec.

### ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Bruant jaune	Presque menacé	NON	2
Chardonneret élégant	Vulnérable	NON	1
Grive litorne	Presque menacé	NON	1
Moineau friquet	Presque menacé	NON	1
Richesse spécifique/ha	0.65		
Abondance/ha	0.81		

Les espèces typiques des espaces agricoles nichant sur la parcelle sont essentiellement liées à la végétation arborée ; seul le Bruant jaune dépend des buissons et c'est d'ailleurs au niveau des aubépines en limite nord de la parcelle qu'il se rencontre essentiellement. La Grive litorne et le Chardonneret se satisfont pour nicher des arbres plus ou moins jeunes présents le long de la rivière. Le moineau friquet trouve quant à lui des cavités où installer son nid dans les arbres les plus âgés, en lisière de boisement et le long de la rivière.

Le piétinement du bétail et l'herbe uniformément rase ne sont pas propices à la présence d'espèces nichant au sol, telle les alouettes.



## ● Reptiles et amphibiens

Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée lors des prospections et aucune n'est connue sur la parcelle dans les données transmises par les bénévoles. Le piétinement du bétail limite la capacité d'accueil de la parcelle pour les reptiles, néanmoins, les berges de la rivière et leur végétation offrent un habitat a priori intéressant pour la Couleuvre à collier.

Lors des prospections menées au printemps, la petite source située à l'est de la parcelle n'abritait pas d'amphibiens, que ce soit sous forme d'adulte, de ponte ou de larve. Il est possible que la rivière accueille occasionnellement des crapauds communs ou des grenouilles, bien que le courant n'en fasse pas un site de reproduction optimal pour ces espèces.

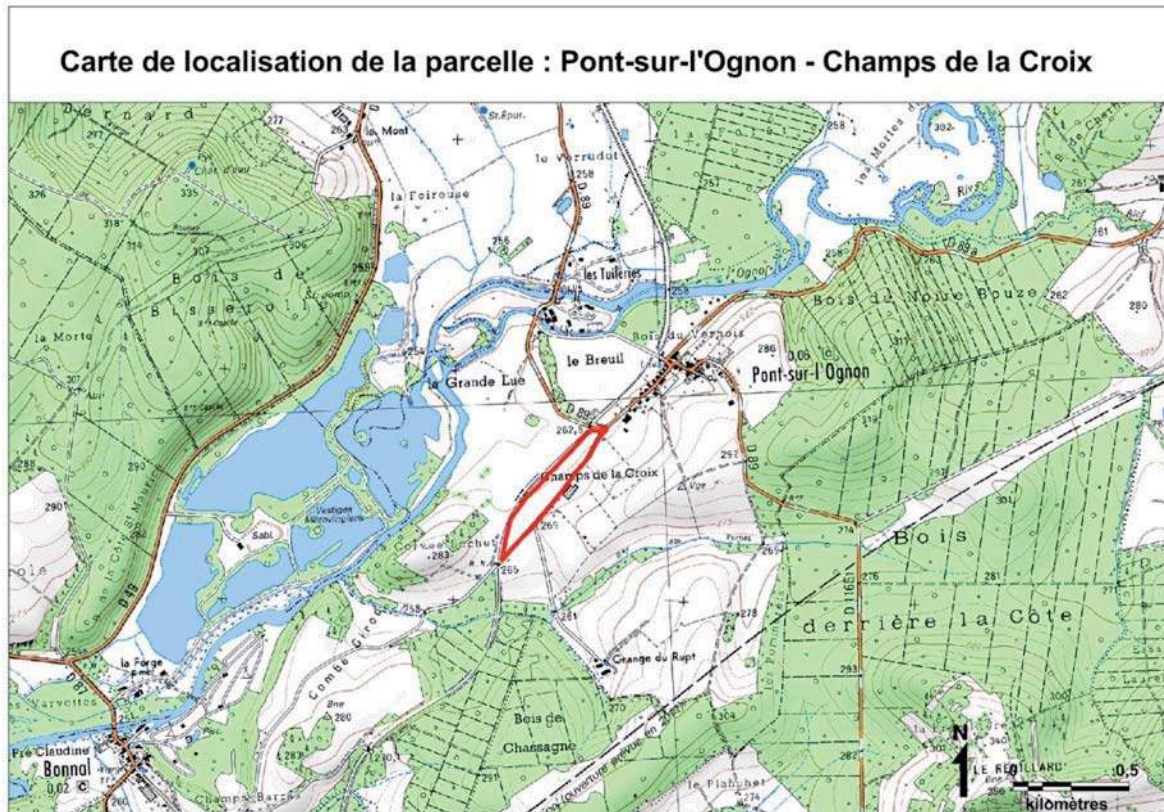
En phase terrestre, les amphibiens présents dans le secteur peuvent trouver un habitat convenable au niveau de la lisière du boisement, du bosquet et de la végétation ligneuse rivulaire.



## Chopard (GAEC) : Pont-sur-l'Ognon – Champ de la Croix

### Contexte

La parcelle du champ de la croix est localisée dans la vallée de l'Ognon, sur des calcaires marneux et argileux du Trias. La prairie est caractérisée par un groupement végétal remarquable au niveau européen, acidocline et mésotrophe, qui ne supporte pas une fertilisation trop importante. Par contre, le caractère monotone de la structuration du paysage a pu être limitant pour les observations faunistiques.



Cartographie des végétations





## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Fauche
Nom de l'exploitant	GAEC CHOPARD
N° de la parcelle	FH04
Commune	PONT-SUR-L'OGNON
Lieu-dit	CHAMP DE LA CROIX
Surface (en ha)	6,86
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Fauche inondable mésotrophile acidiline
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Prairie avec flore mésotrophile plus diversifiée. Apparition de lisières herbacées humides hautes, haie buissonnante en lisière sud de la parcelle
Types de structures paysagères	Haie pluristratifiée, avec des sections dominées par les buissons et les arbustes, d'autres par les arbres.
Recouvrement des structures paysagères	Modéré (23,22%)
Répartition des structures paysagères	Groupées
Qualité de la structuration des lisières	Moyenne
Présence d'un milieu aquatique attenant ou à l'intérieur de la parcelle	/
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Modérée
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Oiseaux : potentiellement intéressante Flore/végétations : intéressante Insectes : potentiellement intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Oiseaux : potentiellement intéressante Flore/végétations : intéressante Insectes : potentiellement intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	44
Papillons de jour	15
Sauterelles, criquets et grillons	10
Libellules	4
Oiseaux nicheurs	13
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	1
Papillons de jour	/
Sauterelles, criquets et grillons	/
Libellules	/
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	3
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	4
Nombre de groupements végétaux remarquables	1

## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance /Dominance
<i>Dactylorhiza majalis</i>	NT (France)	NON	1
<i>Gaudinia fragilis</i>	NT	NON	+

*Gaudinia fragilis* est inféodée aux prairies de fauche humides.

*Dactylorhiza majalis* est dépendante du caractère mésotrophe de la prairie qui ne doit donc pas être fertilisée.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêt	Recouvrement
<i>Junco conglomerati</i> – <i>Scorzoneretum humilis</i>	International (Natura)	76,78%

Le *Junco* – *Scorzoneretum* est un groupement végétal qui s'exprime sur des sols humides, acidiclins, organiques, dans des vallées où l'alluvionnement est faible. L'absence de fertilisation est une condition pour la présence de cet habitat.

### ● Papillons de jour

Aucune espèce remarquable n'a été observée sur cette parcelle. Le cortège de papillon est constitué d'espèces typiques de prairies mésophiles comme le petit nacré, le fadet commun, le myrtil, le cuivré commun, le cuivré fuligineux et l'azuré de la bugrane. Une espèce forestière a également été contactée, le vulcain. La thécla du Bouleau est liée aux associations arbustives. En effet, la femelle de la thécla pond ses œufs sur l'épine noire. Pour préserver cet insecte, les lisières arbustives et les haies à pruneliers doivent être maintenues.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune espèce remarquable n'a été inventoriée sur cette prairie de fauche. La majorité des individus ont été observés le long de la lisière qui borde la parcelle. Des petites zones à herbes hautes sont préservées de la fauche sur ce linéaire, ce qui permet d'accueillir la grande sauterelle verte, le conocéphale gracieux ou encore le criquet des roseaux. Le cortège comprend une espèce typique des lisières et des ourlets, le gomphocère roux. A noter également la présence d'un criquet qui affectionne les milieux humides, le criquet ensanglanté.

Le cortège de sauterelles, criquets et grillons est limité sur cette prairie du fait de la fauche. En effet, cette pratique ne permet pas d'avoir une structure de végétation suffisamment diversifiée.

### ● Libellules

Aucune espèce remarquable n'a été notée sur cette prairie. Néanmoins, la proximité de la rivière Ognon et d'un ruisseau au sud a permis d'observer quatre espèces. Cette prairie constitue une zone de chasse et de repos pour ce groupe d'insectes.



### ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Bruant jaune	Presque menacé	NON	1
Grive litorne	Presque menacé	NON	1
Pie-grièche écorcheur	Peu préoccupant	NON	1
Richesse spécifique/ha	0.44		
Abondance/ha	0.44		

Le cordon de végétation buissonnante et arbustive qui borde de la parcelle sur son côté nord, le long du chemin, accueille un territoire de Bruant jaune. La Grive litorne fréquente également cette haie, mais dans sa partie arborée. La parcelle se trouve également incluse dans le territoire d'un mâle de Pie-grièche écorcheur, qui alterne les perchoirs entre la haie et, en dehors de la parcelle, une haie buissonnante basse située au sud, de l'autre côté de la route.

À l'intérieur de la parcelle, la végétation prairiale est trop haute et trop dense pour les espèces nichant au sol ou celles se nourrissant à terre, du moins avant la première coupe.

### ● Reptiles et amphibiens

Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée lors des prospections et aucune n'est connue sur la parcelle dans les données transmises par les bénévoles. Le pied de la haie offre cependant un habitat convenable pour les reptiles.

L'absence de mare limite l'intérêt écologique de la parcelle pour les amphibiens, néanmoins, la haie constitue un habitat terrestre propice aux amphibiens, ne serait-ce que pour transiter et se nourrir.

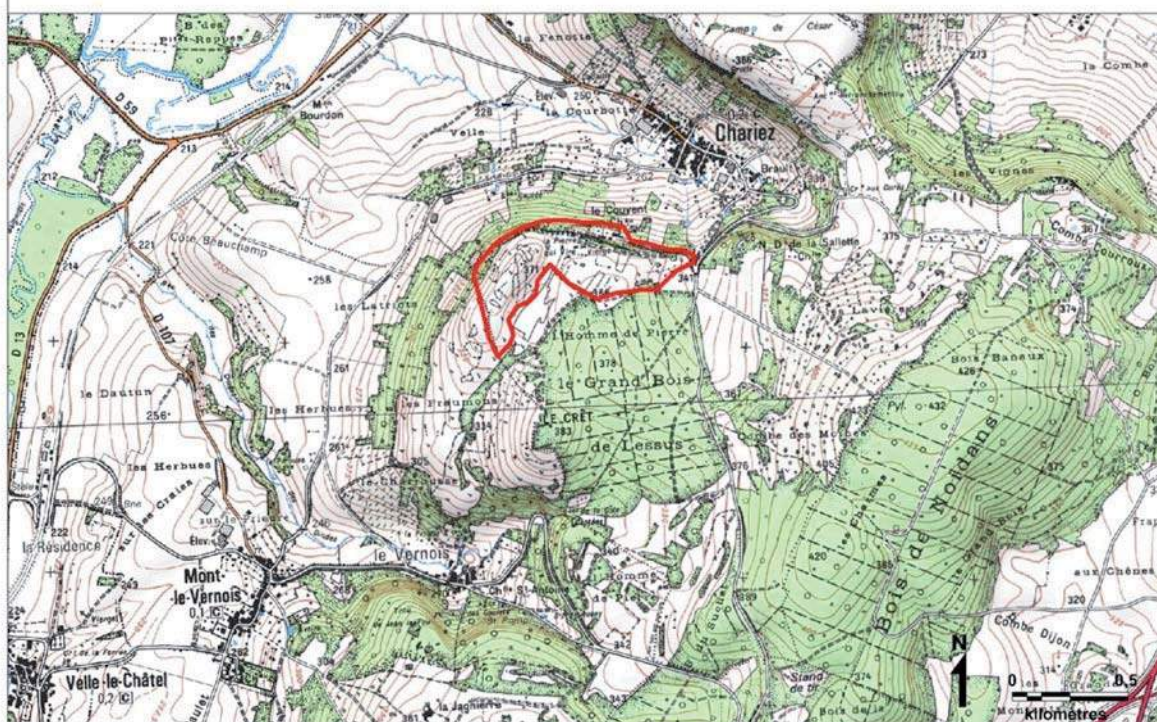


## Choux G. (LEGTA) : Chariez – la Pierre qui Vire

### Contexte

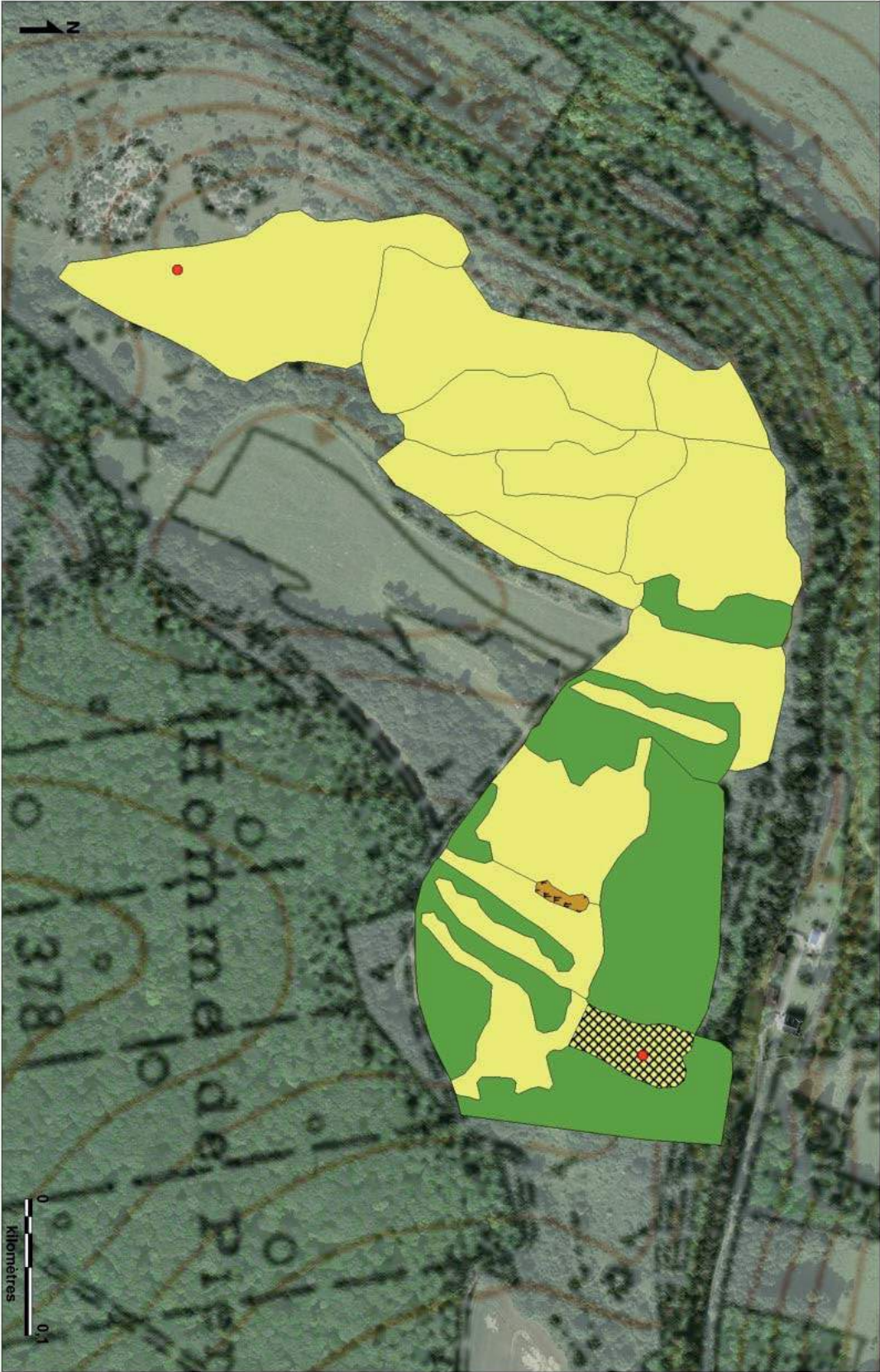
La parcelle de Chariez est située sur une zone de fort intérêt écologique à l'intérieur du périmètre classé en ZNIEFF et en site Natura 2000, sur le secteur des plateaux calcaires centraux (Bajocien). Elle abrite une surface importante de pelouses d'intérêt européen du *Mesobromion erecti*. La mosaïque avec les fourrés mésophiles constitue un habitat intéressant pour la faune. Malheureusement, les découvertes floristiques ont été limitées par la sécheresse de l'été 2015.

Carte de localisation de la parcelle : Chariez - la Pierre qui Vire





Cartographie des végétations



Cartographie des habitats : Chariez - la Pierre qui Vire

## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Pâturage ovins
Nom de l'exploitant	CHOUX G. ; LEGTA
N° de la parcelle	PS04
Commune	CHARIEZ
Lieu-dit	LA PIERRE QUI VIRE
Surface (en ha)	14,79
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Pâturage sèche mésotrophile
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Pelouse sèche diversifiée
Types de structures paysagères	Bosquets, arbres isolés, ronciers, massifs de buissons et d'arbustes, amas de pierres, dolines, sections de haies buissonnantes et arbustives, buissons isolés, lisière de boisement.
Recouvrement des structures paysagères	Elevé (42,12%)
Répartition des structures paysagères	Dispersés
Qualité de la structuration des lisières	Mauvaise
Présence d'un milieu aquatique attenant ou à l'intérieur de la parcelle	/
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Elevée
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Réservoir de biodiversité confirmé
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Très intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	82
Papillons de jour	22
Sauterelles, criquets et grillons	13
Libellules	2
Oiseaux nicheurs	27
Reptiles/Amphibiens	1
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	1
Sauterelles, criquets et grillons	1
Libellules	/
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	5
Reptiles/Amphibiens	1
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	6
Nombre de groupements végétaux remarquables	3

## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce remarquable de la flore n'a été inventoriée.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêt	Recouvrement
<i>Mesobromion erecti</i>	International (Natura)	47,32%
<i>Alyssa alyssoidis – Sedion albi</i>	International (Natura)	0,27%
<i>Onobrychido viciifoliae – Brometum erecti</i>	International (Natura)	2,08%

Les pelouses mésophiles sont plus ou moins bien exprimées et les relevés phytosociologiques permettent donc une détermination plus ou moins fine du groupement végétal.

Ces pelouses se maintiennent en raison d'un pâturage équilibré des ovins, qui évite une fermeture trop importante du milieu, mais aussi un surpâturage qui entraînerait une évolution vers une végétation beaucoup plus commune.

### ● Papillons de jour

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Grand nègre des bois	Presque menacé	OUI (en cortège 3 espèces)	4

Le grand nègre des bois affectionne les ourlets à grandes graminées et les prairies abritant des scabieuses ou l'origan, dont il butine le nectar. Les chenilles consomment diverses graminées telles que des bromes ou la molinie. La présence de grandes graminées que ce soit en lisière ou en bordure de bosquets est essentielle pour préserver ce papillon.

Le cortège de papillon de jour est très diversifié avec vingt-deux espèces, et ce malgré la forte sécheresse qui a sévi cet été. Plusieurs espèces liées aux associations arbustives ont été inventoriées. Les chenilles consomment soit les feuilles des buissons, soit les plantes présentes dans ces éléments paysagers. Le nacré de la ronce, la piéride du lotier, le céphale et l'amaryllis font partie de cette catégorie. Des espèces typiques de prairies maigres ont également été contactées : le demi-deuil, le tristan ou encore le myrtil, dont la plante-hôte est le brome dressé, ou encore le collier de corail et l'azuré de la bugrane.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Dectique verrucivore	Presque menacé	OUI	1

Le dectique verrucivore est une sauterelle qui affectionne les pelouses sèches à végétation haute. Le seul individu observé se trouvait dans une zone au nord est de la parcelle où la végétation était plus dense et plus haute que sur le reste du secteur étudié. Les adultes peuvent ainsi se protéger des prédateurs. A contrario, les larves ont besoin de zones de végétation rase pour pouvoir s'exposer au soleil. Du fait de la sécheresse, la végétation a rapidement séchée sur cette pelouse ; les effectifs de dectique verrucivore sont donc très certainement en deçà des potentialités d'accueil de cette parcelle.

Le cortège est complété par des espèces communes des pelouses sèches avec des zones de sol nu, telles que le Criquet des larris, l'oedipode turquoise et le caloptène italien. D'autres espèces de pelouses qui occupent les zones à végétation dense (comme le dectique) ont également été notées ; il s'agit du criquet des bromes, de la decticelle chagrinée et la decticelle bicolore.



## ● Libellules

Aucune espèce remarquable n'a été identifiée. Cette pelouse constitue une zone de repos et de chasse pour cet ordre d'insectes.

## ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Alouette lulu	Presque menacé	OUI	1
Bruant jaune	Presque menacé	NON	9
Fauvette grisette	Presque menacé	NON	6
Linotte mélodieuse	Vulnérable	NON	2
Tourterelle des bois	Presque menacé	NON	1
Richesse spécifique/ha	0.33		
Abondance/ha	1.28		

La richesse de cette parcelle en éléments paysagers (haies, ronciers, massifs buissonnants) la rend très attractive pour les oiseaux liés aux espaces agricoles semi-ouverts, notamment le Bruant jaune et la Fauvette grisette, bien représentés sur la parcelle. En outre, la faible charge en bétail et un sol assez superficiel permet le développement d'un couvert herbacé globalement assez clairsemé et irrégulier, avec des zones plus rases que d'autres, favorables aux espèces nichant au sol et s'alimentant à terre. Un mâle chanteur d'Alouette lulu est ainsi présent sur la parcelle.

Deux espèces également liées aux milieux agricoles semi-ouverts, mais non menacées, se rencontrent sur la parcelle grâce à la profusion des buissons et des arbustes : la Fauvette babillarde et le Pipit des arbres.

Étonnamment, aucun individu de Pie-grièche écorcheur n'a été observé lors des prospections, alors que le milieu semble propice à l'espèce.

L'abondance des oiseaux remarquables liés aux milieux agricoles semi-ouverts permet d'affirmer que cette parcelle joue un rôle de réservoir de biodiversité au niveau local.

## ● Reptiles et amphibiens

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Lézard vert occidental	Presque menacé	OUI	>10

Plus d'une dizaine d'individus de Lézard vert ont été observés lors des prospections ; le sol sec, les dolines, les pieds de buissons et les lisières de bosquet, conjugués à une végétation herbacée irrégulière et plutôt rase, offrent en effet des conditions idéales pour les reptiles. La Vipère aspic et le Lézard des souches sont d'ailleurs également connus sur le site.

Le pâturage de la parcelle par des moutons entretient la végétation rase et relativement irrégulière que nécessitent ces espèces, sans que le piétinement qu'ils occasionnent soit aussi dérangerant que celui des bovins. Leur action évite également que le milieu ne se referme et ne devienne ainsi moins favorable aux reptiles.

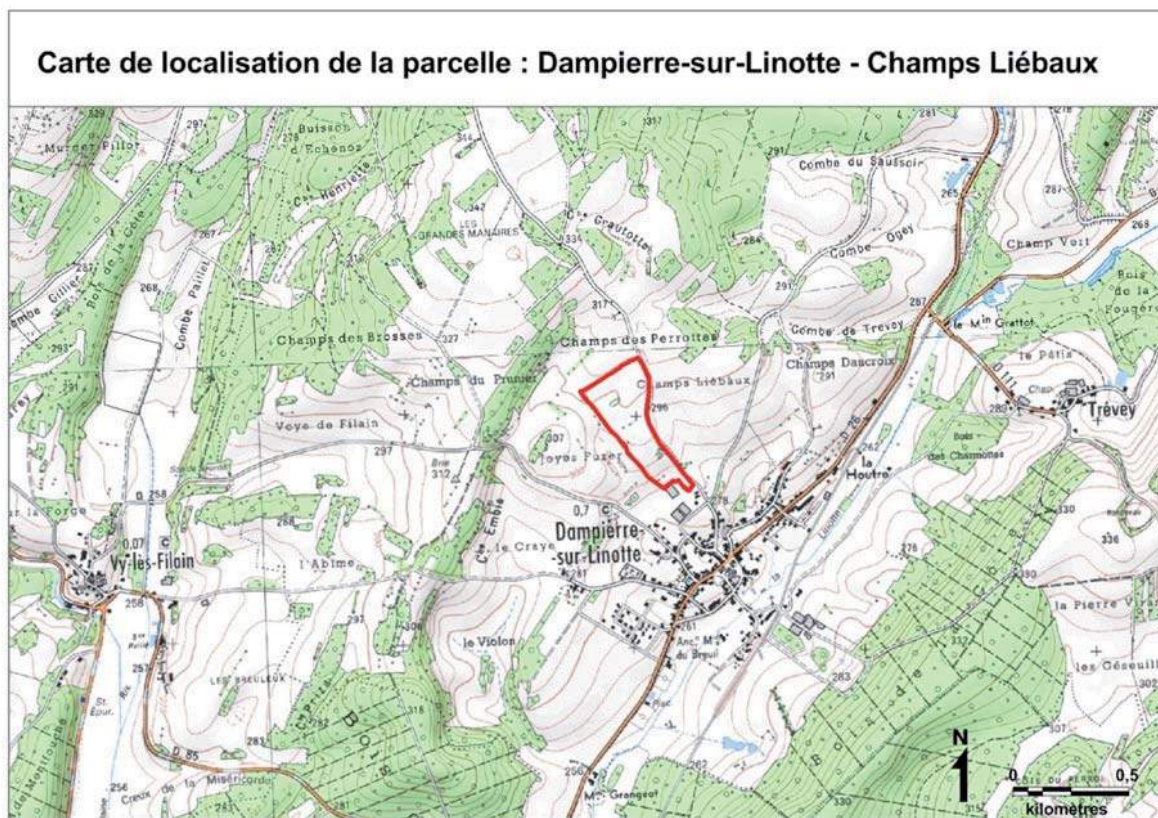
L'abondance des reptiles, en particulier le Lézard vert et la Vipère aspic, liés aux milieux agricoles semi-ouverts fait de cette parcelle un réservoir de biodiversité pour les reptiles au niveau de la région de Vesoul.



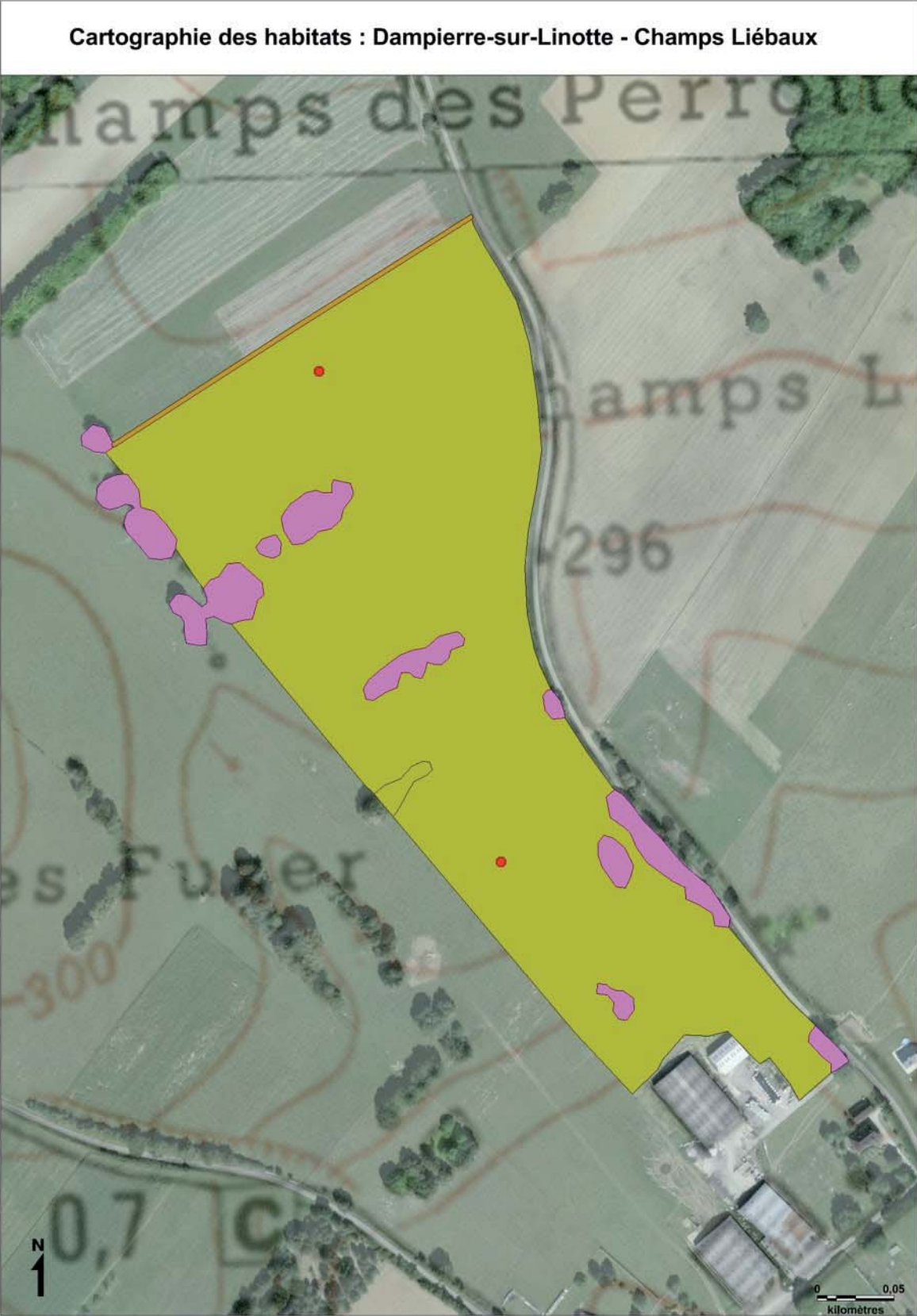
## Contet F. : Dampierre-sur-Linotte – Champs Liébaux

### Contexte

La parcelle des Champs Liébaux est située dans le secteur des plateaux calcaires centraux sur des formations du Jurassique moyen. Elle est constituée d'une prairie caractéristique d'un pâturage relativement intensif, ponctuée d'arbres isolés qui ne génèrent pas des lisières très diversifiées. Des espèces de la faune remarquable ont tout de même été observées.



Cartographie des végétations





## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Pâturage bovins
Nom de l'exploitant	CONTET F.
N° de la parcelle	PS02
Commune	DAMPIERRE-SUR-LINOTTE
Lieu-dit	CHAMPS LIEBAUX
Surface (en ha)	10,07
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Pâturage humide eutrophisée
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Pâturage diversifiée avec espèces mésotrophiles typiques des prairies humides, haies buissonnantes plus nombreuses et plus denses, notamment au nord de la parcelle
Types de structures paysagères	Buissonnant, arbustif et arboré, par alignements et par petits massifs. Quelques arbres isolés assez âgés. Végétation herbacée piétinée ou rase au pied des ligneux
Recouvrement des structures paysagères	Faible (9,11%)
Répartition des structures paysagères	Assez dispersées
Qualité de la structuration des lisières	Mauvaise
Présence d'un milieu aquatique attenant ou à l'intérieur de la parcelle	/
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Modérée
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Oiseaux : intéressante Flore/végétations : potentiellement intéressante Insectes : potentiellement intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Oiseaux : intéressante Flore/végétations : potentiellement intéressante Insectes : potentiellement intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	37
Papillons de jour	10
Sauterelles, criquets et grillons	7
Libellules	/
Oiseaux nicheurs	20
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	1
Sauterelles, criquets et grillons	/
Libellules	/
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	5
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	3
Nombre de groupements végétaux remarquables	0

## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce remarquable de la flore n'a été observée.

### ● Habitats

Aucun habitat remarquable n'a été observé.

### ● Papillons de jour

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Hespérie des potentilles	Presque menacé	OUI (en cortège 3 espèces)	1

L'adulte d'hespérie des potentilles a été observé en bordure de la parcelle dans l'accotement. La gestion actuelle de la parcelle par pâturage bovin ne permet pas à cette espèce de se développer. L'individu contacté était sans doute un individu erratique provenant d'une parcelle voisine (pelouse sèche, prairie maigre, prairie en regain...). Le cortège de papillons de jour est peu diversifié (seulement sept espèces comptabilisée sur la parcelle) et comprend des espèces communes telles que le fadet commun, le cuivré commun ou le myrtil. Ce constat est dû à la faible ressource en plante-hôte et en plantes nourricière de la zone étudiée.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune espèce remarquable n'a été observée sur la pâture. Sur les sept espèces inventoriées, seulement trois étaient dans le périmètre d'étude, les autres se trouvaient en bordure dans un accotement non fauché. Ce cortège peu diversifié est à mettre en relation avec le fait que la hauteur et la densité d'herbe est quasiment la même sur l'ensemble de la prairie.

### ● Libellules

Aucune espèce de libellule n'a été observée sur cette parcelle. L'absence de milieux aquatiques au sein de la pâture ou à proximité explique ce résultat.

### ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Bruant jaune	Presque menacé	NON	2
Fauvette grisette	Presque menacé	NON	1
Linotte mélodieuse	Vulnérable	NON	1
Moineau friquet	Presque menacé	NON	1
Pie-grièche écorcheur	Peu préoccupant	NON	2
Richesse spécifique/ha	0.5		
Abondance/ha	0.7		

Le cortège des espèces nicheuses remarquables présentes sur la parcelle recherche la végétation ligneuse alliée à des étendues herbacées. La Pie-grièche écorcheur et la Fauvette grisette occupent les quelques buissons d'épineux, tandis qu'un peu moins exigeants, la Linotte mélodieuse et le Bruant jaune fréquentent également les haies arbustives. S'il apprécie les buissons et les arbustes, le Moineau friquet recherche quant à lui les cavités arboricoles pour nicher ; ce que lui fournissent les

arbres assez âgés de la parcelle. L'herbe assez basse sous l'action du pâturage permet aux oiseaux granivores (Linotte, Moineau friquet, Bruant jaune, Alouette des champs...) et à ceux appréciant les invertébrés (corvidés, merles, grives, étourneaux...) de venir se nourrir à terre.

### ● Reptiles et amphibiens

Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée lors des prospections et aucune n'est connue sur la parcelle dans les données transmises par les bénévoles. L'absence de mare et le piétinement du bétail limite l'intérêt écologique de la parcelle pour les espèces de ces deux groupes, même si quelques-unes des sections de haies, conjuguées au couvert herbacé irrégulier et assez bas, peuvent offrir par endroits un habitat convenable au Lézard des murailles ou aux couleuvres connus à quelques centaines de mètres de là sur la commune (Couleuvre d'Esculape et Couleuvre verte et jaune).

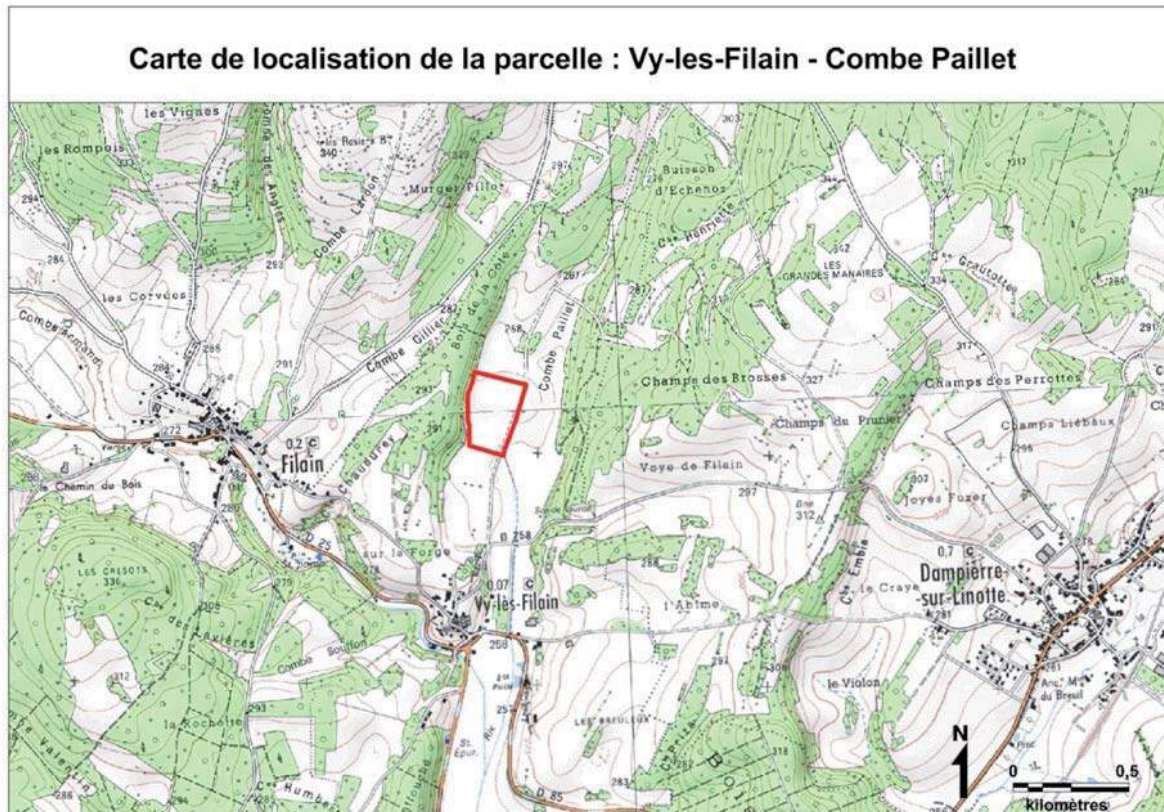




## Contet F. : Vy-les-Filain – Combe Paillet

### Contexte

La parcelle de Combe Paillet est localisée dans le secteur des plateaux calcaires centraux, sur des formations du Jurassique moyen. La prairie est traversée par un fossé qui alimente le cours d'eau de la Filaine. Les groupements végétaux observés sont typiques des zones inondables avec différents niveaux hydriques. Il s'agit d'habitats remarquables au niveau régional ou européen. La parcelle reste pauvre en éléments structurant le paysage, ce qui peut expliquer l'intérêt limité qu'elle présente pour l'avifaune.



Cartographie des végétations



## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Fauche
Nom de l'exploitant	CONTET F.
N° de la parcelle	FS03
Commune	VY-LES-FILAIN
Lieu-dit	COMBE PAILLET
Surface (en ha)	6,42
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Fauche humide (zone inondable au centre)
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Prairie de fauche humide avec flore mésotrophile diversifiée. Augmentation de la surface de haies, fourrés, lisières humides herbacées hautes.
Types de structures paysagères	Massifs buissonnants
Recouvrement des structures paysagères	Faible (1,75%)
Répartition des structures paysagères	Assez dispersés
Qualité de la structuration des lisières	Bonne
Présence d'un milieu aquatique attenante ou à l'intérieur de la parcelle	Oui (Mare)
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Faible
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Oiseaux : potentiellement intéressante Flore/végétations : intéressante Insectes : intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Oiseaux : potentiellement intéressante Flore/végétations : intéressante Insectes : intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	73
Papillons de jour	12
Sauterelles, criquets et grillons	11
Libellules	3
Oiseaux nicheurs	2
Reptiles/Amphibiens	1
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	1
Papillons de jour	1
Sauterelles, criquets et grillons	/
Libellules	/
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	2
Reptiles/Amphibiens	0
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	5
Nombre de groupements végétaux remarquables	3

## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance/Dominance
<i>Dactylorhiza majalis</i>	NT (France)	NON	/

La présence de cette espèce est dépendante du caractère humide et mésotrophe de la prairie qui ne doit donc pas être fertilisée.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêt	Recouvrement
Mégaphorbiaie	International (Natura)	0,79%
<i>Colchico autumnalis – Arrhenatherenion elatioris</i>	International (Natura)	92,55%
<i>Bromion racemosi</i>	Régional	5,70%

Les mégaphorbiaies dépendent d'une gestion extensive des bordures de fossés (entretien tous les trois à cinq ans).

La présence de ces prairies humides remarquables est dépendante de la gestion par fauche actuellement appliquée sur le site, mais aussi des pratiques extensives : la fauche ne doit pas être réalisée de manière trop précoce ni trop fréquente et la fertilisation doit rester faible voire nulle.

### ● Papillons de jour

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Cuivré des marais	Presque menacé	OUI	2

Deux mâles de cuivré des marais ont été observés au cours du dernier passage au niveau du fossé occupé par des laïches et de la reine des prés. Il n'est pas certain que ce papillon se reproduise sur la parcelle, du fait de la faible surface d'habitat favorable ; néanmoins, la présence d'une de ses plantes-hôtes (la patience crépue) et d'une de ses plantes nourricières (la salicaire commune) permet de l'envisager.

Le cortège de papillons de jour est complété par des espèces communes de prairie mésophile, telles que la piéride de la rave, le fadet commun, le myrtil ou l'azuré de la bugrane.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune espèce remarquable n'a été identifiée sur la parcelle. Néanmoins, onze espèces différentes ont été comptabilisées. Le cortège est composé notamment d'une espèce fréquente des prairies humides avec végétation haute, le conocéphale bigarré.

Le criquet des roseaux, la decticelle bariolée et le conocéphale gracieux affectionne la végétation haute. Deux espèces ayant une préférence pour les milieux humides, le criquet ensanglanté et le criquet des clairières complète ce cortège.

### ● Libellules

Aucune espèce remarquable n'a été observée sur la parcelle, notamment au niveau de la mare. Seulement trois espèces de libellules ont été inventoriées. La faible surface de la mare limite le cortège odonatologique.



## ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Bruant jaune	Presque menacé	NON	1
Pie-grièche écorcheur	Peu préoccupant	NON	1
Richesse spécifique/ha	0.31		
Abondance/ha	0.31		

Les deux massifs de buissons de la parcelle sont situés dans le territoire d'un couple nicheur de chacune de ces deux espèces typiques des milieux agricoles semi-ouverts. Le reste de la parcelle, dominé par une végétation herbacée haute et dénué de végétation ligneuse, présente moins d'attrait pour ces espèces et n'est pas favorable aux espèces nichant au sol, telles les alouettes.

Les autres espèces présentes en lisière forestière sont généralistes ou sinon résolument associées à l'habitat forestier.

## ● Reptiles et amphibiens

Une Couleuvre à collier de petite taille a été aperçue au niveau de la mare ; il est tout à fait possible que l'espèce se reproduise en périphérie ou tout du moins qu'elle vienne s'y nourrir des grenouilles vertes qui la peuplent. La Couleuvre à collier est un serpent commun dans la région, néanmoins, elle nécessite la préservation des mares et de leur végétation rivulaire pour se maintenir dans les espaces agricoles.

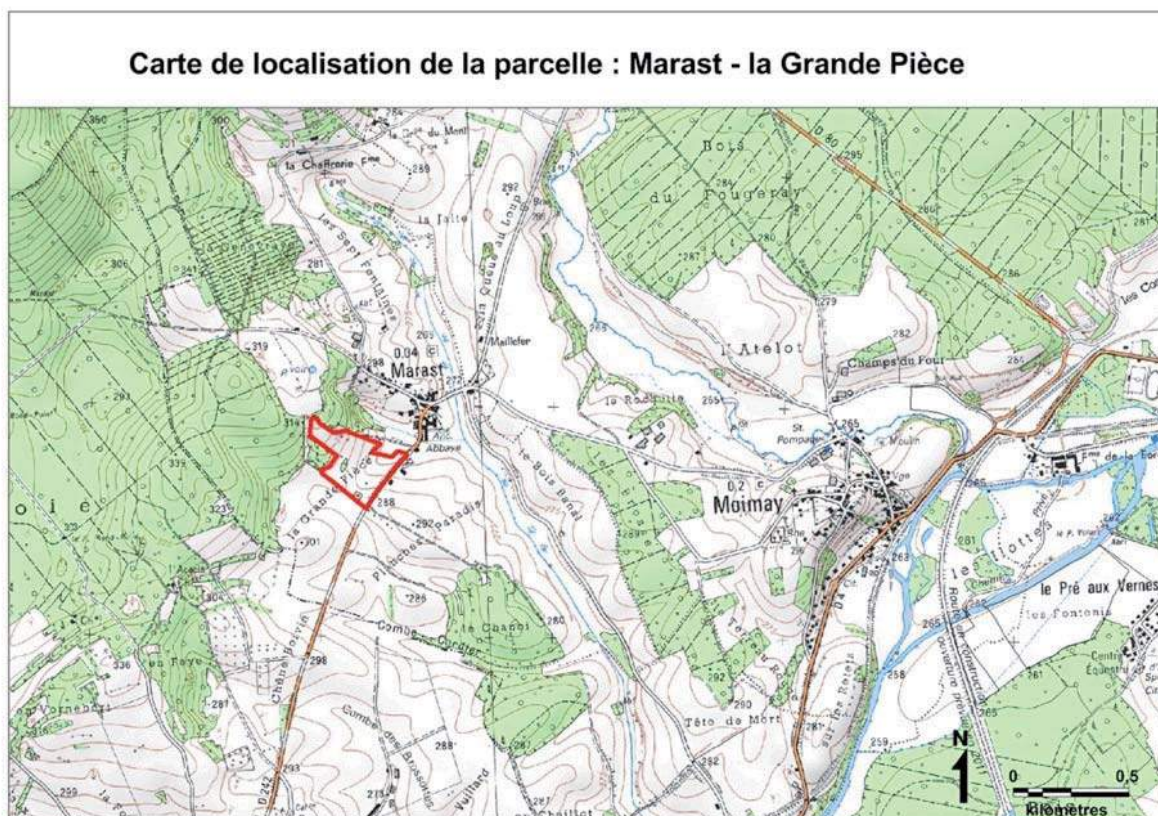
La végétation prairiale épaisse et haute de la parcelle est peu propice aux reptiles et aux amphibiens en phase terrestre ; la lisière forestière en revanche leur offre un habitat de meilleure qualité.



## Decard G. : Marast – la Grande Pièce

### Contexte

La parcelle de la Grande Pièce est située dans le secteur de la vallée de l'Ognon sur un coteau calcaire du Jurassique moyen. Elle abrite une variété intéressante d'habitats et de structures paysagères qui sont très favorables pour les oiseaux. Les prairies et les pelouses observées sont de type mésophiles, pâturées. Le pâturage mené ne permet pas le développement de la pelouse d'intérêt européen du *Mesobromion erecti*.



Cartographie des végétations





## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Pâturage bovins
Nom de l'exploitant	DECARD G.
N° de la parcelle	PS01
Commune	MARAST
Lieu-dit	LA GRANDE PIECE
Surface (en ha)	8,86
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Pâturage sèche
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Prairie sèche avec augmentation de la diversité d'espèces mésotrophiles et meilleure qualité de la structuration des lisières
Types de structures paysagères	Haies buissonnantes et arbustives, bosquets, haie arborée, massifs buissonnants, pierrier
Recouvrement des structures paysagères	Modéré (29,88%)
Répartition des structures paysagères	Dispersées
Qualité de la structuration des lisières	Mauvaise
Présence d'un milieu aquatique attenante ou à l'intérieur de la parcelle	/
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Elevée
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Oiseaux : Réservoir de biodiversité Flore/végétations : intéressante Insectes : intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Oiseaux : très intéressante Flore/végétations : intéressante Insectes : intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	59
Papillons de jour	23
Sauterelles, criquets et grillons	9
Libellules	1
Oiseaux nicheurs	32
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	1
Papillons de jour	0
Sauterelles, criquets et grillons	0
Libellules	0
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	6
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	9
Nombre de groupements végétaux remarquables	0

## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance /Dominance
<i>Gaudinia fragilis</i>	NT	NON	+

Cette espèce est dépendante d'une gestion extensive par la fauche.

### ● Habitats

Aucun habitat remarquable n'a été observé. Une extensification des pratiques pourrait permettre l'évolution des végétations de pâtures vers des pelouses d'intérêt européen du *Mesobromion erecti*.

### ● Papillons de jour

Aucune espèce remarquable n'a été inventoriée. Néanmoins, le cortège de papillons est très diversifié avec vingt-trois espèces différentes. Certaines sont liées aux associations arbustives puisque leurs chenilles se nourrissent des feuilles de buissons ou des plantes qui y sont présentes. Le nacré de la ronce, la thécla du bouleau, l'azuré des nerpruns, l'amaryllis ou encore la piéride du lotier sont dans ce cas. Des espèces typiques des prairies mésophiles composent également ce peuplement, telles que l'azuré de la bugrane, le myrtil, le fadet commun et la piéride du navet. A noter que la quasi-totalité des individus a été notée sur la moitié nord de la parcelle.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune espèce remarquable n'a été observée sur la parcelle au cours des prospections. Plusieurs espèces liées aux lisières ont été notées, comme le gomphocère roux, la leptophye ponctuée et le criquet noir-ébène. Peu de secteurs à herbes hautes ou de zones à nu sont disponibles sur cette prairie, ce qui limite le nombre d'espèces présentes. En effet, ce groupe d'insectes est étroitement lié à la structure de la végétation.

### ● Libellules

Aucune espèce remarquable n'a fait l'objet d'observation. Une seule libellule a été comptabilisée ; elle provenait certainement du ruisseau voisin. Cette pâture constitue donc une zone de repos et de chasse potentielle pour les libellules des cours d'eau et plan d'eau du secteur.

### ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Bruant jaune	Presque menacé	NON	4
Chardonneret élégant	Vulnérable	NON	2
Fauvette grise	Presque menacé	NON	1
Linotte mélodieuse	Vulnérable	NON	1
Moineau friquet	Presque menacé	NON	1
Pie-grièche écorcheur	Peu préoccupant	NON	4
Richesse spécifique/ha	0.68		
Abondance/ha	1.47		

La relative abondance des buissons et des arbustes sur la parcelle, alliée au couvert prairial pâturé, offre un habitat attractif pour le cortège d'espèces des espaces agricoles semi-ouverts. Les buissons d'épineux ont particulièrement les faveurs de la Pie-grièche écorcheur, tandis que les quelques arbres plus âgés offrent des cavités dans lesquelles le Moineau friquet peut établir son nid. Le couvert herbacé assez bas permet aux granivores de se nourrir à terre, tout en ayant la possibilité de se mettre rapidement à couvert dans les buissons et les arbres en cas de danger.

Les bosquets abritent des espèces à caractère plus forestier ou fréquentant des milieux très variés.

### ● Reptiles et amphibiens

Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée lors des prospections et aucune n'est connue sur la parcelle dans les données transmises par les bénévoles. L'absence de mare limite l'intérêt écologique de la parcelle pour les amphibiens ; en revanche, la lisière des bosquets et le pierrier embroussaillé dans la moitié nord de la parcelle offrent un habitat tout à fait intéressant pour les reptiles. Le piétinement du bétail limite sans doute la présence des espèces de ce groupe plus près de la stabulation ; néanmoins, les linéaires et les massifs de buissons constituent un habitat favorable, ne serait-ce que pour transiter en sécurité.

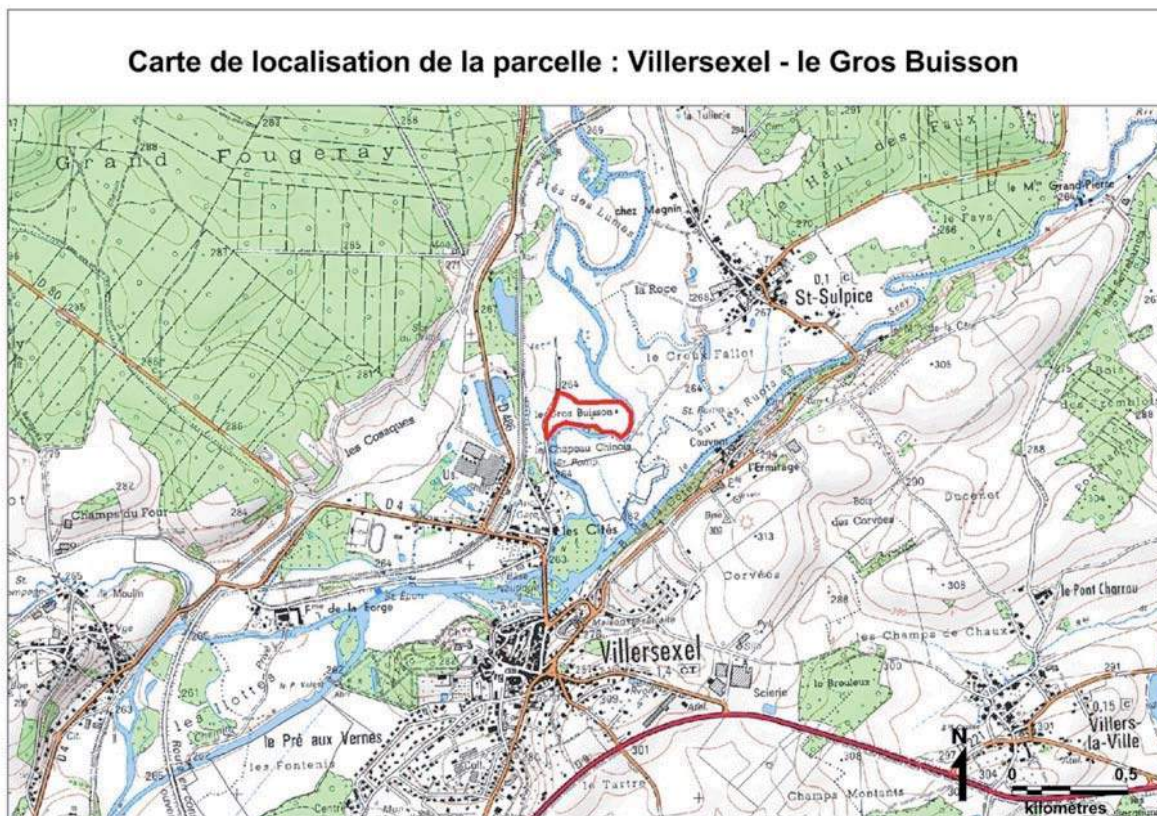




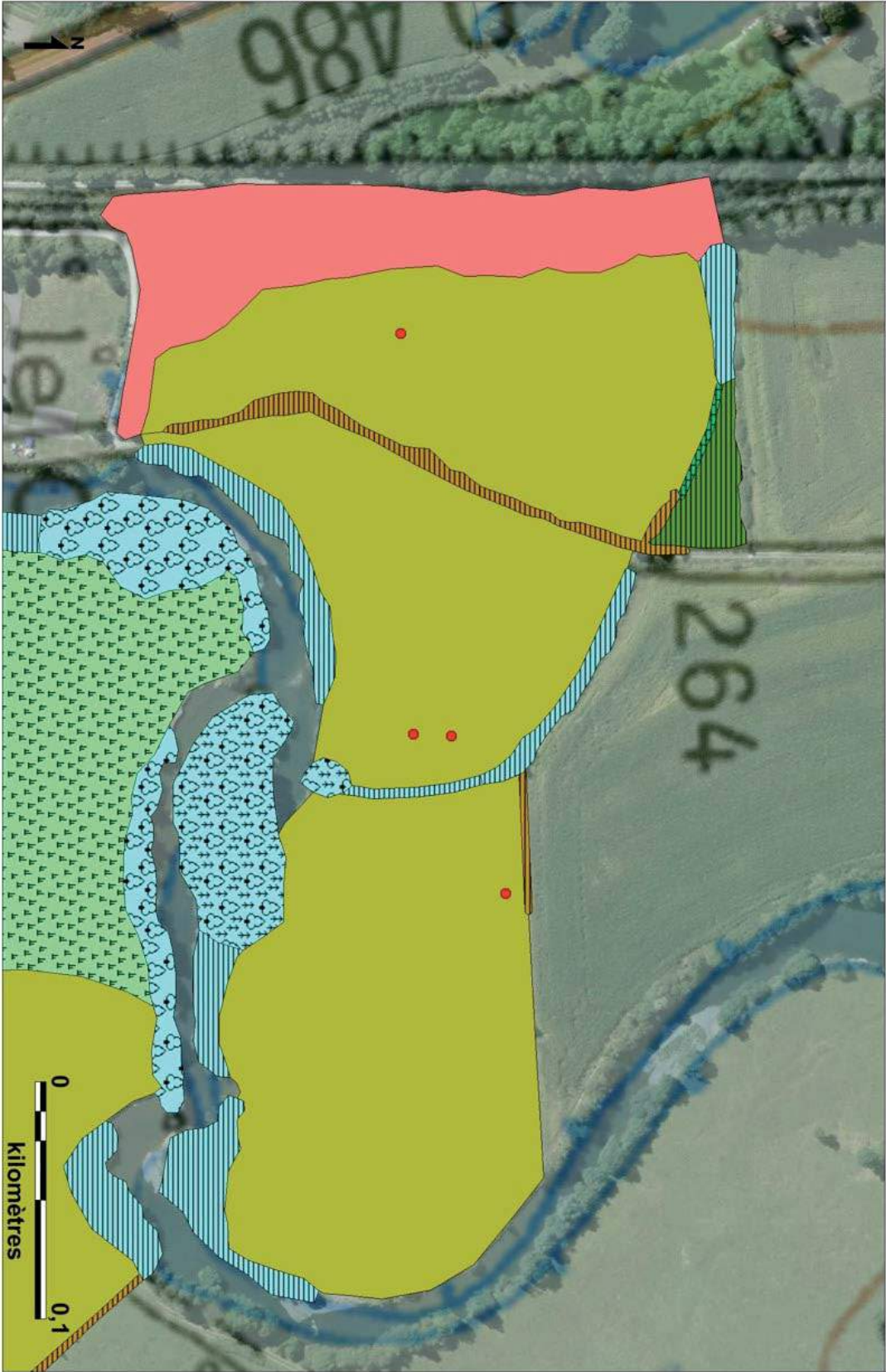
## Decard G. : Villersexel – le Gros Buisson

### Contexte

La parcelle du Gros Buisson est située en vallée de l'Ognon, directement en bordure de ce cours d'eau. Elle est composée des prairies pâturées qui ne présentent pas d'intérêt européen, contrairement aux ripisylves. On observe quelques haies et fourrés qui peuvent être intéressants pour la faune.



Cartographie des végétations



Cartographie des habitats : Villersexel - le Gros Buisson

## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Pâturage bovin (un peu d'équin)
Nom de l'exploitant	DECARD G.
N° de la parcelle	PI02
Commune	VILLERSEXEL
Lieu-dit	LE GROS BUISSON
Surface (en ha)	8,11
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Pâturage humide eutrophisé
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Pâturage humide avec flore mésotrophile diversifiée, haie buissonnante plus dense en lisière nord/nord-est de la parcelle
Types de structures paysagères	Haies buissonnantes et arbustives continues, haies arborées et ripisylve, une lisière forestière
Recouvrement des structures paysagères	Modéré (28,36%)
Répartition des structures paysagères	Assez dispersées
Qualité de la structuration des lisières	Moyenne
Présence d'un milieu aquatique attenante ou à l'intérieur de la parcelle	Oui (Rivière)
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Modérée
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Oiseaux : intéressante Flore/végétations : potentiellement intéressante Insectes : potentiellement intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Oiseaux : intéressante Flore/végétations : potentiellement intéressante Insectes : potentiellement intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	59
Papillons de jour	11
Sauterelles, criquets et grillons	12
Libellules	4
Oiseaux nicheurs	29
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	0
Sauterelles, criquets et grillons	0
Libellules	0
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	5
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	8
Nombre de groupements végétaux remarquables	2



## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce remarquable de la flore n'a été inventoriée.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêt européen	Recouvrement
Ripisylve	International (Natura)	5,15%
Mégaphorbiaie	International (Natura)	0,19%

Les mégaphorbiaies se maintiennent grâce à une gestion extensive le long des fossés avec une intervention tous les trois à cinq ans.

La ripisylve est dépendante du maintien du régime hydrologique du cours d'eau.

### ● Papillons de jour

Aucune espèce remarquable n'a été observée sur la parcelle du Gros Buisson. Le cortège de papillons est très limité du fait de la faible ressource de cette prairie en plantes hôtes et nourricières. En effet, la végétation est très rase sur la quasi totalité de la surface étudiée. Le cortège est constitué d'espèces typiques des milieux mésophiles, telles que la piéride du chou, l'azuré de la bugrane, le myrtil ou le cuivré commun.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune espèce remarquable n'a été identifiée au cours des prospections. Certaines zones refuges à végétation haute accueillent la decticelle bariolée, le criquet des roseaux, le conocéphale gracieux et le conocéphale bigarré. Le reste du cortège est constitué d'espèces communes, comme le criquet duettiste ou le criquet des pâtures. A noter que ces trois criquets supportent assez bien l'intensification agricole.

### ● Libellules

Aucune espèce remarquable n'a été observée. Le cortège est constitué des quatre espèces différentes, dont la libellule fauve (déterminante pour les ZNIEFF en cortège de trois espèces), qui a été notée en bordure de la parcelle. Ces pâtures constituent une zone de repos et de chasse pour les libellules liées à l'Ognon qui longe la parcelle.

### ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Bruant jaune	Presque menacé	NON	1
Fauvette grisette	Presque menacé	NON	2
Grive litorne	Presque menacé	NON	1
Moineau friquet	Presque menacé	NON	2
Torcol fourmilier	Presque menacé	OUI	1
Richesse spécifique/ha	0.62		
Abondance/ha	0.86		

Les linéaires de haies buissonnantes et arbustives en limite de la parcelle, alliés au couvert prairial pâturé, offre un habitat attractif pour le cortège d'espèces des espaces agricoles semi-ouverts. Le Torcol alterne ainsi entre les buissons de saules le long de l'Ognon et les haies de la parcelle. Les quelques arbres plus âgés, notamment en bordure de rivière, offrent des cavités dans lesquelles le Moineau friquet peut établir son nid. Le couvert herbacé assez bas permet aux granivores et au Torcol de se nourrir à terre, tout en ayant la possibilité de se mettre rapidement à l'abri dans les buissons et les arbres en cas de danger.



### ● Reptiles et amphibiens

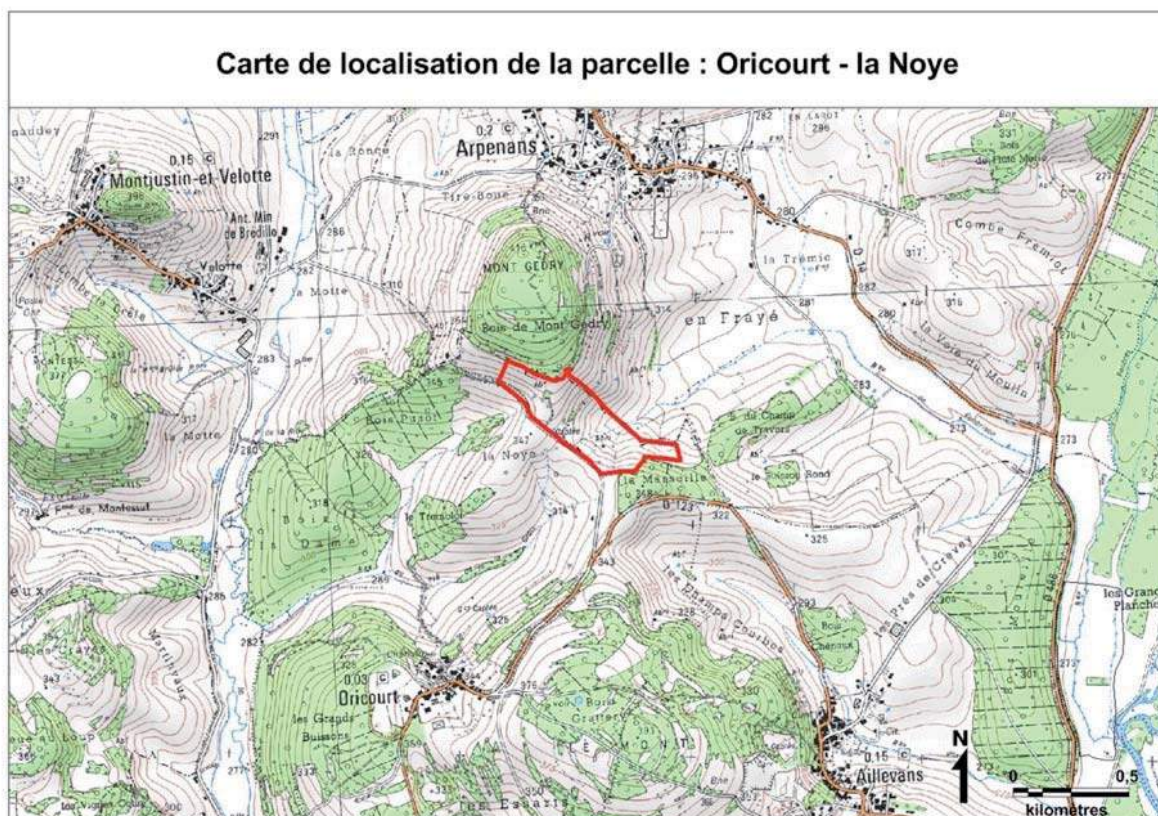
Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée lors des prospections et aucune n'est connue sur la parcelle dans les données transmises par les bénévoles. L'absence de mare limite l'intérêt écologique de la parcelle pour les amphibiens ; en revanche, les pieds de haies offrent un habitat a priori intéressant pour les reptiles, quoique le piétinement du bétail limite sans doute la présence des espèces de ce groupe. Néanmoins, les linéaires et les massifs de buissons constituent un habitat favorable, ne serait-ce que pour transiter en sécurité.



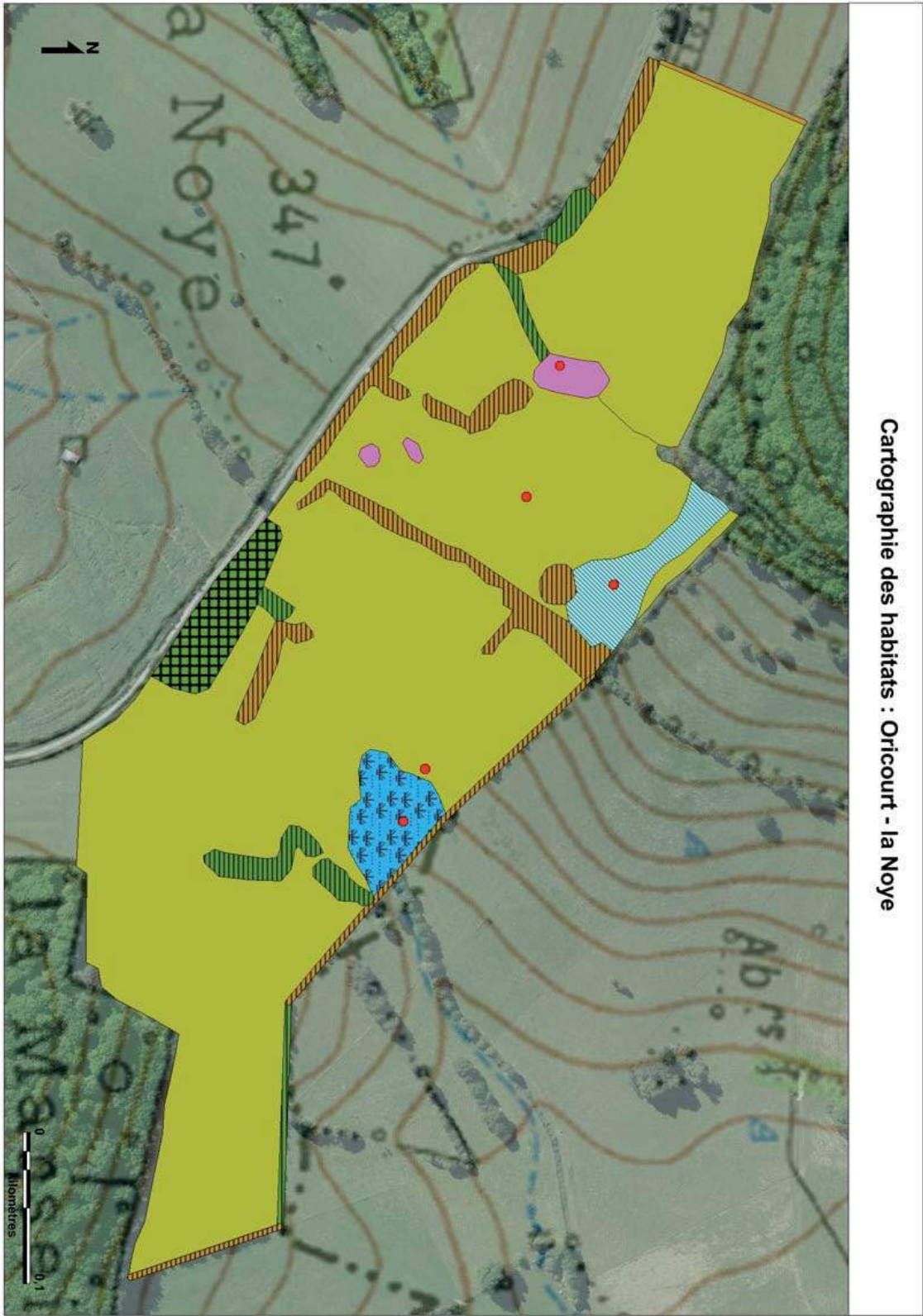
## Demoly J.P. : Oricourt – la Noye

### Contexte

La parcelle de la Noye est située dans le secteur des plateaux calcaires centraux, sur des marnes du Jurassique moyen. Elle est majoritairement composée d'une pâture à Ray-grass et à Crételle, typique d'une gestion relativement intensive. Certains secteurs plus humides et moins intensifs se démarquent, avec une végétation qui peut s'avérer plus intéressante. Les structures paysagères apportent une plus value intéressante pour la faune.



Cartographie des végétations



Cartographie des habitats : Oricourt - la Noye



## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Pâturation bovin
Nom de l'exploitant	DEMOLY J.P.
N° de la parcelle	PH02
Commune	ORICOURT
Lieu-dit	LA NOYE
Surface (en ha)	15,35
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Pâturation humide eutrophisée (avec secteurs inondables sur les bas niveaux)
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Pâturation humide avec diversification en espèces floristiques mésotrophiles, apparition de végétations des lisières herbacées humides hautes.
Types de structures paysagères	Haies buissonnantes et arbustives, quelques arbres isolés, massifs de buissons, lisière forestière
Recouvrement des structures paysagères	Modéré (12,89%)
Répartition des structures paysagères	Assez dispersées
Qualité de la structuration des lisières	Moyenne
Présence d'un milieu aquatique attenant ou à l'intérieur de la parcelle	/
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Modérée
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	85
Papillons de jour	25
Sauterelles, criquets et grillons	14
Libellules	/
Oiseaux nicheurs	26
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	1
Sauterelles, criquets et grillons	0
Libellules	/
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	4
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	10
Nombre de groupements végétaux remarquables	1

## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce remarquable de la flore n'a été observée.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêt	Recouvrement
<i>Senecioni aquatici – Brometum racemosi</i>	Régional	2,48%

Cet habitat de prairie de fauche courtement inondable est dépendant du maintien des conditions hydrologiques et de la teneur en éléments nutritifs du sol.

### ● Papillons de jour

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Cuivré des marais	Presque menacé	OUI	1

Un individu de cuivré des marais a été observé au niveau de la jonçaie. Ce papillon, protégé à l'échelle nationale, pond ses œufs sur diverses espèces de *Rumex* dont la patience crépue qui est présente sur la prairie. Cet insecte est typique des prairies inondables et des bords de ruisseaux. Le secteur où il a été contacté est fortement piétiné par les bovins qui pâturent dans cette parcelle. La source du Ruisseau de Frondrison traverse une partie de la parcelle étudiée. Des habitats favorables à la reproduction et à l'alimentation du cuivré des marais sont disponibles en bordure de ce cours d'eau.

Le cortège de papillons de jour inventoriés est très diversifié du fait de la présence d'associations arbustives, de la situation de la parcelle en lisière forestière et de la présence d'habitats à la fois humides et mésophiles. L'azuré du nerprun, le nacré de la ronce, le citron ou encore l'amaryllis sont liés aux buissons et aux plantes des associations arbustives. Le fadet commun, l'azuré de la bugrane, la piéride du navet, le myrtil ou encore le tristan sont des papillons typiques des milieux herbacés mésophiles. Plusieurs espèces, qui pondent sur l'ortie dioïque entre autres, ont également été observées. Il s'agit du paon du jour, de la carte géographique, du vulcain et du robert-le-diable.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune espèce remarquable n'a été observée sur cette parcelle. Néanmoins, le cortège est assez important avec quatorze espèces. Certaines espèces sont liées aux herbes hautes, telles que le conocéphale gracieux, le criquet des roseaux, le phanéroptère commun et la decticelle bariolée. Trois criquets inventoriés affectionnent les milieux humides ; il s'agit du criquet ensanglanté, du criquet des clairières et du tétrix riverain. Ils sont notamment présents au nord de la parcelle, au niveau d'un suintement temporaire (habitat : *Senecioni aquatici – Brometum racemosi*) et dans la jonçaie dans la cuvette. La decticelle cendrée et le gomphocère roux, quant à eux, se rencontre surtout en lisière forestière.

### ● Libellules

Aucune espèce de libellule n'a été identifiée. L'absence de milieux aquatiques permanents sur la parcelle explique ce résultat.

## ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Bruant jaune	Presque menacé	NON	3
Fauvette grisette	Presque menacé	NON	1
Linotte mélodieuse	Vulnérable	NON	1
Pie-grièche écorcheur	Peu préoccupant	NON	3
Richesse spécifique/ha	0.26		
Abondance/ha	0.52		

Les linéaires de haies buissonnantes et arbustives délimitant la parcelle et les quelques massifs de buissons, alliés au couvert prairial pâturé, offre un habitat attractif pour le cortège d'espèces des espaces agricoles semi-ouverts. Le Bruant jaune et la Pie-grièche écorcheur sont ainsi particulièrement bien représentés avec 3 couples nicheurs. Le couvert herbacé maintenu assez bas par le bétail permet aux granivores de se nourrir à terre, tout en ayant la possibilité de se mettre rapidement à couvert dans les buissons et les arbres en cas de danger.

Les autres espèces sont soit généralistes, soit à caractère forestier et dans ce cas se cantonnent à la lisière des boisements.

## ● Reptiles et amphibiens

Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée lors des prospections et aucune n'est connue sur la parcelle dans les données transmises par les bénévoles. L'absence de mare limite l'intérêt écologique de la parcelle pour les amphibiens ; en revanche, les pieds de haies offrent un habitat a priori intéressant pour les reptiles, quoique le piétinement du bétail limite sans doute la présence des espèces de ce groupe. Néanmoins, les linéaires et les massifs de buissons constituent un habitat favorable, ne serait-ce que pour transiter en sécurité.



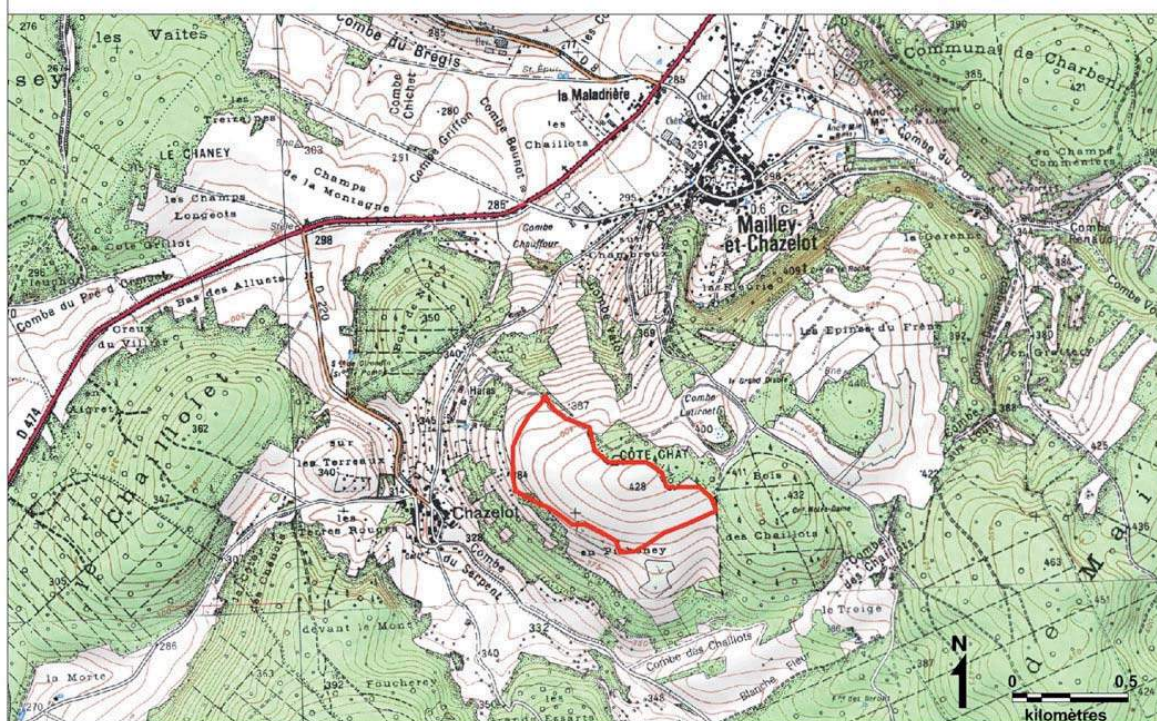


## Etignard Y. : Mailley-et-Chazelot – en Pichenev

### Contexte

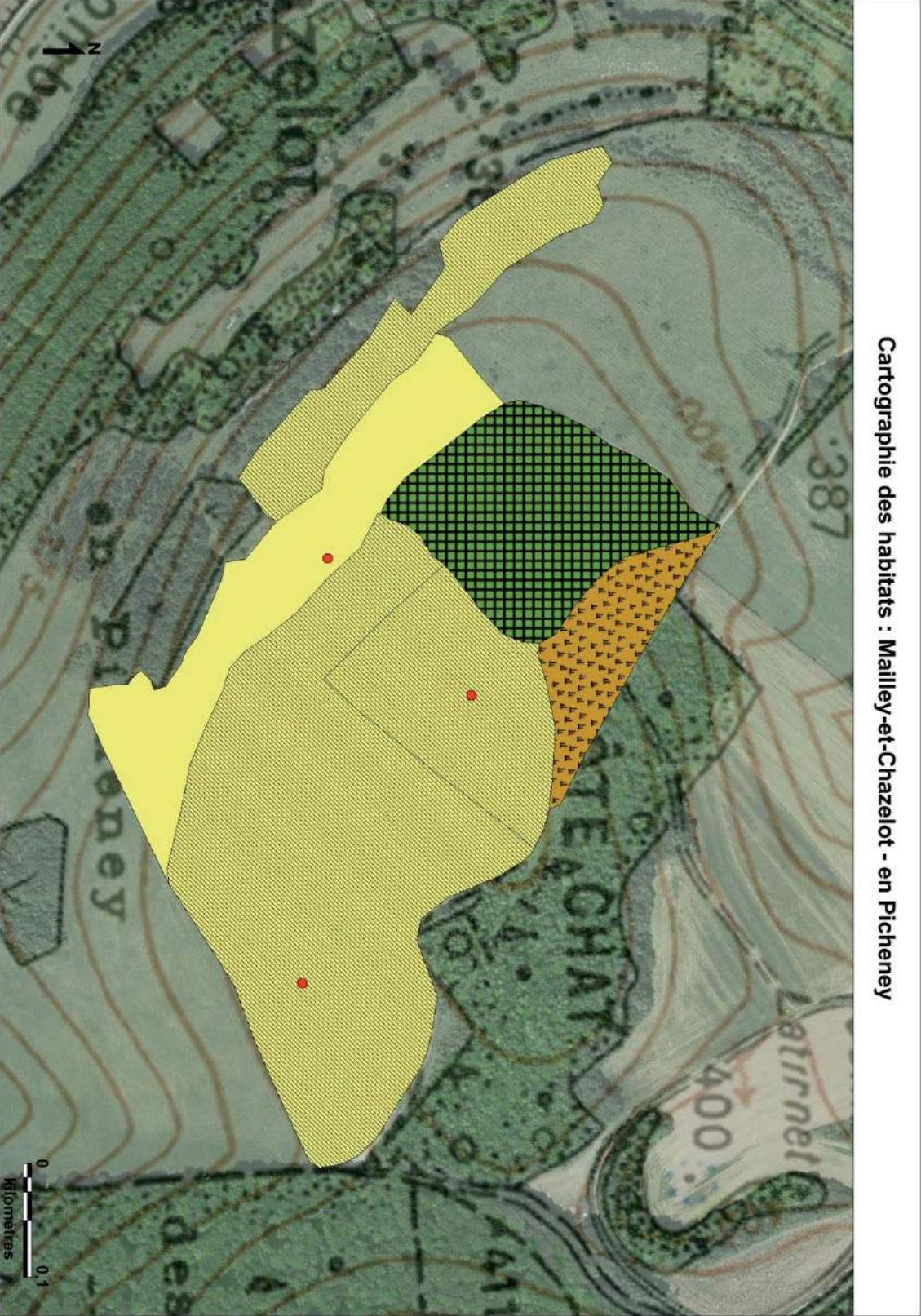
La parcelle en Pichenev est située dans l'unité paysagère des plateaux calcaires centraux et plus précisément des plateaux calcaires de Vesoul sur des formations du Jurassique moyen. Il s'agit d'une pelouse sèche pâturée par des ovins. Elle constitue une zone très intéressante pour l'avifaune et la flore. Les structures paysagères, telles que les bosquets et les haies permettent d'accueillir de nombreuses espèces d'oiseaux. L'intérêt pour l'entomofaune est par contre plus limité, ce constat est toutefois à nuancer du fait des conditions météorologiques exceptionnelles de l'été 2015. Les résultats des inventaires étaient certainement en deçà des réelles potentialités de cette pelouse.

**Carte de localisation de la parcelle : Mailley-et-Chazelot - en Pichenev**





Cartographie des végétations



Cartographie des habitats : Mailley-et-Chazelot - en Picheneu

## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Pâturage ovin
Nom de l'exploitant	ETIGNARD Y.
N° de la parcelle	PS07
Commune	MAILLEY-ET-CHAZELOT
Lieu-dit	EN PICHENEY
Surface (en ha)	21,51
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Pâturage très sèche mésotrophile
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Pelouses très sèches mésotrophiles et lisières herbacées hautes
Types de structures paysagères	Buissons, massifs buissonnants, ronciers, lisière de boisement
Recouvrement des structures paysagères	Modéré (18,64%)
Répartition des structures paysagères	Dispersées
Qualité de la structuration des lisières	Bonne
Présence d'un milieu aquatique attenante ou à l'intérieur de la parcelle	/
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Elevée
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Réservoir de biodiversité confirmé
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Oiseaux : très intéressante Flore/végétations : intéressante Insectes : intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	69
Papillons de jour	17
Sauterelles, criquets et grillons	15
Libellules	/
Oiseaux nicheurs	22
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	0
Sauterelles, criquets et grillons	1
Libellules	/
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	7
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	4
Nombre de groupements végétaux remarquables	2

## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce remarquable de la flore n'a été inventoriée.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêt européen	Recouvrement
<i>Mesobromion erecti</i>	International (Natura)	15,74%
<i>Festuco lemanii – Brometum erecti</i>	International (Natura)	62,78%

Ces habitats de pelouses mésoxérophiles se maintiennent grâce au pâturage ovin qui empêche la fermeture du milieu. Le surpâturage limite la diversité floristique du site et l'expression d'ourlets du *Geranion sanguinei*.

### ● Papillons de jour

Aucune espèce remarquable n'a été observée sur la parcelle. Le cortège de papillons de jour est constitué d'espèces typiques des milieux secs, comme le demi-deuil, la petite violette, l'argus bleu-nacré ou l'azuré bleu céleste. Deux papillons dont les chenilles vivent surtout sur le brome dressé, le myrtil et le tristan, peuvent également être cités.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Dectique verrucivore	Presque menacé	OUI	1

Le dectique verrucivore est une sauterelle qui affectionne les pelouses sèches à végétation haute. Le seul individu observé se trouvait en lisière d'un bosquet dans la partie sud. Les adultes peuvent ainsi se protéger des prédateurs. *A contrario*, les larves ont besoin de zones de végétation rase pour pouvoir s'exposer au soleil. Du fait de la sécheresse, la végétation a rapidement séchée sur cette pelouse ; les effectifs de dectique verrucivore sont donc très certainement en-deçà des potentialités d'accueil de cette parcelle. Une réduction de la pression de pâturage lui serait également favorable.

Le cortège est complété par des espèces communes des pelouses sèches avec des zones de sol nu, telles que le criquet des larris, l'oedipode turquoise et le caloptène italien. D'autres espèces de pelouses qui occupent les zones à végétation dense (comme le dectique) ont également été notées ; il s'agit de la decticelle chagrinée et la decticelle bicolore.

### ● Libellules

Aucune espèce de libellule n'a été observée. L'absence de milieux aquatiques sur la parcelle et à proximité explique ce résultat.

## ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Alouette lulu	Presque menacé	OUI	4
Bruant jaune	Presque menacé	NON	11
Fauvette grisette	Presque menacé	NON	6
Linotte mélodieuse	Vulnérable	NON	4
Pie-grièche écorcheur	Peu préoccupant	NON	1
Torcol fourmilier	Presque menacé	OUI	1
Tourterelle des bois	Presque menacé	NON	2
Richesse spécifique/ha	0.32		
Abondance/ha	1.35		

La richesse de cette parcelle en éléments paysagers, ronciers et massifs buissonnants, la rend très attractive pour les oiseaux liés aux espaces agricoles semi-ouverts, notamment la Pie-grièche écorcheur, le Torcol fourmilier et le Bruant jaune, bien représenté sur le site. En outre, la faible charge en ovins et un sol assez superficiel permet le développement d'un couvert herbacé globalement assez clairsemé, irrégulier, avec des zones plus rases que d'autres, favorables aux espèces nichant au sol et s'alimentant à terre, comme en atteste la présence de 4 mâles chanteurs d'Alouette lulu. Des espèces moins menacées, comme le Pipit des arbres et le Tarier pâtre, sont également nicheurs sur la parcelle.

## ● Reptiles et amphibiens

Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée lors des prospections, mais la Couleuvre verte et jaune est connue à proximité de la parcelle. Il est donc extrêmement probable qu'elle la fréquente également, dans la mesure où les pieds des buissons, les ronciers et la lisière du boisement, associés à une végétation herbacée irrégulière par endroits, constituent un milieu très propice aux reptiles. Compte tenu de l'étendue de la parcelle et du nombre assez réduits de moutons, le dérangement occasionné par ces derniers sur les reptiles est sans doute faible.

En ce qui concerne les amphibiens, la situation de la parcelle en haut d'une colline et sur un sol drainant, sans mare à proximité, ne présente pas d'enjeu à l'égard de ces espèces.

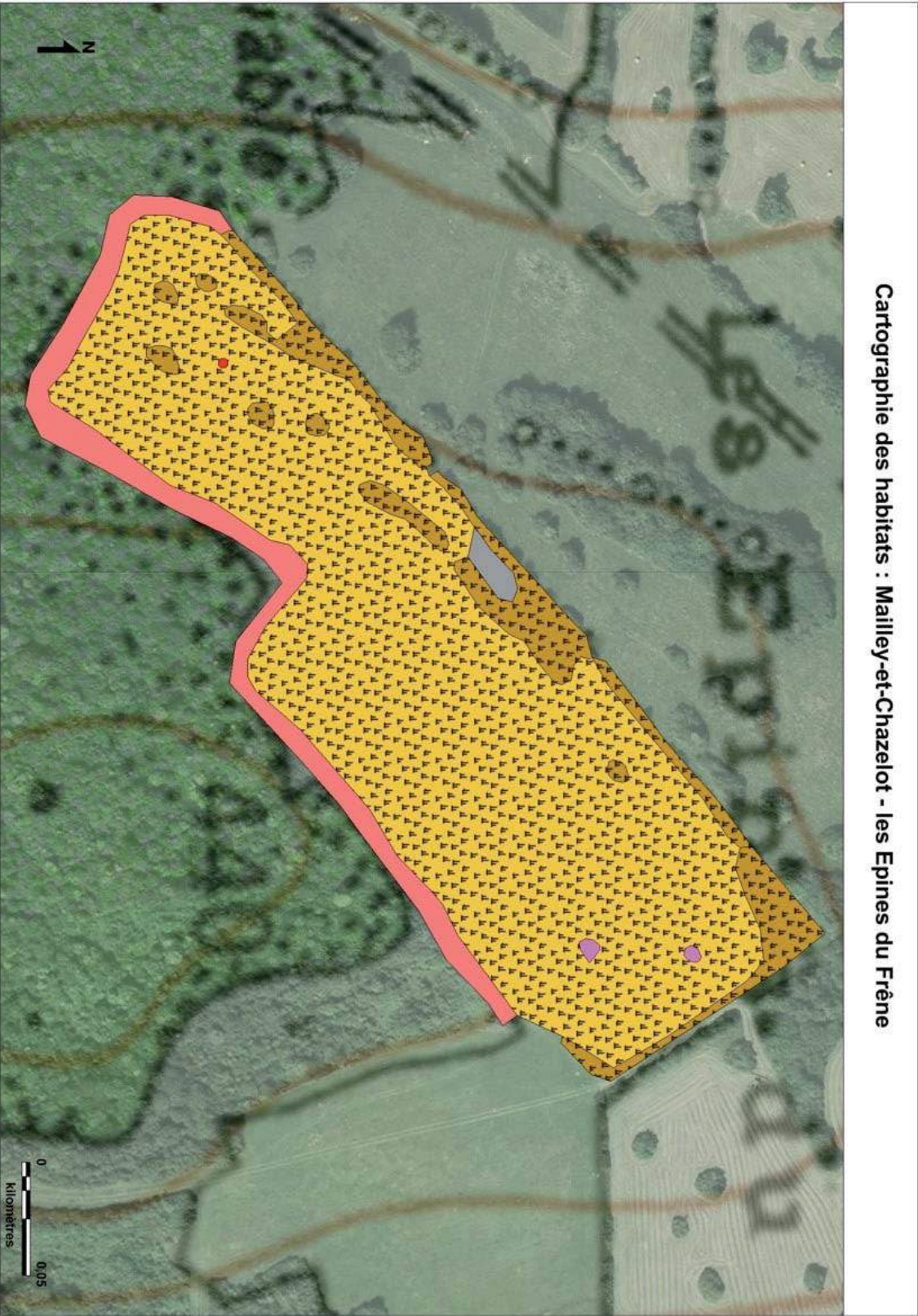








Cartographie des végétations



Cartographie des habitats : Mailley-et-Chazelot - les Epines du Frêne

## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Fauche
Nom de l'exploitant	ETIGNARD Y.
N° de la parcelle	FS07
Commune	MAILLEY-ET-CHAZELOT
Lieu-dit	LES EPINES DU FRENE
Surface (en ha)	5,07
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Fauche sèche mésotrophile
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Fauche sèche mésotrophile et lisières herbacées hautes, buissons supplémentaires dans la moitié est de la parcelle
Types de structures paysagères	Haies buissonnantes et arbustives continues, un arbre isolé, quelques massifs de buissons, lisière forestière
Recouvrement des structures paysagères	Modéré (21,71%)
Répartition des structures paysagères	Assez dispersés
Qualité de la structuration des lisières	Bonne
Présence d'un milieu aquatique attenant ou à l'intérieur de la parcelle	/
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Modérée
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	71
Papillons de jour	18
Sauterelles, criquets et grillons	9
Libellules	/
Oiseaux nicheurs	20
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	1
Sauterelles, criquets et grillons	0
Libellules	/
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	4
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	5
Nombre de groupements végétaux remarquables	1



## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce remarquable de la flore n'a été inventoriée.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêt européen	Recouvrement
<i>Galio veri - Trifolietum repentis</i>	International (Natura)	78,29%

Le maintien de cet habitat est lié à la gestion par fauche extensive avec fertilisation très limitée voire absente.

### ● Papillons de jour

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Azuré des coronilles	Presque menacé	OUI (en cortège 3 espèces)	15

Les femelles d'azuré des coronilles pondent sur la coronille bigarrée. La présence de buissons et de lisières est également déterminante pour la préservation de cet insecte. Ce papillon est déterminant pour les ZNIEFF en cortège de trois espèces, C'est-à-dire que cette parcelle ne pourrait pas être proposée comme ZNIEFF sans compléter l'inventaire entomologique ou prendre en compte les autres groupes faunistiques et floristiques.

Le cortège de papillons de jour est composé d'espèces typiques des prairies mésothermophiles, telles que le myrtil, la mélitée du plantain, la mélitée des scabieuses ou encore l'ariane. Certaines espèces sont liées aux associations arbustives qui sont nombreuses sur le site ; il s'agit de la thécla du bouleau, de la piéride du lotier et de l'amarylles.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune espèce remarquable n'a été observée. La hauteur de végétation est homogène dans la partie centrale du fait de la gestion par fauche. Quelques zones refuges à végétation haute subsistent en bordure le long des bosquets et des lisières mais ces surfaces sont très limitées. De ce fait, le cortège est peu diversifié avec des espèces dans dans la partie centrale qui occupent de larges gammes d'habitat, telles que le criquet duettiste et le criquet mélodieux. Les zones à végétation haute en bordure accueillent le conocéphale gracieux ou encore la decticelle chagrinée.

### ● Libellules

Aucune espèce de libellule n'a été observée. L'absence de milieux aquatiques sur la parcelle et à proximité explique ce résultat.

## ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Alouette lulu	Presque menacé	OUI	1
Bruant jaune	Presque menacé	NON	2
Fauvette grisette	Presque menacé	NON	2
Pie-grièche écorcheur	Peu préoccupant	NON	1
Richesse spécifique/ha	0.79		
Abondance/ha	1.18		

Le linéaire de haies buissonnantes et arbustive qui ceinture la parcelle, ainsi que les quelques massifs de buissons plus à l'intérieur, attirent les oiseaux liés aux espaces agricoles semi-ouverts, tels la Pie-grièche écorcheur et le Bruant jaune. L'Alouette lulu, qui nécessite quelques perchoirs et un sol à la végétation plutôt rase et clairsemée, fréquente également la parcelle, mais de façon plus marginale et principalement au niveau de l'entrée, où le couvert herbacé est plus bas et moins dense.

En revanche, plus à l'intérieur de la parcelle, la végétation prairiale est trop haute et trop dense pour permettre à l'Alouette lulu d'y nicher où de s'y nourrir, du moins avant la première coupe.

## ● Reptiles et amphibiens

Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée lors des prospections, mais la Couleuvre verte et jaune est connue à quelques centaines de mètres de là. Les pieds de haies et des massifs buissonnants constituent un habitat propice cette couleuvre ainsi qu'à d'autres espèces de reptiles.

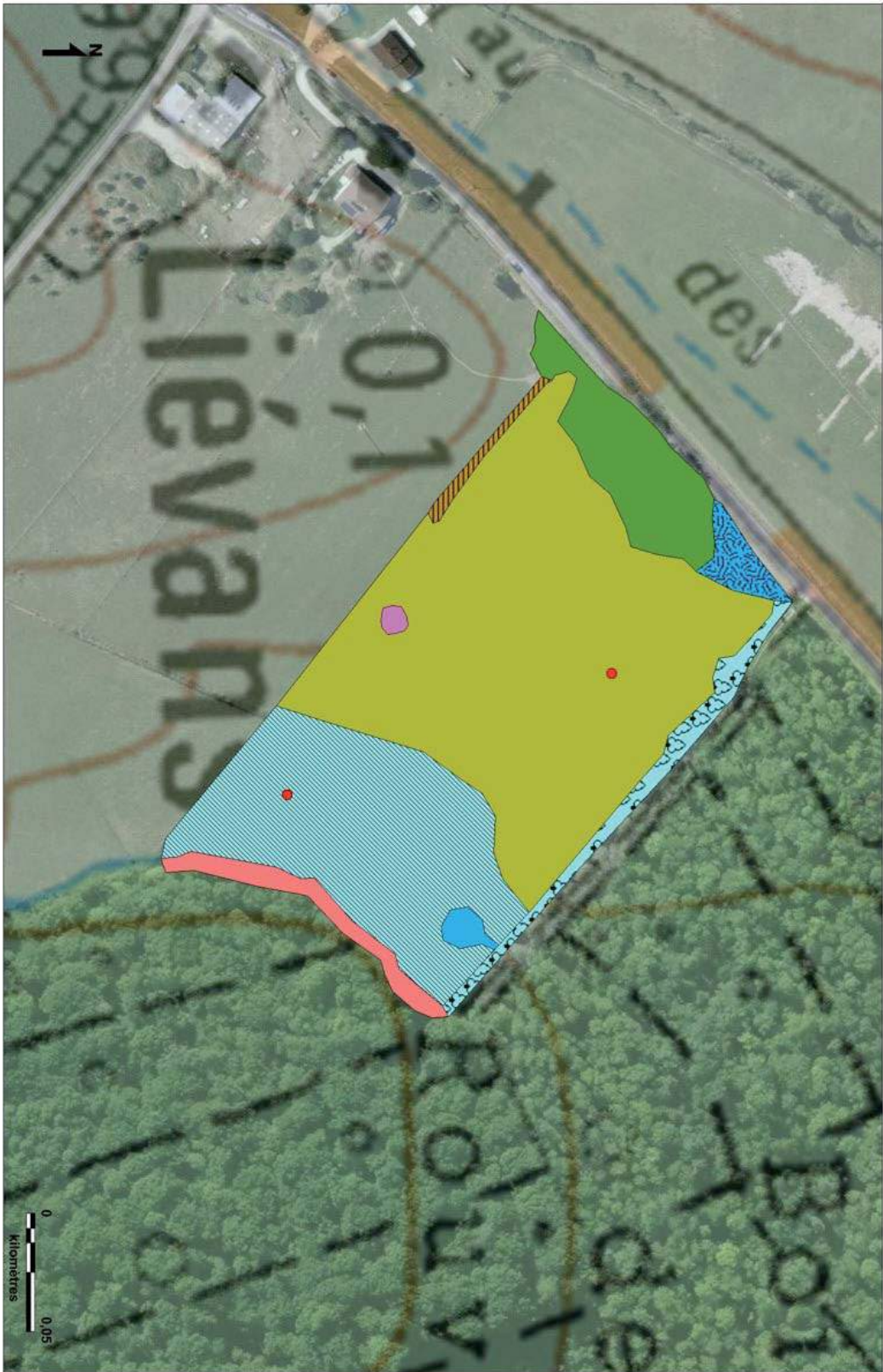
En ce qui concerne les amphibiens, la situation de la parcelle en haut d'une colline et sur un sol drainant, sans mare à proximité, ne présente pas d'enjeu à l'égard de ces espèces.







Cartographie des végétations



Cartographie des habitats : Liévans - Bois de Rouvroy

## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Pâture
Nom de l'exploitant	GAUDINET S. ; GAEC Vert Pâturage
N° de la parcelle	PH04
Commune	LIEVANS
Lieu-dit	BOIS DE ROUVROY
Surface (en ha)	3,60
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Pâture inondable eutrophisée
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Pâture diversifiée avec espèces de la flore mésotrophile des prairies inondables. Apparition de lisières humides herbacées hautes.
Types de structures paysagères	Lisière, boisement, arbre isolé, haie arbustive, ripisylve, fossé
Recouvrement des structures paysagères	Modéré (16,45%)
Répartition des structures paysagères	Groupé
Qualité de la structuration des lisières	Moyenne
Présence d'un milieu aquatique attenant ou à l'intérieur de la parcelle	Non
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	A compléter en 2016
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	A compléter en 2016
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Intéressant
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	48
Papillons de jour	20
Sauterelles, criquets et grillons	11
Libellules	1
Oiseaux nicheurs	Complété après prospections en 2016
Reptiles/Amphibiens	
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	0
Sauterelles, criquets et grillons	0
Libellules	0
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	Complété après prospections en 2016
Reptiles/Amphibiens	
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	9
Nombre de groupements végétaux remarquables	1

## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce remarquable de la flore n'a été inventoriée.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêt	Recouvrement
<i>Senecioni aquatici – Brometum racemosi</i>	Régional	25,62%

Cet habitat est généralement typique d'une gestion par la fauche mais peut aussi être pâturé. Le pâturage extensif tournant pratiqué sur le site permet la présence de ce groupement d'intérêt régional sur la partie est de la parcelle. À l'ouest, les pratiques ne sont pas favorables à la présence du *Senecioni – Brometum*.

### ● Papillons de jour

Aucune espèce remarquable n'a été observée sur la parcelle. Néanmoins, le cortège de papillons de jour est diversifié avec vingt espèces notées. Certaines sont typiques des prairies mésophiles, comme le myrtil, la piéride de la rave, la piéride du navet, le fadet commun ou l'azuré de la bugrane. Un groupe de papillons est bien représenté, il s'agit des vanesses, avec le paon-du-jour, le robert-le-diable, la carte géographique et le vulcain. Leurs chenilles consomment, entre autres, les feuilles d'ortie dioïque. Les ressources en plantes hôtes et nourricières de cette parcelle étaient importantes cet été surtout dans la partie sud qui était plus fraîche que le reste de prairie.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune espèce remarquable n'a été identifiée. Le cortège est constitué d'espèces qui affectionnent les milieux frais humides comme le tetrax riverain et le criquet ensanglanté. La hauteur de végétation étant homogène sur la parcelle, des sauterelles liées aux herbes hautes (conocéphale gracieux et decticelle bariolée) et des criquets occupant des zones plus rases (criquet marginé et criquet des pâtures) ont été observés.

### ● Libellules

Une seule espèce de libellule a été observée. Elle provenait certainement du lagunage à proximité puisqu'aucun milieu aquatique permanent n'est présent sur la parcelle. Néanmoins, cette prairie constitue une zone de chasse et de repos potentielle pour ce groupe d'insectes.

### ● Oiseaux nicheurs

A compléter en 2016

### ● Reptiles et amphibiens

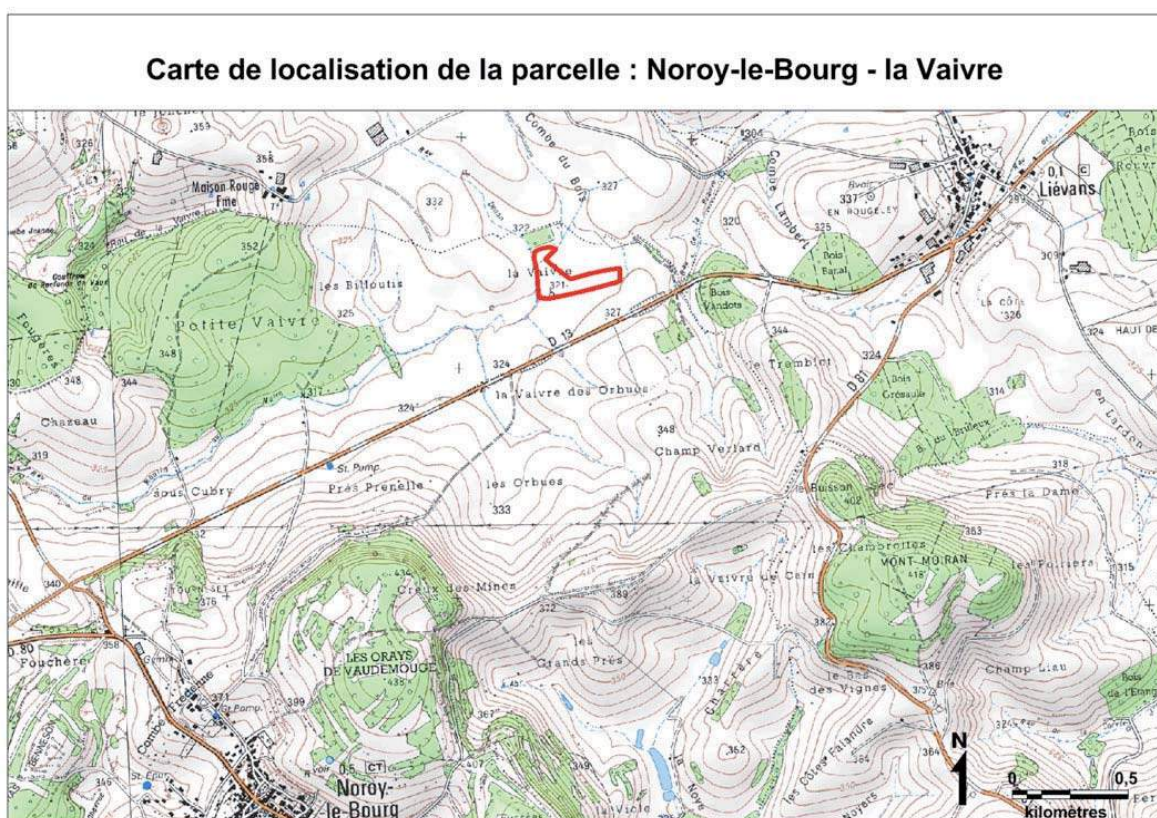
A compléter en 2016



## Gaudinet S. (GAEC Vert Pâturage) : Noroy-le-Bourg – la Vaivre

### Contexte

La parcelle la Vaivre est située dans l'unité paysagère des plateaux calcaires centraux et plus précisément sur les Espaces découverts du Nord sur des alluvions récentes. Il s'agit d'une prairie humide fauchée acidiflienne qui est très intéressante pour l'avifaune, la flore et les habitats. En effet, les haies et les bosquets permettent d'accueillir des oiseaux typiques des milieux agricoles. Cette prairie abrite également une plante quasi menacée en Franche, le *Dactylorhiza à larges feuilles*.





Cartographie des végétations



Cartographie des habitats : Noroy-le-Bourg - la Vaivre

## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Fauche
Nom de l'exploitant	GAUDINET S. ; GAEC Vert Pâturage
N° de la parcelle	PH04
Commune	NOROY-LE-BOURG
Lieu-dit	LA VAIVRE
Surface (en ha)	3,57
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Fauche inondable mésotrophile acidiline
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Fauche inondable mésotrophile acidiline plus diversifiée, plus homogène, avec lisières herbacées hautes humides, haie en limite sud densifiée au niveau des creux actuels
Types de structures paysagères	Sections de haies buissonnantes et arbustives, continues dans l'ensemble ; quelques arbres isolés, assez jeunes
Recouvrement des structures paysagères	Modéré (14,43%)
Répartition des structures paysagères	Assez dispersés
Qualité de la structuration des lisières	Bonne
Présence d'un milieu aquatique attenant ou à l'intérieur de la parcelle	Oui (Fossé)
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Faible
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Oiseaux : Intéressante Flore/habitats : très intéressante Insectes : potentiellement intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	72
Papillons de jour	10
Sauterelles, criquets et grillons	9
Libellules	1
Oiseaux nicheurs	15
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	1
Papillons de jour	1
Sauterelles, criquets et grillons	/
Libellules	/
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	3
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	8
Nombre de groupements végétaux remarquables	2

## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance /Dominance
<i>Dactylorhiza majalis</i>	NT (France)	NON	1

La présence de cette espèce est dépendante du caractère humide et mésotrophe de la prairie qui ne doit donc pas être fertilisée.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêt	Recouvrement
<i>Filipendulo ulmariae - Convolvuletea sepium</i>	International (natura)	1,67%
<i>Junco conglomerati - Scorzoneretum humilis</i>	International (natura)	84,56%

La mégaphorbiaie du *Filipendulo – Convolvuletea* se maintient grâce à une gestion extensive avec un entretien tous les trois à cinq ans.

Le *Junco – Scorzoneretum* est caractéristique d'une gestion extensive par la fauche, sans fertilisation, sur sol humide avec une teneur importante en matière organique.

### ● Papillons de jour

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Cuivré des marais	Presque menacé	OUI	1

Un adulte de cuivré des marais a été observé au niveau d'un drain occupé par des laiches. Ce papillon, protégé à l'échelle nationale, pond ses œufs sur diverses espèces de *Rumex* dont la patience crépue qui est présente sur la prairie. Cet insecte est typique des prairies inondables et des bords de ruisseaux. Pour qu'il puisse effectuer son cycle de développement dans sa totalité, il faut que sa plante hôte soit préservée de la fauche, des zones refuges sont donc indispensables.

Le reste du cortège est constitué d'espèces typiques des prairies mésophiles, comme le fadet des tourbières, l'azuré de la bugrane, la piéride du navet et le myrtil.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune espèce remarquable n'a été observée. Le cortège est constitué d'une espèce qui affectionne les milieux humides, le criquet ensanglanté. D'autres espèces sont liées à la végétation haute ; il s'agit du conocéphale bigarré, du conocéphale gracieux et du criquet des roseaux. La gestion de la prairie par fauche ne permet pas d'obtenir suffisamment d'habitats différents pour diversifier le cortège.

### ● Libellules

Une seule espèce de libellule a été observée. Elle provenait certainement d'un ruisseau voisin puisqu'aucun milieu aquatique permanent n'est présent sur la parcelle. Néanmoins, cette prairie constitue une zone de chasse et de repos potentielle pour ce groupe d'insectes.

## ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Bruant jaune	Presque menacé	NON	3
Fauvette grisette	Presque menacé	NON	4
Linotte mélodieuse	Vulnérable	NON	1
Richesse spécifique/ha	0.84		
Abondance/ha	2.24		

Les haies buissonnantes et arbustives délimitant la parcelle sur deux de ses côtés accueillent plusieurs espèces typiques des milieux semi-ouverts, en particulier le Bruant jaune et la Fauvette grisette, avec chacune plusieurs mâles chanteurs dont le territoire est entièrement ou partiellement inclus dans la parcelle. La haie au sud accueille également un mâle chanteur de Fauvette babillarde, espèce non menacée, mais également liée à ce type de milieux agricoles.

La majorité du couvert herbacé de la parcelle est en revanche trop dense et trop haute, du moins avant la première coupe, pour accueillir les espèces nichant au sol ou s'y alimentant.

## ● Reptiles et amphibiens

Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée lors des prospections et aucune n'est connue sur la parcelle ou à proximité dans les données transmises par les bénévoles. La végétation en pied de haie constitue un habitat favorable aux reptiles, ne serait-ce que pour faciliter leur déplacement au sein des espaces agricoles.

En ce qui concerne les amphibiens, aucune mare n'est présente sur la parcelle et le fossé s'écoulant à l'ouest n'est pas alimenté en eau assez régulièrement pour servir de site de reproduction. Les haies de la parcelle offrent cependant un habitat intéressant pour les amphibiens en phase terrestre.



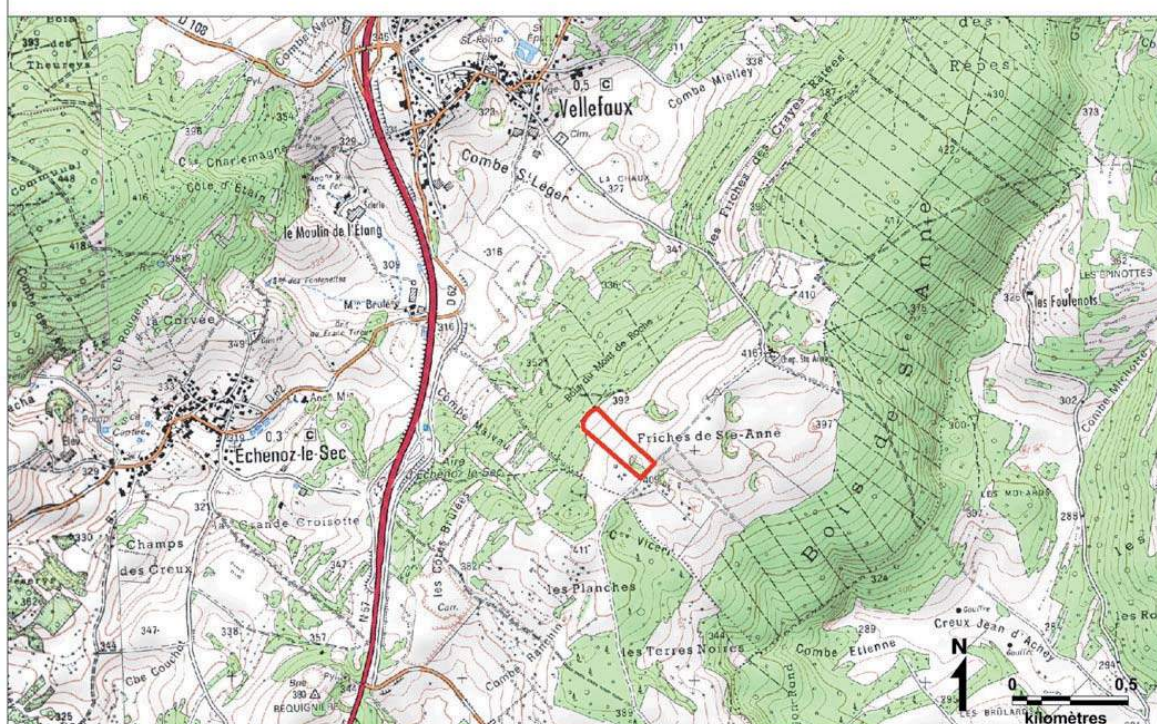


## Gauthier C. : Vellefaux – Friches de Ste-Anne

### Contexte

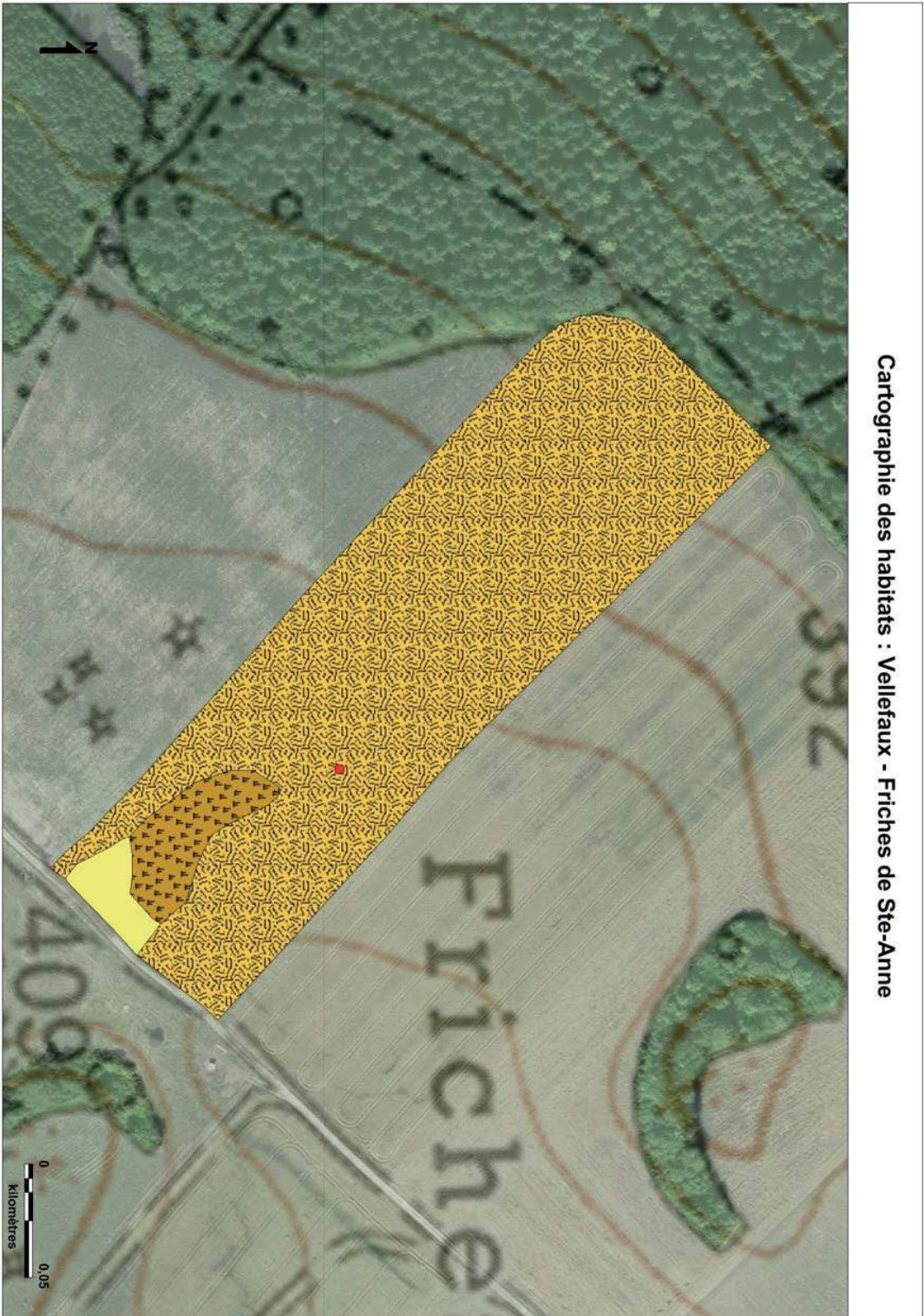
La parcelle Friches de Ste-Anne est située dans l'unité paysagère des plateaux calcaires centraux et plus précisément des plateaux calcaires de Vesoul sur des formations du Jurassique moyen. Une partie de cette partie est inscrite à l'inventaire ZNIEFF, il s'agit de la zone refuge au sud-ouest entre le chemin et le bosquet central. Cette pelouse mésophile est fauchée et est intéressante pour la faune et la flore. Néanmoins, l'avifaune et l'entomofaune sont limitées par le faible taux de recouvrement d'éléments paysagers (haies, bosquets) qui sont d'ailleurs regroupés au sud de la parcelle.

Carte de localisation de la parcelle : Vellefaux - Friches de Ste-Anne





Cartographie des végétations



## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Fauche
Nom de l'exploitant	GAUTHIER C.
N° de la parcelle	FS06
Commune	VELLEFAUX
Lieu-dit	FRICHES DE STE-ANNE
Surface (en ha)	3,47
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Fauche sèche
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Prairie plus diversifiée avec apparition d'espèces typiques des prairies de fauche sèches mésotrophiles. Apparition de haies et des fourrés avec lisières herbacées hautes.
Types de structures paysagères	Massif de buissons et d'arbustes sur une sorte de doline, avec des amas de pierres, lisière de boisement
Recouvrement des structures paysagères	Faible (5,81%)
Qualité de la structuration des lisières	Bonne
Répartition des structures paysagères	Groupés
Présence d'un milieu aquatique attenant ou à l'intérieur de la parcelle	/
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Modérée
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	78
Papillons de jour	17
Sauterelles, criquets et grillons	13
Libellules	
Oiseaux nicheurs	13
Reptiles/Amphibiens	1
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	0
Sauterelles, criquets et grillons	0
Libellules	/
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	5
Reptiles/Amphibiens	1
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	3
Nombre de groupements végétaux remarquables	2



## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce remarquable de la flore n'a été observée.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêt	Recouvrement
<i>Heracleo sphondylii - Brometum mollis</i>	International (Natura)	91,47%
<i>Mesobromion erecti</i>	International (Natura)	3,71%

L'*Heracleo - Brometum* est une forme de prairie de fauche caractéristique d'une utilisation relativement intensive : fertilisation, fauches fréquentes, etc. Il est à noter que cette parcelle a subi un sursemis par le passé.

Le *Mesobromion* observé est peu caractérisé, si bien que le relevé phytosociologique n'a pas permis d'identifier plus précisément ce groupement. Cela indique certainement que les pratiques peuvent être perfectionnées pour augmenter la diversité floristique.

### ● Papillons de jour

Aucune espèce remarquable n'a été observée. Le cortège est constitué d'espèces typiques de pelouses sèches, comme l'azuré bleu-céleste, le demi-deuil, la mélitée des scabieuses et le fluoré. Il est complété par des papillons liés aux prairies mésophiles telles que la piéride du chou, la piéride du navet et le cuivré commun.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune espèce remarquable n'a été inventoriée. Le cortège comprend des espèces qui affectionnent les milieux ras, comme le criquet des pâtures et le criquet des larris. D'autres espèces sont liées aux herbes hautes, à l'image du conocéphale gracieux et de la decticelle chagrinée. La surface disponible pour ce groupe de sauterelles et criquets est très réduite ; il s'agit de la périphérie du boisement central et de la bande refuge le long du chemin.

### ● Libellules

Aucune espèce de libellule n'a été observée. L'absence de milieux aquatiques sur la parcelle et à proximité explique ce résultat.

### ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Bruant jaune	Presque menacé	NON	1
Fauvette grise	Presque menacé	NON	1
Linotte mélodieuse	Vulnérable	NON	2
Pie-grièche écorcheur	Peu préoccupant	NON	1
Tourterelle des bois	Presque menacé	NON	1
Richesse spécifique/ha	1.72		
Abondance/ha	2.02		

La parcelle abrite plusieurs oiseaux inféodés aux milieux agricoles parsemés de végétation buissonnante et arbustive, principalement au niveau de la doline et de son petit bosquet enrichi. Ce dernier est notamment occupé régulièrement par un groupe de quatre linottes, ainsi que par des mâles chanteurs de Tourterelle des bois, de Bruant jaune et de Fauvette grise. Il est par ailleurs inclus dans le territoire d'un mâle de Pie-grièche écorcheur.

La végétation prairiale accueille deux espèces non menacées typiques des espaces agricoles : l'Alouette des champs et la Caille des blés. Les mâles chanteurs de ces deux espèces ont été observés en lisière de la parcelle, au contact des cultures voisines. Il semble en effet que, plus à l'intérieur de la parcelle, le couvert herbacé soit trop haut et trop dense pour ces deux espèces.

### ● Reptiles et amphibiens

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Lézard vert occidental	Presque menacé	OUI	2

Deux individus de Lézard vert, dont un mâle adulte, ont été observés au niveau des buissons en limite de parcelle, au bord du chemin. La végétation herbacée au pied des buissons ainsi que les amas de pierres constituent un habitat favorable à l'espèce, dont une petite population assez fragile vit sur cette colline. Le reste de la parcelle représente en revanche un milieu plutôt hostile pour le Lézard vert. D'autres reptiles peuvent également trouver un habitat propice au niveau de la doline.

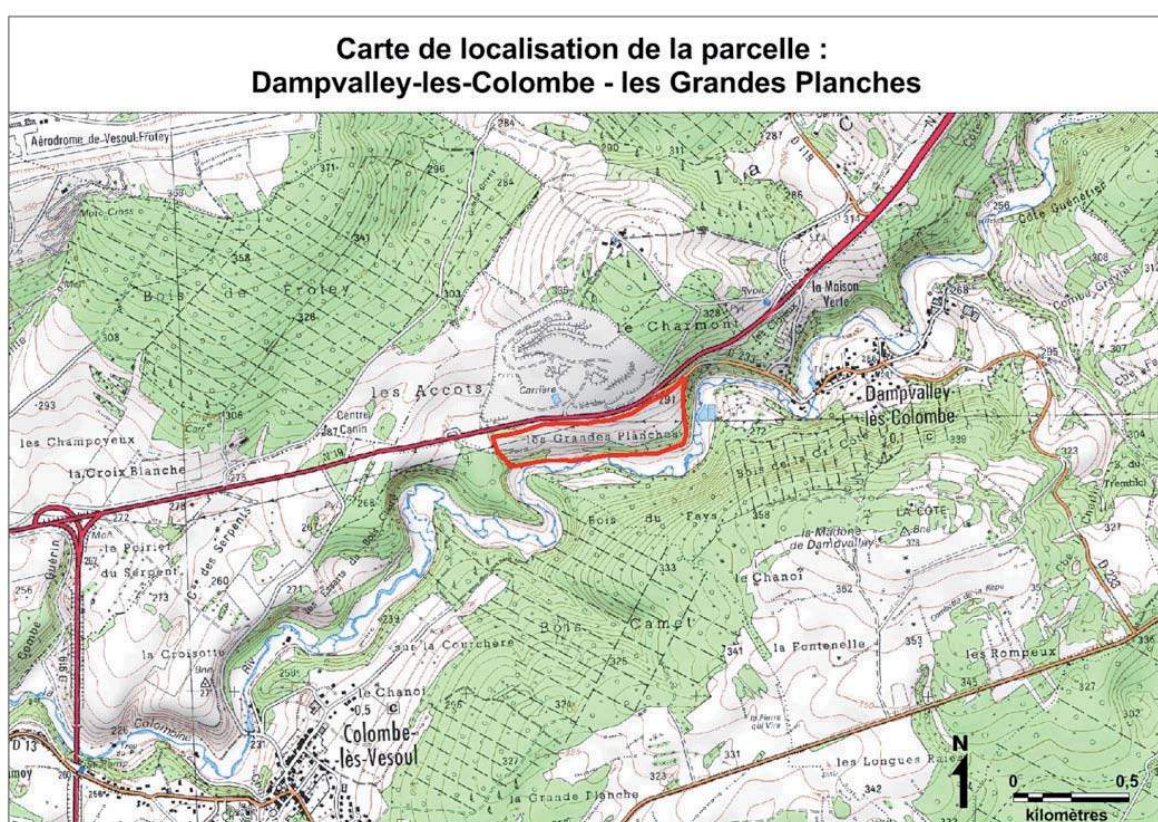
Située en haut de colline et dépourvue de point d'eau, la parcelle ne présente pas d'intérêt pour les amphibiens en termes d'habitat de reproduction. La doline et sa végétation offrent néanmoins un habitat attractif pour les amphibiens en phase terrestre, comme la Salamandre tachetée, connue dans ce secteur.



## Goyset L. : Dampvalley-lès-Colombe – les Grandes Planches

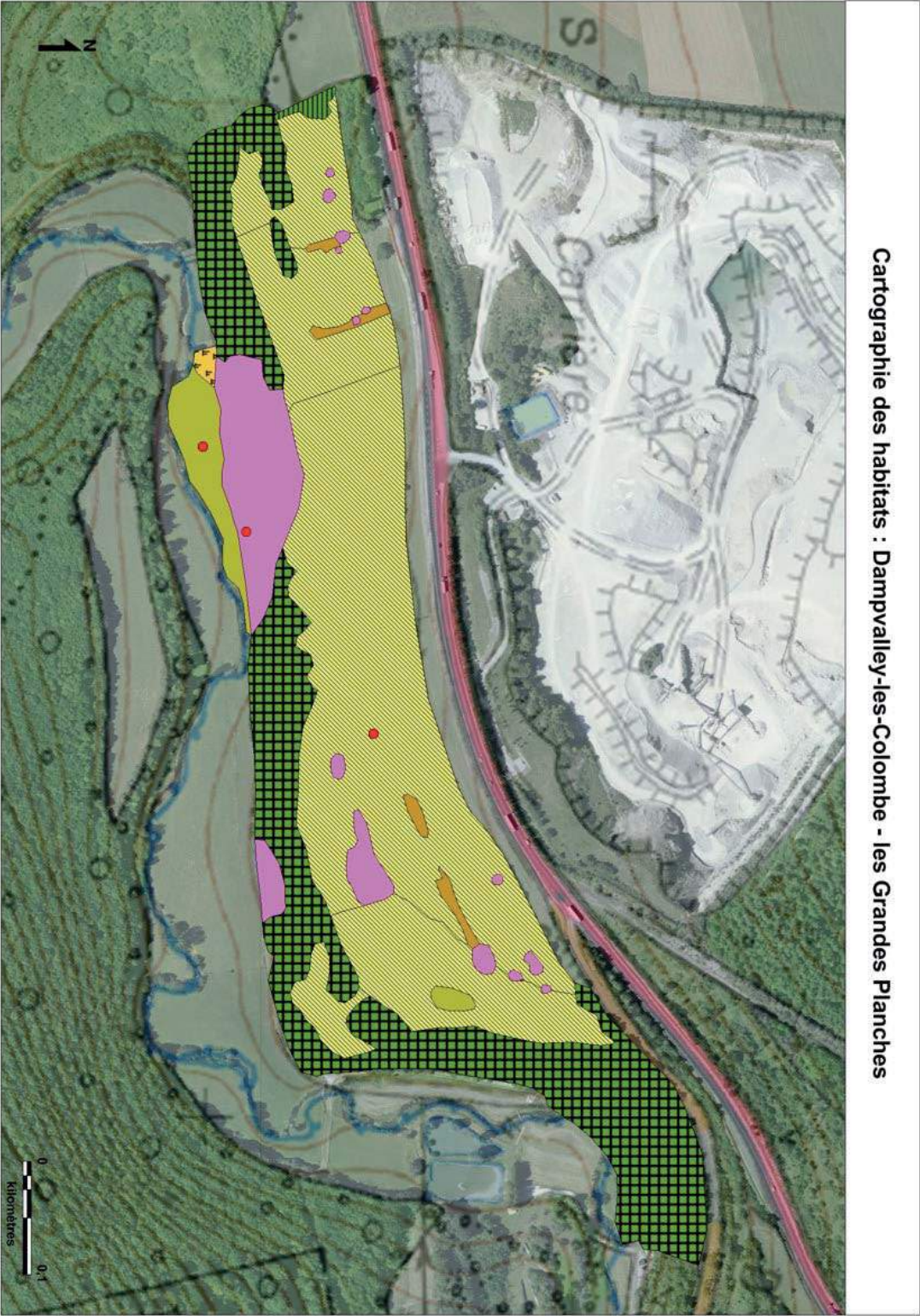
### Contexte

La parcelle en Pichenev est située dans l'unité paysagère des plateaux calcaires centraux et plus précisément des plateaux calcaires de Vesoul sur des alluvions anciennes d'âge indéterminé. Cette prairie est incluse dans la vallée de la Colombine qui la borde d'ailleurs au sud. Elle est inscrite à l'inventaire ZNIEFF de Franche-Comté et fait partie d'un site Natura 2000. Il s'agit d'une pâture constituée d'une pelouse sèche et d'une prairie mésophile. La présence de nombreuses structures paysagères (haies, bosquets...) favorise une faune diversifiée notamment pour les insectes. Les pratiques actuelles permettent le maintien d'habitats à intérêt communautaire.





Cartographie des végétations



Cartographie des habitats : Dampvalley-les-Colombe - les Grandes Planches

## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Pâturage bovin
Nom de l'exploitant	GOYSET L.
N° de la parcelle	PH01
Commune	DAMPVALLEY-LES-COLOMBE
Lieu-dit	LES GRANDES PLANCHES
Surface (en ha)	17,48
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Pâturage très sèche (partie humide au sud)
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Pâturage très sèche avec espèces remarquables et lisières herbacées hautes.
Types de structures paysagères	Bosquets, quelques massifs buissonnants et arbustifs, quelques arbres isolés
Recouvrement des structures paysagères	Elevé (41,87%)
Répartition des structures paysagères	Assez dispersés
Qualité de la structuration des lisières	Moyenne
Présence d'un milieu aquatique attenante ou à l'intérieur de la parcelle	Oui (Rivière)
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Elevée
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Oiseaux : intéressante Flore/habitats : très intéressante Insectes : très intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	105
Papillons de jour	34
Sauterelles, criquets et grillons	20
Libellules	10
Oiseaux nicheurs	32
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	2
Sauterelles, criquets et grillons	0
Libellules	2
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	4
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	8
Nombre de groupements végétaux remarquables	2

## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce remarquable de la flore n'a été inventoriée.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêt	Recouvrement
<i>Festuco lemanii – Brometum erecti</i>	International (Natura)	56,55%
<i>Galio veri – Trifolietum repentis</i>	International (Natura)	0,30%

Le *Festuco – Brometum* est une pelouse thermophile et mésoxérophile qui se maintient grâce à une activité pastorale équilibrée : la déprise entraîne une fermeture du milieu et un pâturage soutenu peut entraîner un glissement vers une communauté à *Medicago lupulina* et *Cynosurus cristatus* qui ne présente pas un intérêt européen ni régional.

Le *Galio – Trifolietum* est théoriquement une prairie fauchée. On le retrouve ici sur une faible surface, certainement sur une zone très extensivement pâturée.

### ● Papillons de jour

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Cuivré des marais	Presque menacé	OUI	1
Grand nègre des bois	Presque menacé	OUI (en cortège de 3 espèces)	1

Un adulte de cuivré des marais a été observé au niveau de la Colombine dans la partie basse de la parcelle. Ce papillon, protégé à l'échelle nationale, pond ses œufs sur diverses espèces de *Rumex*, dont la patience crépue. Cet insecte est typique des prairies inondables et des bords de ruisseaux.

Le grand nègre des bois affectionne les ourlets à grandes graminées et les prairies abritant des scabieuses ou de l'origan dont il butine le nectar. Les chenilles consomment diverses graminées, telles que des bromes ou la molinie. La présence de grandes graminées, que ce soit en lisière ou en bordure de bosquets, est essentielle pour préserver ce papillon. Il a été contacté dans la partie haute de la parcelle dans une zone de buisson à l'ouest.

Le cortège est très diversifié avec trente-quatre espèces. Cela est dû notamment à la mosaïque d'habitats secs, mésophiles et humides disponibles sur cette prairie. A titre d'exemple, le demi-deuil, la mélitée du mélampyre, l'azuré bleu céleste et l'azuré bleu-nacré sont typiques des pelouses sèches. Le cortège est complété par des espèces typiques de prairies mésophiles : la piéride du navet, la niéride de la rave ou encore l'azuré de la bugrane. Plusieurs papillons de jour relevés sur la zone d'étude sont liés aux formations arbustives qui sont nombreuses : le citron, l'azuré des nerpruns, la piéride du lotier et le grand nègre des bois, évoqué précédemment.

Enfin, le nacré de la sanguisorbe affectionne les prairies et est observé souvent en bord de rivières. Sa chenille consomme les feuilles de reine-des-prés. Le maintien de mégaphorbiaies à filipendule est donc indispensable pour le préserver.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune espèce remarquable n'a été observée. Néanmoins, le cortège de sauterelles, criquets et grillons est diversifié du fait de la diversité d'habitats. En effet, les espèces liées aux milieux frais et humides, comme le criquet ensanglanté et le criquet des clairières, peuvent se développer dans la partie basse de la parcelle. Des sauterelles et criquets qui affectionnent les herbes hautes, comme le conocéphale gracieux, le conocéphale bariolé et le criquet des roseaux, ont également été notés. Les



zones à herbes rases et de terre à nu sont occupées par le caloptène italien, l'oedipode turquoise ou encore le criquet des larris.

### ● Libellules

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Orthétrum bleissant	Peu préoccupant	OUI (en cortège de 3 espèces)	1
Orthétrum brun	Peu préoccupant	OUI (en cortège de 3 espèces)	2

Des deux espèces de libellules ont été observées au bord de la Colombine dans les zones de courant faible.

L'orthétrum bleissant fréquente à la fois les eaux stagnantes et courantes, tout comme l'orthétrum brun. Ils sont sensibles à l'eutrophisation des eaux ; elle est donc à surveiller dans ce secteur. Une prolifération d'algues vertes a d'ailleurs été observée au cours des prospections 2015. La physionomie du cours d'eau ne doit également pas être modifiée.

### ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Alouette lulu	Presque menacé	OUI	2
Bruant jaune	Presque menacé	NON	1
Fauvette grise	Presque menacé	NON	1
Pie-grièche écorcheur	Peu préoccupant	NON	1
Richesse spécifique/ha	0.23		
Abondance/ha	0.29		

Cette parcelle assez vaste, en déclivité en direction de la rivière, comporte deux bosquets s'étirant transversalement le long de la pente. Les oiseaux qu'ils abritent sont cependant des espèces généralistes ou plutôt forestières.

Les espèces plus typiques des espaces agricoles sont localisées au nord de la parcelle, où la végétation est plus clairsemée et plus basse, sur un sol assez sec, avec des buissons offrant des sites de nidification et des postes de chant. Quelques petits linéaires de buissons s'étirent en limite de la parcelle, en contrebas de la route. C'est là que se rencontrent la Pie-grièche écorcheur et le Bruant jaune, ainsi que le Tarier pâle (mais ce dernier n'est pas sujet au déclin comme les deux autres). Les deux mâles chanteurs d'Alouette lulu quant à eux fréquentent les zones herbacées les plus rases et les moins denses.

### ● Reptiles et amphibiens

Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée lors des prospections, en revanche des adultes reproducteurs de Crapaud commun sont connus à l'extrémité est de la parcelle, en bordure de la Colombine. Ces individus se reproduisent dans une partie calme de la rivière. Les bosquets et massifs de buissons de la parcelle leur offrent un habitat terrestre favorable, à la fois pour se nourrir et pour hiverner.

Les massifs de buissons, les ronciers et les lisières des bosquets sont tout à fait propices pour les reptiles ; il est cependant possible que leur effectif ne soit pas très élevé, du fait de la gêne occasionnée par le bétail. Néanmoins, les moins sensibles à ce type de dérangement, comme les lézards et l'Orvet fragile, bénéficient sans doute des nombreux micro-habitats présents sur la parcelle.

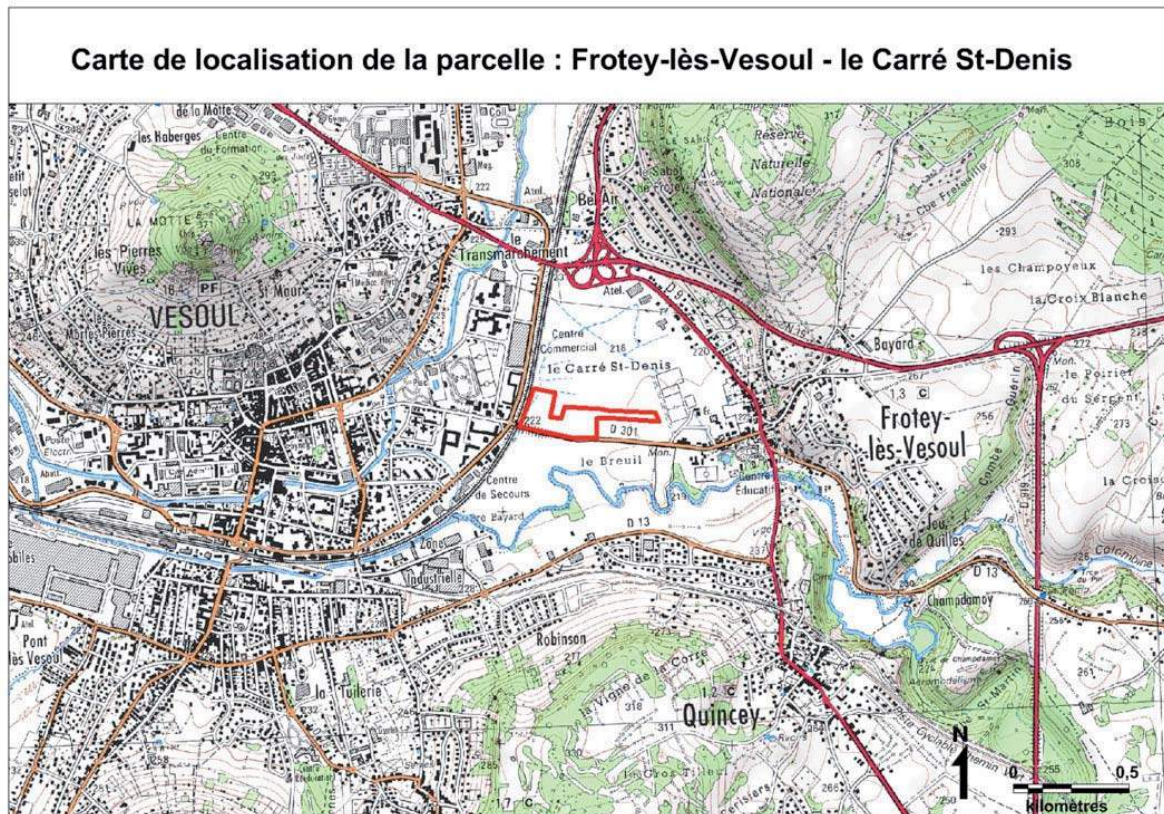




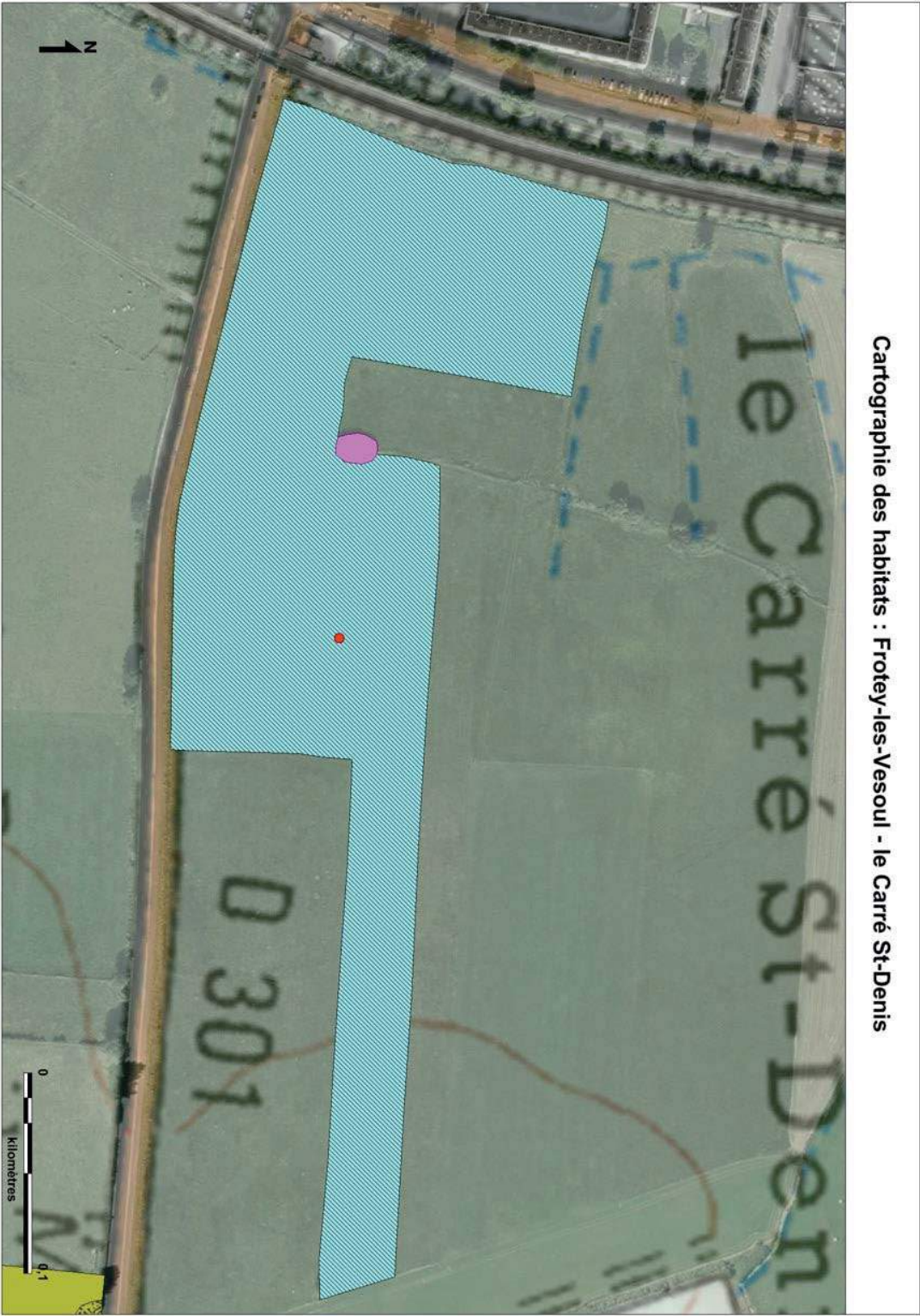
## Goyset L. : Frotey-les-Vesoul – le Carré St-Denis

### Contexte

La parcelle le Carré St-Denis est située dans l'unité paysagère des plateaux calcaires centraux et plus précisément dans la sous-unité agglomération vésulienne sur des alluvions récentes. Elle est incluse dans la vallée de la Colombine. Elle fait également partie du site Natura 2000 du même nom et est inscrite à l'inventaire des ZNIEFF de Franche-Comté. Il s'agit d'une prairie de fauche courtement inondable. Elle est intéressante pour l'avifaune, la flore et les habitats. L'intérêt pour l'entofaune est limité du fait de l'absence de zones refuges et du faible nombre de structures paysagères.



# Cartographie des végétations



Cartographie des habitats : Frotey-les-Vesoul - le Carré St-Denis



## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Fauche
Nom de l'exploitant	GOYSET L.
N° de la parcelle	FH05
Commune	FROTEY-LES-VESOUL
Lieu-dit	LE CARRE ST-DENIS
Surface (en ha)	5,05
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Fauche inondable (courtement)
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Prairie diversifiée avec espèces de la flore mésotrophiles des prairies de fauche inondables. Apparition de quelques massifs buissonneux et de lisières herbacées humides hautes.
Types de structures paysagères	Massif buissonnant
Recouvrement des structures paysagères	Faible (0,51%)
Répartition des structures paysagères	Groupés
Qualité de la structuration des lisières	/
Présence d'un milieu aquatique attenant ou à l'intérieur de la parcelle	Oui (Fossé)
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Faible
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Oiseaux : intéressante Flore/végétations : intéressante Insectes : potentiellement intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	23
Papillons de jour	11
Sauterelles, criquets et grillons	2
Libellules	1
Oiseaux nicheurs	4
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	0
Sauterelles, criquets et grillons	0
Libellules	0
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	1
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	2
Nombre de groupements végétaux remarquables	1



## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce remarquable de la flore n'a été rencontrée.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêt	Recouvrement
<i>Senecioni aquatici – Brometum racemosi</i>	Régional	99,49%

Le *Senecioni – Brometum* est un groupement végétal typique des prairies de fauches à inondations saisonnières courtes. La présence de ce groupement déterminant pour les Znieff en Franche-Comté est donc liée aux pratiques agricoles et au maintien du régime hydrologique.

### ● Papillons de jour

Aucune espèce remarquable n'a été observée sur la parcelle. La gestion par fauche et l'absence d'associations arbustives limitent le cortège de papillons de jour. En effet, les plantes hôtes et nourricières sont peu diversifiées et peu nombreuses sur la parcelle en question. Les individus comptabilisés sont pour la plupart des espèces liées aux prairies mésophiles comme le fadet commun, le cuivré commun, le myrtil ou l'azuré de la bugrane. A noter que la présence d'une bande refuge le long de la haie de thuya a certainement contribué à augmenter le cortège de papillons de jour de cette parcelle.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune espèce remarquable n'a été observée. Seules deux espèces ont été notées au cours des trois passages. La fauche est en effet défavorable au développement de ce groupe d'insectes et d'autant plus qu'aucune zone refuge n'est disponible.

### ● Libellules

Aucune espèce remarquable n'a été notée. Une seule espèce de libellule a été inventoriée. Ce constat s'explique par l'absence de milieux aquatiques permanents sur la parcelle. Ces individus provenaient d'un milieu aquatique voisin.

### ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Bruant proyer	Presque menacé	NON	2
Richesse spécifique/ha	0.2		
Abondance/ha	0.4		

La parcelle est recouverte d'une végétation herbacée caractéristique des sols humides, attractive pour les oiseaux liés à ce milieu, tels le Bruant proyer, qui compte deux mâles chanteurs sur la parcelle. Un mâle chanteur de Bergeronnette printanière, espèce non menacée et plus commune, fréquente également la parcelle. Tous deux nichent au sol dans la végétation herbacée, mais le Bruant proyer apprécie également les buissons et les quelques piquets qu'il utilise comme postes de chant.

La fauche plus tardive des prairies humides accroît les chances du Proyer de mener à l'envol ses nichées, avant que celles-ci ne se fassent détruire par la faucheuse.

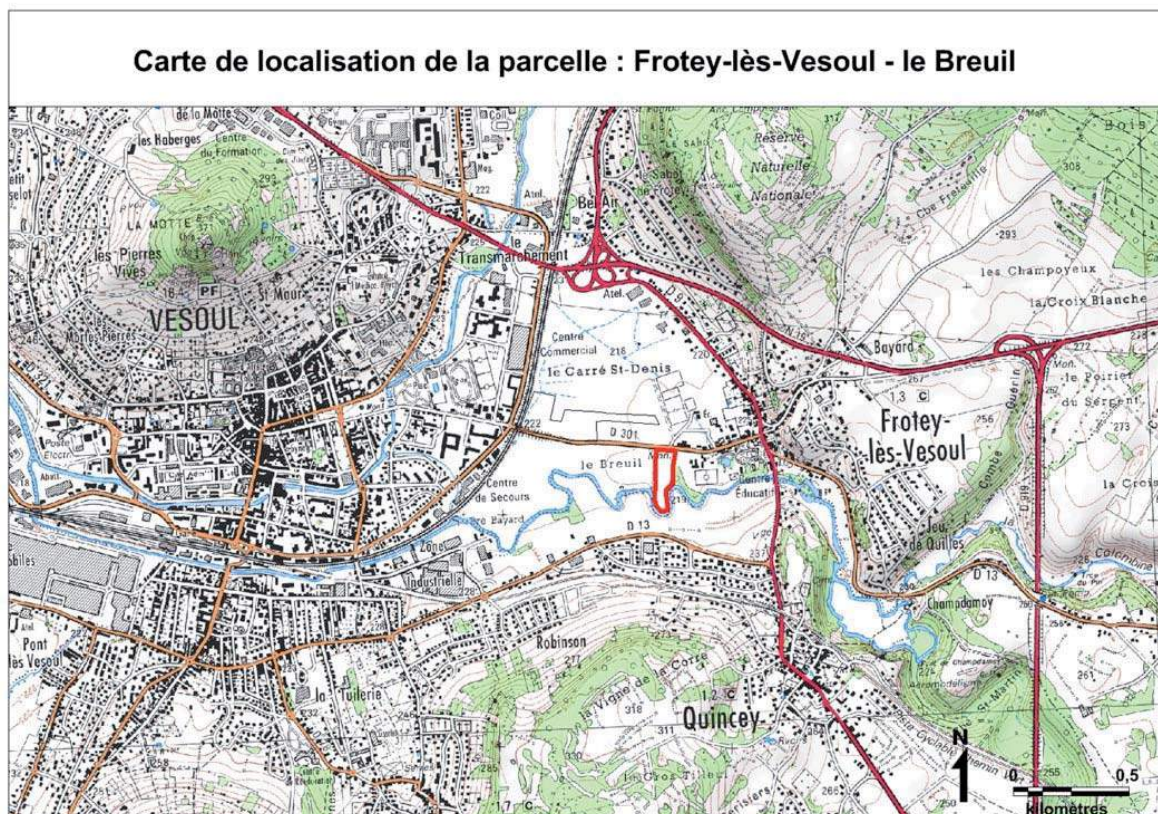
### ● Reptiles et amphibiens

Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée lors des prospections et aucune n'est connue sur la parcelle dans les données transmises par les bénévoles. Le fossé en limite de parcelle peut revêtir un intérêt pour les amphibiens, si sa mise en eau est suffisante et assez prolongée au cours du printemps. Chez les reptiles, la parcelle est attractive pour la Couleuvre à collier, notamment au niveau du fossé, l'espèce étant généralement inféodée aux milieux humides et aquatiques.

## Goyset L. : Frotey-les-Vesoul– le Breuil

### Contexte

La parcelle le Breuil est située dans l'unité paysagère des plateaux calcaires centraux et plus précisément dans la sous-unité agglomération vésulienne sur des alluvions récentes. Elle est incluse dans la vallée de la Colombine. Elle fait également partie du site Natura 2000 du même nom et est inscrite à l'inventaire des ZNIEFF de Franche-Comté. Il s'agit d'une prairie pâturée eutrophe. Des améliorations au niveau de la structure des lisières et des pratiques peuvent être apportées pour accroître l'intérêt floristique et faunistique de cette prairie qui a été jugé potentiellement intéressant.





Cartographie des végétations



## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Pâturage bovins
Nom de l'exploitant	GOYSET L.
N° de la parcelle	PH01
Commune	FROTEY-LES-VESOUL
Lieu-dit	LE BREUIL
Surface (en ha)	2,69
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Pâturage humide eutrophisée
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Pâturage diversifiée avec espèces de la flore mésotrophile typique des prairies humides. Apparition de lisières herbacées humides hautes.
Types de structures paysagères	Peupleraie, haies buissonnantes et arbustive, haies arborés, toutes en continu en limite de parcelle
Recouvrement des structures paysagères	Elevé (43,18%)
Répartition des structures paysagères	Assez dispersés
Qualité de la structuration des lisières	Mauvaise
Présence d'un milieu aquatique attenante ou à l'intérieur de la parcelle	Oui (Rivière)
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Faible
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Potentiellement intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Potentiellement intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	53
Papillons de jour	10
Sauterelles, criquets et grillons	7
Libellules	2
Oiseaux nicheurs	17
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	0
Sauterelles, criquets et grillons	0
Libellules	0
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	2
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	7
Nombre de groupements végétaux remarquables	0



## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce remarquable de la flore n'a été inventoriée.

### ● Habitats

L'*Oenanthion fistulosae* peut évoluer vers une association déterminante pour les Znieff en Franche-Comté.

### ● Papillons de jour

Aucune espèce remarquable n'a été observée. Le cortège de papillons de jour est peu diversifié. Des espèces typiques de prairies mésophile sont présents, comme la piéride du navet, le myrtil et l'azuré de la bugrane. Deux espèces liées à l'ortie dioïque, le paon-du-jour et le robert-le-diable, ont été notées. Des chenilles de paon-du-jour ont d'ailleurs été vues en nombre sur un bouquet d'ortie au cours du premier passage. Une espèce typique des milieux secs, l'azuré bleu-nacré, a été contacté ; il s'agit d'un individu de passage, sa reproduction étant impossible sur cette parcelle.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune espèce remarquable n'a été observée. Deux sauterelles liées aux herbes hautes ont été notées dans les zones de refuges, la grande sauterelle verte et le conocéphale gracieux. Le reste du cortège est constitué d'espèces communes qui occupent une large gamme d'habitats, dont les pâtures bovines. Il s'agit notamment du criquet des pâtures, du criquet marginé et du criquet mélodieux.

### ● Libellules

Aucune espèce remarquable n'a été observée sur la parcelle. Les deux espèces de libellules notées proviennent de la Colombine qui jouxte la parcelle. En effet, aucun milieu aquatique permanent n'est présent sur la prairie. Néanmoins, elle constitue une zone de repos et de chasse pour ce groupe d'insectes.

### ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Chardonneret élégant	Vulnérable	NON	1
Grive litorne	Presque menacé	NON	2
Richesse spécifique/ha	0.74		
Abondance/ha	1.11		

Les linéaires de haies délimitant la parcelle fournissent un couvert pour les espèces liées aux espaces agricoles semi-ouverts ; ces dernières sont cependant peu nombreuses, vraisemblablement parce que les arbres en majorité jeunes ne sont guère attractifs pour les espèces préférant les buissons ainsi que pour celles recherchant les arbres plus âgés dotés de cavités. Néanmoins, deux couples de Grive litorne sont établis dans les peupliers et le Chardonneret, s'accommodant d'arbres assez jeune, est également nicheur. Les zones pâturées par les vaches sont fréquentées par les grives, les étourneaux les merles et les espèces granivores en quête de nourriture.

### ● Reptiles et amphibiens

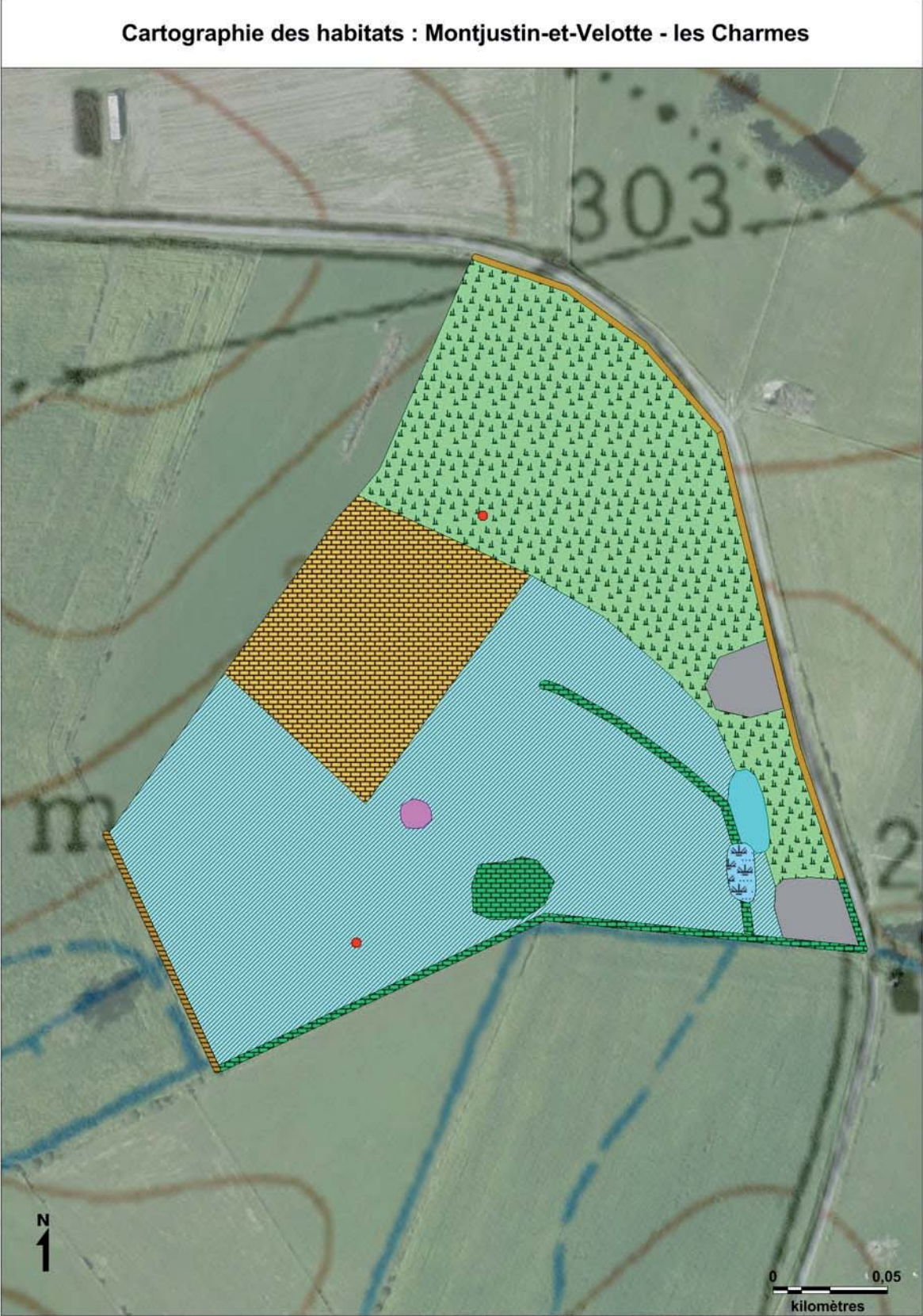
Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée lors des prospections et aucune n'est connue sur la parcelle dans les données transmises par les bénévoles. L'absence de mare limite l'intérêt écologique de la parcelle pour les amphibiens ; en revanche, les pieds de haies offrent un habitat a priori intéressant pour certains reptiles, notamment l'orvet fragile et la Couleuvre à collier, compte tenu du caractère assez humide de la parcelle, même si le piétinement du bétail limite sans doute la présence des espèces de ce groupe. Néanmoins, ces éléments paysagers peuvent leur permettre de transiter en relative sécurité.







Cartographie des végétations



## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Fauche
Nom de l'exploitant	HENRY G. ; GAEC Prés de la Destinée
N° de la parcelle	FH02
Commune	MONTJUSTIN-ET-VELOTTE
Lieu-dit	LES CHARMES
Surface (en ha)	6,71
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Fauche inondable eutrophisée
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Augmentation de la surface des structures paysagères : fourrés et haies humides avec lisières herbacées hautes. Evolution de la prairie artificielle avec diversification en espèces de la flore des prairies de fauche humides.
Types de structures paysagères	Petites sections de haies buissonnantes basses, un arbre isolé
Recouvrement des structures paysagères	Faible (8,11%)
Répartition des structures paysagères	Groupées
Qualité de la structuration des lisières	Mauvaise
Présence d'un milieu aquatique attenant ou à l'intérieur de la parcelle	Oui (un fossé)
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Faible
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Oiseaux : potentiellement intéressante Flore/habitats : intéressante Insectes : potentiellement intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	67
Papillons de jour	14
Sauterelles, criquets et grillons	8
Libellules	3
Oiseaux nicheurs	8
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	0
Sauterelles, criquets et grillons	0
Libellules	0
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	5
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	11
Nombre de groupements végétaux remarquables	3

## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce remarquable de la flore n'a été observée.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêt	Recouvrement
<i>Colchico autumnalis – Festucetum pratensis</i>	International (Natura)	29,40%
<i>Senecioni aquatici – Brometum racemosi</i>	Régional	45,27%
Mégaphorbiaie	International (Natura)	3,40%

Ces habitats sont dépendant de la gestion par la fauche appliquée sur cette parcelle. En cas de pâturage trop important sur le site, ces groupements évolueront vers des végétations qui ne sont pas considérées comme remarquables. De plus, la présence de ces prairies mésohygrophiles et hygrophiles est liée au régime hydrologique qui implique des inondations saisonnières ou au moins une variation de l'engorgement du sol.

### ● Papillons de jour

Aucune espèce remarquable n'a été observée. Le cortège est composé en partie par des papillons de jour typiques des prairies mésophiles telles que le fadet commun, le cuivré commun, le myrtil, la piéride de la rave ou encore l'azuré de la bugrane. Certaines espèces liées aux associations arbustives, comme la piéride du lotier et la thécla du bouleau, ont également été notées. Ce groupe est limité du fait de la faible disponibilité en végétation ligneuse sur la parcelle. Globalement, le cortège pourrait être diversifié par la mise en place de zones refuges sur les marges et le long des drains.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune espèce remarquable n'a été observée. Les drains et leurs bordures accueillent certaines espèces, dont une qui apprécie les zones humides, le criquet ensanglanté, et d'autres qui sont liées aux herbes hautes, les conocéphales gracieux et bariolés. Le reste du cortège est constitué d'espèces communes, comme le criquet des pâtures. A noter que ces deux criquets occupent une large gamme d'habitats.

### ● Libellules

Aucune espèce remarquable n'a été observée sur la parcelle. Les trois espèces ont notées au niveau du fossé qui longe la parcelle, notamment vers le pont puisque de l'eau y était encore présente en fin de saison. Cette prairie constitue donc une zone de repos et de chasse pour ce groupe d'insectes.

### ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Bruant jaune	Presque menacé	NON	1
Caille des blés	Presque menacé	NON	1
Fauvette grisette	Presque menacé	NON	4
Linotte mélodieuse	Vulnérable	NON	1
Moineau friquet	Presque menacé	NON	1
Richesse spécifique/ha	0.74		
Abondance/ha	1.2		

La parcelle comporte peu de végétation ligneuse ; les quelques buissons d'épineux présents accueillent cependant plusieurs espèces liées à ce type de végétation, notamment la Fauvette grisette, assez bien représentée avec 4 mâles chanteurs dont les territoires se trouvent au moins en partie sur la parcelle.

Le Moineau friquet vient également dans ces buissons épars ainsi que sur l'arbre assez âgé localisé dans la parcelle, mais il ne semble pas qu'il y niche.

La parcelle accueille également deux autres espèces typiques des milieux agricoles, la première non menacée et la seconde en déclin : un couple d'Alouette des champs localisé dans le secteur où la terre est à nue ; un mâle chanteur de Caille des blés entendu en lisière de culture, en limite ouest de la parcelle. La majorité du couvert herbacé de la parcelle semble cependant trop dense et trop haut pour abriter des couples supplémentaires de ces deux espèces.

### ● Reptiles et amphibiens

Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée lors des prospections et aucune n'est connue sur la parcelle ou à proximité dans les données transmises par les bénévoles. Le couvert herbacé dense uniforme ne convient guère aux reptiles comme seul habitat et les buissons sont trop rares pour fournir les effets de lisière recherchés par ces espèces.

Aucune mare n'est présente sur la parcelle et le fossé s'écoulant au sud, bien qu'en eau, ne contenait pas d'amphibien adulte, de larve ou de ponte lors des prospections. Il ne paraît pas propice à la reproduction des espèces de ce groupe ; tout au plus peut-il jouer un rôle comme corridor écologique pour les espèces en déplacement.

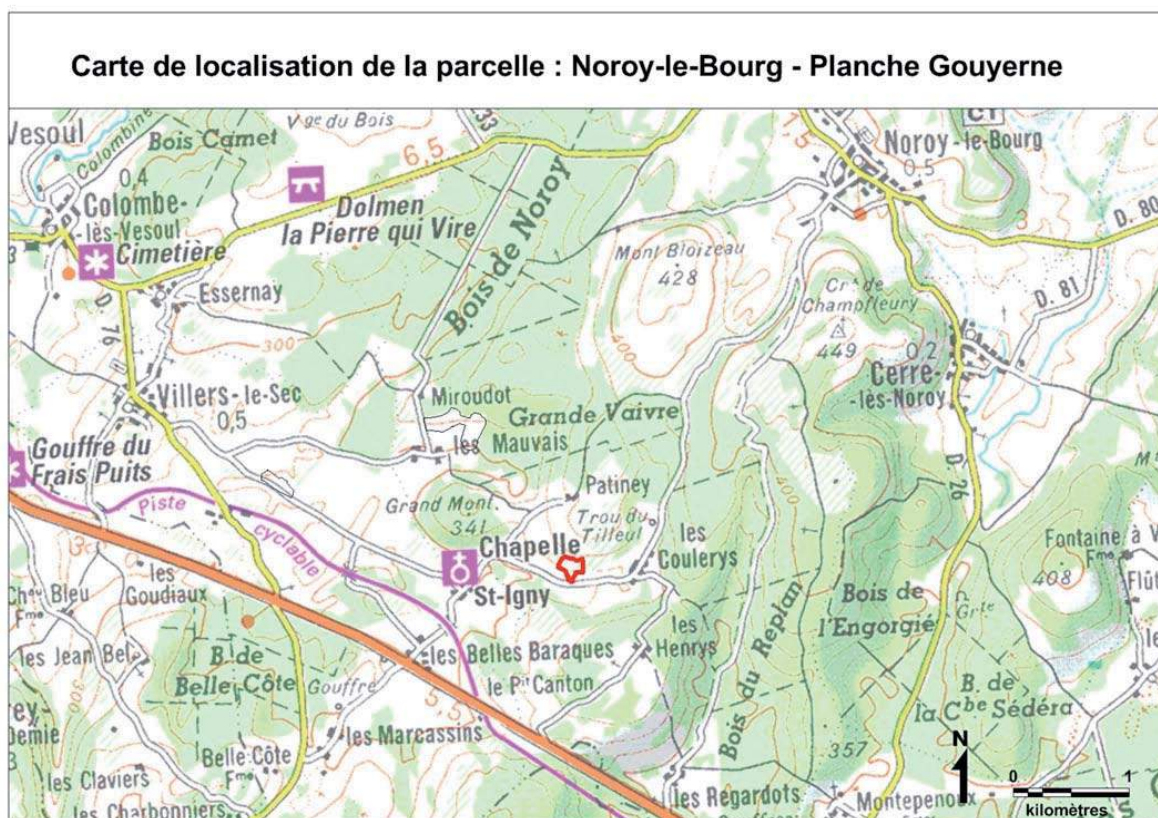




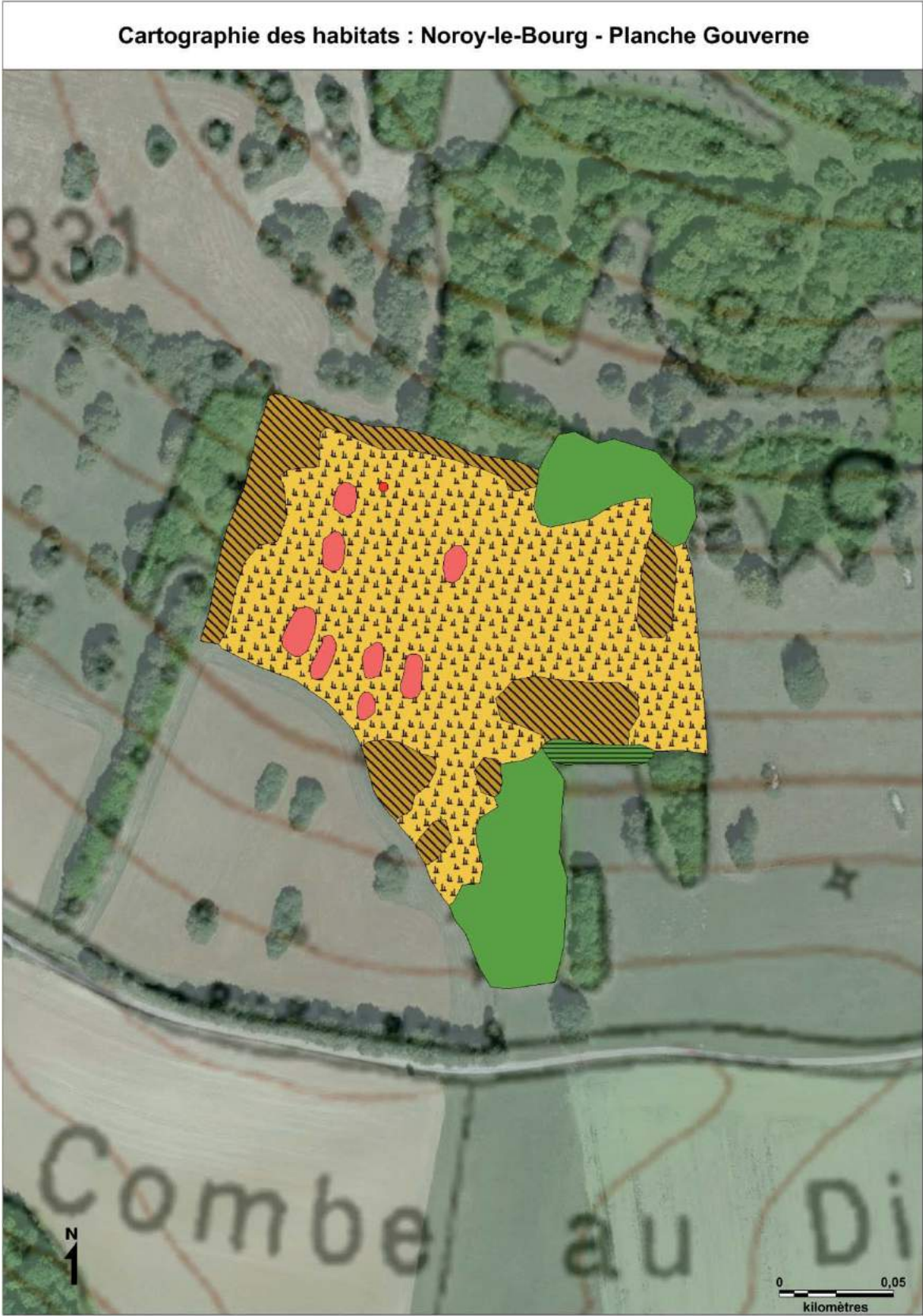
## Hummel D. : Noroy-le-Bourg – Planche Gouverne<sup>R</sup>

### Contexte

La parcelle en Planche Gouverne est située dans l'unité paysagère des plateaux calcaires centraux et plus précisément la sous-unité des plateaux calcaires de Vesoul sur des formations du Jurassique moyen. Il s'agit d'une prairie de fauche mésophile avec un linéaire de lisière important du fait du nombre important de haies et de bosquets. Cette zone est intéressante pour la faune, la flore et les habitats. Les pratiques actuelles permettent à un habitat remarquable de se maintenir, ainsi qu'à plusieurs espèces d'oiseaux et d'insectes de se reproduire.



Cartographie des végétations



## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Fauche
Nom de l'exploitant	HUMMEL David
N° de la parcelle	FS09
Commune	NOROY-LE-BOURG
Lieu-dit	PLANCHE GOUVERNE
Surface (en ha)	3,36
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Fauche sèche mésotrophile
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Fauche sèche mésotrophile avec espèces de la flore remarquables des prairies sèches calcicoles et diversification des lisières.
Types de structures paysagères	Lisière de boisement, bosquet, massifs de buissons et d'arbustes
Recouvrement des structures paysagères	Elevé (39,42%)
Répartition des structures paysagères	Assez dispersés
Qualité de la structuration des lisières	Moyenne
Présence d'un milieu aquatique attenant ou à l'intérieur de la parcelle	/
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Modérée
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	68
Papillons de jour	24
Sauterelles, criquets et grillons	7
Libellules	/
Oiseaux nicheurs	19
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	2
Sauterelles, criquets et grillons	0
Libellules	/
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	4
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	5
Nombre de groupements végétaux remarquables	1



## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce remarquable de la flore n'a été observée.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêts	Recouvrement
<i>Galio veri – Trifolietum repentis</i>	International (Natura)	60,08%

La présence de cet habitat remarquable est dépendante d'une gestion extensive par la fauche. La mise en place d'un pâturage impliquerait une évolution vers un groupement végétal différent.

### ● Papillons de jour

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Azuré du serpolet	Vulnérable	OUI	1
Azuré des coronilles	Peu préoccupant	OUI (en cortège de 3 espèces)	2

L'azuré du serpolet est protégé à l'échelle nationale. Il a la particularité d'effectuer son cycle de développement à l'aide d'une plante hôte et d'une fourmi hôte particulière. Ce papillon a une préférence pour les pelouses sèches rases ou encore les friches claires avec un taux d'embuissonnement important (de l'ordre de 30 %). Deux de ses plantes hôtes sont présentes sur le site, l'origan et le thym. Néanmoins, il faudrait faire des prospections complémentaires (au niveau des fourmis notamment) pour vérifier si la reproduction de l'azuré du serpolet est possible.

Les femelles d'azuré des coronilles pondent sur la coronille bigarrée. La présence de buissons et de lisières est également déterminante pour la préservation de cet insecte.

Le cortège regroupe à la fois des espèces typiques des pelouses sèches (le demi-deuil, la mélitée des scabieuses, l'azuré bleu céleste) et des espèces compagnes comme le cuivré fuligineux, le cuivré commun, l'azuré des anthyllides et le collier de corail.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune espèce remarquable n'a été observée. Le cortège est peu diversifié. Il est notamment composé de criquets liés aux zones rases, comme le Caloptène italien, le Sténobothre de la Palène et le criquet des larris

### ● Libellules

Aucune libellule n'a été observée sur la parcelle. L'absence de milieux aquatiques sur la parcelle et à proximité explique ce résultat. Néanmoins, cette prairie constitue une zone potentielle de repos et de chasse pour les insectes de ce groupe.

### ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Bruant jaune	Presque menacé	NON	2
Pie-grièche écorcheur	Peu préoccupant	NON	1
Torcol fourmilier	Presque menacé	OUI	1
Tourterelle des bois	Presque menacé	NON	1
Richesse spécifique/ha	1.19		
Abondance/ha	1.48		

Les massifs de buissons et d'arbustes bien développés qui parsèment cette prairie en pente, exposée au sud, accueillent plusieurs espèces très souvent liées à ce type de végétation, dont un chanteur de Torcol fourmilier et un couple de Pie-grièche écorcheur.

Bien que le couvert herbacé soit un peu moins élevé et moins dense que sur d'autres parcelles, il semble que cela ne suffise pas à rendre la parcelle attractive pour des espèces nichant au sol comme l'Alouette lulu, dont un chanteur fut observé plus haut sur la colline.

### ● Reptiles et amphibiens

Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée sur la parcelle lors des prospections et aucune n'est connue sur la parcelle dans les données transmises par les bénévoles. Hors de la parcelle, un Lézard des murailles a été observé en pied de haie sur le talus le long de la route ; il est possible que des individus s'aventurent plus haut dans la parcelle et trouvent au pied des buissons et en lisière des bosquets les habitats relais nécessaires pour se déplacer au travers des prairies. Plus largement, ce type de micro-habitats présents sur la parcelle est propice aux reptiles. Le couvert herbacé un peu moins dense et moins haut que dans d'autres prairies de fauche rend potentiellement les effets de lisière plus attractifs auprès des reptiles que dans d'autres parcelles.

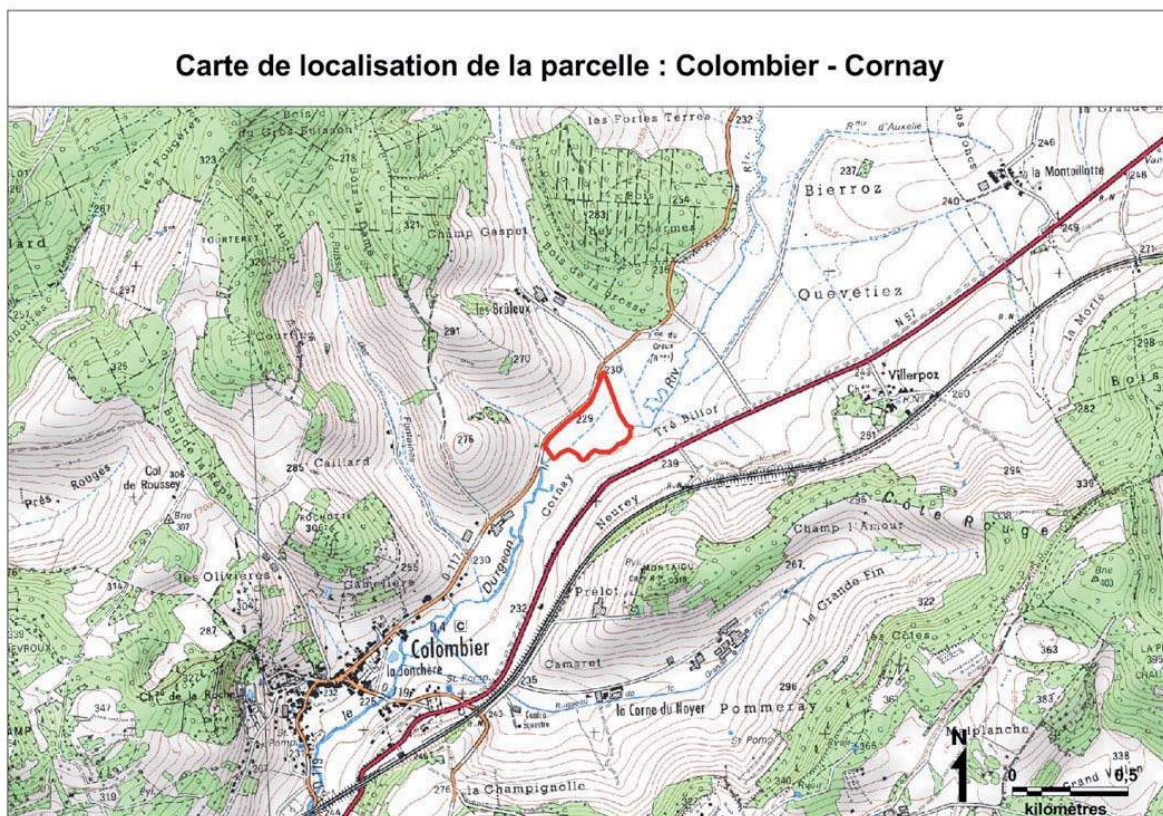
La situation de la parcelle, en haut d'une colline et sur un sol drainant, ne présente pas d'enjeu à l'égard des amphibiens. Les espèces qui seraient éventuellement présentes dans ce secteur pourraient néanmoins trouver un habitat terrestre satisfaisant dans le bosquet et les massifs de buissons.



## Marchand F. (EARL Pré Mailley) : Colombier – Cornay<sup>R</sup>

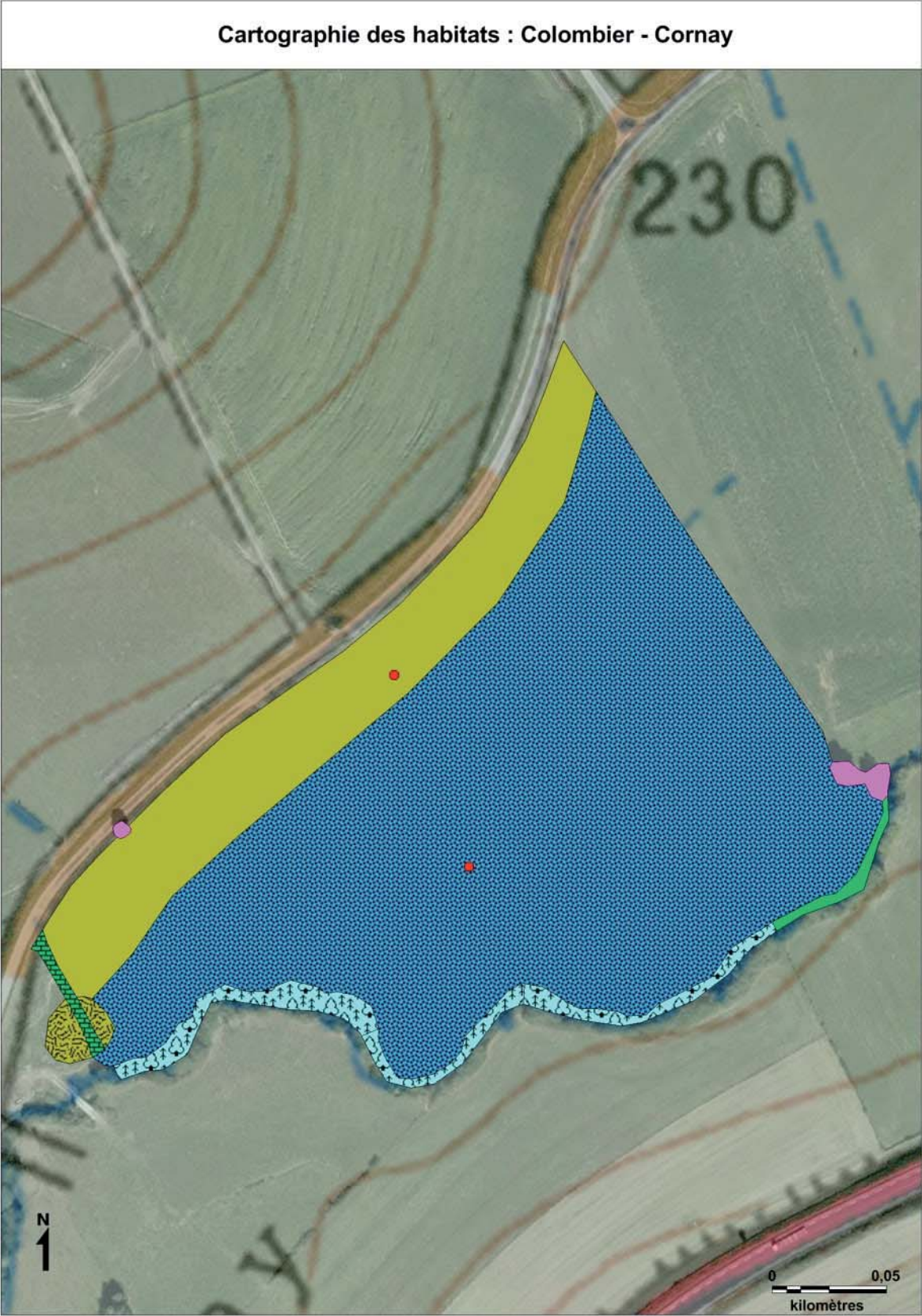
### Contexte

La parcelle en Planche Gouverne est située dans l'unité paysagère des plateaux calcaires centraux et plus précisément la sous-unité des plateaux calcaires de Vesoul sur des alluvions récentes. Cette pâture est située dans la vallée du Durgeon qui la jouxte au sud. Cette zone est inscrite à l'inventaire ZNIEFF de Franche-Comté. Il s'agit d'une prairie pâturée par des bovins avec un faible taux de recouvrement de structures paysagères. La ripisylve est notamment très réduite sur ce linéaire du Durgeon. Cette parcelle a donc été jugée potentiellement intéressante au vu des résultats obtenus pour la faune et la flore. Un groupement d'intérêt international est présent mais n'occupe qu'1% de la surface totale.





Cartographie des végétations



## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Pâturage bovins
Nom de l'exploitant	MARCHAND F. ; EARL Pré Mailley
N° de la parcelle	PI03
Commune	COLOMBIER
Lieu-dit	CORNAY
Surface (en ha)	6,05
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Pâturage inondable eutrophisée
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Pâturage diversifiée avec flore mésotrophile des prairies inondable non piétinées. Apparition de fourrés humides, de haies, de lisières humides herbacées hautes.
Types de structures paysagères	Cordon rivulaire arbustif et arboré par endroits
Recouvrement des structures paysagères	Faible (4,73%)
Répartition des structures paysagères	Groupés
Qualité de la structuration des lisières	Moyenne
Présence d'un milieu aquatique attenante ou à l'intérieur de la parcelle	Oui (Ruisseau)
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Faible
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Potentiellement intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Potentiellement intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	54
Papillons de jour	13
Sauterelles, criquets et grillons	7
Libellules	4
Oiseaux nicheurs	27
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	0
Sauterelles, criquets et grillons	0
Libellules	0
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	4
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	8
Nombre de groupements végétaux remarquables	1

## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce remarquable de la flore n'a été observée.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêt	Recouvrement
<i>Filipendulo ulmariae - Convolvuletea sepium</i>	International (Natura)	1,02%

Ce groupement végétal se développe à l'interface entre les prairies et les cours d'eau sur des espaces moins fréquemment fauchés (par exemple tous les 3 à 5 ans). Ainsi, une communauté luxuriante de grandes espèces à larges feuilles peu se développer. Elles participent à la diversité des végétations en bordure de prairies et sont très utilisées par la faune et plus particulièrement par l'entomofaune.

### ● Papillons de jour

Aucune espèce remarquable n'a été observée. Le cortège est essentiellement composé de papillons typiques des prairies mésophiles : fadet commun, piéride du navet, piéride de la rave et azuré de la bugrane. La faible ressource en plantes hôtes et nourricières de cette prairie limite le nombre d'espèces. La majeure partie des individus a été notée au bord du Durgeon.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune espèce remarquable n'a été observée. Le cortège est peu diversifié avec seulement sept espèces. La quasi totalité des individus se trouvaient dans une zone refuge (située à l'est) à laquelle les bovins n'avaient pas accès. En effet, ce secteur à herbes hautes abritait la decticelle bariolée, le conocéphale gracieux ou encore le criquet des clairières. Un criquet lié aux zones humides, le criquet ensanglanté, est également présent sur cette pâture.

### ● Libellules

Aucune espèce remarquable n'a été observée. Les libellules inventoriées se reproduisent dans le Durgeon qui jouxte la parcelle. Cette pâture constitue donc une zone de repos et de chasse pour les insectes de ce groupe.

### ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Bruant jaune	Presque menacé	NON	4
Chardonneret élégant	Vulnérable	NON	2
Fauvette grisette	Presque menacé	NON	1
Moineau friquet	Presque menacé	NON	1
Richesse spécifique/ha	0.66		
Abondance/ha	1.16		

La parcelle est bordée sur une bonne partie de son côté rivière par des sections de végétation arbustive et buissonnante, comportant quelques arbres plus âgés par endroits. Ces derniers sont attractifs pour les espèces nichant dans leurs cavités, comme le Moineau friquet. Les autres espèces typiques des espaces agricoles semi-ouverts n'incluent d'ailleurs dans leur territoire que ce cordon de végétation rivulaire sur la parcelle ; elles occupent en effet essentiellement les terres sur la rive opposée, plus riches en végétation arbustive et buissonnante.

L'intérieur de la parcelle, soumis à une charge de bétail relativement élevée et dénué de buissons ou d'arbustes, n'est guère favorable aux oiseaux du cortège agricole, hormis pour ceux qui se nourrissent au sol (étourneaux, corvidés, merle, grives...).

### ● Reptiles et amphibiens

Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée lors des prospections et aucune n'est connue sur la parcelle dans les données transmises par les bénévoles. La végétation ligneuse constitue un habitat convenable pour les amphibiens éventuellement présents (Crapaud commun, Grenouille verte...) en phase terrestre, que ce soit pour hiverner, chasser ou transiter. Le piétinement de la végétation par le bétail, le dérangement qu'il occasionne ainsi que l'absence de bande herbacée rendent la parcelle peu propice aux reptiles, en particulier les serpents.









Cartographie



## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Pâturage bovins
Nom de l'exploitant	MOUGIN P. ; EARL La Ferme Bleue
N° de la parcelle	PS03
Commune	LA DEMIE
Lieu-dit	D78
Surface (en ha)	18,47
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Pâturage sèche mésotrophile
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Augmentation de la surface de pelouse sèche du <i>Mesobromion</i>
Types de structures paysagères	Massifs buissonnants et arbustifs, bosquets, haies arbustives et buissonnantes, lisière forestière, friche forestière
Recouvrement des structures paysagères	Elevé (48,11%)
Répartition des structures paysagères	Dispersés
Qualité de la structuration des lisières	Bonne
Présence d'un milieu aquatique attenant ou à l'intérieur de la parcelle	/
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Elevée
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Réservoir de biodiversité confirmé
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Très intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	76
Papillons de jour	27
Sauterelles, criquets et grillons	14
Libellules	/
Oiseaux nicheurs	36
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	2
Sauterelles, criquets et grillons	0
Libellules	/
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	7
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	7
Nombre de groupements végétaux remarquables	1



## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce remarquable de la flore n'a été observée.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêt	Recouvrement
<i>Onobrychido viciifoliae – Brometum erecti</i>	International (Natura)	18,92%

Ce type de pelouse mésophile est caractéristique d'une gestion extensive et le maintien d'une teneur en éléments nutritifs peu élevée dans le sol, avec une absence ou une très faible fertilisation.

### ● Papillons de jour

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Azuré des coronilles	Préoccupation mineure	OUI	1
Hespérie des sanguisorbes	Préoccupation mineure	OUI	1

Les femelles d'azuré des coronilles pondent sur la coronille bigarrée. La présence de buissons et de lisières est également déterminante pour la préservation de cet insecte.

L'hespérie des sanguisorbes est liée au talus et aux pelouses sèches notamment. Les œufs sont pondus sur la petite pimprenelle ; les adultes volent d'ailleurs souvent à proximité. La présence de cailloux et de terre à nu est favorable à ce papillon car les adultes se pose sur ces micro-habitats pour se chauffer au soleil.

L'azuré du serpolet, papillon protégé en France, n'a pas été observé au cours des prospections 2015, mais il l'a déjà été auparavant. Il apparaît très probable qu'il soit encore présent sur cette pâture.

Le reste du cortège de papillons de jour est constitué d'espèces typiques des pelouses sèches, comme la petite violette, le petit nacré, l'azuré bleu céleste ou la méliée des scabieuses. Certaines espèces sont liées aux associations arbustives car leurs chenilles consomment les feuilles des buissons ou les plantes liées à ces éléments. Le nacré de la ronce, l'amarylles et la piéride du lotier appartiennent à ce groupe. La physionomie de cette parcelle et sa richesse floristique lui confère un intérêt pour les papillons du fait de la disponibilité en plantes hôtes et en ressources alimentaires.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune espèce remarquable n'a été identifiée. Le cortège est diversifié, il est constitué d'espèces qui affectionnent les zones à herbes rases et à nu, comme le caloptène italien ou l'oedipode turquoise. La pression de pâturage réduite dans certains secteurs permet d'obtenir des zones à herbes hautes occupées par le conocéphale gracieux, le phanéroptère commun ou encore le grillon d'Italie.

### ● Libellules

Aucune espèce de libellules n'a été observée. L'absence de milieux aquatiques sur la parcelle et dans le secteur explique ce résultat.

## ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Alouette lulu	Presque menacé	OUI	2
Bruant jaune	Presque menacé	NON	6
Fauvette grisette	Presque menacé	NON	8
Linotte mélodieuse	Vulnérable	NON	1
Pie-grièche écorcheur	Peu préoccupant	NON	3
Torcol fourmilier	Presque menacé	OUI	1
Tourterelle des bois	Presque menacé	NON	1
Richesse spécifique/ha	0.38		
Abondance/ha	1.19		

La richesse de cette parcelle en éléments paysagers (haies, ronciers, massifs buissonnants) la rend très attractive pour les oiseaux liés aux espaces agricoles semi-ouverts, notamment la Pie-grièche écorcheur et le Torcol fourmilier. En outre, la faible charge en bétail et un sol assez superficiel permet le développement d'un couvert herbacé globalement assez clairsemé, irrégulier, avec des zones plus rases que d'autres, favorables aux espèces nichant au sol et s'alimentant à terre. Deux mâles chanteurs d'Alouette lulu sont ainsi présents sur la parcelle.

## ● Reptiles et amphibiens

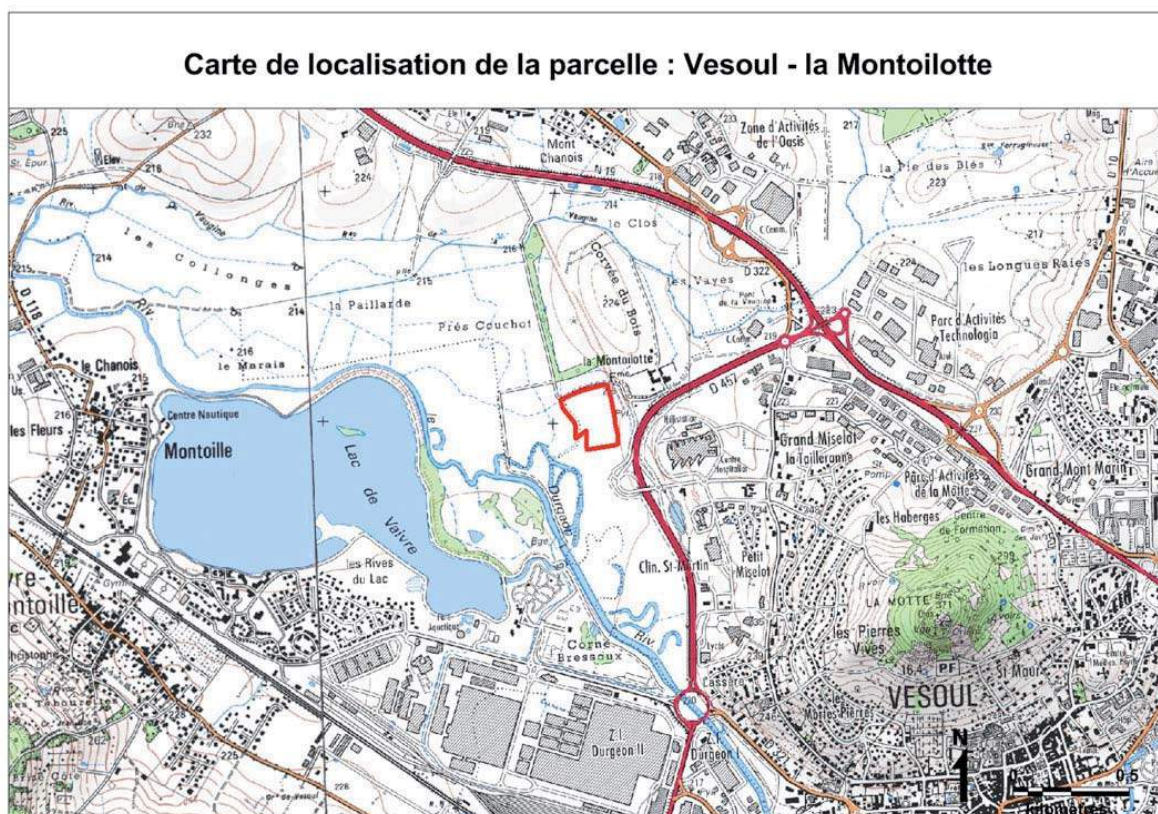
Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée lors des prospections et aucune n'est connue sur la parcelle dans les données transmises par les bénévoles. La situation de la parcelle, en haut d'une colline et sur un sol drainant, ne présente pas d'enjeu à l'égard des amphibiens. En revanche, les pieds de haies, les lisières de bosquet et de boisement, les ronciers et la végétation herbacée irrégulière constituent un milieu très propice aux reptiles. Il est cependant possible que le bétail occasionne un dérangement limitant l'effectif des individus sur la parcelle, notamment les serpents.



## Mougin P. (EARL la Ferme Bleue) : Vesoul – la Montoilotte

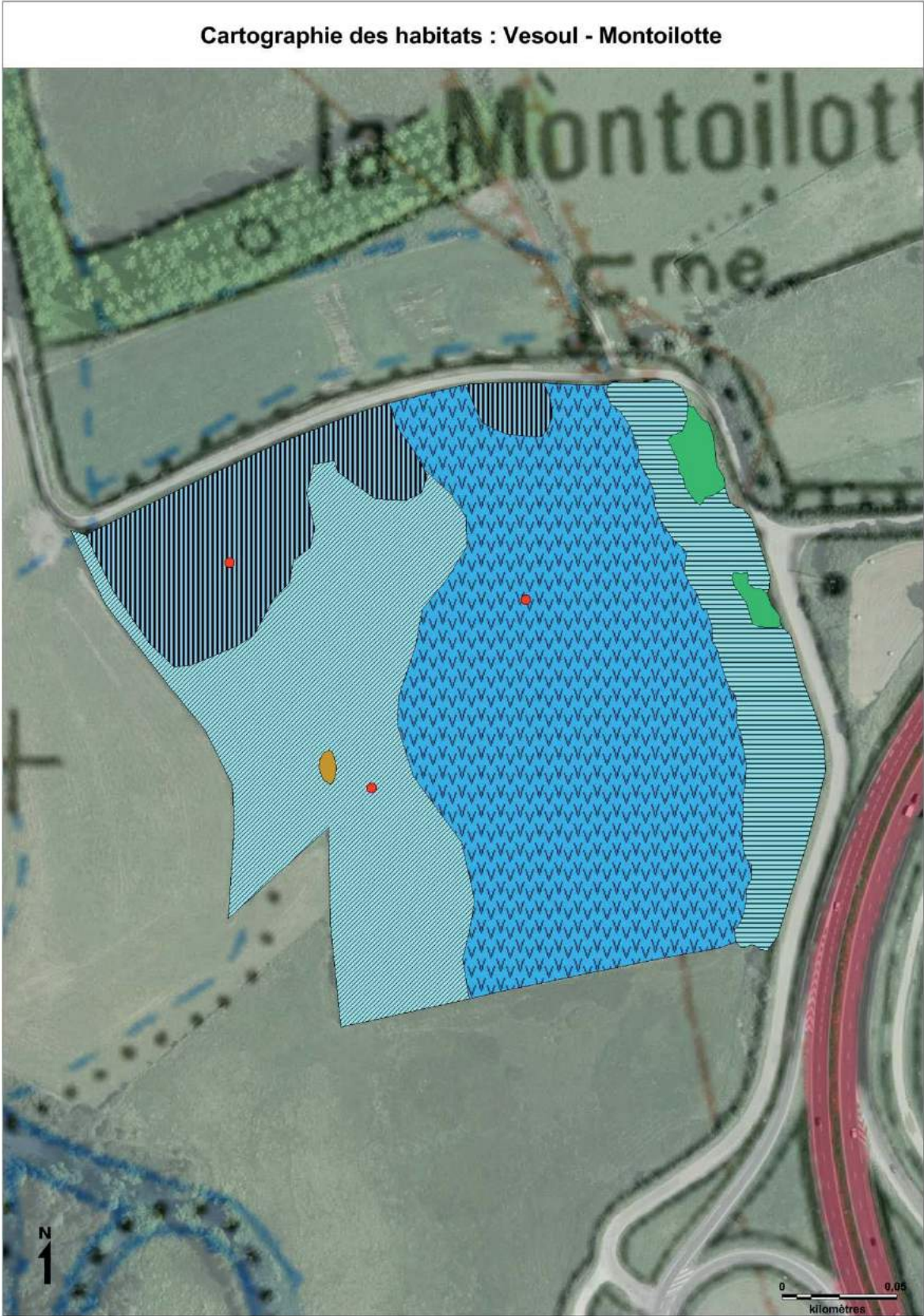
### Contexte

La parcelle la Montoilotte est située dans l'unité paysagère des plateaux calcaires centraux et plus précisément dans la sous-unité agglomération vésulienne sur des alluvions récentes. Elle est incluse dans la vallée de la Durgeon. Elle fait également partie du site Natura 2000 et est inscrite à l'inventaire des ZNIEFF de Franche-Comté. Il s'agit d'une prairie de fauche humide plus ou moins longuement inondable. Elle a été jugée intéressante pour les oiseaux et très intéressante pour les insectes, la flore et les habitats. En effet, cette parcelle abrite deux insectes protégés à l'échelle nationale et une plante quasi menacée en Franche-Comté.





Cartographie des végétations



## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Fauche
Nom de l'exploitant	MOUGIN P. ; EARL La Ferme Bleue
N° de la parcelle	FH06
Commune	VESOUL
Lieu-dit	LA MONTOILOTTE
Surface (en ha)	6,34
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Fauche inondable (plus ou moins longuement)
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Fauche diversifiée avec flore mésotrophile des prairies longuement inondables, augmentation de la surface des haies en limite ouest avec lisières humides diversifiées.
Types de structures paysagères	Buissons isolés ; Haie arbustive et buissonnante épaisse, comportant quelques arbres
Recouvrement des structures paysagères	Modéré (11,04%)
Répartition des structures paysagères	Assez dispersés
Qualité de la structuration des lisières	Moyenne
Présence d'un milieu aquatique attenant ou à l'intérieur de la parcelle	Oui (un petit fossé au nord de la parcelle)
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Modérée
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Oiseaux : intéressante Flore/végétations : très intéressante Insectes : très intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	44
Papillons de jour	15
Sauterelles, criquets et grillons	9
Libellules	9
Oiseaux nicheurs	18
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	1
Papillons de jour	1
Sauterelles, criquets et grillons	1
Libellules	2
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	3
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	6
Nombre de groupements végétaux remarquables	3

## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance /Dominance
<i>Oenanthe fistulosa</i>	NT	OUI	1

Cette espèce est inféodée aux prairies longuement inondables, elle se développe notamment sur des sols hydromorphes à gley. Il est essentiel de maintenir un bon fonctionnement hydrologique pour ne pas nuire à cette espèce quasi-menacée à l'échelle régionale.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêt	Recouvrement
<i>Filipendulo ulmariae - Convolvuletea sepium</i>	International (Natura)	1,31%
<i>Senecioni aquatici - Brometum racemosi</i>	Régional (ZNIEFF)	35,77%
<i>Oenanthe fistulosae - Caricetum vulpinae</i>	Régional (ZNIEFF)	15,33%

L'*Oenanthe - Caricetum* est une prairie hygrophile fauchée, se développant en zone longuement inondable sur des sols hydromorphes.

Le *Senecioni - Brometum* est une prairie alluviale neutrocline mésoeutrophe, fauchée également, que l'on retrouve sur des niveaux topographiques légèrement supérieurs (moins longuement inondables). Un secteur dominé par les *Juncus effusus* a pu être rapproché d'un groupement du *Junco - Cynosuretum* dont la présence est certainement due à un pâturage mené par le passé. Grâce à la gestion par fauche actuellement réalisée, cette végétation évoluera vers le *Senecioni - Brometum* qui présente un intérêt écologique supérieur.

### ● Papillons de jour

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique
Cuivré des marais	Presque menacé	OUI

Un adulte de cuivré des marais a été observé au niveau du ruisseau des Pontcey qui traverse la prairie. Ce papillon, protégé à l'échelle nationale, pond ses œufs sur diverses espèces de *Rumex* dont la patience crépue qui est présente sur la prairie. Cet insecte est typique des prairies inondables et des bords de ruisseaux.

Le reste du cortège est constitué de papillons communs de prairies humides, comme le myrtil, le fadet commun et l'azuré de la Bugrane. A noter que l'absence du nacré de la sanguisorbe est inattendue. Ce papillon est typique de mégaphorbiaie à filipendules qui est présente sur la prairie car sa chenille se nourrit des feuilles de cette plante.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Conocéphale des roseaux	Presque menacé	OUI	2

Le conocéphale des roseaux a été contacté sur la parcelle de la Montoilotte. Cette sauterelle occupe principalement des cariçaies dans les vallées alluviales comme c'est le cas sur cette prairie. En effet, les individus comptabilisés se situaient en bordure fossé et de la route au nord de la parcelle. Cette zone est en effet préservée de la fauche et offre des conditions favorables à son développement.

Le reste du cortège est constitué d'espèces qui affectionnent les hautes herbes, comme le conocéphale gracieux, le phanéroptère commun et le criquet des roseaux. Ces sauterelles et criquets trouvent refuges en bordure de parcelle. Le criquet ensanglanté, qui affectionne les prairies humides, est également présent. Il est accompagné du criquet marginé qui occupe, entre autres, ce type de milieu.

## ● Libellules

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre d'individus)
Agrion de Mercure	Presque menacé	OUI	3
Cordulie métallique	Peu préoccupant	OUI (en cortège 3 espèces)	1

L'agrion de Mercure est une petite libellule typique des milieux agricoles de plaine. En effet, elle occupe souvent des ruisseaux, fossés ou drains dans des prairies humides pâturées, fauchées ou cultivées. Au stade adulte, il a besoin de zones de végétation rivulaire herbacée haute et ensoleillée ou des plantes aquatiques émergentes. Le maintien de bandes non fauchées le long des zones de reproduction et l'encadrement des éventuels curages sont indispensables pour le préserver.

La cordulie métallique a également été observée sur la parcelle au niveau du fossé nord. Il apparaît très peu probable que cette espèce se reproduise à la Montoilotte ; en revanche, des habitats favorables à sa reproduction sont disponibles au niveau du Durgeon. En effet, cette libellule pond dans les mares, les lacs ou encore les bras morts de cours d'eau. La prairie étudiée constitue sans doute une zone de chasse et de repos pour cette espèce (et pour d'autres d'ailleurs).

Le fossé au nord permet à l'agrion de Mercure de se reproduire, mais aussi à l'agrion jovencelle ou encore au sympétrum à côtés striés.

## ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Bruant jaune	Presque menacé	NON	1
Bruant proyer	Presque menacé	NON	2
Fauvette grisette	Presque menacé	NON	1
Richesse spécifique/ha	0.47		
Abondance/ha	0.63		

La parcelle est recouverte d'une végétation herbacée caractéristique des sols humides, attractive pour les oiseaux liés à ce milieu, tel le Bruant proyer, respectivement représenté par deux mâles chanteurs sur la parcelle. L'espèce nichant au sol dans la végétation herbacée, la fauche plus tardive des prairies humides accroît ses chances de mener à l'envol les nichées, avant que la faucheuse ne passe. Le Bruant proyer apprécie également les buissons isolés qu'il utilise comme poste de chant, tout comme la Fauvette grisette et le Bruant jaune, également nicheurs sur la parcelle.

La Bergeronnette printanière, non menacée, compte un mâle chanteur sur la parcelle. Le Bruant des roseaux, non menacé mais moins typique des espaces agricoles, comptent également trois mâles chanteurs sur la parcelle, les étendues de laïches et les massifs de saules lui offrant un habitat convenable pour la reproduction.



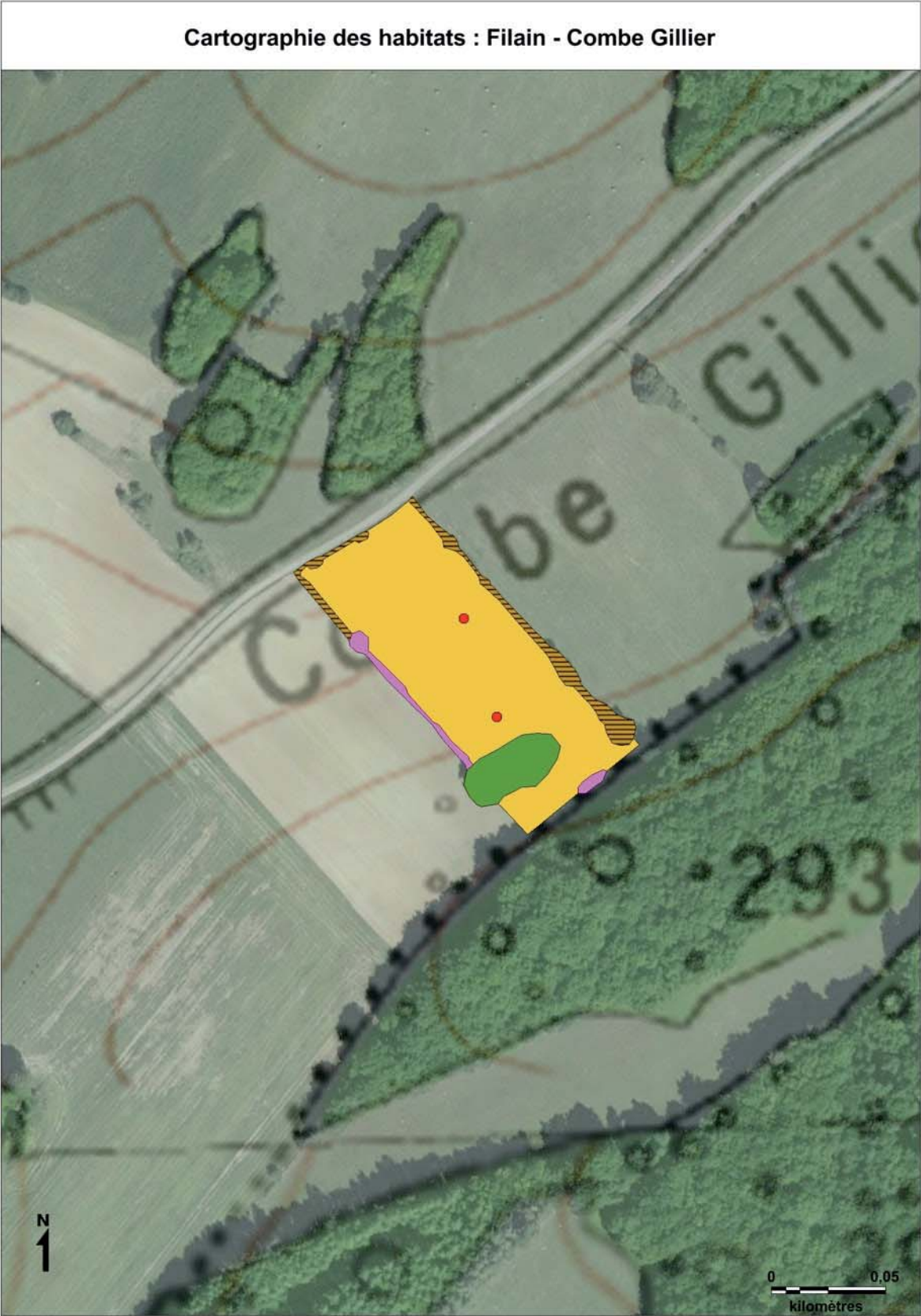
## ● Reptiles et amphibiens

Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée lors des prospections, mais une observation de Couleuvre à collier sur la route au nord de la parcelle est connue dans les données transmises par les bénévoles. La végétation humide de la parcelle et les abris fournis par les buissons sont propices à l'espèce.

Le fossé en limite de parcelle, au nord, ne paraît pas retenir assez d'eau et suffisamment longtemps pour constituer un site de reproduction intéressant pour les amphibiens. La végétation herbacée humide et l'épaisse haie arbustive forment cependant un habitat terrestre attractif pour ces espèces, ne serait-ce que pour s'alimenter et pour se déplacer.



Cartographie des végétations



## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Fauche
Nom de l'exploitant	PY H.
N° de la parcelle	FS02
Commune	FILAIN
Lieu-dit	COMBE GILLIER
Surface (en ha)	0,95
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Fauche sèche mésotrophile
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Prairie diversifiée avec espèces de la flore caractéristique de la gestion par la fauche. Amélioration des structures paysagères. Lisières herbacées hautes et buissons plus nombreux en limite ouest de la parcelle
Types de structures paysagères	Sections de haies buissonnantes discontinues ; groupe d'arbres ; lisière forestière
Recouvrement des structures paysagères	Modéré (19,72%)
Répartition des structures paysagères	Assez dispersés
Qualité de la structuration des lisières	Moyenne
Présence d'un milieu aquatique attenant ou à l'intérieur de la parcelle	/
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Faible
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Oiseaux : potentiellement intéressante Flore/végétations : intéressante Insectes : potentiellement intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Oiseaux : potentiellement intéressante Flore/végétations : intéressante Insectes : potentiellement intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	66
Papillons de jour	13
Sauterelles, criquets et grillons	10
Libellules	/
Oiseaux nicheurs	5
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	0
Sauterelles, criquets et grillons	0
Libellules	/
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	3
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	4
Nombre de groupements végétaux remarquables	1



## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce remarquable de la flore n'a été observée.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêt	Recouvrement
<i>Arrhenatherion elatioris</i>	International (Natura)	80,27%

La prairie de fauche d'intérêt communautaire (Natura 2000) a bien été identifiée par les relevés phytosociologiques. L'association végétale mésophile n'est pas toujours bien caractérisée (faible typicité floristique) en raison de la diversité végétale parfois limitée au sein de la prairie. Un historique de pratiques plus intensives peut être impliqué.

### ● Papillons de jour

Aucune espèce remarquable n'a été observée. Les papillons de jour observés sont typiques des milieux mésophiles, comme le fadet commun, l'azuré de la bugrane, le myrtil, la piéride du chou ou encore la piéride de la rave. Compte tenu du type de milieu et de la taille réduite de la parcelle, le cortège inventorié est satisfaisant.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune espèce remarquable n'a été observée. Le cortège est constitué d'espèces liées aux herbes hautes, comme le conocéphale gracieux et la grande sauterelle verte qui trouvent refuge dans les zones non fauchées en bordure de parcelles et en lisière. Le reste du cortège est constitué d'espèces communes, comme le criquet mélodieux ou le criquet des pâtures. A noter que ces deux criquets occupent une large gamme d'habitats.

### ● Libellules

Aucune espèce de libellules n'a été observée. L'absence de milieux aquatiques sur la parcelle et dans le secteur explique ce résultat.

### ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Bruant jaune	Presque menacé	NON	1
Moineau friquet	Presque menacé	NON	1
Pie-grièche écorcheur	Peu préoccupant	NON	1
Richesse spécifique/ha	3.15		
Abondance/ha	3.15		

Cette parcelle prairiale de petite taille est bordée à sa périphérie par des petits tronçons de haie buissonnante basse, qui accueillent un mâle chanteur de Bruant jaune et qui se trouve inclus dans un territoire de Pie-grièche écorcheur, s'étirant de part et d'autre de la route. Le Moineau friquet trouve un habitat favorable plutôt dans les arbres assez âgés situées en lisière ou formant un petit bosquet ; c'est éventuellement dans une cavité de l'un d'entre eux qu'il est en mesure de nicher.

Le couvert herbacé est trop haut et trop dense pour permettre la nidification d'espèces nichant au sol parmi une végétation assez clairsemée, comme l'Alouette lulu, observée à une centaine de mètres de là, de l'autre côté de la route.

## ● Reptiles et amphibiens

Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée lors des prospections et aucune n'est connue sur la parcelle ou à proximité dans les données transmises par les bénévoles. La végétation en pied de haie et en lisière de boisement ne constitue pas un habitat vraiment favorable en période de reproduction, en raison de la hauteur de l'herbe et de sa densité. Il est possible que la situation soit meilleure après la première coupe.

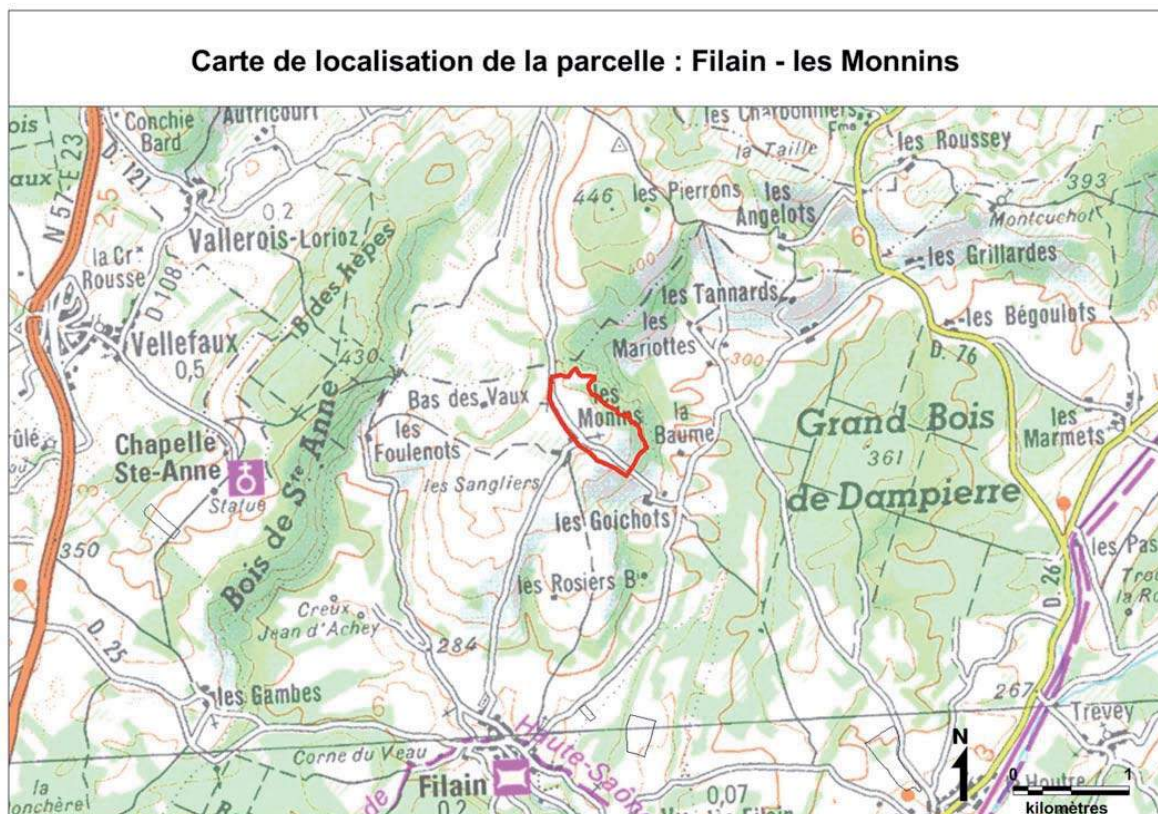
En ce qui concerne les amphibiens, aucun point d'eau n'est présent sur la parcelle ni à proximité immédiate. Le groupe d'arbres et la lisière du boisement offrent néanmoins un habitat convenable pour les amphibiens en phase terrestre.



## Py H. : Filain – Les Monnins

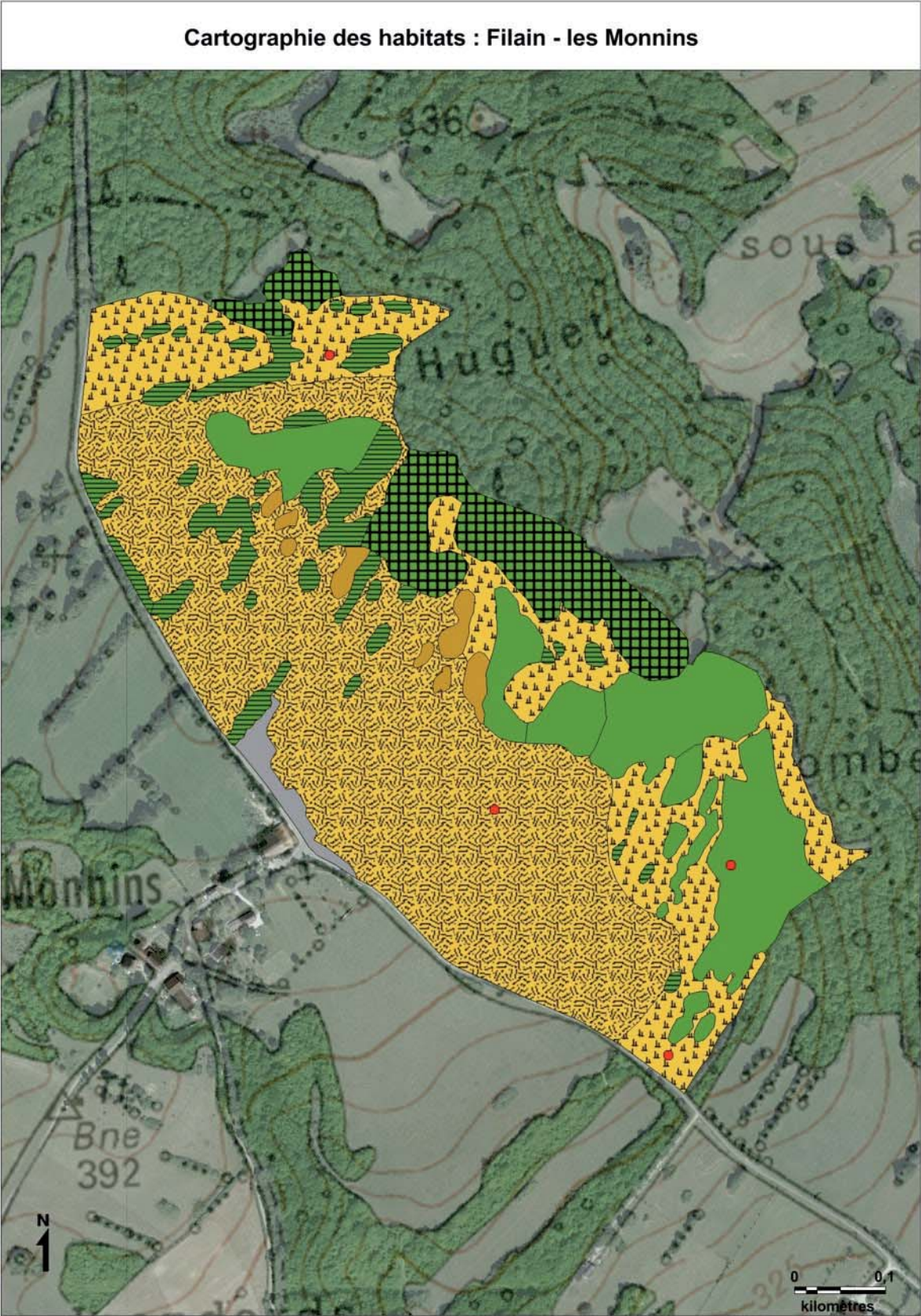
### Contexte

La parcelle les Monnins est située dans l'unité paysagère des plateaux calcaires centraux et plus précisément la sous-unité des plateaux calcaires de Vesoul sur des formations du Jurassique moyen. Il s'agit d'une prairie de fauche mésophile avec un taux de recouvrement de structures paysagères élevé. Cette parcelle est jugée intéressante pour la faune, la flore et les habitats. L'intérêt de cette prairie peut être accru en maintenant, notamment, des ourlets au niveau des lisières.





Cartographie des végétations



## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Fauche
Nom de l'exploitant	PY H.
N° de la parcelle	FS05
Commune	FILAIN
Lieu-dit	LES MONNINS
Surface (en ha)	31,08
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Fauche sèche eutrophisée (dans la partie centrale)
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Prairie de fauche non eutrophisée. Amélioration de la structuration des lisières avec végétation herbacée haute.
Types de structures paysagères	Massifs de buissons et d'arbustes, bosquets, quelques sections de haies buissonnantes, arbustives et arborées, lisière forestière
Recouvrement des structures paysagères	Elevé (43,54%)
Répartition des structures paysagères	Assez dispersés
Qualité de la structuration des lisières	Moyenne
Présence d'un milieu aquatique attenant ou à l'intérieur de la parcelle	/
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Modérée
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	76
Papillons de jour	19
Sauterelles, criquets et grillons	10
Libellules	1
Oiseaux nicheurs	36
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	1
Sauterelles, criquets et grillons	0
Libellules	0
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	4
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	6
Nombre de groupements végétaux remarquables	2

## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce remarquable de la flore n'a été observée.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêt	Recouvrement
<i>Galio veri</i> – <i>Trifolietum repentis</i>	International (Natura)	22,98%
<i>Heracleo sphondylii</i> – <i>Brometum mollis</i>	International (Natura)	32,17%

La présence de ces végétations est liée à la pratique de la gestion par la fauche. L'*Heracleo* – *Brometum* est caractéristique d'une gestion plus intensive avec des fauches plus fréquentes ainsi qu'une fertilisation importante.

### ● Papillons de jour

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique
Thécla du prunier	Préoccupation mineure	OUI

La thécla du prunier est lié aux buissons composant les bosquets, les haies et les certaines lisières de cette parcelle. En effet, les chenilles de ce papillon se nourrissent de divers pruniers mais surtout le Prunellier. Les adultes mésophiles apprécient particulièrement les lisières ombragées associées à des prairies maigres ou encore les haies des bocages.

Cette prairie accueille des espèces typiques des prairies mésophiles, comme le fadet commun, le cuivré commun, le myrtil ou encore l'azuré de la bugrane. Des papillons de jour liés aux associations arbustives (comme la thécla du prunier) sont également présent du fait des nombreux bosquets et linéaires de lisières disponibles. Il s'agit du citron, de la piéride du lotier ou encore de l'amaryllis.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune espèce remarquable n'a été observée. Le cortège est constitué d'espèces de lisière comme le gomphocère roux, la decticelle cendrée ou la leptophye ponctuée. La majeure partie des individus a été contactée dans les zones refuges préservées de la fauche. C'est notamment le cas pour les conocéphales gracieux et les criquets des clairières.

### ● Libellules

Aucune espèce de libellules n'a été observée. L'absence de milieux aquatiques sur la parcelle et dans le secteur explique ce résultat.

## ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Bruant jaune	Presque menacé	NON	1
Fauvette grisette	Presque menacé	NON	4
Pie-grièche écorcheur	Peu préoccupant	NON	1
Tourterelle des bois	Presque menacé	NON	1
Richesse spécifique/ha	0.13		
Abondance/ha	0.22		

Les massifs de buissons et d'arbustes bien développés qui occupent la moitié nord de cette prairie, juste avant la lisère forestière, accueillent plusieurs espèces typiquement liées à ce type de végétation, dont un mâle de Pie-grièche écorcheur et plusieurs mâles chanteurs de Fauvette grisette. Malgré la grande superficie de cette parcelle, l'abondance de ces espèces est modérée, la plupart des individus nicheurs observés appartenant à des espèces généralistes ou forestières.

Le couvert herbacé est globalement trop dense et trop haut pour permettre aux espèces nichant au sol de s'établir. Néanmoins, une zone un peu plus clairsemée semble avoir suffi pour qu'un mâle d'Alouette des champs y défende son territoire. L'Alouette lulu, observée de l'autre côté de la route, n'a jamais été vue sur la parcelle même ; la végétation herbacée est sans doute trop haute et trop dense pour elle.

## ● Reptiles et amphibiens

Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée sur la parcelle lors des prospections ; en revanche, plusieurs sont signalés dans le secteur, dont le Lézard vert occidental, la Couleuvre d'Esculape et la Couleuvre verte et jaune. Autant le couvert herbacé assez dense limite l'intérêt de la parcelle pour le Lézard vert, autant les deux couleuvres peuvent trouver un habitat attractif au pied des haies et des massifs de buissons, ainsi qu'en lisère de boisement. Il est fort possible que les deux espèces soient d'ailleurs présentes sur la parcelle.

La situation de la parcelle, en haut d'une colline et sur un sol drainant, ne présente pas d'enjeu à l'égard des amphibiens. Les espèces qui seraient éventuellement présentes dans ce secteur pourraient néanmoins trouver un habitat terrestre satisfaisant dans les bosquets, les massifs de buissons et les boisements.









# Cartographie des végétations



## Profil écologique de la parcelle

Référence de la parcelle	
Type de gestion	Fauche
Nom de l'exploitant	VANNIER A. ; EARL de la Chaye
N° de la parcelle	FS08
Commune	MAILLEY-ET-CHAZELOT
Lieu-dit	LE GRAND DIABLE
Surface (en ha)	5,34
Caractéristiques écologiques générales	
Conditions écologiques	Fauche sèche mésotrophile
Type de milieu potentiel en cas de modification des pratiques	Prairie de fauche sèche avec espèces de la flore remarquable avec lisière herbacée haute en pied des haies
Types de structures paysagères	Haies arbustives, avec aussi de jeunes arbres, lisière de boisement
Recouvrement des structures paysagères	Modéré (20,46%)
Répartition des structures paysagères	Assez dispersés
Qualité de la structuration des lisières	Bonne
Présence d'un milieu aquatique attenant ou à l'intérieur de la parcelle	/
Richesse en micro-habitats favorables à la faune (lisières de haies, tas de pierres, pieds de buissons...)	Modérée
Contribution de la parcelle à la biodiversité locale (Trame Verte et Bleue, habitat d'espèces, fonction complémentaire à d'autres parcelles)	Oiseaux : potentiellement intéressante Flore/habitats : intéressante Insectes : intéressante
Qualité de l'écosystème (flore, insectes et oiseaux)	Oiseaux : potentiellement intéressante Flore/habitats : intéressante Insectes : intéressante
Richesse des espèces	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	92
Papillons de jour	18
Sauterelles, criquets et grillons	12
Libellules	/
Oiseaux nicheurs	15
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des espèces remarquables	
Groupe	Nombre d'espèces
Flore	0
Papillons de jour	1
Sauterelles, criquets et grillons	0
Libellules	/
Oiseaux nicheurs typiques des milieux agricoles	1
Reptiles/Amphibiens	/
Richesse des groupements végétaux	
Nombre de groupements végétaux	4
Nombre de groupements végétaux remarquables	1



## Espèces remarquables, par groupe, présentes sur la parcelle

### ● Flore

Aucune espèce remarquable de la flore n'a été observée.

### ● Habitats

Syntaxon	Intérêt	Recouvrement
<i>Onobrychido viciifoliae - Brometum erecti</i>	International (Natura)	79,54%

Ce type de pelouse mésophile est caractéristique d'une gestion extensive par la fauche et le maintien d'une teneur en éléments nutritifs peu élevée dans le sol, avec une absence ou une très faible fertilisation.

### ● Papillons de jour

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique
Azuré des coronille	Peu préoccupant	OUI (en cortège de 3 espèces)

Les femelles d'azuré des coronilles pondent sur la coronille bigarrée. La présence de buissons et de lisières est également déterminante pour la préservation de cet insecte.

Le reste du cortège est constitué d'espèces typiques de pelouses sèches, comme l'azuré bleu-nacré, l'azuré bleu céleste, la mélitée du plantain, le fluoré ou le petit nacré.

### ● Sauterelles, criquets et grillons

Aucune espèce remarquable n'a été observée. Le cortège est constitué d'espèces qui affectionnent les herbes hautes, comme la decticelle bariolée, le criquet des clairières et la decticelle chagrinée. Elles trouvent refuges en lisières et en bordure de parcelle dans les zones préservées de la fauche. Plusieurs criquets ayant une large gamme d'habitats sont présents, comme le criquet des pâtures, le criquet duettiste et le criquet mélodieux.

### ● Libellules

Aucune espèce de libellules n'a été observée. L'absence de milieux aquatiques sur la parcelle et dans le secteur explique ce résultat.

### ● Oiseaux nicheurs

Espèce	Liste rouge régionale et/ou nationale	Déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique	Abondance (nombre de territoires)
Bruant jaune	Presque menacé	NON	1
Richesse spécifique/ha	0.19		
Abondance/ha	0.19		

Les sections de haies à caractère buissonnant sont attractives pour le Bruant jaune ; un mâle chanteur a été observé à plusieurs reprises à leur niveau, dans la moitié est de la parcelle. Les parties plus arborées sont fréquentées par des espèces plus généralistes ou pour certaines, à caractère forestier. Un mâle chanteur de Pipit des arbres est également présent ; l'espèce, non menacée, est souvent liée aux espaces agricoles riches en bosquets, arbres isolés et massifs buissonnants. La végétation herbacée relativement haute et uniforme est en revanche peu favorable aux oiseaux nichant au sol ou se nourrissant essentiellement à terre.

### ● Reptiles et amphibiens

Aucune espèce d'amphibien ni de reptile n'a été observée lors des prospections et aucune n'est connue sur la parcelle dans les données transmises par les bénévoles. La situation de la parcelle, en haut d'une colline et sur un sol drainant, ne présente pas d'enjeu à l'égard des amphibiens. En revanche, les pieds de haies et la lisière du boisement offrent un habitat intéressant pour les reptiles, du moins lorsque l'herbe n'est pas trop haute et trop dense.

## Glossaire

- **Biotope** : lieu où vit une espèce donnée. Il correspond à l'ensemble des éléments du paysage utilisés par l'espèce. Il est défini par des caractéristiques physico-chimiques : topographie, climat, géologie, pédologie.
- **Cariçaie** : groupement végétal de milieux humides inondés dominés par des espèces du genre *Carex*, également appelées laïches.
- **Communauté végétale** : ensemble structuré et homogène, généralement avec plusieurs espèces de végétaux spontanés occupant une portion délimitée de l'espace.
- **Corridor** : structure de paysage de nature végétale tranchant dans l'espace voisin en raison de sa forme « linéaire », étroite, (haie, rideau d'arbres, ripisylve) ou topographique (vallon, cours d'eau). Il facilite notamment la circulation des animaux et des végétaux entre deux ensembles plus massifs (exemple : haie entre deux massifs forestiers).
- **Ecosystème** : ensemble formé par une association d'êtres vivants et son environnement biologique, géologique, édaphique (ce qui se rapporte au sol), hydrologique et climatique.
- **Erratisme** : espèce non territoriale qui se déplace en fonction des conditions climatiques ou alimentaires, hors période de reproduction.
- **Espèce généraliste** : espèce capable d'occuper des milieux naturels variés et s'adaptant relativement bien à de nouveaux environnements.
- **Espèce spécialiste** : espèce occupant un éventail étroit de milieux naturels et souvent sensible aux altérations de son habitat. Ces espèces manifestent généralement une moindre adaptabilité aux altérations de leur environnement.
- **Eutrophe** : qualifie un milieu riche en éléments nutritifs.
- **Eutrophisation** : processus d'enrichissement des eaux et des sols par des éléments nutritifs. Ce phénomène peut être naturel (accumulation de matière organique), mais il se réfère le plus souvent à l'enrichissement excessif de l'eau et du sol due aux activités humaines : apport d'engrais minéraux ou organiques sur les terres agricoles, pollution de l'eau et de l'air par les effluents. Il résulte de ce phénomène une baisse de la biodiversité avec une généralisation des milieux eutrophisés.
- **Eutrophisé** : ayant subi une eutrophisation.
- **Habitat** : entité écologique incluant espèces et leur environnement.
- **Mégaphorbiaie** : formation végétale de grandes herbes, généralement à larges feuilles, se développant sur des sols humides.
- **Mésotrophe** : se dit d'un milieu moyennement riche en éléments nutritifs, n'ayant pas subi d'eutrophisation.
- **Mésotrophile** : qualifie une plante ou une végétation, par exemple de prairie, se développant sur un sol mésotrophe. Ces plantes et ces végétations se raréfient car elles disparaissent en cas d'eutrophisation du milieu.
- **Mosaïque paysagère** : assemblage d'éléments paysagers de nature différente (bosquets, haies, arbuste, hautes herbes, prairie).

- **Natura 2000** : Réseau de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 a l'ambition de concilier préservation de la nature et préoccupations socio-économiques.
- **Niche écologique** : place et rôle d'une espèce vivante dans un écosystème\*, à savoir l'ensemble de son habitat, son régime alimentaire, ses rythmes d'activité et ses relations avec les autres espèces.
- **Plantes hôtes** : espèces de plantes sur lesquelles le papillon adulte pond et dont se nourrit la chenille. A noter que certaines espèces de papillons ne sont liées qu'à une espèce de plante.
- **Population** : ensemble d'individus d'une même espèce coexistant dans le milieu considéré.
- **Prairie** : formation végétale herbacée, assez haute, dense, fermée, dominée par des graminées. On distingue les prairies de fauche à fromental (*Arrhenatherion elatioris*) et prairie de pâture à crételle (*Cynosurion cristati*).
- **Mésophile** : se dit d'une espèce ou d'une communauté végétale ayant des exigences moyennes vis-à-vis de l'humidité du sol, lequel doit être ni trop sec ni trop humide.
- **Ripisylve** : forêt localisée sur les rives des cours d'eau, influencée directement par la dynamique fluviale. Elle est constituée d'essences adaptées à ces conditions : aulnes, saules, frênes, ect.
- **ZNIEFF** : zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique ; l'inventaire ZNIEFF permet d'identifier et de décrire des secteurs à fortes capacités biologiques et en bon état de conservation





## Annexes : catalogue photographique et listes des espèces observées sur les parcelles

### Flore

#### *Types de végétations*



Photo 1. Prairie de fauche inondable (*Senecioni aquatici – Brometum racemosi*) (Basile Hurault)





Photo 2. Prairie de fauche humide (*Colchico autumnalis* – *Festucetum pratensis*) (Basile Hurault)



Photo 3. Prairie de fauche humide acidiline (*Junco conglomerati* – *Scorzoneretum humilis*) (Basile Hurault)





Photo 4. Prairie de fauche sèche (*Galio veri* – *Trifolietum repentis*) (Basile Hurault).



Photo 5. Pelouse sèche (*Mesobromion erecti*) (Basile Hurault)





Photo 6. Prairie pâturée eutrophisée (*Lolium perennis* – *Cynosuretum cristati*) (Basile Hurault)



Photo 7. Fossé avec végétation herbacée hygrophile haute (mégaphorbiaie : *Filipendulo ulmariae* – *Convolvuletea sepium*) (Basile Hurault)



Photo 8. Fourré riverain de saules et bordure herbacée haute humide (Basile Hurault)



Photo 9. Ripisylve avec *Salix alba* (Basile Hurault)

### *Structuration des lisières*



Photo 10. Bonnes structures de lisières avec éléments paysagers diversifiés : boisement, fourré, lisière herbacée haute (ourlet), prairie (Basile Hurault)

Liste de la flore inventoriée sur chacune des parcelles

	Aillevans - les Grandes Planches	Autrey-le-Vay - les Mortes du Rond	Chariez - Pierre qui Vire	Colombier - Cornay	Dampierre-sur-Linotte - Champ Liébaux	Dampvalley-lès-Colombe - les Grandes Planches	Filain - Combe Gillier	Filain - les Monnins	Frotey-les-Vesoul - le Breuil	Frotey-les-Vesoul - le Carré St-Denis	La Demie - D78	Liévans - Bois du Rouvroy	Mailley-et-Chazelot - en Pichenev	Mailley-et-Chazelot - Epines du Frêne	Mailley-et-Chazelot - Le Grand Diable	Marast - la Grande Pièce	Moimay - le Lauzin	Monjustin-et-Velotte - les Charmes	Mont-le-Vernois - le Vernois	Noroy-le-Bourg - la Vaivre	Noroy-le-Bourg - les Mauvais	Noroy-le-Bourg - Planche Gouverne	Oricourt - la Noye	Pont-sur-l'Ognon - Champ de la Croix	Vellefaux - Fiches de Ste-Anne	Vesoul - la Montoillette	Villers-le-Sec - Combe du Pommier	Villersexel - D486	Villersexel - le Chapeau Chinois	Villersexel - le Gros Buisson	Villersexel - le Pré aux Vernes	Vy-les-Filain - Combe Paillet			
Acer campestre	X		X	X	X	X	X	X		X		X	X	X	X	X					X	X					X								
Acer platanoides			X																																
Acer pseudoplatanus							X	X								X																			
Achillea millefolium		X	X				X			X			X	X	X	X			X							X		X	X		X				
Achillea ptarmica																										X									
Aesculus hippocastanum																								X											
Agrimonia eupatoria			X							X					X	X						X	X		X										
Agrostis canina																															X				
Agrostis capillaris	X			X	X	X			X	X						X	X				X	X		X					X		X	X	X	X	
Agrostis gigantea																X	X																		
Agrostis stolonifera		X		X		X		X				X					X	X			X	X		X					X	X	X	X	X	X	
Ajuga reptans	X	X	X				X							X	X		X	X		X	X		X	X										X	
Allium vineale								X																											
Alnus glutinosa	X	X															X																	X	
Alopecurus geniculatus				X																														X	X
Alopecurus pratensis	X	X		X													X	X		X						X		X	X	X	X	X	X	X	
Amaranthus blitum		X																																	
Angelica sylvestris				X																	X														
Anisantha sterilis																										X									
Anthoxanthum odoratum	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Anthyllis vulneraria																										X									
Aquilegia vulgaris															X											X									
Arctium lappa						X																													
Arenaria serpyllifolia			X							X		X																							
Argentina anserina								X								X								X									X		
Arrhenatherum elatius		X					X	X					X	X	X							X				X		X	X	X	X	X	X	X	X
Artemisia vulgaris		X																																	
Asperula cynanchica			X			X							X													X									
Avenula pubescens							X	X						X	X													X				X			
Bellis perennis		X			X	X													X		X	X						X				X	X		
Berberis vulgaris										X			X	X														X							
Berula erecta						X																													
Betonica officinalis													X																						
Betula pendula			X				X														X			X											
Bothriochloa ischaemum						X																													
Brachypodium pinnatum			X										X	X	X											X		X							
Brachypodium sylvaticum								X																											
Briza media			X			X				X			X		X						X	X	X				X					X			
Bromopsis erecta			X			X	X	X		X			X	X	X	X						X	X				X		X						
Bromus commutatus	X	X																					X												
Bromus hordeaceus	X	X		X	X		X							X				X	X								X	X	X				X	X	
Bromus racemosus																								X											
Buxus sempervirens						X																													
Caltha palustris																																			X
Campanula rotundifolia			X																																
Cardamine pratensis	X	X								X										X	X			X		X									X
Carduus crispus						X																													
Carduus nutans						X																													
Carex acuta	X			X					X															X		X		X	X	X	X	X	X	X	X
Carex acutiformis						X															X														
Carex brizoides	X																																		
Carex caryophylla			X			X				X			X		X								X												
Carex disticha									X														X					X							
Carex flacca													X		X								X			X									
Carex hirta		X		X		X		X	X		X					X	X		X	X			X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Carex leporina	X																				X				X										
Carex nigra																																			
Carex otrubae								X															X												
Carex pallescens																												X							

	Aillevalans - les Grandes Planches	Autrey- le-Vay - les Mortes du Rond	Chariez - Pierre qui Vire	Colombier - Cornay	Dampierre- sur-Linotte - Champ Liébaux	Dampvalley- lès-Colombe - les Grandes Planches	Filain - Combe Gillier	Filain - les Monnins	Frotey- les- Vesoul - le Carré St- Denis	Frotey- les- Vesoul - le Carré St- Denis	La Demie - D78	Liévans - Bois du Rouvroy	Mailley- et- Chazelot - en Pichenev	Mailley- et- Chazelot - Epines du Frêne	Mailley- et- Chazelot - Le Grand Diable	Marast - la Grande Pièce	Moimay - le Lauzin	Monjustin- et-Velotte - les Charmes	Mont- le- Vernois - le Vernois	Noroy- le- Bourg - la Vaivre	Noroy- le- Bourg - les Mauvais	Noroy-le- Bourg - Planche Gouverne	Oricourt - la Noye	Pont- sur- l'Ognon - Champ de la Croix	Vellefaux - Friches de Ste- Anne	Vesoul - la Montoilotte	Villers- le-Sec - Combe du Pommier	Villersexel - D486	Villersexel - le Chapeau Chinois	Villersexel - le Gros Buisson	Villersexel - le Pré aux Vernes	Vy-les- Filain - Combe Paillet						
Carex panicea									X											X				X											X			
Carex paniculata																																			X			
Carex riparia				X		X											X	X										X										
Carex rostrata																																			X			
Carex spicata	X								X															X										X				
Carex vesicaria																																				X		
Carex vulpina																																			X			
Carlina vulgaris			X							X												X																
Carpinus betulus	X	X	X		X	X	X	X		X			X		X	X	X					X	X	X	X	X												
Centaurea jacea	X	X	X		X		X		X	X	X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Centaurea jacea subsp. jacea															X																							
Centaurea jacea subsp. timbalii						X		X		X						X						X					X											
Cerastium brachypetalum														X																								
Cerastium fontanum subsp. vulgare		X		X	X	X	X	X		X	X	X	X		X	X		X	X	X							X						X	X	X	X	X	
Chenopodium album														X																								
Cichorium intybus										X						X																						
Circaea lutetiana	X																																					
Cirsium arvense				X												X	X							X														
Cirsium palustre																				X																	X	
Cirsium vulgare			X		X	X			X	X										X	X																	
Clematis vitalba							X			X		X	X	X	X	X						X	X															
Clinopodium vulgare																																						
Colchicum autumnale	X																																					
Convolvulus arvensis					X	X							X	X	X	X						X																
Convolvulus sepium	X			X				X											X		X																	
Cornus sanguinea	X		X			X	X	X		X	X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Coronilla varia						X																X																
Corrigiola littoralis		X																																				
Corylus avellana	X	X	X				X	X		X		X	X	X	X	X						X	X		X													
Crataegus laevigata																																						
Crataegus monogyna	X	X	X	X	X	X	X	X		X		X	X	X	X	X			X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Crepis biennis	X						X	X						X	X																							
Crepis capillaris		X			X			X	X																													
Cynosurus cristatus	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Cytisus hirsutus						X																																
Dactylis glomerata	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Dactylorhiza majalis	X																			X																		X
Daphne laureola																							X															
Daucus carota							X	X		X		X	X	X	X	X			X		X	X					X											
Dianthus carthusianorum			X																																			
Digitalis lutea													X																									
Digitaria sanguinalis		X																																				
Dipsacus fullonum																								X														
Echinochloa crus-galli		X															X																					
Eleocharis mamillata																																						
Elymus caninus				X																																		
Elytrigia repens				X	X	X										X									X													
Epilobium hirsutum				X																																		X
Epilobium parviflorum																																						
Epilobium tetragonum																																						
Equisetum arvense									X																													
Equisetum telmateia	X																																					
Erigeron annuus																																						
Euonymus europaeus		X		X	X	X	X	X		X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Euphorbia cyparissias						X								X																								
Euphorbia stricta																																						
Fagus sylvatica															X																							
Festuca lemanii			X			X				X				X	X													X										
Festuca marginata subsp. gallica										X																												

	Aillevalans - les Grandes Planches	Autrey- le-Vay - les Mortes du Rond	Chariez - Pierre qui Vire	Colombier - Cornay	Dampierre- sur-Linotte - Champ Liébaux	Dampvalley- lès-Colombe - les Grandes Planches	Filain - Combe Gillier	Filain - les Monnins	Frotey- les- Vesoul - le Breuil	Frotey- les- Vesoul - le Carré St- Denis	La Demie - D78	Liévans - Bois du Rouvroy	Mailley- et- Chazelot - en Pichenev	Mailley- et- Chazelot - Epines du Frêne	Mailley- et- Chazelot - Le Grand Diable	Marast - la Grande Pièce	Moimay - le Lauzin	Monjustin- et-Velotte - les Charmes	Mont- le- Vernois - le Vernois	Noroy- le- Bourg - la Vaivre	Noroy- le- Bourg - les Mauvais	Noroy-le- Bourg - Planche Gouverne	Oricourt - la Noye	Pont- sur- l'Ognon - Champ de la Croix	Vellefaux - Friches de Ste- Anne	Vesoul - la Montoilotte	Villers- le-Sec - Combe du Pommier	Villersexel - D486	Villersexel - le Chapeau Chinois	Villersexel - le Gros Buisson	Villersexel - le Pré aux Vernes	Vy-les- Filain - Combe Paillet			
<i>Festuca rubra</i>	X	X				X												X	X	X		X	X	X				X	X	X	X	X	X	X	
<i>Filipendula ulmaria</i>	X			X		X		X									X	X		X									X	X	X	X	X	X	
<i>Fragaria vesca</i>			X					X																		X									
<i>Fragaria viridis</i>			X			X							X	X	X																				
<i>Frangula dodonei</i>																			X																
<i>Fraxinus excelsior</i>	X	X	X	X		X	X	X	X		X	X				X	X		X		X	X	X	X			X				X	X	X		
<i>Galeopsis tetrahit</i>																							X												
<i>Galium album</i>																			X																
<i>Galium aparine</i>																							X												
<i>Galium mollugo</i>			X				X	X		X		X	X	X							X	X				X		X						X	
<i>Galium palustre</i>																		X		X							X		X						
<i>Galium uliginosum</i>																			X										X						
<i>Galium verum</i>		X				X									X																			X	
<i>Gaudinia fragilis</i>																X								X											
<i>Genista sagittalis</i>						X									X											X									
<i>Genista tinctoria</i>															X																				
<i>Geranium columbinum</i>						X									X											X									
<i>Geranium dissectum</i>								X	X					X												X									
<i>Geranium molle</i>						X								X			X					X													
<i>Geranium robertianum</i>			X																				X												
<i>Geum urbanum</i>								X																											
<i>Glechoma hederacea</i>																										X									
<i>Glyceria declinata</i>																		X																	
<i>Glyceria fluitans</i>								X									X	X									X								
<i>Glyceria notata</i>								X									X						X												
<i>Hedera helix</i>								X						X																					
<i>Helianthemum nummularium</i>			X			X																X				X									
<i>Helleborus foetidus</i>			X																																
<i>Helosciadium nodiflorum</i>	X																																		
<i>Heracleum sphondylium</i>							X					X		X																					
<i>Hippocrepis comosa</i>			X			X							X	X	X								X			X									
<i>Holcus lanatus</i>	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<i>Humulus lupulus</i>				X				X															X												
<i>Hypericum perforatum</i>			X			X		X					X	X							X	X				X		X							
<i>Hypericum tetrapterum</i>																X				X															
<i>Hypochaeris radicata</i>		X			X	X	X	X		X						X	X		X		X	X	X						X	X	X	X			
<i>Impatiens glandulifera</i>																																			
<i>Iris pseudacorus</i>	X					X		X										X		X							X		X					X	
<i>Jacobaea aquatica</i>	X			X				X	X		X																								
<i>Jacobaea vulgaris</i>			X	X							X	X	X	X	X	X		X		X	X						X							X	
<i>Juglans regia</i>					X			X				X										X													
<i>Juncus acutiflorus</i>																																			
<i>Juncus articulatus</i>												X					X	X		X				X											
<i>Juncus compressus</i>																																			
<i>Juncus conglomeratus</i>	X																								X										
<i>Juncus effusus</i>				X								X					X	X		X				X			X		X	X	X	X	X	X	
<i>Juncus inflexus</i>				X		X		X				X					X	X		X				X											X
<i>Juniperus communis</i>			X										X									X	X												
<i>Knautia arvensis</i>								X		X		X	X	X								X	X			X		X							
<i>Koeleria pyramidata</i>			X			X																				X									
<i>Lathyrus pratensis</i>	X											X											X				X								X
<i>Lemna minor</i>																																			X
<i>Leontodon hispidus</i>			X				X		X						X								X												
<i>Leucanthemum ircutianum</i>	X	X	X		X		X	X		X			X	X	X	X		X	X		X	X		X	X		X								
<i>Ligustrum vulgare</i>							X	X		X			X	X	X							X	X			X		X						X	
<i>Linum catharticum</i>			X												X																				
<i>Lipandra polysperma</i>		X																																	
<i>Lolium multiflorum</i>																			X																X
<i>Lolium perenne</i>	X	X		X	X	X		X	X	X			X			X	X		X		X	X					X	X	X	X	X	X	X	X	
<i>Lolium x boucheanum</i>	X																																		



	Aillevalans - les Grandes Planches	Autrey- le-Vay - les Mortes du Rond	Chariez - Pierre qui Vire	Colombier - Cornay	Dampierre- sur-Linotte - Champ Liébaux	Dampvalley- lès-Colombe - les Grandes Planches	Filain - Combe Gillier	Filain - les Monnins	Frotey- les- Vesoul - le Breuil	Frotey- les- Vesoul - le Carré St- Denis	La Demie - D78	Liévans - Bois du Rouvroy	Mailley- et- Chazelot - en Pichenev	Mailley- et- Chazelot - Epines du Frêne	Mailley- et- Chazelot - Le Grand Diable	Marast - la Grande Pièce	Moimay - le Lauzin	Monjustin- et-Velotte - les Charmes	Mont- le- Vernois - le Vernois	Noroy- le- Bourg - la Vaivre	Noroy- le- Bourg - les Mauvais	Noroy-le- Bourg - Planche Gouverne	Oricourt - la Noye	Pont- sur- l'Ognon - Champ de la Croix	Vellefaux - Fiches de Ste- Anne	Vesoul - la Montoilotte	Villers- le-Sec - Combe du Pommier	Villersexel - D486	Villersexel - le Chapeau Chinois	Villersexel - le Gros Buisson	Villersexel - le Pré aux Vernes	Vy-les- Filain - Combe Paillet					
Lonicera periclymenum																							X														
Lonicera xylosteum								X	X					X								X						X									
Lotus corniculatus			X			X	X	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X			X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Lotus pedunculatus	X	X		X								X								X				X		X										X	
Luzula campestris	X						X				X				X					X		X							X	X	X	X	X	X	X		
Lychnis flos-cuculi	X								X			X							X		X			X	X			X								X	
Lycopus europaeus		X				X																														X	
Lysimachia arvensis										X																											
Lysimachia nummularia	X							X	X											X			X	X				X							X	X	
Lysimachia vulgaris	X																		X		X								X	X	X	X	X	X	X	X	
Lythrum salicaria	X	X		X								X							X		X						X									X	X
Malus sylvestris																																				X	
Malva alcea																X																					
Malva moschata										X				X	X							X	X					X							X		
Medicago lupulina			X			X	X	X		X			X									X	X				X									X	
Medicago sativa																																					
Melica ciliata			X																																		
Melica uniflora								X																													
Mentha aquatica		X				X																															
Molinia caerulea																																					X
Myosotis arvensis																																					
Myosotis laxa subsp. cespitosa																			X																		
Myosotis ramosissima							X							X																							
Myosotis scorpioides	X	X							X									X		X				X			X									X	
Myosoton aquaticum		X																																			
Nasturtium officinale						X																															
Oenanthe fistulosa																																					
Oenothera biennis																																					
Onobrychis vicifolia								X																													
Ononis spinosa subsp. procurrens						X		X		X			X	X	X	X						X	X			X		X									
Ophrys fuciflora																							X														
Origanum vulgare			X					X					X										X				X										
Oxalis corniculata		X																																			
Parthenocissus inserta																																					X
Persicaria amphibia												X																									X
Persicaria hydropiper		X				X			X															X													X
Persicaria maculosa		X																																			
Petrorhagia prolifera						X																															
Phalaris arundinacea	X	X		X		X																															
Phleum nodosum				X		X				X			X									X		X													
Phleum pratense					X	X			X			X						X						X													X
Phragmites australis																				X																	X
Pilosella officinarum			X			X				X			X		X	X						X	X				X										
Pimpinella major																																					
Pimpinella saxifraga																																					X
Pinus sylvestris													X		X																						X
Plantago lanceolata	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Plantago major				X	X				X		X																										X
Plantago media						X				X				X	X	X							X	X												X	
Poa pratensis	X				X	X				X				X	X													X	X							X	
Poa trivialis	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Polygala vulgaris															X																						X
Polygonum aviculare		X																																			
Populus tremula	X						X					X	X		X											X										X	X
Potamogeton nodosus						X																															
Potentilla erecta																																					X
Potentilla reptans						X			X								X						X													X	
Potentilla verna			X			X				X	X	X															X										
Poterium sanguisorba		X	X			X	X	X		X		X	X	X	X	X											X									X	X
Primula vulgaris			X																																		



	Aillevans - les Grandes Planches	Autrey- le-Vay - les Mortes du Rond	Chariez - Pierre qui Vire	Colombier - Cornay	Dampierre- sur-Linotte - Champ Liébaux	Dampvalley- lès-Colombe - les Grandes Planches	Filain - Combe Gillier	Filain - les Monnins	Frotey- les- Vesoul - le Breuil	Frotey- les- Vesoul - le Carré St- Denis	La Demie - D78	Liévans - Bois du Rouvroy	Mailley- et- Chazelot - en Pichenev	Mailley- et- Chazelot - Epines du Frêne	Mailley- et- Chazelot - Le Grand Diable	Marast - la Grande Pièce	Moimay - le Lauzin	Monjustin- et-Velotte - les Charmes	Mont- le- Vernois - le Vernois	Noroy- le- Bourg - la Vaivre	Noroy- le- Bourg - les Mauvais	Noroy-le- Bourg - Planche Gouverne	Oricourt - la Noye	Pont- sur- l'Ognon - Champ de la Croix	Vellefaux - Friches de Ste- Anne	Vesoul - la Montoilotte	Villers- le-Sec - Combe du Pommier	Villersexel - D486	Villersexel - le Chapeau Chinois	Villersexel - le Gros Buisson	Villersexel - le Pré aux Vernes	Vy-les- Filain - Combe Paillet								
Sedum rupestre			X										X												X															
Sedum sexangulare						X				X																														
Seseli montanum			X			X				X			X		X																									
Setaria pumila		X																																						
Sherardia arvensis																										X														
Silaum silaus										X																														
Silene latifolia subsp. alba																										X														
Silene vulgaris		X																																						
Sisymbrium officinale					X																																			
Solanum dulcamara	X																																			X				
Solanum lycopersicum		X																																						
Sorbus aria			X			X		X					X	X	X							X	X			X														
Sorbus torminalis								X					X	X								X	X			X														
Sparganium emersum	X																																							
Stachys palustris									X											X																				
Stachys recta			X			X							X	X	X	X						X				X														
Stachys sylvatica																								X																
Stellaria graminea																																		X	X					
Stellaria holostea								X							X																									
Succisa pratensis												X									X																			
Taraxacum officinale		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Teucrium chamaedrys			X			X				X			X								X	X				X														
Thymus praecox			X							X			X									X																		
Thymus pulegioides						X				X			X		X							X	X			X														
Tilia cordata		X																																			X			
Tilia platyphyllos			X					X																																
Torilis japonica																	X																							
Tragopogon pratensis														X								X	X																	
Tragopogon pratensis subsp. orientalis															X																									
Trifolium campestre			X			X				X			X		X																									
Trifolium dubium	X		X			X				X			X		X					X	X			X		X		X												
Trifolium pratense	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Trifolium repens	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Trifolium rubens																											X													
Trisetum flavescens	X	X	X		X	X	X	X		X			X		X	X				X		X	X	X				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Typha latifolia																				X																			X	
Ulmus minor								X		X											X																			
Urtica dioica	X	X		X	X	X		X				X				X	X				X		X														X	X	X	
Valeriana officinalis				X																X		X																	X	
Valerianella locusta														X												X														
Verbascum densiflorum						X																																		
Verbascum lychnitis						X																																		
Veronica arvensis			X					X	X				X	X						X						X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Veronica beccabunga						X						X					X						X																	
Veronica chamaedrys							X	X		X			X	X								X				X			X											
Veronica officinalis																X																								
Veronica scheereri														X																										
Veronica serpyllifolia	X						X																															X		
Viburnum lantana						X	X	X					X	X	X							X	X	X		X		X												
Viburnum opulus																	X																						X	
Vicia cracca	X													X	X						X		X		X		X													
Vicia hirsuta							X	X																			X													
Vicia sativa			X			X		X	X				X		X																							X		
Vicia segetalis							X	X						X	X					X			X			X														
Viola hirta			X										X		X																									
Viscum album		X	X				X		X					X									X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>74</b>	<b>82</b>	<b>54</b>	<b>37</b>	<b>105</b>	<b>66</b>	<b>76</b>	<b>53</b>	<b>23</b>	<b>76</b>	<b>48</b>	<b>69</b>	<b>71</b>	<b>92</b>	<b>59</b>	<b>55</b>	<b>67</b>	<b>37</b>	<b>72</b>	<b>84</b>	<b>68</b>	<b>85</b>	<b>44</b>	<b>78</b>	<b>44</b>	<b>51</b>	<b>50</b>	<b>75</b>	<b>59</b>	<b>43</b>	<b>73</b>								

*Espèces remarquables de la flore*



Photo 11. *Dactylorhiza majalis* : espèce quasi menacée en France (Basile Hurault)

Photo 12. *Gaudinia fragilis* : espèce quasi menacée en Franche-Comté (Diane Corbin [CC BY-SA], via Tela Botanica)



Photo 13. *Scorzonera humilis* : espèce quasi menacée en Franche-Comté (Christophe Hennequin)

Photo 14. *Oenanthe fistulosae* : espèce quasi menacée en Franche-Comté (Marie Portas [CC BY-SA], via Tela Botanica)



## Insectes

### Liste des insectes inventoriés sur l'ensemble des parcelles

ordre	taxon	Protection France	Liste rouge FC	Déterminant ZNIEFF	Liste rouge France	Annexes 2 DH	Annexe 4 DH
Papillons de jour	Maculinea arion (Linnaeus, 1758)	OUI	Vu	OUI	Lc		OUI
Papillons de jour	Apatura ilia ((Denis & Schiffermüller), 1775)		NI	OUI	Lc		
Papillons de jour	Coenonympha glycerion (Borkhausen, 1788)		NI	OUI	Lc		
Papillons de jour	Lycaena dispar (Haworth, 1802)	OUI	NI	OUI	Lc	OUI	OUI
Papillons de jour	Minois dryas (Scopoli, 1763)		NI	OUI	Lc		
Papillons de jour	Pyrgus armaricanus (Oberthür, 1910)		NI	OUI	Lc		
Papillons de jour	Erebia medusa ((Denis & Schiffermüller), 1775)		Lc	OUI	Lc		
Papillons de jour	Plebejus argyrognomon (Bergsträsser, 1779)		Lc	OUI	Lc		
Papillons de jour	Satyrium acaciae (Fabricius, 1787)		Lc	OUI	Lc		
Papillons de jour	Satyrium pruni (Linnaeus, 1758)		Lc	OUI	Lc		
Papillons de jour	Spialia sertonus (Hoffmannsegg, 1804)		Lc	OUI	Lc		
Papillons de jour	Adactia statices (Linnaeus, 1758)		Lc	OUI	Lc		
Papillons de jour	Aglais io (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Aglais urticae (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Aphantopus hyperantus (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Araschnia levana (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Argynnis paphia (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Aricia agestis ((Denis & Schiffermüller), 1775)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Bolonia dia (Linnaeus, 1767)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Branthis daphne ((Denis & Schiffermüller), 1775)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Branthis ipe (Rottemburg, 1775)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Brintesia circe (Fabricius, 1775)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Carcharodus alcaeae (Esper, 1780)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Celastrina argiolus (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Coenonympha arcania (Linnaeus, 1761)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Colias alfacaeniensis Ribbe, 1905		Lc		Lc		
Papillons de jour	Colias crocea (Geoffroy in Fourcroy, 1785)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Colias hyale (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Cupido argades (Pallas, 1771)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Cupido minimus (Fuessly, 1775)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Cyaniris semiargus (Rottemburg, 1775)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Erynnis tages (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Gonepteryx rhamni (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Iphiclides podalirius (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Issoria lathonia (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Lasiommata maera (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Lasiommata megera (Linnaeus, 1767)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Leptidea sinapis (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Limenitis camilla (Linnaeus, 1764)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Lycaena phlaeas (Linnaeus, 1761)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Lycaena tityrus (Poda, 1761)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Lysandra bellargus (Rottemburg, 1775)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Lysandra coridon (Poda, 1761)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Melitaea athalia (Rottemburg, 1775)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Melitaea cinxia (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Melitaea diamina (Lang, 1788)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Melitaea parthenoides Keferstein, 1851		Lc		Lc		
Papillons de jour	Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Papilio machaon Linnaeus, 1758		Lc		Lc		
Papillons de jour	Pararge aegeria (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Pieris brassicae (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Pieris mannii (Mayer, 1851)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Pieris napi (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Pieris rapae (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Plebejus argus (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Pyrgonotus scyllium (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Pyronia tithonus (Linnaeus, 1771)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Thecia betulae (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Thymelicus lineola (Ochsenheimer, 1808)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Thymelicus sylvestris (Poda, 1761)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Vanessa cardui (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Zygaena filipendulae (Linnaeus, 1758)		Lc		Lc		
Papillons de jour	Zygaena trifolii (Esper, 1783)		Lc		Lc		
Libellules	Oxygaster curtisii (Dale, 1834)	OUI	Vu	OUI	.	OUI	OUI
Libellules	Boyeria irene (Fonscolombe, 1838)		NI	OUI	.		
Libellules	Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)	OUI	NI	OUI	.	OUI	
Libellules	Ischnura pumilio (Charpentier, 1825)		NI	OUI	.		
Libellules	Aeshna grandis (Linnaeus, 1758)		Lc	OUI	.		
Libellules	Libellula fulva O. F. Müller, 1764		Lc	OUI	.		
Libellules	Orthetrum brunneum (Fonscolombe, 1837)		Lc	OUI	.		
Libellules	Orthetrum coerulescens (Fabricius, 1798)		Lc	OUI	.		
Libellules	Somatoclora metallica (Vander Linden, 1825)		Lc	OUI	.		
Libellules	Aeshna affinis Vander Linden, 1820		Lc		.		
Libellules	Aeshna cyanea (O. F. Müller, 1764)		Lc		.		
Libellules	Anax imperator (Leach, 1815)		Lc		.		
Libellules	Calopteryx splendens (Harris, 1780)		Lc		.		
Libellules	Calopteryx virgo (Linnaeus, 1758)		Lc		.		
Libellules	Chalcolestes viridis (Vander Linden, 1825)		Lc		.		
Libellules	Coenagrion puella (Linnaeus, 1758)		Lc		.		
Libellules	Cordulia aenea (Linnaeus, 1758)		Lc		.		
Libellules	Erythronma lindenii (Selys, 1840)		Lc		.		
Libellules	Ischnura elegans (Vander Linden, 1820)		Lc		.		
Libellules	Libellula depressa Linnaeus, 1758		Lc		.		
Libellules	Onychogomphus forcipatus (Linnaeus, 1758)		Lc		.		
Libellules	Orthetrum albistylum (Selys, 1848)		Lc		.		
Libellules	Orthetrum cancellatum (Linnaeus, 1758)		Lc		.		
Libellules	Platycnemis pennipes (Pallas, 1771)		Lc		.		
Libellules	Pyrrhosoma nymphula (Sulzer, 1776)		Lc		.		
Libellules	Sympetrum fusca (Vander Linden, 1820)		Lc		.		
Libellules	Sympetrum fonscolombii (Selys, 1840)		Lc		.		
Libellules	Sympetrum sanguineum (O. F. Müller, 1764)		Lc		.		
Libellules	Sympetrum striolatum (Charpentier, 1840)		Lc		.		
Libellules	Sympetrum vulgatum (Linnaeus, 1758)		Lc		.		

ordre	taxon	Protection France	Liste rouge FC	Déterminant ZNIEFF	Liste rouge France	Annexes 2 DH	Annexe 4 DH
Sauterelles, grillons et criquets	Conocephalus dorsalis (Latreille, 1804)		NI	OUI	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Decticus verrucivorus (Linnaeus, 1758)		NI	OUI	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Bicolorana bicolor (Philipp, 1830)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Callitamus italicus (Linnaeus, 1758)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Chorthippus albomarginatus (De Geer, 1773)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Chorthippus biguttulus (Linnaeus, 1758)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Chorthippus brunneus (Thunberg, 1815)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Chorthippus dorsatus (Zetterstedt, 1821)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Chorthippus mollis (Charpentier, 1825)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Chorthippus parallelus (Zetterstedt, 1821)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Chrysacris dispar (Germar, 1834)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Conocephalus fuscus (Fabricius, 1793)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Euchorthippus declivus (Brisout de Barneville, 1848)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Euthystira brachyptera (Oskay, 1826)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Gomphocerippus rufus (Linnaeus, 1758)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Gryllus campestris Linnaeus, 1758		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Mecostethus paraphurus (Hagenbach, 1822)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Nemobius sylvester (Bosc, 1792)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Oecanthus pellucens (Scopoli, 1763)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Oedipoda caerulescens (Linnaeus, 1758)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Omocestus (Omocestus) rufipes (Zetterstedt, 1821)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Phaneroptera falcata (Poda, 1761)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Pholidoptera griseoaptera (De Geer, 1773)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Platycleis albopunctata (Goeze, 1778)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Poeselliana roselii (Hagenbach, 1822)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Rappia nitidula (Scopoli, 1785)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Stenobothrus lineatus (Panzer, 1796)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Stethophyma grossum (Linnaeus, 1758)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Tetrix subulata (Linnaeus, 1758)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Tetrix undulata (Sowerby, 1806)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Tettigonia viridissima (Linnaeus, 1758)		Lc	.	.		
Sauterelles, grillons et criquets	Leptophyes Friber, 1853			.	.		
Dictyoptera	Mantis religiosa (Linnaeus, 1758)		Lc	.	.		
Papillons de nuit	Acronicta rumicis (Linnaeus, 1758)		..	.	.		
Papillons de nuit	Autographa gamma (Linnaeus, 1758)		..	.	.		
Papillons de nuit	Campogramma bilineata (Linnaeus, 1758)		..	.	.		
Papillons de nuit	Chiasmia clathrata (Linnaeus, 1758)		..	.	.		
Papillons de nuit	Diacrisia sannio (Linnaeus, 1758)		..	.	.		
Papillons de nuit	Ematurga atomaria (Linnaeus, 1758)		..	.	.		
Papillons de nuit	Eriogaster lanestris (Linnaeus, 1758)		..	.	.		
Papillons de nuit	Euclidia glybica (Linnaeus, 1758)		..	.	.		
Papillons de nuit	Lastocampa quercus (Linnaeus, 1758)		..	.	.		
Papillons de nuit	Macroglossum stellatarum (Linnaeus, 1758)		..	.	.		
Papillons de nuit	Pseudopanthera macularia (Linnaeus, 1758)		..	.	.		
Papillons de nuit	Pseudoterpnis pruinata (Hufnagel, 1767)		..	.	.		
Papillons de nuit	Pyrausta aurata (Scopoli, 1763)		..	.	.		
Papillons de nuit	Siona lineata (Scopoli, 1763)		..	.	.		
Papillons de nuit	Timandra comae Schmidt, 1931		..	.	.		
Papillons de nuit	Tyta luctuosa (Denis & Schiffermüller, 1775)		..	.	.		
Araneae	Argiope bruennichi (Scopoli, 1772)		..	.	.		
Araneae	Dolomedes fimbriatus (Clerck, 1758)		..	.	.		
Araneae	Misumena vatia (Clerck, 1758)		..	.	.		
Araneae	Stemonyphantes lineatus (Linnaeus, 1758)		..	.	.		
Coléoptères	Carabus coroneus Linnaeus, 1758		..	.	.		
Coléoptères	Cerambyx scopolii Fuestly, 1775		..	.	.		
Coléoptères	Cetonia aurata (Linnaeus, 1761)		..	.	.		
Coléoptères	Coccinella septempunctata Linnaeus, 1758		..	.	.		
Coléoptères	Dorcus parallelipedus (Linnaeus, 1758)		..	.	.		
Coléoptères	Harmonia axyridis (Pallas, 1773)		..	.	.		
Coléoptères	Hoplia argentea (Poda, 1761)		..	.	.		
Coléoptères	Lucanus cervus (Linnaeus, 1758)		..	.	.		
Coléoptères	Melolontha melolontha (Linnaeus, 1758)		..	.	.	OUI	
Coléoptères	Propylaea quatuordecimpunctata (Linnaeus, 1758)		..	.	.		
Punaises	Cercopis vulnerata Rossi, 1807		..	.	.		
Punaises	Graphosoma italicum (Müller, 1766)		..	.	.		
Punaises	Leptoglossus Guén.-Ménéville, 1831		..	.	.		
Hyménoptères	Bombus lapidarius (Linnaeus, 1758)		..	.	.		



*Espèces remarquables de papillons de jour, plantes-hôtes et biotopes*



Photo 15. Azuré des coronilles (*Plebeius argyrognomon*) (Pascale et Michel Guinchart)

Photo 16. Coronille bigarrée (*Coronilla varia*), plante hôte de l'azuré des coronilles (Mathieu Menand [CC BY-SA], via Tela Botanica)



Photo 17. Azuré du serpolet (*Maculinea arion*) (Jean-François Maradan)

Photo 18. Thym faux pouliot (*Thymus pulegioides*), une des plantes hôtes de l'azuré du serpolet (Christophe Hennequin)

Photo 19. Origan (*Origanum vulgare*), une des plantes hôtes de l'azuré du serpolet (Michaël Martinez [CC BY-SA], via Tela Botanica)



Photo 20. Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) sur une salicaire (*Lythrum salicaria*), une de ses plantes nourricières (Christophe Hennequin)

Photo 21. Patience (*Rumex* sp.), une des plantes hôtes du cuivré des marais (Christophe Hennequin)

Photo 22. Fossé occupé par une cariçaie sur lequel le cuivré des marais a été observé sur la parcelle de Vy-les-Filain - Combe Paillet (Perrine Jacquot)



Photo 23. Grand nêgre des bois (*Minois dryas*), vue supérieure (Philippe Mothiron)

Photo 24. Grand nêgre des bois, vue inférieure (Pascale et Michel Guinchard)

Photo 25. Molinie bleue (*Molinia caerulea*) (Liliane Roubaudi [CC BY-SA], via Tela Botanica)



Photo 26. Hespérie des potentilles (*Pyrgus armoricanus*) (Daniel Morel)

Photo 27. Potentille printanière (*Potentilla neumanniana*), une des plantes hôtes de l'hespérie des potentilles (Pauline Guillaumeau [CC BY-SA], via Tela Botanica)





Photo 28. Hespérie des sanguisorbes (*Spialia sertorius*)

Photo 29. Petite primrenelle (*Sanguisorba minor*), une des plantes hôtes de l'hespérie des sanguisorbes (Jean-Luc Gorremans [CC BY-SA], via Tela Botanica)

Photo 30. Biotope de l'hespérie des sanguisorbes, marge de la parcelle de Villers-le-Sec- Combe des Pommiers (Perrine Jacquot)



Photo 31. Moiré franconien (*Erebia medusa*) (Brendan Greffier)

Photo 32. Brome érigé (*Bromopsis erecta*), une des plantes hôtes du moiré franconien (Marie Portas [CC BY-SA], via Tela Botanica)



Photo 33. Petit Mars changeant (*Apatura ilia*) (Brendan Greffier)

Photo 34. Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), une des plantes hôtes du petit Mars changeant (Perrine Jacquot)



Photo 35. Thécla de l'amarel (*Satyrium acaciae*) (Pascale et Michel Guinchard)

Photo 36. Zone de lisière correspondant au biotope de la thécla de l'amarel, parcelle « les Mauvais » à Noroy-le-Bourg (Perrine Jacquot)

Photo 37. Cerisier de Sainte-Lucie (*Prunus mahaleb*), une des plantes hôtes de la thécla de l'amarel (les femelles pondent également sur le prunellier) (Mathieu Menand [CC BY-SA], via Tela Botanica)



Photo 38. Thécla du prunier (*Satyrium pruni*) (Pascale et Michel Guinchard)

Photo 39. Prunellier (*Prunus spinosa*), une des plantes hôtes de la thécla du prunier Michel Pourchet [CC BY-SA], via Tela Botanica)

### *Espèces remarquables de sauterelles et biotopes*



Photo 40. Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*) (Perrine Jacquot)

Photo 41. Biotope de conocéphale des roseaux sur la parcelle à Saint-Sulpice (Perrine Jacquot)

Photo 42. Biotope de conocéphale des roseaux sur la parcelle à Aillevans (Perrine Jacquot)





Photo 43. Dectique verrucivore (*Decticus verrucivorus*) (Perrine Jacquot)

Photo 44. Biotope du dectique verrucivore sur la parcelle de Mailley-et-Chazelot – en Picheney (Perrine Jacquot)

### *Espèces remarquables de libellules et biotopes*



Photo 45. Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) (Guillaume Doucet)

Photo 46. Biotope de l'agrion de Mercure au nord de la parcelle de Vesoul - la Montoillotte



Photo 47. Agrion nain (*Ischnura pumilio*) (Alexandre Ruffoni)

Photo 48. Biotope de l'agrion nain sur la parcelle de Aillevans - les Grandes Planches, zone calme du ruisseau des Pontcey favorable à sa reproduction (Perrine Jacquot)

Photo 49. Mare abritant l'agrion nain sur la parcelle de Saint-Sulpice – Mont Denis (Perrine Jacquot)





Photo 50. Cordulie à corps fin (Jean-Luc Lambert)

Photo 51. Biotope de cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) en vallée de l'Ognon, larves vivant dans le chevelus racinaire de saules bien développés (Perrine Jacquot)

Photo 52. Exuvies (= enveloppe larvaire) de cordulie à corps sur un tronc (Perrine Jacquot)



Photo 53. Libellule fauve (*Libellula fulva*) (Perrine Jacquot, CBNFC – ORI)

Photo 54. Biotope de la libellule fauve sur la parcelle à Villersexel (Perrine Jacquot, CBNFC – ORI)



Photo 55. Orthétrum brun (*Orthetrum brunneum*) (Perrine Jacquot, CBNFC – ORI)

Photo 56. Biotope de l'orthétrum brun sur la parcelle de Dampvalley-les-Colombe - les Grandes Planches (Perrine Jacquot)





## Oiseaux

### Liste des oiseaux inventoriés sur l'ensemble des parcelles

Nom commun	Nom scientifique	Date d'observation	Indice de rareté maximal	Protection nationale	Directive oiseaux	Liste rouge France	Liste rouge France - Comté	ZNIEFF	Critères
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	-	LC	NT	-	-
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	2015	Nicheur probable	-	IIB(Fr)	LC	LC	-	-
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	I	LC	NT	D**	si associée à 2 autres espèces "agricole diversifié" ou "forêt et prés-bois de montagne"
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	2015	Nicheur possible	NSHC	-	LC	LC	-	-
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	-	LC	LC	-	-
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	-	LC	LC	-	-
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	-	LC	NT	D**	si associé à 2 autres espèces "zones humides/mars"
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	2015	Nicheur certain	NSHC	-	NT	NT	-	-
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	-	NT	NT	-	-
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	-	LC	LC	-	-
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	2015	Nicheur possible	-	IIB(Fr)	LC	NT	-	-
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	2015	Nicheur possible	-	IIA, IIIA	LC	LC	-	-
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	-	LC	VU	-	-
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	2015	-	NSHC	-	LC	DD	-	-
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	2015	Nicheur probable	-	IIB(Fr)	LC	LC	-	-
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	2015	Nicheur certain	-	IIB(Fr)	-	LC	-	-
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	-	LC	LC	-	-
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	2015	-	NSHC	-	NA	NE	-	-
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	2015	Nicheur possible	NSHC*	-	LC	LC	-	-
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	2015	Nicheur certain	-	IIB(Fr)	LC	LC	-	-
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	2015	Nicheur possible	-	IIA, IIIA	LC	NE	-	-
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	2015	Nicheur possible	NSHC	-	LC	LC	-	-
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	2015	Nicheur certain	NSHC	-	LC	LC	-	-
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	-	LC	LC	-	-
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	-	LC	LC	-	-
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	-	NT	LC	-	-
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	2015	Nicheur possible	-	IIB(Fr)	LC	LC	-	-
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	2015	-	NSHC	-	LC	NE	-	-
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	-	LC	LC	-	-
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	2015	Nicheur certain	-	IIB(Fr)	LC	LC	-	-
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	2015	Nicheur probable	-	IIB(Fr)	LC	NT	-	-

Nom commun	Nom scientifique	Dernière année d'observation	Indice de rareté maximal	Protection nationale	Directive oiseaux	Liste rouge France	Liste rouge France - Comté	ZNIEFF	Critères
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	2015	Nicheur probable	-	IIB(Fr)	LC	LC	-	-
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	2015	Nicheur certain	NSHC	-	LC	LC	-	-
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	2015	-	NSHC	-	LC	LC	D*	si la colonie > 20 nids
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	2015	-	NSHC	-	-	NT	-	-
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	-	LC	LC	-	-
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	-	VU	VU	-	-
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	-	LC	LC	-	-
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	2015	Nicheur possible	NSHC	I	LC	DD	-	-
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	2015	Nicheur certain	-	IIB(Fr)	LC	LC	-	-
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	2015	Nicheur possible	NSHC	-	LC	LC	-	-
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	2015	Nicheur certain	NSHC	-	LC	LC	-	-
Mésange boréale	<i>Poecile montanus</i>	2015	Nicheur certain	NSHC	-	LC	LC	-	-
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	2015	Nicheur certain	NSHC	-	LC	LC	-	-
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	-	LC	DD	-	-
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	2015	Nicheur possible	NSHC	I	LC	NT	-	-
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	2015	Nicheur certain	NSHC	-	LC	LC	-	-
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	2015	Nicheur certain	NSHC	-	NT	NT	-	-
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	2015	Nicheur certain	NSHC	-	LC	LC	-	-
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	2015	Nicheur possible	NSHC	I	LC	LC	D**	si associée à 2 autres espèces "forêt de plaine"
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	2015	Nicheur possible	NSHC	-	LC	LC	-	-
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	2015	Nicheur probable	-	IIB(Fr)	LC	LC	-	-
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	2015	Nicheur certain	NSHC	I	LC	LC	-	-
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	2015	Nicheur probable	-	IIA, IIIA	LC	LC	-	-
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	-	LC	LC	-	-
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	-	LC	LC	-	-
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	-	NT	DD	-	-
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	2015	Nicheur possible	NSHC	-	VU	DD	-	-
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	-	LC	LC	-	-
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	2015	Nicheur possible	NSHC	-	-	LC	-	-
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	-	LC	LC	-	-
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	-	LC	LC	-	-
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	2015	Nicheur possible	NSHC	-	LC	LC	-	-
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	2015	Nicheur possible	NSHC	-	LC	LC	-	-
Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>	2015	Nicheur possible	NSHC	-	LC	LC	-	-

Nom commun	Nom scientifique	Dernière année d'observation	Indice de nidification maximal	Protection Nationale	Directive Oiseaux	Liste Rouge France	Liste Rouge Franche-Comté	ZNIEFF	Critère
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	2015	Nicheur possible	NSHC	-	LC	VU	-	-
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	2015	Nicheur certain	NSHC	-	LC	LC	-	-
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	2015	Nicheur possible	NSHC	-	VU	EN	D*	si < à 600 m d'altitude
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	2015	Nicheur certain	NSHC	-	-	LC	-	-
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	-	NT	NT	D**	si associée à 2 autres espèces "agricole diversifié"
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	2015	Nicheur possible	-	IIB(Fr)	LC	VU	-	-
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	2015	Nicheur possible	-	IIB(Fr)	LC	LC	-	-
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	2015	-	NSHC	-	NT	CR	D*	si nidification
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	2015	Nicheur probable	NSHC	-	LC	LC	-	-
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	2015	Nicheur certain	NSHC	-	LC	LC	-	-

## R

### Indice de nidification maximal :

Indique pour une espèce donnée, d'après le comportement reproducteur des individus observés lors des inventaires, la probabilité la plus élevée qu'elle soit nicheuse sur une parcelle du projet CASDAR. Il y a 3 niveaux : « Possible », « Probable », « Certain ».

### Protection Nationale

**N<sub>SHC</sub>** : Protection des individus de l'espèce en tant que tel et de leur habitat. Est interdit également sa détention, son transport et son commerce pour les individus prélevés dans le milieu naturel du territoire métropolitain après le 19 mai 1981 et pour ceux provenant du territoire européen des autres états membres de l'UE à partir du 2 avril 1979.

**N<sub>SC</sub>** : Protection moins élevée. Ne concerne que le commerce et la protection des individus.

**N<sub>c</sub>** : Protection uniquement commerciale. **N<sub>c(N)</sub>** : concerne que les individus prélevés sur le territoire métropolitain \* espèce présentant une dérogation spéciale :

### Directive Oiseaux

**I** : annexe 1 (espèces faisant l'objet de mesures spéciales de conservation en particulier en ce qui concerne leur habitat (Zone de Protection Spéciale)

**II** : annexe 2 (espèces pouvant être chassées)

IIA : dans la zone géographique maritime et terrestre de tous les Etats membres

IIB : peuvent être chassées seulement dans les Etats membres où elles sont citées. (Fr) : chassable en France

**III** : annexe 3 (espèces pouvant être commercialisées)

IIIA : sans aucune limitations

IIIB : pouvant bénéficier de limitation. Autorisation prise sur le territoire de l'Etat membres en question.

### Liste Rouge Nationale et Régionale

**LC** : Préoccupation mineure ; **NT** : Presque menacé ; **VU** : Vulnérable ; **EN** : En danger d'extinction ; **CR** : En danger critique d'extinction ; **RER** espèce éteinte en métropole ou en Franche-Comté ; **DD** : données insuffisantes ; **NE** : non évaluée ; **NA** : non applicable (espèce non soumise à évaluation car (a) introduite après l'année 1500, (b) présente de manière occasionnelle ou marginale et non observée chaque année en métropole, (c) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais ne remplissant pas les critères d'une présence significative, ou (d) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais pour laquelle le manque de données disponibles ne permet pas de confirmer que les critères d'une présence significative sont remplis)

### Déterminant ZNIEFF :

Espèces dont l'intérêt patrimonial au niveau régional est important. La présence de ces espèces rares et dites « déterminantes » est l'un des facteurs permettant la création d'une Zone naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) depuis 1982.

**D** : Espèce déterminante

**D\*** : déterminante avec restriction (ex. géographique ou altitudinale)

**D\*\*** : déterminante, lorsque associée à certaines espèces.



*Espèces nicheuses non menacées des milieux agricoles, observées sur les parcelles du projet :*



Photo 59. Alouette des champs (*Alauda arvensis*)  
(Laurent Deforet)



Photo 60. Tarier pâle, mâle (*Saxicola rubicola*) (Didier Pépin)



Photo 61. Bergeronnette printanière, mâle (*Motacilla flava*) (Jean-Claude Desprez)



Photo 62. Fauvette babillarde (*Sylvia curruca*) (Frédéric Maillot)



Photo 63. Pipit des arbres (*Anthus trivialis*)  
(Christian Chirio)

*Espèces nicheuses remarquables des milieux agricoles, observées sur les parcelles du projet :*



Photo 64. Alouette lulu (*Lullula arborea*)  
(Frédéric Crimmers)



Photo 65. Bruant jaune, mâle (*Emberiza citrinella*)  
(Jean-Philippe Paul)



Photo 66. Bruant proyer, mâle (*Emberiza calandra*)  
(Frédéric Maillot)



Photo 67. Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*)  
(Daniel Bouvot)



Photo 58. Fauvette grisette, mâle (*Sylvia communis*)  
(Jean-Philippe Paul)



Photo 69. Grive litorne (*Turdus pilaris*)  
(Audrey Thiery)



Photo 70. Linotte mélodieuse, mâle (*Carduelis cannabina*) (Cyril Sénéchal)



Photo 71. Moineau friquet (*Passer montanus*) (Daniel Bouvot)



Photo 72. Pie-grièche écorcheur, mâle (*Lanius collurio*) (Jean-Philippe Paul)



Photo 73. Torcol Fourmilier (*Jynx torquilla*) (Claude Garnier)



Photo 74. Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) (Thierry Petit)



Photo 75. Caille des Blés (*Coturnix coturnix*) (Philippe Legay)



## Reptiles et amphibiens

### Liste des reptiles et amphibiens observés ou connus sur l'ensemble des parcelles

Nom commun	Nom scientifique	Dernière année d'observation	Protection Nationale	Directive Habitats	Liste rouge France	Liste rouge Franche-Comté	ZNIEFF	Critère
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	2013	NSC	-	LC	LC	-	-
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	2015	NSHC	-	LC	LC	-	-
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	2015	NSHC	IV	LC	LC	-	-
Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>	2006	NSHC	IV	LC	LC	-	-
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	2015	NSHC	IV	LC	NT	D*	Doubs et Haute-Saône
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	2011	Nc	-	LC	LC	D*	Haute-Saône et Territoire de Belfort

#### R

##### Protection Nationale

**NSHC** : Protection des individus de l'espèce en tant que tel et de leur habitat. Est interdit également sa détention, son transport et son commerce pour les individus prélevés dans le milieu naturel du territoire métropolitain après le 19 mai 1981 et pour ceux provenant du territoire européen des autres états membres de l'UE à partir du 2 avril 1979.

**NSC** : Protection moins élevée. Ne concerne que le commerce et la protection des individus.

**Nc** : Protection uniquement commerciale. **Nc(N)** : concerne que les individus prélevés sur le territoire métropolitain

\* espèce présentant une dérogation spéciale :

##### Directive Habitats :

**II** : annexe 2 (espèces animales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation)

**IV** : annexe 4 (espèces animales d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte)

**V** : annexe 5 (espèces animales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion)

##### Liste Rouge Nationale et Régionale

**LC** : Préoccupation mineure ; **NT** : Presque menacé.

##### Déterminant ZNIEFF :

Espèces dont l'intérêt patrimonial au niveau régional est important. La présence de ces espèces rares et dites « déterminantes » est l'un des facteurs permettant la création d'une Zone naturelle d'Intérêts Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) depuis 1982.

**D** : Espèce déterminante

**D\*** : déterminante avec restriction (ex. géographique ou altitudinale)

**D\*\*** : déterminante avec association (cf. ci-dessous)



Reptiles et amphibiens non menacés, connus ou observés sur les parcelles du projet



Photo 76. Crapaud commun (*Bufo bufo*) (Didier Lecornu)



Photo 77. Couleuvre à collier (*Natrix natrix*) (Guillaume Wolff)



Photo 78. Lézard des murailles, mâle (*Podarcis muralis*) (Jean-Marc Gérard)



Photo 79. Lézard des souches, mâle (*Lacerta agilis*) (Gilles Pesenti)



Photo 80. Vipère aspic (*Vipera aspis*) (Didier Lecornu)

*Reptile remarquable, observé sur les parcelles du projet*



Photo 81. Lézard vert occidental, couple (*Lacerta bilineata*) (Jean-Philippe Paul)